

Bibliothèque numérique

medic@

**La Chronique médicale : revue
mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

*1932, n° 39. - Paris : Chronique médicale, 1932.
Cote : 130381, 1932, n° 39*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1932x39>

130381

130381

LA

CHRONIQUE MÉDICALE



130381

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE

ET ANECDOTIQUE

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

1932



130381

RÉDACTION & ADMINISTRATION

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

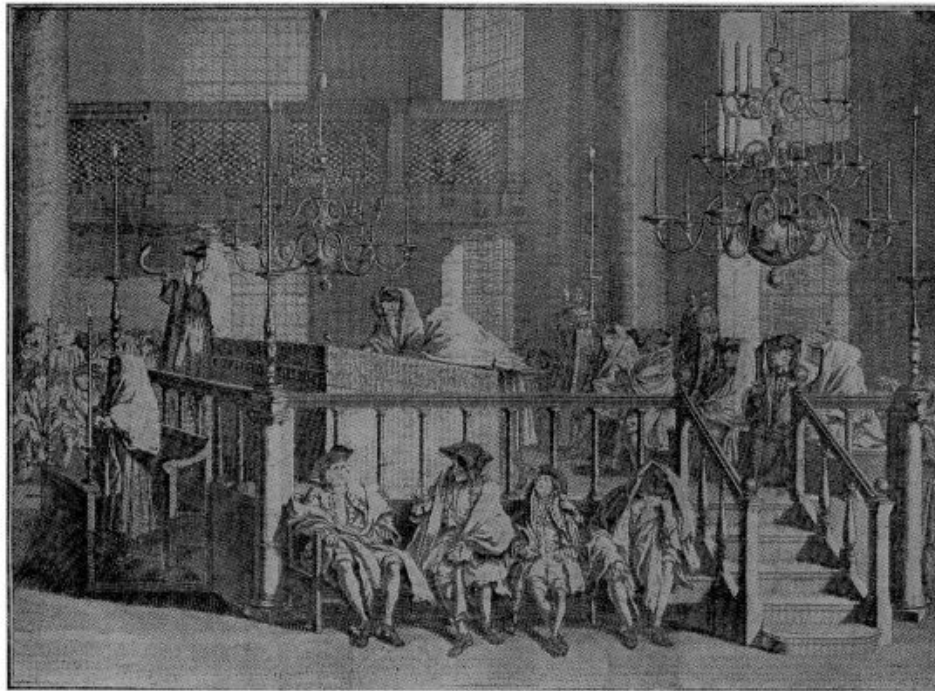


Premier Janvier.

Pour vous dire bon jour, bon an,
 Un centon grec, je voulais faire ;
 Mais quelqu'un m'a dit que ce plan,
 Pour vous dire bon jour, bon an,
 Était d'un cuistre et d'un pédant,
 Et qu'un ami vraiment sincère,
 Pour vous dire bon jour, bon an,
 Un centon grec ne voudrait faire.

De mes vœux, je fais un bouquet,
 Et le mets sur votre fenêtre,
 Tout simple, mais franc et coquet.
 De mes vœux, je fais un bouquet ;
 Et mon cœur dans ce triolet
 Vous parle avec la fleur champêtre.
 De mes vœux, je fais un bouquet,
 Et le mets sur votre fenêtre.

Albert Garrigues.



Le son du cor au premier jour de l'an

« On sonne le cor le premier de l'an, écrit J.-F. Bernard, pour avertir les Juifs qu'ils doivent écouter avec attention et humilité le jugement que Dieu va prononcer sur les pécheurs, et le remercier des grâces qu'il a accordées pendant l'année qui vient de finir.

« Celui qui sonne doit être debout quand la loi se lit, et toute la Synagogue aussi. Le cor est fait de la corne d'un bélier, parce que c'est un monument du bélier d'Isaac. Il est recourbé, de quoi on donne pour raison qu'il représente la posture d'un homme qui s'humilie. »

La curieuse illustration que nous reproduisons a été dessinée et gravée par B. Picart.

L'algophilie chez les écrivains ⁽¹⁾

Par JEAN-MAURIENNE.

Il ne s'agit pas de cette disposition morbide que les psychiatres appellent « algomanie ». Tel écrivain, sous l'empire d'une grande douleur, peut imprégner son œuvre de tristesse sans qu'on le doive confondre fatalement avec ceux qui se complaisent toujours dans la mélancolie, pour lesquels elle est un aliment naturel, nécessaire : une jouissance.

Il faut faire une discrimination entre l'*algomanie*, psychose caractérisée par la recherche de sensations douloureuses, qui se rencontre chez les déments et les dégénérés, et l'*algophilie*, état d'amitié pour la douleur, disposition naturelle à voir tristement les choses.

M. Lemesle a trouvé pour ces prédisposés, normaux mais tendancieux, la désignation heureuse d'*Amants de la douleur* (2). Ceux-ci présentent tous les degrés d'une amertume plus ou moins justifiée, et leur interprétation de la vie va de la simple mélancolie à l'exaltation de la révolte et de la haine.

La plaintive Desbordes-Valmore n'était pas une algophile. Loin d'aimer la souffrance, elle la redoutait ; et Musset, bien qu'il eût écrit :

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,

n'était pas entaché d'algophilie, — du moins au sens scientifique et morbide du mot, — mais un *Amant de la douleur*, dont il voyait la beauté, l'élévation, l'affinement.

Charles Guérin chante :

La douleur est un vin d'une âcreté sauvage.

Et encore :

*Ce n'est qu'en saignant que mon cœur se sent vivre,
Ma force est dans mon désespoir.*

Y a-t-il là *algophilie* ? Nous y voyons plutôt une peinture philosophique telle que l'exprime Richépin dans *La route d'Émeraude*.

(1) *Bibliographie* : D^r Cabanès, *Petit Parisien*, 30 juillet 1890. — D^r J. Voisin, J. de Gourmont, D^r H. Lemesle, R. Boylesve, H. Duvernois.

(2) *Revue moderne de médecine et de chirurgie*, n° 1, janvier 1929.

*Il faut pour être grand, qu'on saigne,
Qu'on ait aimé, pleuré, désespéré...
On ne doit se sentir un dieu que sur la croix.*

Cette pensée n'est pas une aspiration vers le malheur, mais la constatation que la souffrance élève l'âme, la rend plus compréhensive, plus fraternelle. On ne saurait la confondre avec l'élan perpétuel des algophiles vers la douleur.

Le même sentiment, non perverti, nous le trouvons encore dans ces vers de Suarès :

*Le cœur soulevé,
Va plus haut que l'aile ;
Le rire est révélé,
La peine est réelle.*

Et du même poète :

*Aimons nos douleurs,
Ce n'est qu'en nos pleurs
Que notre âme est belle.
J'aime ma douleur,
J'aime la cruelle
Qui me mord le cœur...
Ce cœur qui l'appelle.*

On a dit que « le polémiste est un tempérament qui se satisfait » ; *l'Amant de la douleur* n'obéit-il pas au même processus ? Il exhale son chagrin ; il se soulage en racontant sa rêverie ; ce tourment qu'il interprète selon ses tendances lui cause un malaise complexe et stérile tant qu'il ne l'a pas traduit littérairement. L'enfantement est une délivrance.

Cet insatisfait, cet éternel désabusé qu'est l'écrivain, trouve un adoucissement à sa souffrance en l'exaltant, la parant et la jetant au monde souvent comme un défi. De cette tristesse, de ce désenchantement, de cette hyperémotivité naît le poète... et l'algophile. Lamartine a chanté :

*Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.*

La pensée est, pour le littérateur, le vautour de Prométhée ; il doit la nourrir inlassablement de sa propre substance. S'il n'a pas assez de joies ou s'il ne sait les goûter, il cherche et trouve aisément dans sa vie de la souffrance pour alimenter l'insatiable : le malheur lui devient une aubaine. Il saigne ! qu'importe ! Il compte, sans en oublier une, chaque goutte de son sang.

Goethe écrivait à son éditeur, au sujet de Werther : *Plaise à Dieu que je ne me retrouve jamais dans une situation d'esprit où j'aie besoin de composer une pareille œuvre !*

René, cette magnifique peinture de la mélancolie, fit vibrer d'autres lyres et donna à Chateaubriand une nombreuse et nostalgique postérité littéraire: l'*Obermann* de Sénancourt, l'*Adolphe* de Benjamin Constant, le *Manfred* de Byron, le *Joseph Delorme* de Sainte-Beuve, la *Lélia* de George Sand et tant d'autres œuvres admirables.

Nous savons que *Werther* et *René* sont des autobiographies. Le rappel de cette constatation vient à l'appui de notre thèse sur l'algophilie considérée comme un état d'âme passager où l'exaltation de la souffrance semble être exprimée par le poète comme une dérivation de son angoisse intime.

Il arrive fréquemment, du reste, que l'algophilie transitoire change de forme chez le même écrivain, devient morbide et s'aggrave parfois jusqu'à l'algomanie. Encore cette dernière peut-elle être plus apparente que réelle par entraînement, recherche littéraire.

Nous retrouvons cette évolution chez Baudelaire qui semble le prototype du genre. A tous les degrés, ses poésies émanent d'une âme souffrante; il en recueille les affres et justifie cette pensée de Young : *Il y a des perles dans le torrent de l'affliction* ! Son génie naît-il de son déséquilibre ou s'en accommode-t-il ? Peu importe. Comment pourrait-il être à la mesure des autres ? Tel son *Albatros*,

Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Et le poète satanique, dont les blasphèmes ne sont que de déchirantes prières, écrit encore :

Plongeons dans le néant pour trouver du nouveau.

Bien que la place nous soit mesurée, nous rappellerons quelques passages de ces poèmes impressionnants :

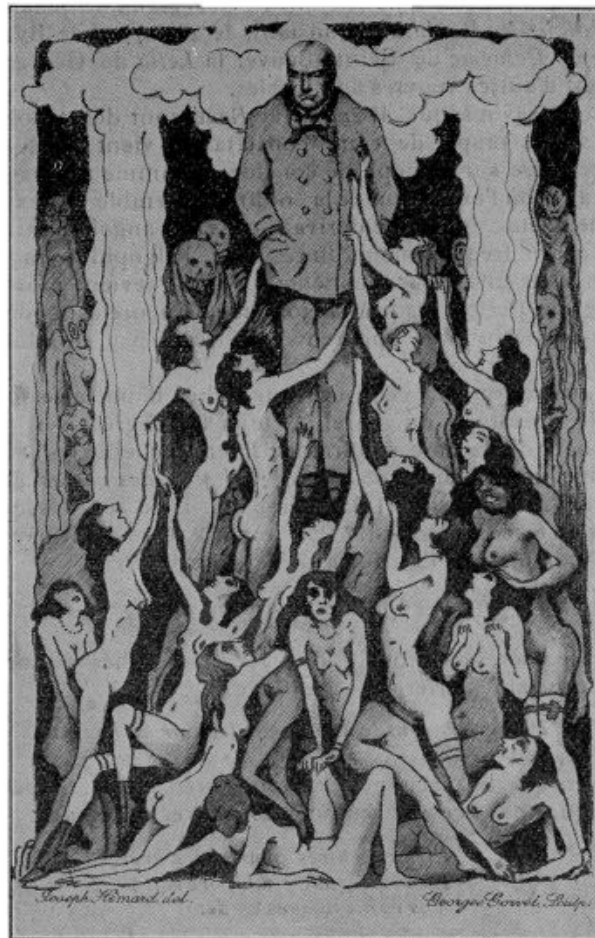
*Cieux déchirés comme des grèves
En vous se mire mon orgueil !
Vos vastes nuages en deuil*

*Sont les corbillards de mes rêves
Et vos lueurs sont le reflet
De l'Enfer où mon cœur se plaît ! (1)*

Dans *Spleen* :

*Et de longs corbillards, sans tambour ni musique,
Défilent lentement dans mon âme ; l'Espoir,
Vaincu, pleure, et l'Angoisse atroce, despotique,
Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir.*

(1) *Les Fleurs du Mal* (Horreur sympathique).



Editions du Trianon

BAUDELAIRE

Cuivre de Joseph Hémard
pour la « *Réception posthume de Baudelaire* ».

Dans Recueillement :

*Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille.
Tu réclamaïs le Soir ; il descend ; le voici :
Une atmosphère obscure enveloppe la ville,
Aux uns perlaient la paix, aux autres le souci.*

*Pendant que des mortels la multitude vile,
Sous le fouet du Plaisir, ce bourreau sans merci,
Va cueillir des remords dans la fête servile,
Ma Douleur, donne-moi la main ; viens par ici... (1).*

Dans l'Examen de Minuit :

*Enfin, nous avons, pour noyer
Le vertige dans le délire,
Nous, prêtre orgueilleux de la Lyre,
Dont la gloire est de déployer
L'ivresse des choses funèbres,
Bu sans soif et mangé sans faim !...
— Vite soufflons la lampe, afin
De nous cacher dans les ténèbres !*

Mélancolie, terreur ! Charles Baudelaire les veut autour de lui ; il en imprègne ses amours, trouvant qu'elles apportent à celles-ci une grâce de plus :

*Que m'importe que tu sois sage ?
Sois belle ! et sois triste ! Les pleurs
Ajoutent un charme au visage
Comme le fleuve au paysage ;
L'orage rajeunit les fleurs.*

*Je t'aime surtout quand la joie
S'enfuit de ton front terrassé ;
Quand ton cœur dans l'horreur se noie ;
Quand sur ton présent se déploie
Le nuage affreux du passé (2).*

De tout temps, ce penchant pour la souffrance s'est révélé dans la littérature soit que l'écrivain éprouve la douleur qu'il traduit, soit qu'il en revête magnifiquement ses créations ou chante l'élévation de l'âme affligée.

J'aime la majesté de la souffrance humaine,

dit Alfred de Vigny (3).

Dans l'antiquité, les écrivains algophiles étaient nombreux et Platon a décrit l'algophilie lorsqu'il a dit : *Nous éprou-*

(1) *Les Fleurs du Mal*.

(2) *Les Fleurs du Mal* (Madrilal triste).

(3) *La maison du Berger*.

vons de la joie aux représentations dramatiques qui nous arrachent des larmes !

Le Plaisir et la Douleur, professait Socrate, s'accompagnent, et il semble que les dieux, n'ayant pu les réconcilier, les aient rivés à la même chaîne.

Le poète latin Lucain parle de Cornélie, veuve de Pompée, qui embrasse étroitement sa cruelle douleur, elle jouit de ses larmes, elle aime son deuil à la place de l'époux qu'elle a perdu.

Selon Montaigne, Métrodorus disait : *En la tristesse, il y a quelque alliage de plaisir.*

Descartes écrit également : *Il y a quelque douceur et contentement dans la tristesse que l'on ressent à l'occasion des autres* (1).

La Fontaine, qui n'a rien d'un algophile, constate cependant le sombre plaisir d'un cœur mélancolique et dit, dans les *Amours de Psyché et de Cupidon* : *Les larmes que nous versons sur nos propres maux sont, au sentiment d'Homère, une espèce de volupté ! Car, en cet endroit où il fait pleurer Achille et Priam, l'un en souvenir de Patrocle, l'autre à la mort du dernier de ses enfants, il dit qu'ils se saoulaient de ce plaisir, il les fait jouir de pleurer comme si c'était quelque chose de délicieux.*

D'après Malebranche : *La tristesse est le sentiment le plus agréable que puisse avoir un homme dans le temps qu'il n'a pas le bien qu'il souhaite* (2).

La douceur est au nombre des éléments qui se rencontrent dans toutes les passions sans exception, même les plus mélancoliques et les plus tristes (3).

Et Racine reconnaît comme une aggravation de n'en pouvoir jouir à son gré :

Il fallait bien souvent me priver de mes larmes (4).

Parlant de Michel-Ange, Romain Rolland, son biographe (5), dit qu'il se délectait dans l'amertume à laquelle il s'était adapté avec joie. A l'algophilie de ses poésies, il joignait l'algomanie :

Plus me plaît ce qui plus me nuit ;

et :

Ma joie, c'est la mélancolie.

(1) Livre II, chap. xx.

(2) *Recherche de la Vérité*, livre V.

(3) V^e lettre à la princesse Elisabeth.

(4) *Phèdre*.

(5) *Vie de Michel-Ange*, p. 24.



Editions du Trianon

PORTRAIT DE MARCELINE DESBORDES-VALMORE.

*Gravé sur cuivre par Georges Gorvel
pour les Poésies complètes de M. Desbordes-Valmore.*

Francis Jammes pense de même :

O ma Douleur, tu es mieux qu'une bien-aimée (1).

Jean Moréas, dans les *Stances*, affirme :

*Les maux les plus ingrats me sont présents des dieux,
Je trouve dans ma cendre un goût de miel suave.*

Encore du même auteur :

*O mer, ô tristes flots, saurez-vous dans vos bruits
Qui viendront expirer sur les sables sauvages
Bercer jusqu'à la Mort mon cœur et ses ennuis
Qui ne se plaisaient plus qu'aux beautés des naufrages.*

Saint-Georges de Bouhéliér écrit dans les *Chants de la Vie ardente* :

Heureux quand ma douleur trouve de beaux sanglots.

Albert Samain, enorgueilli d'être :

.....Dans l'ivresse ardente de souffrir,

demande :

*Douleur, quel sombre instinct dans tes bras nous ramène ?
Pourquoi nos soirs d'amour n'ont-ils toute douceur
Que si l'âme trop pleine en lourds sanglots s'y brise !
La tristesse nous hante avec sa robe grise,
Et vit à nos côtés comme une grande sœur.*

La Mort et la Volupté, la Douleur et l'Amour, a dit Barrès, s'appellent les unes les autres dans notre imagination. Il n'y a pas de volupté profonde sans brisement de cœur...

Les différentes nuances d'algophilie sont exprimées par ces extraits empruntés aux Amants de la Douleur qui :

*Artisans raffinés de leur propre tourment,
Ont taillé leur souffrance ainsi qu'un diamant,
Pour lui faire jeter des éclats plus funèbres (2).*

Inclinons-nous devant ces martyrs d'eux-mêmes. Au mal qui les torture, nous devons tant de hautes pensées et de pages sublimes, que nous sommes tenté de dire avec Samain :

*Certes, la joie est bonne et luit couleur de gloire,
Mais quand c'est la Douleur même qui verse à boire,
Le verre qu'elle tend nous semble si profond !*

(1) *Le Deuil des Primevères*.

(2) Albert Samain.



Anecdotes



Moreau et son épée.

Moreau était alors premier médecin de la duchesse de Bourgogne. Un jour, il se présenta devant le fils du grand Condé, portant une épée au côté. Craignant quelque raillerie, il dit au prince dans l'espoir de la prévenir :

« Ne trouvez-vous pas, Monseigneur, que je ressemble au capitain Spezzaferro, de la Comédie-Italienne ? »

— Oh ! non, répondit le prince ; Spezzaferro n'a jamais tué personne. »

Calembour d'un médecin de Louis XI.

Après avoir eu longtemps la faveur de Louis XI, Coytier, son médecin, tomba en disgrâce, et le roi avait donné l'ordre à son prévôt de s'en défaire sourdement. Coytier l'apprit, on ne sait comment. Lors, certain jour, il dit au prévôt en confidence qu'il avait lu dans le ciel que Louis XI ne devait lui survivre que de quatre jours. On pense si le secret fut redit au roi et celui-ci, effrayé, ordonna aussitôt qu'on laissât Coytier en paix, à la condition qu'il ne se présenterait plus devant lui.

Content de s'en tirer à si bon compte, le médecin se retira dans une maison de la rue Saint-André-des-Arcs qu'il venait de faire bâtir et au-dessus de la porte de laquelle il fit peindre un *abricotier*, pour montrer que *Coytier* était à l'*abri*, dans ce lieu éloigné de la cour.

Vocation de Rudiger.

André Rudiger, étant encore au collège, s'avisait de faire l'anagramme de son nom et trouva *Arare rus Dei dignus* (Andreas Ruddigerus). Là-dessus, il se mit à étudier la théologie pour embrasser l'état ecclésiastique.

Devenu peu après précepteur des enfants de Thomasius, celui-ci l'encouragea à abandonner la théologie pour la médecine. Rudiger se sentait beaucoup de goût pour ce changement ; mais il y avait l'anagramme de son nom qu'il regardait comme un avertissement du ciel. — « Que vous êtes simple, lui dit Thomasius : c'est justement l'anagramme de votre nom qui vous appelle à la Médecine. *Rus Dei*, n'est-ce pas, en effet, le cimetière ; et qui le laboure mieux que les médecins ? »

L'argument décida Rudiger. Il se fit médecin.

Napoléon et Pinel. Dans une note de son *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge* (in-8°, Ladrangé, Paris, 1843, p. 260), A. Maury rapporte un mot de Napoléon au célèbre Pinel, qui était son médecin. — *Entre un homme de génie et un fou, lui aurait-il dit, il n'y a pas l'épaisseur d'une pièce de six liards.* Et il ajoutait : *Il faut que je prenne garde de tomber entre vos mains.*

Corvisart et Sieyès. Dans un cercle d'amis, Corvisart déplorait la mort prématurée du docteur Backer et rappelait les soins empressés dont il avait été entouré et qui étaient restés malheureusement impuissants.

— *Pendant les derniers jours de sa maladie, dit-il, Hallé, Portal et moi, nous ne l'avons pas quitté.*

— *Hélas ! interrompit Sieyès, que vouliez-vous qu'il fit contre trois ?*

ANNVM NOVOM FAVSTVM FELICEM TIBI

Lectores studiosi τῶν Χρονικῶν medicorum,
Luminis et Coi discipuli moniti,
Iucundam pacem, et si Dis uisum emolumenta
Optate, et uires praecipue ualidas.

✱

Annum felices medici degant ut amoene
Frater et opto colens, et plus addo preces.

✱

Saturni festa olim dent tibi tangere posse,
Ianum cum celebras, Di faciles placido.

✱

Ingratam tempus brumam Alcyones hilarauit ;
Ver ueniet nitidum, pellite tristitias.

E. LACOSTE. M. D. P.

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE
PRUNIER**

Saccharure Granulé

MÉDECINS - POÈTES

Le professeur Danzel, de la *Société d'Emulation d'Abbeville et de l'Union antipirétique de l'Allemagne*, fut-il médecin ? Son poème *La Stomaciade* l'indiquerait par le choix du sujet, mais le démentirait plutôt par la manière dont ce sujet est traité.

Fut-il d'ailleurs poète ? — Oui, certes, si c'est être poète que de faire imprimer un *Poème héroï-comique* de deux mille cent cinquante-un vers en quatre chants (in-8°, à Paris, chez les *Libraires qui tiennent des nouveautés*, 1821), et encore si le don de prophétie est une consécration poétique, car Danzel se donne comme prophète aussi bien du retour de la paix en 1814 (chant I, v. 401-408) que de la naissance du duc de Bordeaux en octobre 1820 (ch. I, v. 107). Toutefois, ces raisons ne sont peut-être pas suffisantes.

*Je chante ce héros, premier des potentats,
L'invisible immortel, vrai soutien des états,
Qui, sage en ses travaux, actif, sans qu'on l'entende,
Transforme l'univers, le sert et lui commande.*

Sur ce départ, le soleil, la lune, les étoiles, les éléments et les quatre règnes de la nature se livrent à des discours sur la politique et sur les finances. — celles de 1821, — qui n'ont qu'un rapport éloigné avec l'estomac. On songe, malgré soi, aux chapitres de Rabelais sur maître Gaster, et la comparaison n'est pas en faveur du poète.

Cependant, celui-ci a quelques vers agréablement malicieux, qui témoignent d'une certaine misogynie :

*Sur ce, l'esprit content d'avoir rempli son but,
La Lune, quoique femme, en s'inclinant se tut.*
(Ch. I, v. 113-114.)

.....
*Imitez ces époux que la vertu commande,
Et qui, roulant leur chaîne, en font une guirlande.*
(Ch. I, v. 147-148.)

.....
Un couple peut s'aimer, mais rarement s'admirer.
(Ch. I, v. 196.)

et cette égrillarde fantaisie sur Colette :

*Colette avait une corbeille
Fort du goût de Colin.
Ravi de la merveille
Il tenta d'y porter la main ;*

*Mais la bergère avec vitesse
Reculé de dépit,
Et son pied prenant à la herse...
Voilà Colette à la renverse !
Devinez ce qu'on vit ?*

(Ch. III, v. 475-483.)

Mais, hélas ! il y a aussi, dans ce poème, de trop nombreux passages qui font sourire, par exemple :

*Les devoirs respectifs font la société,
Tous les êtres, par là, sont sur la même liste.
Un éléphant sert l'homme, et l'homme est son dentiste ;*

(Ch. III, v. 242-244.)

et, par malheur, à peu près rien, qui réponde au titre médical du poème. A cet égard, tout au plus peut-on retenir ce quatrain :

*Heureux le laboureur qui, chantant sa ballade,
A bras nus, assaisonne une fraîche salade
Qu'il distribue aux siens avec du porc gras !
Que j'aime à transmuier un si simple repas !*

(Ch. II, v. 437-440.)

Ne troublons pas cette digestion, et ayons pour le poète cette indulgence qu'il demandait dans sa *Préface* en faveur d'un auteur chargé déjà de plus de quatorze lustres. Ces lustres, d'ailleurs, avaient donné à Danzel d'éclatantes lumières, s'il est vrai, comme il l'assure lui-même, qu'il découvrit le moyen de déterminer les longitudes en mer sans recourir à la mécanique active (Ch. I, v. 374), celui de venir au secours des trains, dans les fleuves (Ch. I, v. 409) et l'art de voler comme les aigles (Ch. I, v. 314-328).

Sur une jeune fille morte des pâles couleurs.

*La fille qui cause nos pleurs
Est morte des pâles couleurs
Au plus bel âge de sa vie.
Pauvre fille, que je te plains
De mourir d'une maladie
Dont il est tant de médecins !*

DE MAUCROIX.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

La Médecine des Praticiens

Les Comprimés Vichy-État.

Les *Comprimés Vichy-État* sont fabriqués avec les sels que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-État* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal ; des troubles généraux éclatent ; ceux-ci ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Les *Comprimés Vichy-État* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs. Les dyspepsies sont-elles hyposthéniques ? Les *Comprimés Vichy-État* aiguissent l'appétit, raniment les forces de la digestion, accroissent la nutrition générale.

Ils sont encore indiqués dans les dyspepsies gastro-intestinales avec météorisme. Ils diminuent les fermentations, assèchent les catarrhes de l'estomac et de l'intestin, arrêtent les diarrhées, améliorent les embarras gastriques de toute espèce.

Leur action du côté du foie est tout aussi importante. Ils en dissipent les congestions, entravent la formation des calculs. Les coliques hépatiques deviennent plus rares et moins intenses. La bile, plus fluide, circule mieux. Les ictères, les taches jaunes de la peau s'effacent et disparaissent. Il en est de même des accidents du paludisme.

Les *Comprimés Vichy-État* agissent heureusement dans la gravelle urique. Ils empêchent la formation de l'acide urique dans la circulation générale, son dépôt dans les tissus, dans les canalicules du rein et préviennent les attaques de coliques néphrétiques.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-État* sont effervescents. Ils déploient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.



LE CIMETIÈRE DE SAINT-MÉDARD

Ephémérides

« Le diacre Paris, né en 1690 et mort en 1727, renouvela sur son tombeau, dans le cimetière de Saint-Médard, tous les prodiges attribués à la sorcellerie. Le défunt avait appartenu à la secte du jansénisme, et ses adhérents, tombant en convulsions sur sa tombe, opéraient des miracles. La confiance à ces faits étonnants alla même si loin qu'un conseiller au Parlement présenta au roi un recueil de tous ces prodiges. L'autorité d'alors, un peu plus tolérante que celle du passé, se contenta de fermer le cimetière de Saint-Médard le 17 janvier 1732. » (P. Saint-Olive, *Variétés littéraires*, in-8°, Vingtrinier, Lyon, 1872, p. 197.)

P. Saint-Olive donne cette date d'après le *Grand Vocabulaire français* et la *Biographie universelle*. Au contraire, l'ordonnance qui fit clore la porte de Saint Médard serait du 27 janvier suivant les *Ephémérides universelles* (in-8°, Corby, Paris, 1828, t. I, p. 454). Quoi qu'il en soit de la date exacte, on plaça des gardes chargés de repousser la foule ; et, comme l'esprit de révolte contre l'autorité ne perd, en France, jamais ses droits, on trouva, le lendemain, sur la porte même du cimetière, un placard avec cette inscription :

*De par le Roy défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.*



-
1332. — 3 janvier. — Mort de Philippe V, dit le Long, roi de France.
 1632. — 12 janvier. — Pour terminer les querelles qui divisaient sa noblesse, le czar Fédor II fait brûler toutes les chartes et privilèges des nobles et décrète qu'à l'avenir, les honneurs se régleront sur le grade militaire.
 16 janvier. — Mort de la marquise de Guercheville.
 1732. — 11 janvier. — L'empereur Charles VI fait adopter la *Pragmatique Sanction* par la diète d'Empire.
 24 janvier. — Naissance de Beaumarchais.
-

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

✠ De M. Henri Caffé dans *Notre Fanion*, n° 87, mai 1931.

Seuls, les latins ont su créer des chefs-d'œuvre dans le genre fantastique : Apulée, avec son Ane d'or — et l'adorable Cazottes, avec son immortel Diable Amoureux.

✠ De M. H. Pourrat dans les *Nouvelles littéraires*, n° du 25 juin 1931 :

Les poètes mentent beaucoup. Homère l'avait déjà remarqué.

Il est possible ; mais c'est Solon qui a dit : Les aèdes mentent souvent.

✠ De la *Revue pratique de Biologie appliquée*, n° de juin 1931 :

(Le convalescent d'ictère catarrhal) est, en outre, énergique, à l'égard de la tuberculose.

✠ De M. Daniel Halévy, citant Claveau, dans *Décadence de la liberté*, 1931, p. 154 :

Avant la Révolution de Juillet... la Préfecture de Police ressemblait à l'antre de Cactus.

✠ De M. Paul Bénézet sous le titre *Carnet* dans le n° 89 (juillet 1931) de *Notre Fanion* (Perpignan), p. 2, col. 3 :

Un secrétaire disait un jour : « Je ne suis pas une sibylle.. donnez des nouvelles. » Nous ne sommes pas de son avis. Un secrétaire doit secréter.

✠ Des *Échos de la Médecine*, n° 16, du 15 août 1931, sous le titre : *La Médecine arabe dans l'évolution de la Médecine française :*

Deux grandes figures médicales arabes du Nord de l'Afrique ont été traduites en latin.

✠ De *Septimanie*, numéro spécial *Pour le Vin* (août 1931), page de l'Association de propagande pour le Vin :

Bonum vinum lætificat cor hominum.

Bonum vinum non contristat cor muliera.

Et allez donc !...

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE
NOVACÉTINE PRUNIER
TOUTES PHARMACIES

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre
au moment des repas.



Doses habituelles :

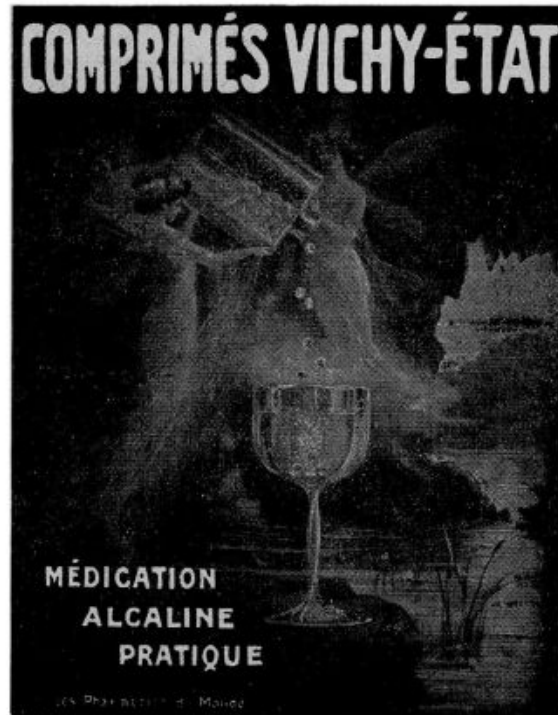
Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

HYPERTENSION - ARTÉRIOSCLÉROSE

DIOSÉINE PRUNIER

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée
de liquide au moment des repas.



Doses habituelles :
3 ou 4 "Comprimés" pour un verre d'eau.

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Inscription grecque. — Sur une table de nuit du palais de Fontainebleau, on lit en lettres de cuivre d'une hauteur de trois centimètres environ l'inscription suivante ;

ENNOEI	ΔΚ	ΩΟΝΟΝ
ΕΙ	ΤΕΣΗ.Ν	ΤΘ ΕΡ ΕΟΝ

Chaque lettre est fixée par un petit pivot dans des trous faits au bois de la table. On voit un de ces trous à la deuxième ligne où une lettre manque, mais il en existe d'autres. Pourtant, l'inscription paraît être entière, vu l'espace occupé. On raconte que ces lettres, enlevées pour une réparation ou pour toute autre cause, ont été remplacées un peu au hasard.

En tout cas, les explications qu'on donne de cette énigme épigraphique supposent de multiples additions de lettres et, à mon sens, ne tiennent pas assez compte du fait que l'inscription est sur une table de nuit.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il fournir des éclaircissements sur ce point ?

D^r FRUITIER (*Fontainebleau*).

L'épilation du triangle sacré. — *Evellunt axillas et pudendum etiam*, écrit Juvénal, rapportant les coutumes des dames romaines. — La loi du Prophète a imposé dans tout l'Orient l'épilation totale de la femme. — Quelque confrère connaîtrait-il les textes, les modalités et les cérémonies éventuelles concernant l'épilation du « triangle sacré », traduction poético-religieuse hindoue du *pudendum* latin. — Cette épilation a-t-elle été toujours réservée à l'Orient ou a-t-elle été pratiquée aussi en Occident à l'époque de l'influence musulmane ou au moyen âge ? Quelque écrivain de cette époque y fait-il allusion ? — Cette coutume est-elle parfois pratiquée actuellement dans nos régions (toute question d'intervention chirurgicale mise à part), exceptionnellement ou régulièrement, par nécessité professionnelle (music hall et mannequins) ou par fantaisie, plusieurs exemples récents pouvant le laisser croire ? — L'usage courant des dépilatoires nécessité par les déshabillés féminins de nos plages ensoleillées semble avoir été poussé parfois de façon toute orientale.

D^r. T..... (*Bordeaux*).

Réponses.

Le jeu du kékè (xxxviii, 267). — Le jeu du kékè n'est rien autre que le *jeu du bouchon*, qui se joue un peu partout avec un bouchon dressé sur lequel sont déposés les sous de l'enjeu et qu'on essaie de renverser avec des palets. Je ne crois pas qu'il y ait un rapport quelconque entre cette pierre levée en miniature et les monuments phalloïdes des cultes préhistoriques, comme l'a pensé M. le Dr Thiry. Il ne faut pas voir du symbolisme partout, serait-ce un symbolisme phallique.

Quant au rapprochement phonétique de Kékè et de queue (ou quiquette), je n'y vois qu'une coïncidence. Ce dernier mot est languedocien et ce n'est pas le seul mot de langued'oc qu'on rencontre en Belgique, témoin la question que j'ai posée à propos de *espatar*. J'imagine que queue est un diminutif de queue, qui se dit coueto (ou coueto, l'orthographe phonétique étant incertaine). En patois de la Haute-Loire, on dit bèque jusqu'à l'âge de six ans environ et plus tard bèka par disparition de la terminaison diminutive. Je ne sais l'étymologie de ce dernier mot.

En tout cas, tout cela me paraît fort étranger au *jeu du bouchon*.

B. BLAISOT (Toulouse).

Autre réponse. — Il me souvient qu'étant enfant, nous jouions, mes petits amis et moi, dans les Ardennes, à la *Gayette*, jeu absolument identique au kékè décrit par M. le Dr Thiry. — Or, en patois ardennais, on prononce *brayette* pour *braguette*. Mais, lorsque nous lançions nos palets pour renverser la *gayette*, nous ne pensions pas à donner à notre « but » le nom du contenant pour celui du contenu.

Dr R. CHARLES (Paris).

Terminologie anatomique (xxxviii, 234). — « La dénomination des différentes parties du squelette, des tissus, des organes a demandé une remarquable imagination, qu'on était peu fondé à attendre d'anatomistes ; imagination modérée lorsqu'elle nous donne *coracoïde*, mais qui nous paraît légèrement extravaguer lorsqu'elle fait baptiser *scaphoïdes* deux petits os de l'économie. Il y a cependant pis. Un os offre un large trou ; les muscles, la membrane qui le ferment à peu près prennent le nom d'obturateurs, obturatrice. Rien jusque-là que de très normal. Que des organes qui le traversent reçoivent le même nom, on peut encore le permettre. Mais que le trou lui-même soit déclaré *obturateur*, c'est une insulte au bon sens. »

Ce qui précède est extrait d'un article de l'*Avenir Médical*, paru en février 1921, que j'écrivis alors sous le titre *Quelques Anomalies du Vocabulaire Scientifique et Médical*.

Dr A. VILAR (Roanne).

Saint Jean, patron des Imprimeurs (xxxviii, 229). — Dans son numéro du 16 septembre dernier, le *Journal des Débats*, reproduisant aimablement la question posée dans notre revue au sujet de saint Jean, patron des Imprimeurs, la fait suivre de la réponse suivante :

Le docteur Duché ne voit rien qui puisse expliquer ce singulier patronage, et il ajoute : « Quelles relations les imprimeurs peuvent-ils bien avoir avec saint Jean ? » Avec saint Jean, aucune probablement, à moins que le fait d'avoir écrit l'*Apocalypse* ait suffi à lui attirer la reconnaissance de ceux qui, plus tard, l'imprimèrent. Mais leurs rapports avec Gutenberg sont plus clairs, et, si l'on se rappelle qu'il inventa l'imprimerie et que son prénom était Jean, il est tout naturel de supposer que, n'étant point saint lui-même, il ne put que transmettre aux imprimeurs son propre patron.

Nous remercions le *Journal des Débats* de sa confraternelle réponse.
[N. D. L. R.]

Autre réponse. — D'après Collin de Plancy (*Légendes des origines*). Thierry Martens revint à Anvers en 1468, déjà fatigué de la guerre à 17 ans. Il avait assisté au sac de Liège et ce spectacle l'avait dégoûté à jamais du métier des armes. Au cours de ses campagnes, il suivit Charles le Hardi à Aix-la-Chapelle et, de là, il se rendit à Cologne, où il eut l'occasion d'entendre parler d'une nouvelle manière de faire des livres.

A son arrivée à Anvers, il entra directement en relations avec des copistes et des savants à qui il fit part de son intention de retourner en Allemagne pour visiter les établissements dont Gutemberg était le créateur. Il se fit accompagner par un écrivain originaire d'Alost, Mansion Colard, qui était un savant et un lettré. Leur voyage dura deux ans et ils rapportèrent d'Allemagne des caractères, des matrices, des dessins, des modèles de presse, des secrets pour la composition des encres, et ils ramenaient en même temps deux bons ouvriers.

Revenus au pays, ils se mirent à l'œuvre sur-le-champ et devinrent bientôt deux imprimeurs célèbres. Thierry Martens fut surnommé l'Alde des Pays-Bas; il donna, le premier, d'excellentes éditions d'auteurs grecs. Erasme, qui était son ami, ne dédaigna pas de lui servir à l'occasion de correcteur. Colard Mansion, qui était un érudit, traduisait lui-même en français des œuvres latines. Le premier livre sorti de ses presses, en 1474, était le *Jardin de dévotion*; il publia beaucoup d'ouvrages, entre autres les *Métamorphoses d'Ovide moralisées*. Or, Colard Mansion était, depuis 1464, membre et supôt de la communauté de Saint-Jean l'Évangéliste à Bruges, confrérie à laquelle s'affilièrent par la suite, avec les copistes et les enlumineurs, les imprimeurs et les libraires. C'est donc Colard Mansion qui a eu l'initiative de mettre la corporation des imprimeurs sous la protection de l'exilé de Patmos, de l'auteur de l'Apocalypse, et c'est certainement à cette époque que saint Jean est devenu le patron des typographes.

Dr LÉON NEURAY (*Fléron*).

Autre réponse. — Saint Jean est considéré par l'Eglise comme l'être humain qui a pénétré le plus avant dans l'essence de la Divinité ; d'où l'Aigle qui lui a été attribué dans l'iconographie religieuse pour le caractériser, parce que l'aigle aurait le pouvoir de regarder le soleil en face. Par conséquent, les chrétiens, qui copiaient des pages de l'Evangile, invoquaient saint Jean et se mettaient sous son patronage ; puis, les écrits quelconques étant faits surtout par des moines, la tradition s'est perpétuée, et ainsi saint Jean est resté le patron de tous ceux qui copiaient soit des textes sacrés, soit des écrits profanes. Plus tard, l'imprimerie s'est substituée progressivement à l'écriture manuscrite pour les volumes à conserver ; mais le patronage n'a pas changé.

Maintenant, la fête de Saint-Jean-Porte-Latine est la fête des imprimeurs, parce que cette fête commémore le martyre de saint Jean devant la porte Latine à Rome. Saint Jean fut plongé dans une cuve d'huile bouillante pour avoir manifesté la vérité ; il en sortit sain et sauf. De même, les écrivains et les imprimeurs ne doivent pas craindre d'écrire et d'imprimer suivant leur conscience, sans s'inquiéter des conséquences qui pourraient leur occasionner des ennuis graves.

En somme, saint Jean est l'homme qui a écrit les choses considérées comme les plus sublimes : le quatrième Evangile et l'Apocalypse ; c'est pourquoi, il est tout naturel que ceux qui écrivent ou impriment se placent sous son patronage.

D^r R. MAZILLIER (*Toulouse*).

A propos de Littré (xxxviii, 141 à 150, 232). — A l'occasion de l'étymologie du mot *paresse* , M. F. Delassus a rappelé *Les déformations de la Langue française* d'Emile Deschanel. J'ai trouvé dans cet ouvrage (pp. 8-9) les lignes suivantes :

Littré, longtemps avant de songer à son *Dictionnaire*, avait commencé à éditer les textes des médecins grecs, et par là était devenu quelque peu médecin lui-même.

Il est peu croyable qu'un professeur au Collège de France puisse en si peu de lignes accumuler autant d'erreurs.

L'édition littréenne d'Hippocrate, formée de dix volumes, s'échelonna sur une période de plus de vingt-cinq ans (1834 à 1861). Or, ce fut à partir de 1844 que Littré commença à travailler à son *Dictionnaire*, qu'il ne devait finir qu'en 1872.

D'autre part, ce n'est pas parce que Littré éditait Hippocrate qu'il était devenu quelque peu médecin ; mais parce qu'il avait poussé très loin ses études médicales qu'il fut attiré vers les médecins grecs.

Enfin, imaginer qu'un pur littéraire pourra devenir médecin, ne fût-ce que quelque peu, en lisant les textes des médecins grecs, voilà une opinion sur laquelle il est charitable de ne pas insister.

J. CASSAN (*Rabastens*).

❧ Chronique Bibliographique ❧

M. NATHAN. — **Les malades dits imaginaires**, un vol. in-8°
écu de x-134 pages, Doin et C^{ie}, Paris, 1931. (Prix : 14 francs.)

Ce *compendium*, d'un spécialiste informé et personnellement édifié, avertirait le commun des observateurs de ne parler de malades *imaginaires* que de la façon dont saint Thomas recommandait qu'on dissertât sur la Trinité, *cum cautela et modestia*. Ce ne sont point sujets à s'ériger sans préparation en philosophe cathédral ! La complexité du problème est exposée à souhait en un opuscule clair, agréable à manier (louons aussi l'éditeur avisé !) comme à lire, qui offre l'abrégé des principaux aspects, et des dernières acquisitions, ou des débats récents, de la psychologie normale, ou pathologique. Citons pour exemple les idées de Haskovec sur le rôle du III^e ventricule dans l'affectivité.

Les notions de traumatisme psychique, de sensibilisation et de choc, d'un substratum, souvent occulte, physiologique ou anatomique, sont mises en lumière. On n'a pas davantage oublié ces réactions de défense qui servent le vouloir vivre, et sauvent l'individualité, au prix soit d'une opposition passive, voire d'un comportement hostile, soit de permanentes déformations. Il arrive ainsi que des malades de l'esprit, consolidés en attitude vicieuse, font penser à ces animaux victimes, il y a longtemps, de quelque mutilation. Raccourcis ou tordus, mais raffermis et endurcis dans leur pauvre être, ils s'en tirent tout seuls, par le jeu de Nature. Un désaccord, non perçu du sujet, entre lui-même et le milieu social, une désaccoutumance du clavier normal de la vie journalière, sont la commune conséquence des psychoses les moins bruyantes. Ces malades ont désappris à *placer la balle*, pour nous servir d'une image de Pascal ; ils justifient médicalement l'admirable sentence de l'*Art poétique* : *In vitium ducit culpae fuga, si caret arte*. La pénétration réciproque des cadres nosologiques est indubitablement sous-entendue au cours de la conclusion. Elle nous paraît un fait évident, et, risquant un néologisme, nous dirions volontiers que les cas de *pécilopathie* sont très nombreux en médecine mentale.

L'aspect littéraire du problème, auquel se réfère le titre du livre, n'a pas été négligé. Montaigne est cité fort à propos, tandis que la préface offre de curieuses remarques sur la pièce célèbre de Molière. Dans la suite de l'ouvrage, il est arrivé que le caractère d'Argan soit un peu sommairement expliqué. Nous aurions aimé aussi voir substituer quelque autre mot à celui de *cénestopathie*, création verbale malheureuse de l'éminent Dupré, qui en a réussi d'autres beaucoup mieux.

L'attitude recommandée au médecin envers les malades supposés imaginaires est définie avec prudence, au début et à la fin de l'ouvrage. Loin d'être ironique, il doit paraître ouvertement secourable. Les psychopathes, M. Nathan le note excellemment, sont de vigoureux lutteurs, à la résistance enfin trop exercée, et qui implorent merci. Au médecin qui sut obtenir leur confiance, il me semble les entendre s'adresser dans les termes du Psalmiste : *adjutor (es) in tribulationibus quae inuenerant nos nimis.* (E. Lacoste.)

Maurice IGERT. — **Le problème des guérisseurs**, un vol. in-8°, Vigot, Paris, 1931. (Prix : 15 francs.)

Isoler de la troupe des contrebandiers de la médecine un type psychologique et social : le guérisseur mystique, définir sa nature, décrire ses caractères particuliers, puis déduire de cette étude une conduite médico-légale à son égard, telle a été l'idée directrice de ce travail (p. 202). Ce programme, que M. Igert s'était tracé, a été rempli de façon si parfaite qu'il sera désormais impossible de reprendre l'étude des *guérisseurs mystiques* sans lire cette œuvre consciencieuse, impartiale et fouillée, et sans en tenir le plus grand compte. Un résumé ne peut montrer le jour qu'elle jette sur le mysticisme contemporain autant que sur les troubles psychosiques de nos thaumaturges ; et le compte rendu le mieux fait ne saurait suppléer à ces pages qui sont à lire et qui expliquent, en particulier, la sympathie des juges pour les guérisseurs.

A cet égard, une leçon vient de la lecture de ce volume, une leçon dont les syndicats médicaux peuvent faire leur profit, en attendant que quelques-uns dans le public même, de bon sens robuste ou simplement habiles et forts du droit commun, devancent les poursuites syndicales. Ce serait, en vérité, un intéressant procès que celui qu'un père intenterait à un guérisseur parce que celui-ci aurait, par exemple, méconnu une appendicite et que les vains espoirs qu'il donna laissèrent passer l'heure utile de l'intervention salvatrice. Ici, les dons merveilleux que la foule affirme plus encore que celui même qui les reçut, l'exercice illégal de la médecine lui aussi sur quoi la partialité peut disputer toujours, sont hors de cause. Le débat est particulier et précis. Sans doute, les premiers procès de ce genre seraient perdus ; mais, même perdus, ils seraient, contre ceux que M. Igert appelle les contrebandiers de la médecine, plus efficaces sans nul doute que nos plaintes corporatives qui aboutissent à un franc de dommages et à une auréole.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.



Un côté de la névrose révolutionnaire

L'INCONSCIENCE

Par Claude CAIRVAM

L'imagination populaire, celle qui crée les légendes, se représente généralement *nos pères de 1793* comme des titans fabuleux, n'ayant rien d'humain que la forme. Pour les uns, ce furent d'effrayants génies qui sauvèrent la France ; pour les autres, des « hydres affamées de carnage », « des tigres altérés de sang », que sais-je encore ! Jamais les lieux communs n'eurent de terrain plus propice à leur développement.

Etrange période que celle de la Révolution !

On peut assurer que, de 1789 à 1795, tous les « patriotes » furent atteints de la même maladie, maladie qui explique bien des excès, bien des cérémonies et des démonstrations qui nous étonnent. La Révolution fut désastreuse pour certains esprits faibles qui, éblouis par tout ce que leur promettait le nouvel état des choses, y perdirent la raison.

Quels étaient les éléments de cette névrose générale ?

Je n'en puis indiquer dans le cadre limité de cet article que les principaux symptômes. Ce fut d'abord une surexcitation et une exaltation telles qu'aucun homme ne pouvait

demeurer dans son état normal, surexcitation qui fit les journées populaires et les mois acres. Puis, vint un enthousiasme véritable, sincère, qui déformait tout, rendant capables des actes les plus nobles, comme des plus féroces. Il s'accompagna d'une sensibilité et d'une crédulité désarmantes : fausse sensibilité à la Rousseau, faite de démonstrations qui nous paraissent puériles. Ajoutez à cela l'appât du gain et l'enivrement de ceux qui, partis de rien, se trouvaient tout à coup investis des plus hautes charges et vous aurez une juste idée des causes extérieures de la névrose terroriste.

Alors que sortaient de la foule une quantité de gens sans aveu, avides de rapines, qui sautèrent sur la Révolution comme sur une proie inéprouvée, il y avait à la tête du pays de « sincères patriotes » imbus du *Contrat social*, parfaitement honnêtes et, le plus souvent, atteints de la curieuse maladie dont je viens de parler. Ces névroses-là sont surtout très remarquables par un côté du mal, qu'à dessein, je n'ai pas noté tout à l'heure : l'inconscience. La psychologie des terroristes ne saurait, en effet, être complète si on ne s'arrêtait pas à l'étrange inconscience dont étaient affectés la plupart d'entre eux.

Voici un des hommes dont l'Europe entière se raconte avec horreur les cruautés inouïes, qui envoie à l'échafaud sans sourciller des femmes et des enfants, qui terrorise une contrée, dominant la guillotine en spectacle, l'agrémentant encore avec un art si subtil et si terrible qu'on pourrait le croire fou furieux. J'ai nommé Joseph Le Bon. Eh bien ! Ce même homme, si ôté en famille, devient un être doux, timide, tendre, aimant, plein d'amabilité et de politesse. Il adore sa femme et ses enfants ; jusqu'à l'échafaud, il pensera à eux, s'inquiétant de la santé de sa femme, des progrès de ses petits, et il succombera persuadé d'avoir rempli son devoir en servant avec zèle sa patrie, martyr de cette liberté pour laquelle il a massacré tant et tant d'innocents dont le souvenir ne l'importune pas.

Voici Hébert maintenant, dont la feuille sanguinaire envoie la reine à l'échafaud et souffle sur Paris la haine et le sang. Il est doux, poli et, qui le croirait, amoureux de son « chez-soi ». Bon père lui aussi, meilleur mari encore, c'est dans un intérieur bien tenu où tout respire la tranquillité, le calme, la douce intimité des bonnes maisons bourgeoises, qu'il rédige son intime journal. C'est là que se préparent « les grandes colères du père Duchesne » ; c'est de là qu'il harcèle la reine de toute sa haine, là qu'il écrit sur son compte les plus atroces calomnies.

On peut multiplier les exemples : Fouché, après avoir fait hacher par la mitraille des milliers de personnes, passe auprès de sa femme, dont il est amoureux, de bonnes soirées que rien ne semble troubler, jouant avec sa petite fille bien-aimée dont la santé l'inquiète. Billaud-Varenne, froidement et méthodiquement, signe inlassablement des condamnations ; par la suite, il n'aura pas un regret. Fouquier-Tinville, pas plus cruel ni plus sanguinaire qu'un autre, accomplit mécaniquement sa besogne de mort, tel un bureaucrate consciencieux. Robespierre, après avoir signé l'acte de mariage de Camille Desmoulins — son ami d'enfance, — après avoir souhaité aux deux époux bonheur et réussite, après avoir fait sauter sur ses genoux l'enfant né de cette union si bien commencée, n'hésitera pas à faire guillotiner le jeune couple plein d'amour et d'espérance.

Et l'on pourrait citer des cas à l'infini, de Saint-Just à Collot d'Herbois, de Fréron à Tallien...

Comment trouver la cause de cet étrange état d'esprit ? La satisfaction d'avoir rempli son devoir et celle d'avoir obéi uniquement, comme une machine, aux ordres de la Convention, me le est, je crois, l'explication de cette inconscience dans la plupart des cas. Aussi ces terroristes vivaient-ils et mouraient ils sans remords, excusant et expliquant leurs terribles excès, — qu'ils croyaient du reste utiles à la cause de la Révolution — en disant comme Le Bon à qui on passait la chemise rouge des parricides pour le mener à l'échafaud : *Passez ce vêtement à la Convention dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres.* Ou comme Carrier se défendant ainsi devant l'assemblée : *Pourquoi blâmer aujourd'hui ce que vos décrets ont ordonné ? La Convention veut-elle donc se condamner elle-même ? Si l'on veut me punir, tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président !*

Quelques-uns pourtant n'accusèrent personne, certains qu'ils étaient de la nécessité de leurs actes. Ce furent les plus généreux, les plus grands, les plus admirables de ces terribles hommes. Et l'on ne saurait mieux conclure qu'en citant ces lignes de Billaud-Varenne — le prototype des révolutionnaires sincères dont je viens de parler — lignes dignes d'un héros cornélien :

Je souffre justement, car j'ai versé le sang humain ; mais si j'étais encore dans les mêmes circonstances, je voudrais remplir la même carrière. Il fallait employer les moyens extrêmes et je me suis dévoué. Il y en a qui ont donné leur vie ; j'ai fait plus, j'ai donné mon nom. J'ai permis de douter de ce que j'étais. La postérité même ne me rendra pas justice. J'en ai plus de mérite et de gloire à mes propres yeux.

Un sermon de S. Vincent Ferrier

Vincent Ferrier, religieux dominicain, né à Valence (Espagne) en 1357, mort à Vannes (Morbihan) en 1415, canonisé en 1455 par Calixte III, fut un des grands prédicateurs de son siècle. Son sermon du premier jeudi de carême, relatif à la guérison du domestique du centenier, contient plusieurs passages curieux pour nous. Reproduisons-en quelques-uns.

Il est descendu du paradis ce céleste médecin (Jésus-Christ), pour rendre aux pécheurs la santé de l'âme. Cette matière est bien subtile, c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire ; le médecin emploie sept moyens pour découvrir les maladies du corps et pour en opérer la guérison : 1° l'inspection du visage ; 2° l'examen du pouls ; 3° l'examen des urines ; 4° la diète ; 5° l'administration des sirops ; 6° la prescription des purgatifs ; 7° une bonne nourriture.

Développant ces divers moyens, voici quelques détails sur le troisième et sur le cinquième :

Deux choses sont remarquables dans le vase où les urines du malade sont contenues : la première est qu'il doit être transparent ; de même, il faut déclarer simplement ses péchés... La deuxième chose à remarquer est que le vase doit être bouché...

Le sirop que l'on fait prendre aux malades dans le rhume et les fluxions de poitrine, donne entrée au cinquième point ; c'est là le symbole des douces qu'on goûte à l'oraison. Ne serait-on pas bien flatté si l'on pouvait parler une heure au Roi ou au Pape ? Or, c'est avec Dieu qu'on s'entretient dans la prière. On prend le sirop soir et matin, chaque prise à dose réglée : telle doit être la prière... Enfin, on mêle le sirop avec de l'eau chaude ; il faut que la prière soit fervente, qu'elle soit accompagnée des larmes de la pénitence.

Ajoutons que divers auteurs, Dupin et Labbé entre autres, ont déclaré que les sermons imprimés sous le nom de saint Vincent Ferrier ne peuvent être de lui, parce qu'il s'y trouve lui-même cité. Il est donc permis d'élever des doutes sur l'authenticité du sermon du premier jeudi de carême, dont nous avons relevé quelques passages. Les lecteurs de *La Chronique Médicale* qu'un tel sujet intéresse pourront feuilleter *Predicatoriana* de G.-P. Philomneste (in-8°, Victor Lagier, Dijon, 1841).

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE
PRUNIER**

Saccharure Granulé

UN PLAGIAT DU « PÈRE DUMAS »

Les Mariages du Père Olifus et le Voyage
pittoresque autour du monde
de Dumont d'Urville

Par M. le D^r F. LEJEUNE.

« Ce livre que je publie en ce moment
« est tout personnel. Outre mes souve-
« nirs, il renferme certains événements
« quotidiens qui seront des souvenirs à
« leur tour et je répanche dans mon récit
« non seulement cette somme de talent
« que Dieu a bien voulu me départir
« mais encore une portion de mon cœur,
« de ma vie, de mon individualité. »

(*Les Mariages du Père Olifus*, cha-
pitre XIII.)

Durant sa longue carrière littéraire, Alexandre Dumas père fut accusé de plagiat à de nombreuses reprises. On se rappelle son duel avec Frédéric Gaillardet « le jeune homme de Tonnerre », père d'un « ours » intorme, ayant pour titre *La Tour de Nesles* qu'il confia à Harel pour son théâtre et dont Dumas fit après « rafistolage » (Jeannin n'y ayant pas réussi), un chef-d'œuvre du mélodrame.

On se souvient aussi des attaques violentes du plumeif Jacquet, dit Mirecourt, dans un pamphlet intitulé : *Alexandre Dumas et C^{ie} fabrique de romans* : « Il (Dumas) se livre avec un sang-froid magnifique au métier d'écumeur sur l'océan littéraire et débarque audacieusement ses prises dans tous les bazars du journalisme et de la librairie. »

Sans colère, sans rancune, le « père Dumas » répondait par des plaisanteries à toutes les attaques.

A un magistrat qui lui demande : « Alors, c'est un roman que vous allez faire vous-même ? » il répond : « Eh oui, monsieur... J'avais fait faire le dernier par mon valet de chambre ; mais, comme il a eu un grand succès, le drôle m'a demandé des gages si exorbitants qu'à mon grand regret je n'ai pu le garder. »

A la vérité, Dumas avait de nombreux collaborateurs (ne parlons pas de nègres lorsqu'il s'agit d'un mulâtre) ; on peut citer : A. Méquet le plus célèbre, Paul Lacroix, Meurice, Florentino, Soulié. Il y en eut d'autres.

Il est certain, et nous allons en donner la preuve, que Dumas, comme dit Mirecourt, « écumaient l'océan littéraire » et copiait, suivant les besoins de la cause, avec une naïve déinvolture et un étonnant sang-froid, ce qui lui tombait sous la main.

Nous n'en voulons pour exemple et nous espérons qu'il pourra suffire celui des mariages du Père Olifus.

Le Père Olifus est une grande nouvelle faisant partie de l'ensemble intitulé *les Mille et un Fantômes*, où Dumas se raconte une fois de plus et s'essaie au genre terrifiant et mystérieux qui fit la fortune d'Hoffmann.

Le sujet, un peu mince, peut se résumer ainsi : Dumas va, en mai 1849, à Amsterdam, assister au couronnement du prince d'Orange. En visitant le musée de la Haye, il y voit une sirène ou femme marine naturalisée (on en fabrique d'ailleurs encore) et le naïf Dumas, à la seule annonce qu'à Mous-sikendam un homme, le père Olifus, a été marié à une sirène et en a eu des enfants, y court sans plus attendre pour interviewer le héros de l'aventure.

Celui-ci, d'abord rétif, finit par se « mettre à table » en présence de Dumas et d'une excellente bouteille de *caffia*.

Olifus a donc trouvé une sirène et l'a épousée. La Buchold, ainsi l'a-t-on nommée, a un caractère exécrable, si bien que le père Olifus, qui comme tout bon Hollandais est marin, s'enfuit et s'engage sur un brick qui fait le tour du monde.

Notre héros est un gaillard ; il se marie dans les ports où il séjourne. A chaque nuit de noces, croyant serrer dans ses bras sa nouvelle épouse, il y trouve toutes les fois sa femme légitime, la sirène, et neuf mois après, en Hollande, il lui naît un enfant de la Buchold.

L'histoire est invraisemblable mais drôle. On voit d'ici le romancier en manches de chemises et en pantalon blanc à sous-pieds « alignant sa copie ». Mais pour décrire les pérégrinations de son héros autour du monde, il ne faut pas négliger les détails exotiques ; alors, le gros homme aux cheveux crépus se lève et atteint dans sa bibliothèque les *Voyages pittoresques* de Dumont d'Urville.

Nous allons voir comment il s'en sert.

Texte de Dumont d'Urville.

C'était Porto Santo, petite île au nord de Madère. Madère, couverte d'un brouillard plus épais, ne parut qu'un quart d'heure après.

(Page 13.)

Texte d'Alex. Dumas.

La première terre que nous aperçûmes après avoir quitté les côtes de France fut la petite île de Porto Santo, située au nord de Madère. Madère, cachée dans un brouillard plus épais, n'en sortit que deux heures après.

(Page 85.)

Texte de Dumont d'Urville.

J'entrepris de me rendre par terre à Tintingue, où nous avions récemment formé un établissement militaire.

Deux guides noirs de confiance m'accompagnèrent dans cette route coupée de larges rivières et de marais profonds, dans lesquels nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture. De distance en distance, se montraient quelques oasis de terre ferme couvertes d'arbres et de bruyère où foisonnait le gibier.

On y voyait par milliers les pintades, les tourterelles, les cailles, les merles, les pigeons verts et bleus. Les étangs abondaient aussi en canards de toute espèce, en hérons et en poules d'eau. On eût pu faire une chasse miraculeuse.

(Page 70, *passim*.)

Leurs bateaux longs et larges avec un mât et une voile ne tirent guère plus de dix-huit pouces d'eau.

(Page 95.)

Tout cet ensemble se nomme le Hala-Hala; c'est la propriété d'un Français, M. de la Gironnière...

L'habitation était située presque au fond de la Laguna.

(Page 255.)

Le lendemain, après notre chocolat pris, nous nous dirigeâmes vers la ville roturière. Il nous semblait à mesure que nous approchions que l'air y circulait plus libre, que la verdure était plus fraîche, le soleil plus lumineux.

(Page 244.)

Texte d'Alex. Dumas.

Je ne décidais pas moins que je m'en irais de Pointe-carrée à Tintingue par terre. Je m'arrangeais donc avec deux guides noirs...

Le lendemain nous partîmes. Ça ne s'appelait pas s'en aller par terre; car, à chaque instant, la route était coupée de rivières et de marais, où nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture. De distance en distance, nous apercevions quelques îles de terre ferme sur lesquelles foisonnait le gibier.

Etes-vous chasseur? Oui.... Eh bien, si vous aviez été là vous vous seriez joyeusement amusé. Les pintades, les tourterelles, les cailles, les pigeons verts et bleus, tout cela s'envolait par milliers...

(Page 98, *passim*.)

Ces barques ont une forme particulière, sont longues et larges, n'ont qu'un mât et une voile et ne tirent pas plus de dix-huit pouces d'eau.

(Page 101.)

L'ami de notre correspondant était un Français, nommé M. de la Gironnière; depuis quinze ans, il habitait au bord du lac de Laguna une charmante propriété nommée Hala-Hala.

(Page 216.)

Le lendemain donc, après mon chocolat pris, je me dirigeai vers la ville roturière et, à mesure que j'en approchais, le bruit de la vie venait jusqu'à moi. Je respirais plus librement et je trouvais la verdure plus fraîche et le soleil plus lumineux.

(Page 208.)

Il faudrait tout citer, mais ces exemples suffisent. Pour ceux de mes lecteurs qui peuvent douter, qu'ils comparent

les deux textes. Il est à remarquer que Dumas a d'abord suivi d'Urville pas à pas ; puis, pour les besoins du récit ou peut-être pour dérouter les accusateurs possibles, il a brouillé la piste et elle n'est pas toujours facile à retrouver. Ce que nous disons ici des *Mariages du Père Olifus* pourrait s'appliquer à bien d'autres romans de Dumas, à ses *Impressions de voyage* entre autres. Grâce à son tour de main et par la bonne humeur qui lui est propre, il efface l'impression du déjà lu. Quant à l'accusation de plagiat, il faut avouer qu'il ne l'a pas volée.

Volumes consultés : A. Dumas. *Mémoires. Les mariages du père Olifus.*
 — Dumont d'Urville. *Voyage pittoresque de Dumont d'Urville.* —
 Lucas-Dubreton, *Vie de A. Dumas père.*

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Une bonne précaution pour toucher ses honoraires.

Tant que l'âme reste intacte, on ne peut mourir. Certains sauvages le croient ; et croient aussi que, s'ils parviennent à extraire l'âme du corps et à la placer dans un endroit où rien ni personne ne puisse lui nuire, ils seront saufs de la mort aussi longtemps que leur âme restera dans son refuge. Il en est ainsi au sud de Célèbes. Voici l'une des conséquences de cette foi.

Matthes rapporte (*Ethnologie van Zuid-Celebes*, 1873, p. 54) que lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, le messager qui va chercher médecin ou sage-femme a grand soin de prendre avec lui un couperet ou quelque autre outil en fer. Cet objet représente l'âme de la parturiente plus en sûreté là que dans le corps de la femme en couches. Médecin ou sage-femme ne manquent pas de prendre le plus grand soin de l'outil car, s'il était perdu, perdue aussi serait l'âme de la femme. Ils le gardent donc dans leur maison jusqu'après les relevailles et le rendent alors à l'intéressée.... en échange de leurs honoraires.

DAULON-DAURE (*Paris*).



BEATICO ANGELICO

(Musée de Florence)



Photo Anderson

SAINT COSME ET SAINT DAMIEN

Saint Damien accepte les honoraires que lui donne Palladie



UN ASPECT PEU CONNU

des Saints Patrons de la Médecine : Côme et Damien.

Dans l'ouvrage très curieux et rempli de détails que M. A. H. Krappe a récemment consacré à la *Mythologie universelle* (in-8°, Payot, Paris, 1930), se trouve un important chapitre sur le *Dioscurisme*, c'est-à-dire la croyance en des dieux ou des héros jumeaux (chapitre VI, pp. 53 à 100). Là, incidemment, les saints patrons de la Médecine : Côme et Damien, sont présentés sous un aspect si peu connu des médecins que le court passage mérite d'être rapporté, sans commentaires, à titre de document :

Tous les couples dioscuriques qu'on a soupçonnés de dioscurisme sont des jumeaux, même si les textes que nous possédons ne le disent pas expressément (p. 54).

Le Dioscurisme a pour base les fausses conclusions que les non-civilisés ont de tout temps tirées de la naissance de jumeaux. Ces conclusions se groupent aisément en deux classes. Ou bien le phénomène en question... est le sujet de craintes superstitieuses. Ou bien on interprète la naissance de jumeaux dans un sens favorable, puisque, par une association d'idées facile à comprendre, une telle naissance suggère la fertilité (p. 55).

Les Açvins védiques amènent Sûryâ à son fiancé le dieu Soma, qui l'épousera. On les invoque pour donner la fécondité à la jeune femme. Ils donnent un enfant à la femme d'un eunuque et font en sorte qu'une vache stérile redevienne laitière. A une vieille fille, ils donnent un mari. En Italie, Picumnus et Pilumnus, deux frères, comme les noms l'indiquent, deux jumeaux, sont décrits par Varron comme *dii conjugales* et *dii infantum*. Mutunus et Tutunus, autres dieux jumeaux, étaient préposés aux fonctions sexuelles...

(Or, c'est une) vérité aussi incontestable qu'importune dans certains cercles que les saints sont les successeurs des dieux. Côme et Damien vaquent aux mêmes fonctions qui, à une autre époque, incombait aux jumeaux célestes. C'est qu'ils étaient sensés donner la vigueur sexuelle aux hommes, la fécondité aux femmes, et dans l'Italie du XVIII^e siècle, on poussait le zèle jusqu'à leur présenter des phalles comme ex-voto (Cf. O. Jahn, *Berichte über die Verhandlungen d. kgl. Sächsischen Gesellschaft d. Wissenschaften zu Leipzig, phil. — hist. Kl. VII* (1855), p. 71) (p. 62).

En Grèce, les Dioscures spartiates étaient des dieux ou héros médecins dont l'intervention était aussi efficace que celle d'Asklépios. La pratique appelée *incubation* était usuelle dans leurs temples. Après l'avènement du christianisme, les saints Côme et Damien prirent la place des Dioscures helléniques (Harris, *Cult. p. 53 et suiv. ; 96 et suiv.*). A Milan, Protas et Gervais, sans doute des Dioscures chrétiens, rendent la vue à un homme aveugle ; de là leur nom de *boni medici*. Côme et Damien ont la même faculté de guérir la cécité (Harris, *ibid.*, p. 102), et même la coutume de l'incubation se continuait dans leurs sanctuaires (p. 63).

MÉDECINS - POÈTES

L'abbé Dourneau, né à Limoges le 15 juin 1738, devint secrétaire de Mgr de Juigné, évêque de Châlons-sur-Marne, qui le nomma curé à Saint-Dizier en 1779. Il versifiait avec un fort penchant pour l'hyperbole. Etant tombé gravement malade, en 1781, il eut recours à mon arrière-grand-oncle, le docteur Boulland, qui exerçait dans sa paroisse.

Jean-Baptiste-Vincent Boulland, fils d'un médecin qui exerça à Saint-Dizier puis à Bar-sur-Aube, fut le troisième d'une famille de treize enfants. Il naquit à Saint-Dizier le 15 janvier 1702. Il fut reçu docteur en médecine à Montpellier le 3 juin 1732. En collaboration avec Séron, il publia, en 1735, un ouvrage sur l'opération du cancer du sein.

C'est à propos de la guérison de l'abbé Dourneau que, malade et médecin, échangèrent les strophes suivantes :

ÉPÎTRE

au médecin BOULLAND de Saint-Dizier
qui m'avait guéri d'une jaunisse opiniâtre en 1781.

Eris mihi magnus Apollo.
(Virgile, *Egl.* 3.)

*Tu qui, dans cette faculté
Par de grands hommes illustrée,
De son Docteur le plus vanté (1)
As vêtu la robe fourrée
Pour l'honneur de cette contrée,
Et le bien de l'humanité ;
BOULLAND, souris à mon épître ;
Je te la dois à plus d'un titre ;
Mon cœur brûle de s'acquitter ;
Lui-même a dressé mon pupitre ;
Ma plume est prête ; il va dicter.
Sinistre époque ! le jour même
Où le Jeûne à la face blême
Sur les peuples et sur les Rois
Exerçant ses droits despotiques,
Intima ses austères lois
A tous les climats catholiques,
Mon épiderme transparent,*

(1) Rabelais.

(O métamorphose cruelle !)
Prend de la bile qui ruisselle
Tout à coup le teint jaunissant ;
Dieu ! quel fut mon étonnement !
Songeant à la métempsychose,
J'imaginai bizarrement
Que dans le corps d'un habitant
Des rives que l'Indus arrose
J'étais passé de mon vivant.
D'après ce symptôme critique,
J'avais le droit de m'alarmer,
Et j'eus grand besoin de m'armer
D'un phlegme bien philosophique !
O digne émule des Bouvards (1) !
Soudain vers moi tu cours, tu voles
Et par un seul de tes regards
Tu m'éclaires et me consoles.
Dans le dédale ténébreux
De l'animale mécanique
Tu portes un œil lumineux,
Et de ses détours tortueux,
Où s'égare tout empirique,
Tu sors humble et victorieux.
Aux doctes Linnés, aux Jussieux,
L'on te compare en botanique,
Aux Lavoisier dans l'art chimique,
Et ton nom vole glorieux.
Au vrai talent tu joins le zèle,
La prudence à l'aménité,
Une éloquence naturelle
A l'amour de l'humanité.
Ton attentive complaisance,
Ton son de voix doux, enchanteur,
Sur les maux de l'homme qui pense
Répandent un baume flatteur,
Et son artère en ta présence
Suspend ses bonds et sa fureur.
Si quelque jaloux détracteur
Veut d'un langage adulateur
Accuser ma reconnaissance,
J'en appellerai, cher Docteur,
A la voix publique, à mon cœur,
Surtout à ma convalescence.

(1) Savant médecin d'origine rémoise, célèbre pour son dévouement et sa charité.

RÉPONSE

du Docteur BOULLAND (alors octogénaire).

*Du double laurier d'Apollon
 Ma tête n'est point couronnée ;
 Et du bon Rabelais la robe surannée
 N'assigne point un rang dans le sacré Vallon.
 Ma muse autrefois téméraire
 Sur la docte colline osoit prendre l'essor ;
 L'aile du tendre amour la rendait plus légère ;
 L'amour faisait lui-même excuser son effort :
 Plein du feu qui brillait dans les yeux de Glycère,
 Mon esprit, de mon cœur secondait le transport.
 Mais ce qu'on fait, amour, lorsque tu nous domines,
 Sur le retour, hélas, n'offre plus de douceurs,
 Et si j'allais sans toi sur le mont des Neuf Sœurs,
 Je me perdrais bientôt à travers ses épines.
 Je te laisse aujourd'hui ces lieux à parcourir ;
 Tu peux y moissonner les fleurs les plus brillantes,
 Va, quelque sujet que tu chantes
 Cher Abbé, tu sais l'embellir.
 Apollon n'est pour moi qu'un dieu de la santé ;
 De l'art de nous guérir que lui-même a dicté,
 Je voudrais pénétrer les utiles mystères :
 Il a créé pour nous les plantes salutaires ;
 Je cherche à les connaître ; et quand, pour mes amis,
 J'en puis faire un heureux usage,
 Que leur santé soit mon ouvrage,
 Mes travaux ont reçu leur prix.*

L'abbé Dourneau, ayant regagné sa ville natale, demeura fidèle à son médecin qui le soigna par correspondance. Il le remercie en ces termes en lui souhaitant sa fête :

A mon médecin Vincent BOULLAND
 en lui envoyant un bouquet d'immortelles.

*C'est ta fête, docteur, mon cœur me les rappelle
 Ce jour, ce nom (1) chers à l'humanité.
 De cette douce vérité
 Je suis le témoin bien fidèle :
 Trois fois de ma frêle santé
 N'as-tu pas ranimé la mourante étincelle
 Depuis qu'en ce climat le sort m'a transplanté ?
 Dans ce moment encore, hélas ! elle chancelle*

(1) Saint Vincent de Paul.

*Je frémirais sans toi, mais tu veilles sur elle ;
 Dès lors. plein de sécurité,
 Je vois dans le lointain la fatale nacelle
 Et son nocher si redouté.
 Que ne puis-je pour prix de tes soins, de ton zèle,
 Au don d'une simple immortelle
 Ajouter l'immortalité.*

Puis, se souvenant que la fille de son médecin avait accompagné de ses chants et de sa harpe ses offices religieux, il ajoute :

*J'ai, Docteur, entendu ta fille bienfaisante
 De sa harpe ravissante
 Tirer d'harmonieux accords
 Et j'ai dit, fidèle aux transports
 De mon âme reconnaissante :
 Si le père ne m'eût retenu sur la pente
 Qui nous entraîne chez les morts,
 Sa fille par sa voix charmante
 M'eût ramené des sombres bords.*

En réponse, le Docteur adressait à l'abbé Martial Dourneau les vers suivants à l'occasion de sa fête :

*C'est ta fête, Pasteur, reprends cette immortelle,
 Le langage des dieux est devenu le tien,
 Tes succès t'ont donné des droits sacrés sur elle,
 Tu m'attribues ton propre bien.
 Les fleurs dont ta main me couronne
 Exhalent un parfum dont je suis très flatté.
 Tu les tiens du fils de Latone,
 Dieu des arts et de la santé.
 Trois fois à mes vœux favorable
 Si du ciseau fatal il a sauvé tes ans
 Mon cher Abbé, tu n'en es redevable
 Qu'à tes poétiques talents.*

Ces poésies, avec beaucoup d'autres de l'abbé Dourneau, ont été éditées en un volume in-8° chez Barbou, à Limoges, en 1797, année de la mort de l'auteur.

D^r H. BOULLAND (Limoges).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

La Médecine des Praticiens

De la Constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue, toujours gênante, parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la *Poudre laxative de Vichy* du Dr Souligoux, qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre laxative de Vichy* renferme aussi une proportion bien déterminée d'un soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

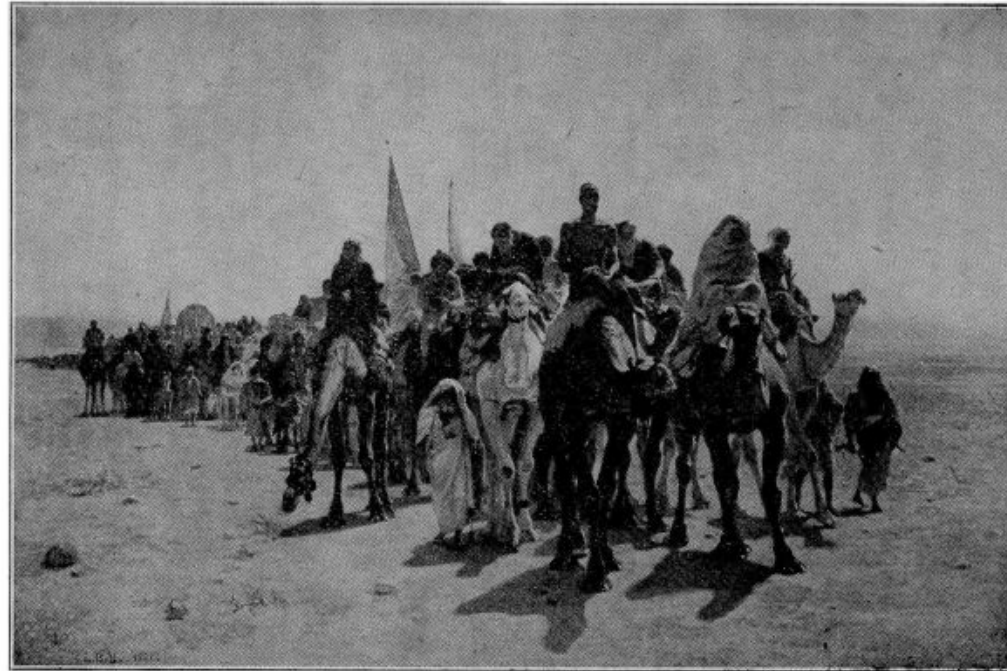
Prise à la dose d'une ou de deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre laxative de Vichy*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Comment les Vindessi deviennent médecins.

Les Vindessi de la Nouvelle-Guinée croient que tout homme a deux âmes. A la mort, l'une va dans l'autre monde ; l'autre peut fort bien pénétrer dans un être vivant. Si l'être vivant ainsi possédé est un homme, il est considéré aussitôt comme médecin. Dans *The belief of immortality and the worship of the dead* (Londres, 1913, t. I, p. 309), J. G. Frazer donne à ce sujet les détails suivants :

Il faut être psychiquement doué pour devenir médecin. Cette condition remplie, le candidat s'assied avec ses amis en larmes auprès d'un mort récent. Alors il commence à trembler ; et, faisant entendre un chaat monotone, il frotte ses genoux de ses deux mains jointes. Peu à peu, il entre en possession ; et, lorsqu'il est pris de tremblements convulsifs, on croit que l'esprit du mort a pénétré en lui ; il devient médecin.

Le lendemain ou le surlendemain, on le conduit donc dans la forêt. Autour de lui, on se livre à diverses cérémonies, au cours desquelles on adjure de prendre possession de lui les esprits des fous qui habitent certains arbres épais. Voilà désormais notre homme regardé comme dément ; et, de retour à la maison, il se conduit en effet comme s'il était à moitié fou. Ainsi sa formation médicale est accomplie, et il possède pleins pouvoirs pour guérir les malades ou les tuer.



Phot. Alinari

Léon-Aug. BELLY. — Pèlerinage à la Mecque.

(Musée National du Louvre.)

Ephémérides

Mahomet devait mourir le 8 juin. Soit que, dès le début de cette année 632, il ait eu le pressentiment de sa fin prochaine, soit que cela convint à sa politique, il décida de prendre lui-même la direction du pèlerinage à la Mecque, qui s'était fait, l'année précédente, sous la conduite d'Abou-Bekr. Ce fut le célèbre *Pèlerinage de l'Adieu*.

Mahomet quitta Médine accompagné de toute sa maison et suivi de cent quatorze mille fidèles accourus de toute l'Arabie. A la Mecque, l'entrée du Prophète fut triomphale. Là, du haut d'une colline, il enseigna au peuple les pratiques du pèlerinage et l'unité de Dieu ; là, il augmenta le Coran d'un verset que le Ciel venait de lui envoyer ; là, il réforma le calendrier arabe.

Mais, du même coup, il établit de façon définitive, ces pèlerinages à la Mecque qui ont été la cause de tant de désastres, car, selon le mot de E. Hart, *la Mecque est ainsi devenue la station de relai du choléra entre le Bengale et l'Europe*.

C'est ainsi que la grande épidémie qui, en 1832, décima la France (Cf. Le choléra de 1832 à Paris, *Concours médical*, n° 46, 16 novembre 1930), née dans l'Inde, envahit l'Europe suivant deux courants. L'un vint en France par la Russie, la Prusse et l'Angleterre. C'est par la Mecque que l'autre entra dans la Turquie d'Europe, puis en Egypte et dans la régence de Tripoli.

Aujourd'hui, des mesures internationales de protection limitent les dangers de ces exodes, où la foi entraîne les multitudes de l'Islam vers la sainteté, mais pour beaucoup aussi vers la mort.



MACHOMET.

-
1332. — 13 février. — Mort d'Andronic II (Paléologue), empereur d'Orient.
 1732. — 15 février. — Mort de John Halley, mathématicien anglais.
 22 février. — Naissance de G. Washington.
 1832. — 11 février. — Première représentation du *Louis XI* de C. Delavigne.
 23 février. — Prise de la citadelle d'Ancône par les troupes françaises.
 25 février. — Ukase de l'Empereur de Russie qui déclare que, désormais, la Pologne sera réunie à l'empire russe.
-

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

☞ De M^{me} Juliette Adam, dans le n° 4 (octobre 1931) de *l'Alliance du Bonheur*, sous le titre *Le Cerisier* :

Cerise jolie que les jeunes se plaisent à cueillir à l'arbre, que l'échelle enroule en se posant, tu es l'incarnation de l'une des gaîtés printanières.

L'échelle aussi...

☞ Du *Bruzelles-Médical*, n° 62, du 25 octobre 1931, p. DMCCLV.

L'épilepsie de Napoléon I^{er}. — *La Harpe* parle du célèbre *empeur* romain.

☞ De M. E. Vincent dans *La Médecine en Chine au XX^e siècle*, in-8, Paris, Steinheil, 1915, p. 167 :

On guérit de la coqueluche en buvant, dans une noix de coco, de l'eau puisée dans un seau d'écurie, où l'on a préalablement fait barboter un cheval entier.

☞ De M. Ch. Greene Cumston dans sa récente *Histoire de la Médecine* (in-8°, Renaissance du Livre, Paris, 1931), p. 59 :

L'Atharva Véda a été écrit sept cents ans avant Jésus-Christ. On y trouve... que le fils de Bimbisara, roi de Magadha, qui régnait six cents ans avant Jésus-Christ, étant tombé dans une sorte de coma, pour l'en guérir on le plaça dans six tubes pleins de beurre.

Page 101 :

Les philosophes s'efforcèrent de rechercher les causes de la stérilité, mais ils semblent l'avoir étudiée surtout chez les mâles, et ils l'expliquent par certaines déformations de l'utérus.

Page 287 :

Jean Gunther d'Andernach traduisit en latin presque tout Galien, ainsi qu'Oribase... et Caelius Aurelianus.

☞ De M. A. H. Krappe, dans *Mythologie Universelle* (in-8°, Payot, Paris, 1930), p. 213 :

A une époque incertaine mais qui correspond très probablement au III^e siècle ou au IV^e siècle de notre ère, on imagina le Walhalla céleste... L'idée est tellement simpliste que tout imposteur, grand prêtre ayant besoin de chair à canon, aurait pu l'inventer et l'a sans doute inventée pour donner à ses hommes le courage dont ils avaient besoin pour s'attaquer à l'empire romain.

Le canon au III^e siècle de notre ère, c'est une belle anticipation, même pour les grands prêtres germaniques.

ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE
NOVACÉTINE PRUNIER
TOUTES PHARMACIES

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre
au moment des repas.



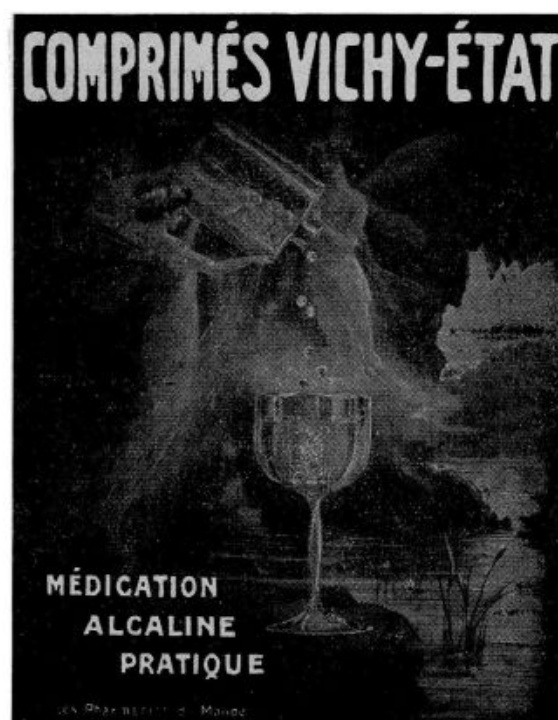
Doses habituelles :

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour

HYPERTENSION - ARTÉRIOSCLÉROSE
DIOSÉINE PRUNIER

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée
de liquide au moment des repas



Doses habituelles :

3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau.

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Auteur à retrouver. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire de quel poète est ce vers au rythme samainien :

Et le mélodieux silence de la nuit.

D^r ESTÈVE (*Caussade*).

La myopie de Louis XVI et de ses frères. — Les documents sont nombreux sur la myopie de Louis XVI. N'y aurait-il rien dans les écrits du temps sur l'état des yeux de ses frères, sœurs et ascendants ? La réfraction de Louis XVIII et celle de Charles X seraient particulièrement intéressantes à connaître.

D^r DUBAR (*Paris*).

Pinel, médecin de Napoléon. — Dans sa page d'*Anecdotes* du 1^{er} janvier 1932, *La Chronique Médicale* a rapporté, d'après L.-F. Alfred Maury, un mot de Napoléon au célèbre Pinel, son médecin. Or, j'ai relu à cette occasion plusieurs biographies de Philippe Pinel et dans aucune de celles que j'ai eues sous les yeux, je n'ai trouvé que le médecin de la Salpêtrière ait été médecin de Napoléon. Un confrère plus instruit pourrait-il dire à quel moment Pinel fut nommé médecin de l'empereur ?

A. MARTIGNAC (*Loches*).

L'électrocution des condamnés (xxxvii, 86, 294). — Voici deux ans qu'ici même je rappelais qu'un médecin américain avait, dès 1903, vanté l'électrocution comme indolore et supérieure à tous les autres procédés d'exécution des criminels. Cela paraissait encore vrai en 1914, à la condition évidente que le passage du courant durât assez longtemps, la syncope étant immédiate dès le début, donc la sensibilité abolie.

J'avais gardé parmi mes notes cette information que l'agence Reuter donna en 1914.

New-York, 13 avril. — Les assassins du tenancier de tripot Rosenthal ont été électrocutés ce matin à la prison de Sing-Sing.

Les quatre condamnés ont montré assez de calme. L'un d'eux était accompagné d'un prêtre, les trois autres d'un rabbin.

Dago Frank, Gyp the Blood, Lefty Louis sont restés silencieux jusqu'à la fin ; mais Willey Lewis a protesté de son innocence et a déclaré que les témoins à charge étaient coupables de parjure.

Il venait de prononcer le nom de l'un d'eux, Stannish, quand le courant électrique mit fin à ses protestations. Tout fut terminé en quarante minutes.

Mais voici ce que, à présent, on a pu lire dans le numéro du 19 novembre 1931 du journal *l'Œuvre*, sous le titre : *Une quadruple électrocution à Chicago cause des tortures à quatre condamnés à mort*.

New-York, 18 novembre. — Une quadruple exécution, qui vient d'avoir lieu à Chicago, a provoqué une vive émotion.

La direction du pénitencier avait fait construire, pour la circonstance, une nouvelle chaise électrique. Celle-ci s'étant révélée défectueuse à l'emploi dans les quatre cas, la mort ne fut pas instantanée et les condamnés durent subir au total 24 minutes de tortures. Le premier supplicié était un certain Franke Jordan, condamné pour le meurtre de quatre policiers. Il fut conduit dans la chambre tragique à minuit 13. Lorsqu'il reçut la première décharge électrique, ses jambes se convulsèrent de façon effroyable, l'un des aides du bourreau ayant oublié de lier les pieds du condamné avec les courroies disposées pour cet usage. Le courant électrique fut donné une deuxième fois et ce n'est qu'après quatre minutes que la mort fut constatée.

Pour le second condamné, Charles Rocco, assassin d'un banquier, il fut également nécessaire d'émettre le courant par deux fois. Rocco mit huit minutes à mourir.

L'exécution de John Popescu exigea six minutes, ainsi que celle du quatrième condamné Richard Sullivan. 150 personnes environ ont assisté à cette quadruple exécution et ont pu voir les spasmes des condamnés à travers des meurtrières.

On retrouve bien, là, des contractions émouvantes ; mais déjà Humphry Davy, sur le pendu Uhr, en 1807, avait obtenu les mêmes phénomènes, et il s'agissait d'un cadavre. Nous voudrions donc ici, plus d'explications. Nous n'ajouterons donc rien, sinon que les électrocutions industrielles involontaires ne sont pas perçues. Les « rescapés » le disent.

Une question qui paraissait résolue se pose de nouveau sous les trois formes :

- a) L'électrocution n'est-elle pas vraiment indolore ?
- b) Les appareils électrocuteurs seraient-ils en recul et participeraient-ils à tant de malfaçons actuelles ?
- c) La sensibilité de l'organisme humain à l'électricité s'est-elle modifiée ?

D^r FOVEAU de COURMELLES (Paris).

Espatar. — Notre confrère Max Deauville vient de publier à Bruxelles, sous le titre *Arsène et Chrysostome*, un remarquable recueil de nouvelles. Dans l'une d'elles, *Le canard désespéré*, je lis p. 173 : *Arsène, comme une grosse grenouille rouge, est espataré sur une chaise*.

Espatar est un mot de langue d'oc. Dans son *Glossaire de la langue d'oc* (in-8°, Paris, 1909), Pierre Malvezin donne (p. 191) :

Espatar, étendre ; au passif, tomber à plat sur le ventre ; *s'espatarrar*, écarter les pieds, les jambes ; et *s'espatarracar*, en français populaire, *se despatraquer*.

Qui pourrait dire comment ce mot, qui appartient proprement à la région de Toulouse, est passé dans le français de Bruxelles ?

B. BLAISOT (Toulouse).

Réponses.

L'accouchement de Gargamelle par l'oreille senestre. — *La Chronique Médicale* ayant rappelé l'*Essai sur les légendes pieuses du moyen âge* de A. Maury, le désir m'est venu de le relire. J'ai trouvé ainsi un détail que je vous envoie.

Il s'agit de la colombe. Cet animal étant doux et sans fiel (au figuré), l'antiquité et le moyen âge le crurent véritablement sans fiel (au propre). Les exemples sont nombreux de cette prise à la lettre des allégories. Restons à la colombe. On sait que, sur foule de pieux tableaux, elle figure le Saint-Esprit. Or, les artistes parfois, pour rendre sensible aux yeux le fait de l'inspiration, représentent l'oiseau venant parler à l'oreille du personnage inspiré. Ainsi pour Grégoire le Grand (Ph. Laur. Dionysius : *Vatican Basilisch. crypt. monum. eneis tabulis incisa*, p. 71. — Modanus : *De Picturis Sacris*, lib. III, c. 9), pour saint Basile (S. Gregor. Nyss. *Encom. Ephremi*, ap. *Op.*, t. II, p. 1037), pour saint Pierre d'Alcantara (*Christlich. Ikonographie*, p. 184), etc.

L'allégorie artistique et l'interprétation de l'allégorie dans un sens réel furent poussées loin. Des artistes, voulant exprimer que la mère du Sauveur n'avait été unie à l'Esprit-Saint que par une union purement spirituelle, représentèrent le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe entrant dans l'oreille de Marie : ainsi dans un tableau de Sainte-Marie-Majeure (Gori, *Thesaur.*, tab. xxx, t. III). On prit la chose à la lettre pour imaginer que la Vierge avait réellement conçu par l'oreille (Saint Augustin, *Serm. de Temp.* XXII : *Deus per Angelum loquebatur et Virgo per aurem impraegnebatur.* — Saint Ephrem : *Per Mariae aurem intravit atque infusa est vita.* — Agobart, *De convictione antiphonarii*, c. VIII : *Descendit de caelis missus ab arce patris, introivit per aurem Virginis in regionem nostram indutus stola purpurea et exivit per auream portam lux et Deus universae fabricae mundi*).

Je laisse à M. Maury toute cette érudition qui lui appartient et la responsabilité de ses références. Mais je pense au grand ironiste que fut Rabelais ; et je me demande s'il n'y a pas dans ce qui précède une des raisons pour laquelle il fit accoucher Gargamelle par l'oreille senestre (*Gargantua*, chap. VI). On peut le croire d'autant plus volontiers, que notre railleur, parlant de cette étrange nativité, et montrant, semble-t-il, le bout de l'oreille, ajoute : *Pourquoi ne le croiriez-vous ?... Est-ce contre nostre loi, nostre foi, contre la sainte escripture ? De ma part, je ne trouve rien escript es Bibles saintes, qui soit contre.* — Certes, cela est flou ; mais Rabelais n'était railleur que jusqu'à bûcher exclusivement.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Catherine Quétineau (xxxviii, 257). — M. le Dr L. Lorion s'est demandé si Questineau et Quétineau étaient un même personnage. Il en est ainsi, en effet.

Marie-Anne-Catherine Robert, de la Treille (près de Montreuil-Bellay, Maine-et-Loire) fut impliquée dans la conspiration d'Hébert et condamnée avec lui le 5 germinal an II (25 mars 1794). Reconnue enceinte, mais ayant fait une fausse couche, elle fut exécutée le 22 floréal (11 mai) par simple arrêt de la Chambre du Conseil.

Son mari, Pierre Quétineau, engagé volontaire, lieutenant-colonel sous Dumouriez, avait été envoyé en Vendée pour combattre l'insurrection. Fait prisonnier par ses adversaires, il fut remis en liberté. Malgré ses protestations, il fut accusé de connivence avec les Vendéens, condamné à mort le 26 ventôse an II (16 mars 1794) et exécuté le lendemain.

Dr H. DAVID (*Angers*).

Remèdes d'autrefois (xxxviii, 296). — *Emplastrum diapalma* : Cet emplâtre est une vieille préparation qu'on trouve dans Bauderon (*Pharmacopée*, in-4°, B. Rivière, Lyon, 1672, liv. II, sect. 4, t. II, p. 147) sous le nom de *Emplastrum Palmeum, seu Diachalciteos, D. Galeni*. On voit qu'il vient de loin. D'après l'*Apparat de Médecine, Pharmacie et Chimie* de M. de Meuve (in-4°, d'Houry, Paris, 1689, p. 269), quelques-uns l'appellent *Emplastrum Palmeum à cause de l'espátule de Palmier récente, dont on le doit remuer, suivant l'intention de l'Autheur, durant sa cuite*. Il n'est plus question de l'espátule de Palmier dans la formule de notre Codex de 1837 (§ 595, p. 485), qui est la suivante :

℥ Emplâtre simple	1000
Cire blanche	64
Sulfate de zinc	52

Faites liquéfier l'emplâtre simple et la cire ; ajoutez le sulfate de zinc que vous aurez fait dissoudre dans une petite quantité d'eau, et tenez l'emplâtre sur un feu doux en le remuant continuellement jusqu'à ce que toute l'eau soit dissipée.

On retrouve cet emplâtre dans notre Codex de 1866.

Pour les deux autres anciens remèdes, je suis obligé de supposer une faute de copiste dans leur transcription :

Huile de Baume me semble la traduction fautive de *Oleum balaninum, id est, de Ben*. La noix de ben (moringée) contient une amande qui donne, par expression, une huile grasse, inodore, transparente et purgative (Cf. Bauderon, *loc. cit.*, liv. II, sect. I, t. II, p. 7).

Belette de diacarthame doit vraisemblablement se lire *Tablettes diacarthami*. Ces tablettes, fort usitées autrefois comme purgatives, contenaient des semences de carthame, des hermodactes, du diagrède, de la racine de turbith et du gingembre.

Dr CART (*Paris*).

Guilbert de Préval (xxxvii, 265 ; xxxviii, 75, 76, 243). — Dans le cinquième volume de l'édition nouvelle des *Œuvres de Restif de la Bretonne*, que donnent les *Editions du Trianon*, M. H. Bachelin, le présentateur, défend cette indulgente idée qu'il est d'une inutilité totale de critiquer la vie d'êtres humains dont il ne reste qu'une pincée de cendres. On peut discuter ; mais acceptons le *nolite judicare* de Mathieu (VII, 1) et de Luc (VI, 37). Reste qu'il est difficile de se défendre de penser que Guilbert de Préval fait assez fâcheuse figure dans notre histoire particulière, et que M. Daulon-Daure (xxxviii, 77) en lui donnant Restif comme bon répondant, ne rend pas sa cause meilleure, car Restif...

En tout cas, les éloges que le polygraphe fait du médecin manquent d'impartialité, et j'en trouve une double preuve précisément dans ce cinquième volume des *Œuvres* de Restif, qui vient de paraître.

Mes Inscriptions. — Diné chez le docteur Guillebert de Préval (p. 497).

Ingénue Sazancour. — C'est un ingénieux livre que celui que j'ai lu, intitulé *La découverte australe*. J'ai entendu dire à quelqu'un que, dans ce siècle esprité, personne ne l'avait compris à Paris, excepté deux médecins, M. Guilbert de Préval et M. Lebégue de Prêle (p. 470).

Si Guilbert de Préval comprenait si bien Restif, même où la fantaisie de ce dernier est aussi nuageuse, et s'il le recevait à sa table, c'était bien le moins que pût lui rendre l'écrivain en le consacrant médecin célèbre.

ROSATI (Narbonne).

Paresse (xxxviii, 240, 269, 301). — L'étymologie du mot *paresse* a fait notamment l'objet, dans *La Chronique Médicale*, d'une question de M. Blaisot. L'occasion en était la récente édition nouvelle, que l'on attendait, du précieux traité de M. le Dr Laumonier, spirituellement intitulé *Thérapeutique des péchés capitaux*. — *Paresse* tire son origine du latin classique *pigritia* (toutes les syllabes en sont brèves ; l'antépénultième porte l'accent). Une confusion et substitution de suffixe fait passer à **pigricia*. La chute du *g* (comme dans *peregrinum* donnant *pèlerin*) donne **piricia*. D'où se tire régulièrement *perece*. [Comparer *minacia* donnant *menace*. Le suffixe *icia* devient *ece*, dont *esse* est une variante graphique]. Mais dans un petit nombre de mots, l'*e* semi-tonique (initial), libre (ou entravé ; ainsi **selvaticum* donnant *salvage*, *sauvage*) passe à *a*, particulièrement devant liquide (*r*, *l*) ou *n*, *m*. C'est ainsi que *perece* devient *parece*.

Les formes antérieures à *perece*, rétablies d'après les lois de la phonétique, sont hypothétiques (on les fait précéder de l'astérisque conventionnel), par absence de témoignages écrits. La pénurie de textes romans avant le xii^e siècle est expliquée notamment à la page XXII de la préface du Littré. Si le *Roman de la Rose* a *perece*, on trouve déjà *parece* dans l'*Eneas* (vers 2406), roman du xii^e siècle.

L'*Historique* de l'article du Littré présente une curieuse bévue. On y cite comme suit le vers 1731 du *Roland* :

vostre parecce Rolant mar là veïsmes.

Or, il n'y a point de *parecce* là. Le texte est :

vostre proecce, Rollant, mar la veïmes,

c'est-à-dire (traduction Bédier) : votre prouesse, Roland, c'est à la malheure que nous l'avons vue.

E. LACOSTE.

Autre réponse. — Le problème posé par M. Blaisot peut se résoudre de la façon suivante :

a) Le *g* [des mots latins], placé au milieu des mots, disparaît souvent : ainsi *nigrum* devient noir, sans *g* ; *sigillum* devient seing, sans *g* [au milieu du mot].

Donc *pigritia* passe par le terme *piritia* ; ce terme a été tout à fait transitoire et je crois que nous n'avons aucun document sur sa réalité écrite. Peut-être ce *g* central était-il peu prononcé et, comme les langues ont évolué phonétiquement, l'écriture, dans la suite, a fixé le son sans *g*.

b) Les voyelles n'ont pas eu un son univoque dans la transformation des langues ; ne voyons-nous pas encore, actuellement, l'anglais avoir des voyelles dont la prononciation varie suivant les consonnes qui les entourent ; même, en français, certains mots sont écrits d'une façon et sont prononcés d'une autre ; on écrit : lubrifiant ; on prononce lubréfiant. Le mot latin *mercator* a fait marchand, *Pergame* a donné parchemin. Bien d'autres exemples pourraient être donnés, et ainsi *piritia* a donné, au moins théoriquement, *paritia*, et même *paretia*.

c) La terminaison *tia*, en latin, devient, habituellement, *ece*, phonétiquement [en laissant le même nombre de lettres] et souvent, par l'écriture, *esse*. *Tristitia* se transforme en tristesse ; mais *scientia* fait science, *constantia* devient constance et alors *paretia* se transforme en *paresse*.

D^r R. MAZILIER (Toulouse)

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.

❧ Chronique Bibliographique ❧

Sicard de PLAULOZES. — **Pour le salut de la race. Éducation sexuelle ; génération consciente**, une plaquette in-8° écu. Editions médicales, J. Peyronnet, Paris, 1931. (Prix : 7 francs.)

L'Auteur est un des apôtres les plus en vue de l'eugénie et de la repopulation nationale, thèse qui rallie beaucoup de promoteurs en acte, et de partisans spéculatifs plus encore. Elle se fonde en réalité, et bien lui prend de ne pas demander une base à la philosophie qu'elle risquerait de trouver dépourvue. Comme la démographie doit progresser (et le peut faire sans collusion avec la démagogie), il appartiendra aux arrière-neveux de nos petits-neveux de juger à ses fruits cette *rationalisation* intégrale de l'existence qui tourmente nos contemporains. Il se pourra trouver que l'un de ces fruits aura été dès longtemps nommé par les théologiens : c'est le *taedium uitae* ou la morosité. (E. Lacoste.)

Jean PLATTARD. — **Guide illustré au pays de Rabelais**, un vol. in-8° de la *Collection de Tourisme littéraire et historique*, Société d'Éditions *Les Belles Lettres*, Paris, 1931. (Prix : 10 fr.)

Tout est heureux dans cette modeste plaquette : la contrée offerte à notre curiosité, le soin d'associer le tourisme à l'histoire et de faire le voyage sur les traces de Rabelais, le choix enfin comme guide de M. J. Plattard, que désignent ses travaux antérieurs sur le xvi^e siècle et en particulier son étude récente *L'Adolescence de Rabelais en Poitou*, dont on retrouve, ici, des reminiscences.

Ceci est un *guide illustré*, mais beaucoup mieux qu'un guide. Précieux pour le touriste qu'il invite à huit belles journées, il l'est autant pour le lecteur sédentaire, pour qui il évoque une bonne part de l'œuvre rabelaisienne. Qu'il vous plaise de prendre la route ou seulement de penser, ouvrez cet ouvrage. Rabelais, qui en fait l'unité, en remplit les pages de son charme sans les alourdir et s'y montre aussi agréable compagnon de notre route que de nos rêveries. — A maints détails, celle-ci trouve à se prendre, par exemple, à la collation au grade de docteur en médecine autrefois. *De loin*, écrit M. Plattard, *ce cérémonial prête à sourire* (p. 64). Hélas ! combien nous avons perdu en le perdant, non pas seulement aux yeux de la foule, mais devant notre propre miroir ! et le sourire s'éteint quand on n'y regarde pas seulement *de loin* en littérature, quand on compare et qu'on réfléchit.

René de VAUVILLIERS. — **Les scintillements, poésies**, un vol. in-8°. Editions du *Mercur de Flandre*, Lille, 1931. (Prix : 16 fr.)

Si vous aimez les vers, lisez cette œuvre délicieuse, à laquelle M^{me} Rosemonde Gérard a consacré un sonnet-préface. L'auteur a réuni là une série de pièces diverses, toutes empreintes d'un charme qui naît de la simplicité et dans lesquelles se reflètent le rêve, la philosophie aimable, l'amertume, tout ce qui fait la poésie. La chirurgie elle-même trouve en M. René de Vauvilliers un poète avisé. (*G. Petit.*)

Georges TURPIN. — **Dix-huit peintres indépendants**, un vol. in-8° Jésus, G. Girard, Paris, 1931.

C'est là, en effet, une galerie de dix-huit peintres contemporains, dont l'auteur conte brièvement la vie et dit le talent. Il les a choisis parmi bien d'autres, à coup sûr, parce que leurs œuvres l'ont particulièrement séduit, car sa sincérité est évidente ; et cela même nous prévient qu'il y a dans ces pages plus d'éloges que de critiques. Pourtant, ces pages se lisent sans lasser, tant le talent de chacun des personnages est particulier, tant les œuvres sont différentes, tant aussi il y a d'agrément dans la manière d'écrire de M. Turpin. Tel quel ce volume d'ailleurs est précieux. Il affirme certaines réputations et risque d'en sauver d'autres de l'oubli.

L'oubli, terrible silence, qui fait mourir parfois avant d'être mort (p. 21), et où des légions de peintres, chaque jour plus innombrables (p. 5), parties vers la gloire, se perdent et disparaissent. Il est vrai qu'il y a une poussée formidable de jeunes dans cette voie, qui leur paraît si facile que d'aucuns s'y engagent avant même d'avoir appris leur métier (p. 66), et où la réalité dissipe si durement les belles illusions de la jeunesse, qu'on en est réduit à parler encore des promesses de l'avenir à des artistes dont la soixantaine est proche (p. 97). Il vient de tout cela que, malgré les succès consacrés ici, l'impression d'ensemble que laisse cet ouvrage est une impression triste. Trop d'efforts méritoires y semblent trop mal payés, même pour ces dix-huit peintres privilégiés du choix de l'auteur. Et que d'autres nous savons qui valent ceux-là ou qui les dépassent et pour qui on pourrait dire que l'Art fut plus décevant encore, s'il n'apportait avec lui pour ses élus ses intimes joies !

MEDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.

R. C. Paris, 53.370



CARNAC (baie de Quiberon)

Dessin original de L. Duval-Gozlan

Extrait de *Dix-huit peintres indépendants*, de G. Turpin

Gaston BAISSETTE. — **Hippocrate**, un vol. in-8° écu, B. Grasset, Paris, 1931. (Prix : 20 francs.)

Voici une vie romancée et une étude de l'œuvre antique faite dans un esprit de synthèse. Il faut louer l'Auteur de nous en prévenir. Cela dispense de toute critique et permet au lecteur de goûter le charme du roman, sans l'inquiétude de la vérité.

Qu'importe ce qu'il y a d'excessif à voir dans le médecin de Cos tout à la fois le précurseur de Laënnec pour l'auscultation (p. 123), de Dupuytren pour les luxations congénitales (p. 277), de Pott pour la tuberculose vertébrale (p. 123), de Forlanini pour le pneumothorax (p. 125), voire de M. Lumière, rendant à l'hérédité l'importance que lui refusent encore les hommes de laboratoire ?

Qu'importe même la contradiction qui oppose la certitude que la collection Hippocratique est faite de fragments divers et l'opinion de M. Baissette qui découvre dans cette œuvre une unité d'esprit, lorsqu'on voit l'heureux parti que ce dernier a tiré de cette foi :

Telle était cette cohésion, que seul un esprit souverain pouvait maintenir, et que sa grandeur même vouait au morcellement. Comme le pneumatisme naissait du Traité des vents, le vitalisme du dogme de la nature médicatrice, la première loi d'indication loi des contraires : contraria contrariis allait donner la médecine galénique ou de combat, la deuxième loi (loi de similitude : similia similibus) la médecine homéopathique. L'unité absolue de l'œuvre, livrée aux hommes, perdrait le sens humain que lui avait donné le divin Hippocrate (p. 194).

L'Ouroboros n'est pas que la figure de l'infini gnostique ; il peut représenter nos perpétuels recommencements. Nos doctrines passent et reviennent ; et, comme au rythme d'un balancier, l'esprit médical va du vitalisme à l'organicisme, de la médecine synthétique à la médecine analytique. Cette dernière l'emportait quand Pasteur, non médecin, consacra pour longtemps son triomphe. Mais voici que plusieurs des dogmes pasteurienés déjà s'effritent.

Voici que trente ans après le triomphe d'une médecine qui se réclamait uniquement de l'expérience, nous assistons à la limitation de ces espérances et aux poussées de désintégration qui préparent à la montée prochaine de la médecine de synthèse (p. 240).

Pasteur a eu deux voies de réussite qui assuraient sa durée, toutes deux en accord avec les deux lois d'indication hippocratique : lorsqu'il a appliqué la loi de Similitude aux maladies de cause externe : c'est pourquoi ses résultats ont été retentissants dans l'antisepsie, la chirurgie, la prophylaxie. Son erreur, dont la gravité nous a conduits dans l'impasse actuelle de la médecine, c'est d'avoir voulu expliquer la cause interne et cachée par le microbe.

A elles seules, ces citations suffisent à montrer tout ce qu'il y a d'intérêt présent dans cette vie d'Hippocrate, toute romancée qu'elle soit.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.



Goethe parle médecine

Par le D^r Edmond LACOSTE.



Grise, mon cher, est toute théorie,
mais en fleurs, l'arbre d'or de la Vie.
(Faust, 1^{re} partie.)

Observateur passionné, et ordonné, de la nature visible comme de l'action morale, Goethe, malgré d'ironiques échappées, prisait hautement de la médecine le principe scientifique et l'exercice concret. Ne la croirait-on pas d'un médecin cette objection à l'érudit exposé des sources d'une œuvre littéraire : *C'est comme si l'on interrogeait un homme bien nourri sur les bœufs, les moutons et les cochons qu'il a mangés ?* De même cette censure du mot *composition* appliqué aux ouvrages artistiques : *Une composition ! Comme s'il s'agissait d'un gâteau fait de sucre, de farine et d'œufs battus ensemble ! Mais non : création de l'esprit ! Les parties et le tout pénétrés d'une même âme, d'un même mouvement, d'un unique souffle de vie !*

Sur les études médicales, une opinion de Goethe est à retenir. Il a vu de son temps les sciences naturelles et la chimie se développer et prendre un essor autonome. Des disciplines dont chacune peut remplir une vie de recherches ne sont plus à traiter comme accessoires de la médecine. Que les

Universités, évitant de longs cours trop chargés, ne confient à la mémoire des futurs médecins qu'un bagage dont la pratique confirmera l'acquisition. Goethe qui trouvait les esprits de ses contemporains *trop occupés de mystères supra-sensibles* n'eût pas davantage approuvé une médecine trop encombrée de théories, et le même qui *révérait les mathématiques comme la plus sublime des sciences et la plus utile si on l'emploie à propos* n'aurait point préconisé une clinique et une thérapeutique farcies de logarithmes. Mais puisqu'il déplore le temps consacré à une pénible acquisition des langues anciennes ou modernes, alors qu'on dispose de bonnes traductions, il n'eût été aussi qu'un apôtre médiocre de la médecine en latin. Une traduction a bien son prix, si le plus grand écrivain allemand préférerait, pour sa noblesse, la version latine de son *Hermann et Dorothee* à l'original. D'ailleurs, ces Anciens dont on parle toujours, que faisaient-ils d'autre, quand ils étaient en vie, que de se tourner vers la réalité ? Voilà leur vraie leçon !

La vaccination variolique était encore en 1831 dans une nouveauté relative. Or, il arriva en ce temps, à Eisenach, que la petite vérole emporta beaucoup de gens qui pouvaient se croire immunisés. Les réflexions de Goethe sur cet accident sont notables :

La nature ne cesse de nous jouer des tours, et l'on doit se mettre en garde lorsqu'une doctrine prétend agir contre elle. L'événement d'Eisenach rend douteuse l'infailibilité de la vaccination. Encore ne devra-t-on pas trop s'éloigner, à l'avenir, des strictes prescriptions de ce remède, les petites exceptions étant à négliger au prix des indéniables bienfaits de la règle.

Goethe montre une égale lucidité à reconnaître comme *pathologiques* (c'est lui qui souligne) certaines exagérations de son temps et des tendances littéraires qui s'y manifestent. Il sait bien quel rapport solidarise les maux de l'âme et la condition des humeurs. *La subjectivité*, dira-t-il par exemple, *est une maladie commune en notre temps* : cependant qu'à décrire des impressions le talent s'énerve et s'épuise, on néglige de représenter les choses. Une exécution du *Messie* de Händel fut gâtée par la manière *trop molle, veule et sentimentale*, dont une cantatrice a interprété tel air : *La veulerie est un caractère de notre siècle* ! (à joindre à ce que M. Benda écrit de la musique en son *Belphégor*). La légèreté : autre mal qui sévit. Et la presse en abuse, qui à tant de facilité joint un invincible penchant à répandre l'erreur. Mais c'est l'Europe entière qui est malade, du fait de sa nourriture artificielle, de son genre de vie et de ses conventions sociales. *Souvent l'on souhaiterait être un de ces prétendus sauvages*

des archipels du Pacifique. Chaque génération alourdit le faix. Nous souffrons des péchés de nos pères, et ces crimes hérités nous les transmettons accrus de tous les nôtres à nos descendants : civilisation d'employés rivés à leur table et physiquement tarés et de savants hypocondriaques.

Encore Goethe fait-il attention de ne point porter tout désenchantement au compte de son époque. Les souffrances de *Werther* accusent la lutte de quiconque, se voulant libre, subit impatiemment les contraintes du milieu social, la lutte de toute jeunesse qui ne consent pas d'abord à s'adapter, ce qui veut dire à être matée : *Il serait fâcheux que tout homme n'ait pas connu au moins une période dans sa vie où Werther lui ait semblé écrit pour lui spécialement.* Et si le coup de pistolet du roman a eu quelques échos dans la réalité, cette incompréhension d'esprits bornés a débarrassé le monde d'une douzaine d'imbéciles qui n'avaient rien de mieux à faire que de souffler sur leur pauvre reste de flamme vitale ! Admirons la manière hautaine de l'Olympien... C'est affaire aux timides de le chicaner.



Goethe

Mais la poésie moderne, remplie des douleurs terrestres et des joies d'au-delà, thrène de mécontents qui s'excitent, est une *poésie de lazaret* : *J'appelle classique ce qui est sain, et romantique ce qui est malade.* Le romantisme est un abus de la poésie, qui nous fut donnée pour aplanir les inconvénients de la vie et pour réconcilier l'homme avec le monde et sa propre condition. Aussi bien que l'inspiration d'un ouvrage, la disposition en peut être malade : c'est une tragédie *pathologique* que celle dont la verve surabonde aux endroits où elle n'a que faire, absente à ceux qui l'exigeaient. Enfin, la génération actuelle manque de *virilité* : on la reconnaît débile, sans pouvoir affirmer si c'est de naissance ou d'éducation, ou d'alimentation. Mais à cette fièvre pourra succéder une ère de santé raffermie.

Aussi bien, les dispositions physiques d'un écrivain modifient la qualité de ses ouvrages.

Schiller n'a jamais beaucoup bu, il était très sobre ; mais dans les moments de faiblesse, il cherchait à récupérer des forces par l'absorption de liqueurs. Cela ruinait sa santé. Or, ce que des juges délicats blâment dans ses œuvres, je l'attribue à cette cause. Les passages à reprendre, je les qualifierais, moi, de *pathologiques*. Le poète les écrivit en ces jours où lui manquaient les forces physiques qui font trouver des motifs justes et vrais.

D'ailleurs, Schiller ne pouvait travailler qu'en respirant l'odeur des pommes pourries qui remplissaient un tiroir de sa table de travail. Goethe à qui même l'odeur du tabac était intolérable, juge plus que singulières de telles exigences olfactives.

Contrairement à l'opinion traditionnelle en Allemagne, il ne se représentait pas l'homme de génie *petit, chétif, voire bossu*, mais le voyait *ayant un corps convenable*. Néanmoins, il établissait une légitime distinction entre la robustesse apparente d'un organisme et sa résistance intime. A un certain degré de débilité ou de fragilité, les poètes sont fréquemment redevables d'une plus grande délicatesse d'impression. Ainsi Goethe, tout en s'appliquant à réagir, traversait chaque année une courte période de lassitude à l'approche du solstice d'hiver, comme il subissait à chaque dépression barométrique une diminution d'énergie.

Sur ce chapitre des conditions du travail intellectuel, il note l'action sur lui-même d'une atmosphère de luxe :

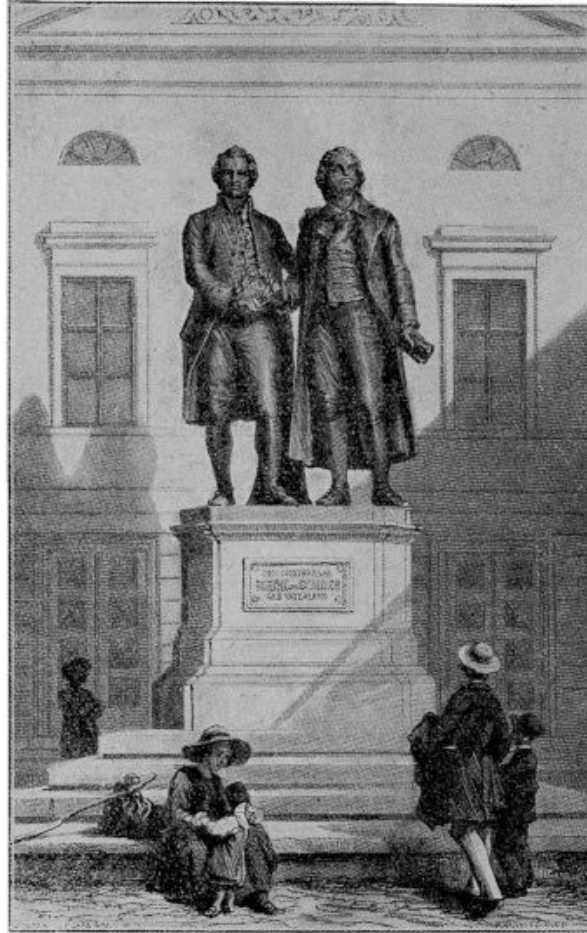
Je m'assieds toujours dans ma vieille chaise de bois, et c'est depuis quelques semaines seulement (mars 1831) que j'y ai fait adapter une sorte d'appui pour la tête. Le confort m'ôte la faculté de penser et me plonge dans une béate passivité.

Cette accommodation de l'âme au cadre où l'on vit fournit l'occasion d'une remarque curieuse :

Pierre le Grand voulait, dans une capitale bâtie aux embouchures de la Néva, renouveler cette chère Amsterdam de sa jeunesse. De même, les Hollandais sont toujours tentés de fonder une autre Amsterdam dans leurs lointaines possessions.

Voici une observation dont les pédiatres psychologues peuvent contrôler la finesse :

Même en ce qui concerne les enfants, on n'a pas besoin de se préoccuper tellement des effets d'un livre ou d'une pièce de théâtre. La vie qui se déroule chaque jour est bien plus scandaleuse. Certes, j'évite avec soin de dire en présence des enfants ce qu'on ne juge pas bon qu'ils entendent. Mais c'est là précaution inutile. Ils ont comme les chiens un odorat tellement subtil qu'ils flairent toutes choses et surtout les pires.



GOETHE ET SCHILLER A WEIMAR

Les oculistes seront curieux d'apprendre que les gens à lunettes mettaient Goethe de méchante humeur. On dirait qu'avec leurs besicles, ces visiteurs vous passent en revue : *Comme si, d'un air suffisant, et de leurs regards bien fourbis, ils voulaient pénétrer mon être intime et scruter mon vieux visage !* Or, Goethe qui était myope n'avait pas voulu renoncer au charme d'une vision un peu imprécise mais agréablement fondue et harmonisée des objets et des formes.

Partisan des exercices physiques, il eût aimé, entre autres, voir introduire dans la gymnastique allemande le jeu du tir à l'arc en honneur aux Pays-Bas.

Goethe était ordinairement sobre, et dans l'âge avancé ne mangeait rien le soir. Mais il appréciait la légère excitation cérébrale que procure un peu de vin généreux. Il tenait l'assurance du caractère, distincte de l'obstination, pour la condition d'un bon équilibre physique. Avec une foi courageuse en sa belle constitution, il disait, en 1823, à son médecin Rehbein :

Vous êtes trop timide avec vos remèdes, vous m'épargnez trop. Avec un malade tel que moi, il faut procéder à la Napoléon.

Pius tard, il fut soigné par le conseiller Vogel, dont il louait la vitalité généreuse et communicative. C'est que pour Goethe le rôle du médecin consistait excellemment à soutenir la volonté de durée d'un organisme qui passagèrement se laisse aller, et va renoncer à défendre son individualité, son *entéléchie*. Cette conception où prédomine l'esprit de synthèse s'affirme constamment en pratique.

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, n^{os} 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

Goethe savant et anatomiste,

Par le D^r Georges PETIT.

Wolfgang Goethe, qui, de sa naissance à sa mort, porte en lui ce « démon » dont son génie même est la marque, est un être étrangement complexe, dont le cerveau est attiré par tout ce qui fait « le savoir », se complaît à toutes les études ; rien de ce qui est perfection humaine ne le laisse indifférent. Poète, il quitte Pégase pour l'amour des sciences, et se repose d'un idéal rêvé, dans l'étude aride de l'anatomie. Il a autant l'impérieux « besoin de pénétrer dans l'intimité des hommes et des choses, que celui d'exprimer poétiquement ses pensées ».

Savant il reste, au sens antique du mot, toute sa vie, par le jugement, le besoin d'analyse, la recherche de l'observation, la logique de la méthode, le rigorisme du système. Son symbolisme doctrinaire est un moyen d'étude, par comparaison, qui se retrouve dans ses recherches anatomiques et ses procédés de classification en histoire naturelle. Le moindre événement matériel le pousse à une déduction scientifique ; une libellule lui ouvre la voie de l'étude des couleurs, et de la théorie dont il défend âprement le système ; à propos d'un incendie, il invente un procédé d'extinction.

Tout est pour lui étude et recherche ; à 17 ans, il étudie la physique et l'histoire naturelle ; il est séduit par la théorie des monades, qui divise « un grain de poussière en quelques milliers de parties », et il se passionne « aux petites bêtes capables de danser le menuet sur une pointe d'aiguille. » A 18 ans, étudiant à Leipzig, il est ardent au travail et aux plaisirs, dont les excès le rendent malade. Il se croit phthisique ; cette opinion a été répétée sans contrôle précis par un certain nombre d'auteurs, sans preuve, car il faut avouer que, en dépit d'une laryngite dont il parle, ainsi que d'une fièvre intestinale, la longueur de son existence permet d'émettre des doutes sur la nature tuberculeuse du mal dont il souffrit.

Amaigri et malade, il rentra au foyer paternel, où, près de sa mère et de sa sœur, il travailla à rétablir sa santé. Maladie et convalescence ne furent pas défavorables à son évolution scientifique. Il se consacra à la lecture de Paracelse, qui enflamma son esprit et lui fit imaginer Faust ; cet alchimiste initiateur du vitalisme, développé plus tard par l'école de

Montpellier, devint pour Goethe un être extraordinaire, un novateur, qui avait démontré, par sa conception des phénomènes biologiques, comment on peut mêler les considérations chimiques aux considérations vitalistes.

Goethe, voltairien, reçut les soins du médecin Metz, qui exerçait à Francfort et eut avec son jeune client de nombreux entretiens, lui prêta des ouvrages sur l'hermétisme, lui révéla les miracles de l'Alchimie et le soumit au traitement de sa thérapeutique mystique. Goethe guérit et se passionna aussitôt pour l'étude de l'alchimie ; il installa un fourneau, crut à « la terre virginal » et à la possibilité de s'en servir. Ces études d'initiation, à 20 ans, le conduisirent plus tard à la chimie scientifique. De Faust, il ira à Lavoisier.

Son esprit et sa méthode ne savaient pas se contenter à demi, et l'évolution de ses idées allait toujours au perfectionnement. Il a un goût très grand pour l'observation et l'analyse et s'adonne, à 25 ans, à l'étude des sciences ; il fait alors figure d'original, et Lavater, en voyant son portrait à 30 ans, peint par Schmoll, s'écrie : *Comme on sent bien dans ce visage, que la sensibilité ne cesse jamais d'étouffer l'intelligence et qu'elle est toujours illuminée par la raison ! Qui oserait dénier le génie de ce visage !* Le médecin Zimmermann loue *ce regard d'aigle qui embrasse et perce tout, ce nez si remarquablement beau, noble et fier, cette bouche malicieuse, sceptique, ironique.*

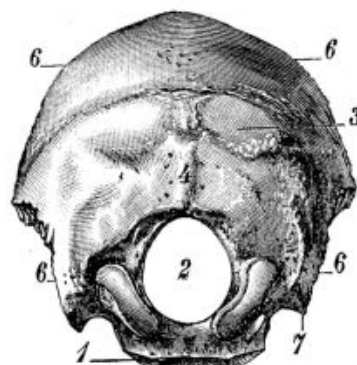
Cependant l'os frontal est légèrement enfoncé du côté droit ; l'œil de ce côté est plus petit ; et cette légère asymétrie ne pouvait passer inaperçue aux deux plus illustres physiognomonistes de ce temps.

Wolfgang échappe difficilement aux influences ambiantes et sa pensée s'oriente « son insu dans le sens de ses désirs ; son activité scientifique apparaît, intense, vers l'âge de 30 ans et se manifeste à son apogée dans les quinze dernières années du XVIII^e siècle.



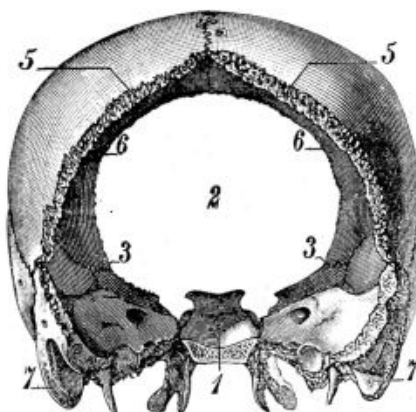
Maison natale de Goethe à Francfort.

A. VERTÈBRE OCCIPITALE, formée par l'occipital : 1. apophyse basilaire; 2. trou occipital; 3. écaille occipitale; 4. crête et protubérance occipitales internes; 5. condyles; 6. les quatre bords de l'occipital; 7. apophyses jugulaires.



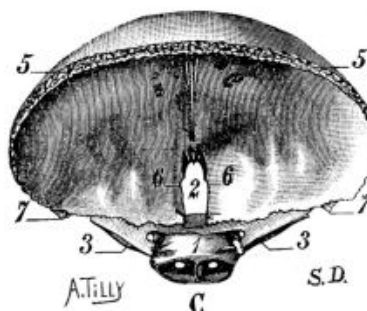
A

B. VERTÈBRE SPHÉNO-PARIÉTALE formée par le pariétal, le temporal et le sphénoïde postérieur : 1. corps du sphénoïde postérieur; 2. intervalle que circonscrivent les trois os représentant le trou rachidien de la vertèbre; 3. lames de la vertèbre représentées par les grandes ailes du sphénoïde, les temporaux et les pariétaux; 5. bord postérieur de la vertèbre, représentant les apophyses articulaires inférieures; 6. bord antérieur, représentant les apophyses articulaires supérieures; 7. apophyses mastoïdes (apophyses transverses).



B

C. VERTÈBRE SPHÉNO-FRONTALE formée par le frontal et le sphénoïde antérieur : 1. corps du sphénoïde antérieur; 2. échancrure ethmoïdale (trou rachidien); 3. petites ailes du sphénoïde; 5. bord postérieur de cette vertèbre; 6. pourtour de l'échancrure ethmoïdale; 7. apophyses orbitaires externes.



C

A. Tilly

S.D.

Les trois vertèbres craniennes, vue postérieure

(Extrait du *Traité d'anatomie humaine* de Testut-Latarjet).

S'il professa, en physique, un complet dédain pour l'utilisation des mathématiques, ce qui le rend moins estimable en cette science et a nui à sa théorie des couleurs, en revanche, il fut plus heureux dans l'étude de la botanique et de la minéralogie à laquelle il s'adonna en 1780.

L'histoire naturelle qu'il voit dans la nature est pour lui d'un grand attrait. A Weimar, il cultive son jardin et observe que dans son coin de terre il retrouve le symbole du pays ; il fait venir de Francfort de la vigne et des saules. En même temps, il suivait les cours que le professeur Bucholz faisait à l'école pratique, et poussé par son désir de tout approfondir, il s'orientait vers la théorie de la métamorphose des plantes. Ce fut en vers qu'ils'expliqua, en 1790, sur ce sujet de botanique, touchant au domaine de la biogénie et du transformisme. Sous l'influence de Spinoza, à qui il accorde un grand crédit, il ramène tout à la loi de l'unité, comme ses découvertes anatomiques le prouvent.

Car on lui doit des découvertes en cette matière qui semble *a priori* éloignée de la poésie. On s'est souvent demandé comment Goethe avait découvert ce qui échappait aux spécialistes ? Cela est dû à ce qu'il regardait en pensant, et ne se bornait pas à voir ce que les maîtres et les systèmes ont appris à voir. Aussi, tandis qu'il reproche à Aristote de n'avoir pas dégagé l'observation des idées générales qui la complètent, lui, au contraire, et ce détail curieux comporte sa réflexion, il enseigne l'anatomie aux jeunes gens pour mieux l'apprendre lui-même.

Une « perle » de M. Proust qui, à diverses reprises, a occupé les lecteurs de *La Chronique Médicale* et le petit monde de la littérature a fait connaître et sauvé de l'oubli dans tous les milieux une des découvertes anatomiques de Goethe : sa théorie vertébrale du crâne. Goethe alors était à Venise. Etudiant un crâne de mouton, il crut reconnaître que l'occipital n'est qu'une vertèbre modifiée et adaptée à sa fonction crânienne. Ce fut le 4 mai 1790 et dans une lettre qu'il écrivait à M^{me} de Harder que l'illustre naturaliste formula en termes précis l'analogie qu'il y a entre le rachis et le crâne. Ce n'était, il est vrai, qu'une lettre personnelle, et, par malheur, Goethe attendit dix-sept ans pour faire connaître son opinion au monde savant. Il laissa ainsi à Oken le temps de le devancer et de recueillir l'honneur de la découverte.

Aussi bien, cette théorie est aujourd'hui battue en brèche. Elle est, en apparence, fort simple, vient d'écrire M. Latarjet ; mais cela ne suffit pas pour élever une théorie, qui n'est en somme qu'une hypothèse, à la hauteur d'une vérité démontrée. Et, de fait, les recherches relativement récentes entreprises sur l'évolution du crâne sont loin d'être entièrement

favorables à la théorie en question. (Testut et Latarjet. — *Traité d'Anatomie humaine*, t. I, p. 231.)

La seconde découverte anatomique de Gœthe a, elle aussi, subi les injures du temps. Il s'agit de l'os incisif ou intermaxillaire. — *C'est à l'illustre Gœthe*, dit Sappey, *qu'appartient le mérite d'avoir, le premier, brusquement et nettement proclamé son existence temporaire chez l'homme.* — A la vérité, la *pièce incisive* a commencé à soulever des discussions depuis Vésale. Les récents travaux de V. Vallois et Cadenat ont modifié entièrement les données hier encore acceptées. C'est dire que la discussion dure toujours.

Mais peu importe le fait. L'intéressant est la manière dont Gœthe aborda le problème et les conséquences qu'il tira de la solution qu'il lui avait donnée. Dans ses œuvres d'histoire naturelle, il s'exprime ainsi :

Lorsque je commençai, vers l'an 1780, à m'occuper beaucoup d'anatomie, sous la direction du professeur Loder, je travaillais à l'établissement d'un type ostéologique, et il me fallait, par conséquent, admettre que toutes les parties de l'animal, prises ensemble ou isolément, doivent se trouver dans tous les animaux ; car l'anatomie comparée, dont on s'occupe depuis si longtemps, ne repose que sur cette idée. Il se trouva que l'on voulait alors différencier l'homme du singe, en admettant chez le second, un os intermaxillaire, dont on niait l'existence chez l'homme. Mais cet os ayant surtout cela de remarquable qu'il porte les dents incisives, je ne pouvais comprendre comment l'homme aurait eu des dents de cette espèce, sans posséder en même temps l'os dans lequel elles sont enchâssées. J'en cherchai donc les traces chez le fœtus et l'enfant, et il ne me fut pas difficile de les trouver.

Et plus loin :

Quel abîme, dit-il, n'existe-t-il pas entre la forme qu'adopte cet os chez la tortue et celle qu'il présente chez l'éléphant, et pourtant on peut établir toute une série de formes intermédiaires.

Ainsi, de la découverte et de la description de l'os incisif, Gœthe conclut à l'existence d'un type primitif ; et, le premier, constate que les différences dans la conformation anatomique des animaux, ne sont que des modifications d'un type primitif, provoquées par l'influence du milieu, du climat, des aliments. *Il se montre*, dit Hyp. Loiseau, *novateur et ouvre une voie inédite aux recherches anatomiques.*

A cette époque pourtant il redoute le scepticisme et ne publie pas sa découverte sans l'avoir contrôlée. Résumant ses différents travaux, il publie, en 1795, une *Esquisse d'une introduction générale à l'anatomie comparée*. Cette théorie évolutionniste n'a jamais été mieux ni plus clairement exposée que par lui, dit Helmholz.

Il dût attendre la « consécration de ses idées ». En 1818, Carus, le célèbre médecin de Dresde, publiant son *Anatomie comparée*, rend hommage aux découvertes de Goethe, et l'Anglais Dalton reconnaît la haute valeur de sa science ostéologique.

L'évolutionnisme et la continuité soutenus par Goethe et par Lamarck, dans la première moitié du XIX^e siècle, préparaient la voie à Darwin qui illustra cette théorie, dans la seconde moitié. Goethe raconte l'impression qu'il avait ressentie, au début de ses recherches ostéologiques, en voyant le zoologiste hollandais Camper, transformer à la craie sur le tableau noir un chien en cheval, et un cheval en homme.

La biologie physiologique de Goethe repose sur la morphogénie et l'observation des transformations. Lors de la célèbre discussion académique sur « les anomalies », il prit parti pour Geoffroy-Saint-Hilaire. *On connaît*, dit-il à cette occasion, *plus à fond les corps organisés par la dissection, de même que la chimie apporte la meilleure contribution à la connaissance des minéraux.*

La grande figure de Goethe, dont d'autres diront le charme poétique, est digne de figurer au rang de notre illustre lignée. S'il ne s'occupa pas de médecine, au sens étroit du mot, il contribua du moins par l'étude des sciences, par ses découvertes anatomiques, à élever la somme de nos connaissances.

Une malice d'Ambroise Paré. Rencontrant, un jour, le médecin Louis Duret dans le Louvre, Henri III s'écria : *Durete, si filium haberem tuae curae ejus educatio et institutio esset.* Ambroise Paré était présent. — *M'avez-vous compris ?* lui demanda le roi. — *Oh qu'oui, Sire,* répondit le chirurgien, *c'est-à-dire que vous donneriez l'esprit du prince à manier à maître Louis, et le corps à maître Ambroise.*

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

Un médecin ami de Goethe

LE DOCTEUR CARL-GUSTAV CARUS

Par les D^{rs} Louis et Henri LORION.

Voici un médecin que Goethe honora de son amitié et auquel son culte pour l'illustre poète, autant que ses incontestables mérites personnels, ont valu de nos jours parmi ses compatriotes un juste regain de célébrité. Ce médecin allemand, Carl Gustav-Carus, eut, d'autre part, quelques intéressants points de contact avec notre pays. A ce double titre, il doit nous retenir.

Carl Gustav-Carus naquit à Leipzig le 3 janvier 1789 et mourut à Dresde le 28 juillet 1869. Son père, prénommé Augustus-Gottlob, originaire de Dahme-en-Brandebourg, exerçait la profession de teinturier à l'enseigne de l'*Agneau Bleu*. Un de ses parents, également fixé à Leipzig, était le Dr Frédéric Auguste Carus, professeur de philosophie et auteur d'un ouvrage intitulé : *Anaxagorae cosmo-theologiae... fontes*, (in-4°, Tauchnitz, Leipzig, 1797) que nous a signalé M. A. Garrigues. La mère de notre Carus, fille d'un teinturier de Mulhausen-en-Thuringe, se nommait Christine-Elisabeth Jäger ; c'était une personne d'un esprit fin et distingué, nièce du chimiste Jäger et du professeur Reichel, l'un et l'autre bien connus. La famille Carus comptait encore parmi ses parents ou ses amis le dessinateur Dietz, le musicien Rochlitz, un certain « joyeux Régis » que nous n'avons pu identifier, des médecins et des hommes de science de divers genres. L'influence de ce milieu bourgeois, honnête et cultivé, jointe à l'ambiance d'un centre universitaire de premier ordre, ne pouvait que favoriser les dispositions studieuses dont l'enfant fit preuve de bonne heure. Carl-Gustave fréquenta donc la *Thomasschule* jusqu'en 1804, époque à laquelle son père lui fit étudier la chimie, dans l'espoir d'avoir en lui un successeur capable de développer son établissement industriel. Les études de chimie conduisirent l'élève à celles des sciences naturelles pour lesquelles il montrait plus de prédilection, mais bientôt des considérations d'ordre économique fondées sur la médiocrité des ressources de la famille, déterminèrent son choix pour les études et la profession médicales, comme plus immédiatement rémunératrices.

En 1809, Carus fut admis en qualité de stagiaire à l'hôpital Saint-Jacques; il y devint, en 1810, aide d'accouchements et, en 1811, il passa successivement sa dissertation de philosophie avec argumentation en vue du certificat dit d'*habilitation* et sa thèse pour le doctorat en médecine. Le sujet de la première (*Specimen biologiae generalis*, Tauchnitz) révélait déjà les tendances véritables du candidat. La deuxième traitait du rhumatisme utérin (*De Rheumatismo uteri*, Tauchnitz). Cette même année, le jeune docteur fut nommé assistant au *Nouvel Institut d'accouchements*.

Privat-docent à l'université de sa ville natale, il y enseigna, le premier, l'anatomie comparée, science qui offrait alors tous les attraits et les écueils de la nouveauté.

Pendant la campagne de 1813, où la Saxe fut l'alliée temporaire de Napoléon, le D^r Carus dirigea d'une manière remarquable le lazaret militaire français de Pfaffendorf, encombré de malades atteints de typhus, français, saxons et ennemis réunis dans la souffrance. Il fut lui-même victime de l'épidémie et très gravement touché. Quand il quitta l'hôpital, en 1814, après sa guérison, ce fut pour aller remplir à Dresde, en récompense de son dévouement, les fonctions de professeur d'accouchements et de directeur de la *Clinique royale des aides d'accouchements et des sages-femmes*. Protégé par le roi Frédéric-Auguste I^{er}, il ne tarda pas à se créer dans la capitale une clientèle aussi considérable que choisie. A la mort de ce prince (1827), son frère et successeur, Antoine I^{er}, conféra au D^r Carus la charge de médecin particulier du roi et de la cour, charge que le titulaire cumula avec les fonctions de conseiller sanitaire du gouvernement et de professeur à l'*Académie médico-chirurgicale* et qu'il conserva sous les règnes de Frédéric-Auguste II (1836-1854) et de Jean I^{er} jusque dans les dernières années de sa vie. En 1862, Carus fut appelé à la présidence de l'*Académie Léopold-Caroline* (1); en 1866, à la présidence d'honneur du *Collège provincial des médecins de Dresde* : digne couronnement d'une carrière longue et brillamment remplie.

Dès l'aurore de cette carrière et jusqu'à son déclin, Carus déploya une activité qui avait frappé d'étonnement Goethe lui-même: *Ce n'est pas avec de simples paroles*, lui écrivait son auguste correspondant en réponse à l'envoi du *Manuel de Zootomie* (G. Fleischer, Leipzig, 1818), *qu'on peut exprimer de quelle inlassable activité, de quelle faculté d'observation vous témoignez dans tous les domaines* (29 oct. 1823, Goethe, par C. G. Carus). Sa fécondité ne fut pas moins extraordinaire. Les notices bibliographiques consa-

(1) Fondée en 1662 par l'empereur Léopold I^{er}.

crées aux travaux de Carus par le D^r Beaugrand dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* et par le D^r Hahn dans la *Grande Encyclopédie* sont certes copieuses, généralement exactes et suffisamment détaillées, mais loin d'être complètes. Celle que publie le *Catalogue de l'Exposition sanitaire de Dresde* (1930) ne comporte pas moins de 11 pages in-8° en fins caractères et elle énumère 69 titres d'ouvrages comprenant livres, brochures, articles de journaux, manuscrits, atlas, figures et dessins.

Les sujets traités dans ces écrits sont extrêmement variés : ils se rattachent pour la plupart aux diverses branches de la médecine et des sciences naturelles, notamment à la gynécologie et à l'art des accouchements, à l'anatomie, à la physiologie, à l'anthropologie, à l'art vétérinaire, etc. ; d'autres, aux beaux-arts et plus particulièrement à la peinture ; quelques-uns à la littérature et à la philosophie ; enfin à des mémoires et à des souvenirs autobiographiques formant quatre volumes. Ne retenant de ces nombreux écrits que ceux qui touchent de près ou de loin à l'objet de notre étude, nous citerons dans l'ordre chronologique et avec leurs titres traduits en français :

- 1° *Le Manuel de zootomie* précédemment mentionné ;
- 2° *Découverte d'une circulation du sang accélérée par un cœur simple chez les larves des insectes diptères* (1827), travail qui mérita à son auteur, en 1832, la médaille d'or (prix Montyon) de l'Académie des sciences de Paris ;
- 3° *Tables synoptiques d'anatomie comparée*, traduction française de Martino, Otto et d'Alton (de 1826 à 1855) ;
- 4° *Neuf lettres sur la peinture de paysage* écrites de 1815 à 1824, adressées à Goethe et éditées en 1831 avec une lettre de Goethe comme introduction ; rééditées en 1927 chez Jess à Dresde ;
- 5° *Traité élémentaire d'anatomie comparée*, suivi de recherches d'anatomie philosophique ou transcendante sur les parties primaires du système nerveux et du squelette, etc., traduction française de A.-L. Jourdan, Paris, J.-B. Baillière, 1835 ;
- 6° *Lettre sur le FAUST de Goethe* (1835) ;
- 7° *Paris et les Bords du Rhin*, journal d'un voyageur en 1835 (1) ;
- 8° *Goethe : Pour comprendre Goethe dans ses détails*, etc., 1843 ; nouvelle édition, Jess, Dresde, 1927 ;
- 9° *Atlas de Cranioscopie*, édité à Leipzig... et à Paris chez J.-B. Baillière, 1843 ;
- 10° *Goethe et sa signification dans le présent et pour l'avenir*,

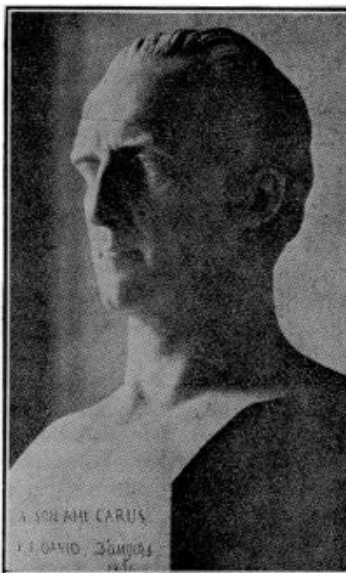
(1) Au cours de ce voyage, Carus revit, à Paris, David d'Angers dont il avait fait la connaissance, l'année précédente, à Dresde, et qui, en témoignage de leur amitié naissante, avait déjà modelé la maquette du buste de Carus, reproduit page 68.

discours commémoratif du centième anniversaire de la naissance de Goethe, 28 août 1849 ;

11° *Sur 15 petites paraboles inédites de Goethe*, chez Baumüller, à Vienne, 1863.

Le livre intitulé *Goethe* parut en 1843, un peu plus de dix ans après la mort du grand homme. Carus, en l'écrivant, était encore tout plein de ses souvenirs et de l'ascendant exercé par ce génie. Eckermann avait publié, en 1837, ses *Entretiens avec Goethe*, où le demi-dieu imaginé par le public allemand se présente sous un aspect familier, simple et enjoué, beaucoup plus près de la vérité. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre les deux auteurs. Sans égaler les aperçus plus substantiels que contiennent les *Entretiens*, le livre de Carus ne nous intéresse pas moins par les détails et les idées qu'il nous apporte sur l'illustre personnage. Il passe d'abord en revue ses relations personnelles, qui embrassaient tout ce que l'Europe à cette époque comptait de gloires, de mérites ou de talents. Le

2^e chapitre est consacré à l'individualité de Goethe. Dans le 3^e, Carus étudie plus particulièrement le savant et le philosophe dans ses rapports avec la nature et avec les sciences naturelles. Le 4^e a pour sujet Goethe dans ses rapports avec les hommes et l'humanité. Le dernier chapitre, synthèse et conclusion des précédents, s'applique à pénétrer les causes de la puissante individualité de l'écrivain et du penseur et leurs effets sur ses œuvres. Tout cela n'est pas exempt de longueurs ni d'obscurités. Mais, inspirées comme les souvenirs d'Eckermann par l'admiration la plus absolue pour leur commun héros, ces pages d'un disciple aussi zélé, quoique peut-être un peu superficiel, n'en sont pas moins captivantes. On a eu raison d'en donner récemment une nouvelle édition (W. Jess, Dresde, 1927) ; elles mériteraient de trouver



C. G. CARUS (1789-1869)

(Buste de David d'Angers)

chez nous un bon traducteur pour nous aider à « comprendre Goethe ».

Les relations de Carus avec Goethe furent surtout d'ordre épistolaire. Elles commencèrent vers 1815 à l'occasion de certains échanges d'idées sur l'anatomie comparée. C'était au moment où cette science et les autres sciences de la nature prenaient leur essor ; Oken venait de formuler (1807) la constitution vertébrale des os du crâne, théorie dont l'idée première paraît devoir être attribuée à Goethe, de même que la conception toute philosophique de l'*Evolution*, précisée et exposée par notre Lamarck dans sa *Philosophie zoologique* (1809). Ces relations épistolaires se poursuivirent avec les *Lettres sur la peinture*, mais ce ne fut que vers 1820 que les deux correspondants se trouvèrent réellement en présence. Carus, se rendant à Gênes où il se proposait d'étudier la faune sous-marine de la Méditerranée, s'arrêta à Weimar pour faire une visite à Goethe. Il raconte dans ses *Souvenirs* les agréments du parc, le groupe des Dioscures dans l'escalier, les collections, bustes, gravures et tableaux exposés dans les galeries, etc. *Il était 11 heures*, dit-il, *le pas alerte m'annonce le cher Maître ; il paraît, vêtu d'un habit bleu à boutons d'or, il est droit et solide, l'arc sénile de la cornée n'atténue pas le feu du regard*. La conversation s'engage sur l'anatomie, sur la peinture et autres points traités dans les lettres, non sans quelques pointes ironiques à l'adresse de certains contradicteurs. Entre temps, on avait servi une collation. Puis, les deux interlocuteurs se séparèrent, visiblement émus, mais enchantés l'un de l'autre. Ils ne devaient plus se revoir. Un rendez-vous pris deux ou trois ans après pour Franzenbad, petite station thermale de Bohême, ne put avoir lieu.

Mais la correspondance ne fut pas interrompue. Les deux hommes restèrent unis par la pensée et par une mutuelle affection. Les dernières lettres de Carus sont toujours débordantes de reconnaissance pour tout ce qu'il doit à Goethe. Les lettres de Goethe au médecin de Dresde sont au nombre de 18 : les deux premières sont datées d'Iéna, l'une en mars 1818, l'autre en juillet 1820 ; les suivantes sont datées de Weimar, nous en comptons 5 pour 1822, 5 pour 1823, 2 pour 1824, 1 pour chacune des années 1825, 1826, 1827 et 1828. Une lettre de 1831, par suite d'un oubli du secrétaire, ne parvint jamais à son destinataire ; elle fut retrouvée dans les papiers de Goethe après son décès. Ces lettres, d'un tour infiniment gracieux et empreintes du plus sincère intérêt pour le savant Dresdois, lui prodiguent encouragements, conseils et éloges ; elles témoignent souvent du plaisir qu'éprouve le vieillard à voir les jeunes gens s'engager dans la voie et les idées scientifiques dont il se croit l'initiateur.

Goethe, à plusieurs reprises, demande à Carus des articles pour la revue scientifique qu'il a fondée et qu'il continue à diriger.

Trois fois, il recommande au médecin de Dresde quelques-uns de ses protégés ou de ses amis : un jeune peintre nommé Peller qui a exécuté de remarquables copies de Ruysdael et s'est fait ensuite connaître par des tableaux inspirés de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ; — le Dr Kolbé, de l'université de Bonn, de retour de Paris et en relations avec les expositions artistiques de cette ville et de Weimar ; — un autre artiste danois nommé Rohem.

En 1825, Goethe paraît avoir été gravement malade ; il remercie collectivement Carus et son collaborateur d'Alton de leurs félicitations pour sa guérison.

A la mort du poète (1832), Carus tomba dans une profonde mélancolie et s'enferma dans ses souvenirs. *Il me semblait, a-t-il écrit, que j'avais assisté à une représentation d'Iphigénie et que pendant que les lumières s'éteignent sur la scène les acteurs se disputent derrière le rideau.* Dans sa maison de campagne de Pillnitz, il lut les *Années de voyage* (de Goethe) et il condensa ses tristes pensées et son émotion dans un grand tableau qu'il appela le *Monument de Goethe* et auquel il donna la place d'honneur dans sa chambre. *Ne pouvant, ajoute-t-il, écrire le poème que je rêvais, ni élever au poète le monument dont il était digne, j'ai voulu le peindre tel que je le concevais.* Et c'est ainsi qu'il nous montre, au premier plan d'un site alpestre tourmenté, un cénotaphe rectangulaire surmonté d'une harpe devant laquelle se prosternent deux génies ailés. La reproduction gravée de ce tableau orne le frontispice du volume dédié par Carus à la mémoire de son immortel ami.

Cette admiration, qui confine à l'idolâtrie, ne fut sans doute pas tout à fait étrangère au jugement de la postérité. Si Goethe exerça une influence puissante et généreuse sur l'âme de Carus, le disciple par l'ardeur de son prosélytisme a fait à son tour des adeptes convaincus et reconnaissants, et sa renommée revit aujourd'hui dans la gloire du Maître vénéré.

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE
PRUNIER**

Saccharure Granulée

MÉDECINS - POÈTES

La revue *L'Association médicale* rappelle l'*Herbier poétique* que le Dr Eugène Villemin publia, à Paris, en 1842. Villemin mérite de figurer dans une galerie des médecins-poètes. Peu de ses vers sont franchement à critiquer ; beaucoup sont bien venus, d'agréable rythme et de brillante pensée.

Nous ne reprendrons pas l'article de notre confrère. Il est seulement une page de l'*Herbier poétique* (p. 171), que *L'Association médicale* a négligée. Elle nous semble de circonstance ; il s'agit, en effet, de Goethe et nous la reproduisons.

Goethe, pour compléter mon ébauche rapide,
Viens soutenir ma voix, viens me servir de guide ;
Viens, Ovide nouveau, dans le monde des fleurs
Dérouler à nos yeux mille métamorphoses.
Poète, quel Esprit te révélant les causes
Qui nuancent ainsi la forme et les couleurs,
Te fit voir le premier ces merveilleuses choses :
La feuille se changer en pétales de roses,
Les pétales roulés, à demi disparus,
De leur limbe aminci qui toujours dégénère,
Produire au bout d'un fil les deux saes de l'anthère,
Les carpelles enfin, verticilles feuillus,
S'assembler par les bords et se coudre pour faire
Le globe du stigmat et l'urne de l'ovaire ?

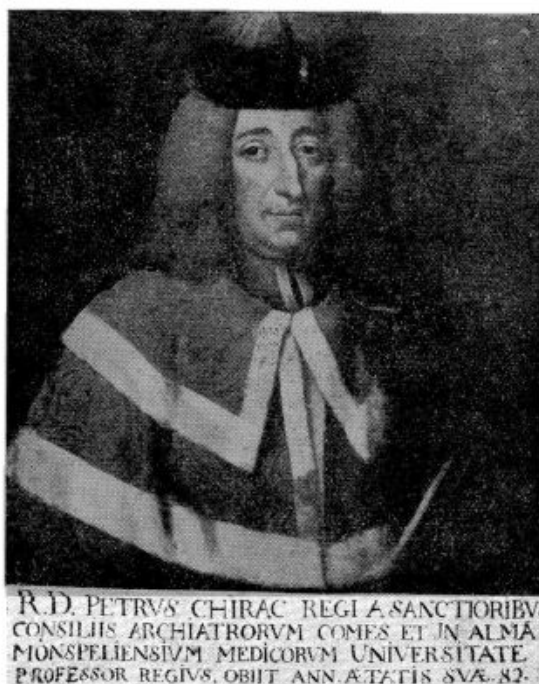
Ce morceau est extrait d'une pièce intitulée *Vie des Plantes* dédiée à Adrien de Jussieu. Il est curieux, à la fois, parce qu'il montre comment H. Villemin sut mettre de la poésie même en cette organogénie végétale qui semble la partie de la botanique la moins aisée à écrire en vers, et parce qu'il rappelle une théorie botanique du poète allemand.

D'après cette théorie, écrit H. Baillon (*Traité de botanique médicale phanérogamique*, in-8°, Hachette, Paris, 1883, t. I, p. 174), tout organe appendiculaire dérive de la feuille, qui se modifie d'une façon très variable pour devenir un organe appendiculaire floral, sépale, pétale, étamine ou carpelle, quand la métamorphose est ascendante ; ou bien c'est une feuille florale, de celles qui appartiennent au gynécée, à l'androcée, au périanthe, qui devient feuille quand la métamorphose est descendante.

C'est à Goethe, en effet, qu'on attribue d'ordinaire la création de cette doctrine de la métamorphose. A la vérité, son *Versuch die Metamorphosen des Pflanzen zu erklären* est de 1790, et G.-F. Wolff, dès le milieu du XVIII^e siècle, avait nettement formulé la théorie. Wolff lui-même d'ailleurs avait des précurseurs : Jung, Tournefort et surtout Linné.

Ephémérides

1732. — 1^{er} mars. — Mort du médecin Chirac.
 31 mars. — Naissance à Rohrau (Autriche) du compositeur Joseph Haydn.
 1832. — 7 mars. — L'Angleterre, la France et la Russie signent un protocole à Londres par lequel elles désignent comme roi au choix des Hellènes, le second fils du roi de Bavière, Othon.
 15 mars. — La première épidémie cholérique qui ait sévi en France éclate à Calais.
 22 mars. — Mort de Goethe à Weimar.
 26 mars. — Premiers cas de choléra à Paris.



Pierre Chirac, né à Conques (Aveyron) en 1650, prit le bonnet de docteur à Montpellier en 1693. Professeur en 1687, il devint premier médecin du duc d'Orléans en 1715, succéda à Fagon dans la surintendance du Jardin des Plantes en 1718, fut anobli en 1728 et nommé premier médecin de Louis XV en 1731. Il mourut le 1^{er} mars 1763 (et non le 11 comme on le dit parfois), n'ayant pas laissé d'écrits qui répondissent à la grande réputation qu'il avait eue.

La Médecine des Praticiens

La Phosphatine Falières n'est pas une farine cacaotée.

Une farine cacaotée est une farine composée dans laquelle figure du cacao en proportion de 10 %, 20 %, 30 % et même plus.

Une préparation comme la *Phosphatine Falières*, dans laquelle le cacao figure pour une proportion inférieure à 4 %, n'est pas un produit cacaoté. Le cacao joue, dans ce cas, le seul rôle d'aromate. Encore, s'agit-il de cacao choisi, soigneusement débarrassé des particules siliceuses, débeurré mécaniquement et privé de tout principe irritant. Réduit en poudre légère après une torréfaction bien conduite, ce cacao apporte à la préparation son odeur délicate.

Il serait aussi faux de considérer la *Phosphatine Falières* comme une farine cacaotée, que de dire de pastilles bien connues : « Ces pastilles sont à base de menthe ou de citron », alors qu'elles sont simplement parfumées à la menthe et au citron.

Tous les mets qui entrent dans notre alimentation sont aromatisés. Il est bien démontré que ces aromates jouent un rôle sur les glandes salivaires et gastriques et excitent l'appétit en favorisant ainsi la digestion.

C'est à une proportion infime de cacao que la *Phosphatine Falières* doit son parfum agréable et léger.

Formules

d'autrefois & d'aujourd'hui

Pulvis anthelminticus Purgans.

℥ Scammonii preparati grana sex
Rhabarbari . . grana quatuor
Calomelanos. . grana quinque
Misce ; fiat pulvis pro puero sex
vel octo annos nato.

Th. Fuller : *Pharmacopœia extemporanea*, Paris, 1768, p. 447.

Ascaris lombricoïdes.

Après l'administration de la santonine ou de la mousse de corse, on peut balayer l'intestin avec le purgatif suivant :

℥ Calomel 2 grammes
Poudre de rhubarbe. 2 —
Poudre de scammonée 2 —
Sucre. 5 —

30 à 60 centigrammes en une fois dans une cuillerée de lait.

J. Comby : *Formulaire*, Paris, 1896, p. 79.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

☞ De M. Jules Benda, dans *Nouvelle Revue française*, août 1931, p. 217, n° 3 :

On remarquera que l'appel à la « revanche » repoussé ici par Renouvier, ne se retrouve ni chez Renan, ni chez Taine, ni chez Michelet, ni chez Sainte-Beuve...

Sainte-Beuve étant mort l'année avant la guerre, il y a ici ce que Renouvier précisément eût appelé un « uchronisme ».

☞ De *La France du Centre*, n° du 26 août 1931, p. 4, col. 2, sous le titre : *Une auto trainée par un train ; un mort, trois blessés* :

Des débris de la voiture, on sortit... M^{me} P...., qui a vingt-sept ans, qui a une luxure.

☞ De M. le Dr d'Héricourt dans la *Revue métapsychique*, n° de mai-juin 1931 sous le titre : *Une observation de sommeil hypnotique provoqué à distance* :

L'avant dernière de ces étapes nous conduisait à Pezenas (sic), patrie de Molière.

Molière né à Pézenas ! Encore un grand homme qui est du Midi, parbleu !

☞ De M. Giraudoux dans *l'Ecole des Indifférents*, Grasset, 1922, p. 79 :

... et même Voltaire qui passait des journées à contempler des fourmis et qui en oubliait sa femme.

Tout de même, prendre Voltaire pour Jean de la Fontaine !

☞ De M. G. Lion dans *Papotages*, Figuière, 1928, p. 82 :

Le bœuf malgache, autrement dit le zébu, est un bœuf à bosse qui fournit une viande qui vaut la nôtre...

Comparaison permise seulement aux anthropophages.

☞ De MM. Pro'homme et Dandelot dans *Gounod, sa vie et ses œuvres*, t. II, p. 231 :

Toujours souffrant du cœur et, en outre, d'une sciatique au bras droit, Gounod demeurait à Saint-Cloud...

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.
R.C. Paris, 53.329

ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE
NOVACÉTINE PRUNIER
TOUTES PHARMACIES

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre
au moment des repas.



Doses habituelles :

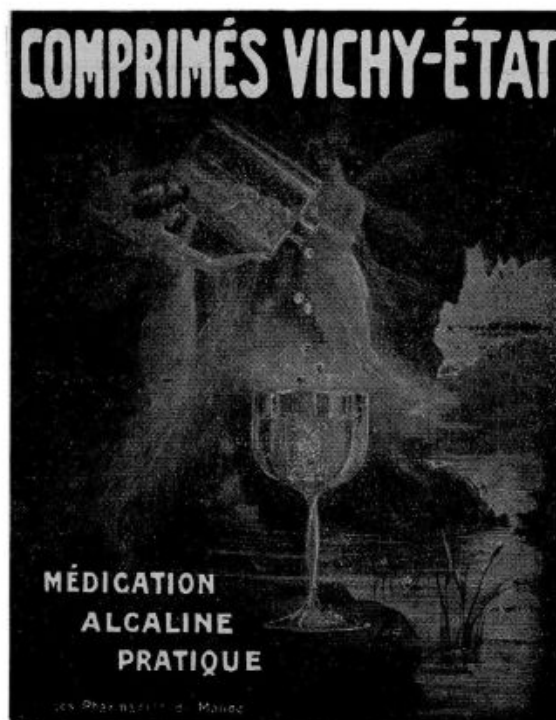
Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

HYPERTENSION - ARTÉRIOSCLÉROSE

DIOSÉINE PRUNIER

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée
de liquide au moment des repas.



Doses habituelles :
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau.

❖ Correspondance médico-littéraire ❖

Questions.

Un petit poème de Goethe. — Dans *Kultur Breviere*, Lothar Brieger Wasservogel cite un petit poème de Goethe, qu'on retrouve, en effet, dans les œuvres du poète allemand (édition L. Geiger, V, 11, p. 256. — *Divan d'Occident. Livre des Contemplations*). Voici le texte de Goethe :

Behandelt die Frauen mit Nachsicht :
Aus krummer Rippe ward sie erschaffen,
Gott konnte sie nie ganz gerade machen.
Willst du sie biegen, sie bricht ;
Läßt du sie ruhig, sie wird noch krümmen.
Du guter Adam, was ist denn schlimmer ?
Behandelt die Frauen mit Nachsicht :
Es ist nicht gut daß auch eine Rippe bricht.

Je traduis :

Sois indulgent pour la femme !
 Dieu la fit d'une côte torse ;
 Il n'a jamais pu la faire bien droite.
 Si tu veux la faire ployer, elle se rompt ;
 Si tu la laisses en repos, elle se courbe encore plus.
 Mon brave homme, lequel est le pire ?
 Sois indulgent pour la femme ;
 Il n'est pas bon d'avoir une côte cassée.

Goethe était naturaliste. A ce point de vue, qu'a-t-il pu vouloir dire dans ses quatrième et cinquième vers ?

D^r FRUITIER (*Fontainebleau*).

Crochet à remuer les dents. — Dans *l'Etat des armes enlevées aux prisonniers du Temple (Procès des Bourbons, in-8°, Hambourg, 1798, chap. vi, p. 139)*, on peut lire :

A Marie-Antoinette :
 1° Deux paires de ciseaux ciselés
 2° Un couteau à poudre ;
 3° Un crochet à remuer les dents.

Quel était ce troisième instrument ?

D^r P. MARIDORT (*Bihorel*).

Réponses.

La Chanson du vieux Quartier latin (xxxviii, 297). — Qui est le suisse et qui le doyen ? Je ne sais pas ; mais, la question posée par M. P. Ferinot m'ayant amené à relire *Les Lolottes* d'Antonio Watrison, je crois devoir signaler une erreur dans l'affirmation imprimée par *La Chronique Médicale* que *La Chanson du vieux Quartier latin* fut rééditée avec plus ou moins de retouches et d'altérations par Watrison dans « *les Lolottes* ». Dans l'édition in-16 de cette amusante fantaisie, éditée en 1861 à Paris par Lucien Marpon et que j'ai sous les yeux, voici ce qui est écrit (p. 30), au chapitre *Les refrains des Lolottes* :

Le répertoire de la Lolotte se compose de trois ou quatre chansons de fonds ; ce sont les traditions du quartier. Il y a d'abord les *Cœurs de Boufflers*, puis *Le Veau de la mer-Giraud*, et enfin *Le Vieux Quartier latin*, qui se chante sur l'air de *T'en souviens-tu ?*

Je ne dirai rien de ces deux chansons ; le *Veau* (qui n'a jamais été imprimé) et *Le Vieux Quartier*, qui a été si souvent pastiché et estropié... Je ne veux rien en dire, et la bonne raison... c'est que j'en suis l'auteur. — Quant au *Veau de la mer-Giraud*, Schaun m'a aidé pour un couplet.

Il est surtout un couplet du *Vieux Quartier* que la Lolotte ne peut s'empêcher de dire avec attendrissement, car il lui représente l'avenir et il est parfaitement en situation. — C'est celui-ci :

*O ma Sophie, au fond de ta province,
En tricotant, le soir, loin du Prado,
N'entends-tu pas comme un démon qui grince
A ton oreille un air de Pilodo ?
Au souvenir du Quartier, pauvre fille,
L'aiguille échappe à ta tremblante main...
Ton cœur s'émeut... Va, reprends ton aiguille,
Car il n'est plus, ton vieux Quartier Latin.*

Un couplet des plus significatifs voue aux dieux infernaux la Lolotte qui a passé l'eau pour se faire lorette. On n'a pas assez de dédain contre elle. Il se termine par ce vers expressif :

Ah ! qu'un fichu t'allait bien mieux qu'un châte !

Cette coquetterie philosophique m'a été inspirée par des gens qui font, comme on dit, de nécessité vertu et qui, faute d'un appartement confortable, chantent à tue-tête :

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

A défaut du mérite de répondre à la question posée par *La Chronique Médicale*, la citation qui précède a celui, non négligeable, de nous faire connaître qu'Antonio Watrison est l'auteur de la chanson *Le Vieux Quartier Latin*, du moins si nous devons en cela le croire. Elle nous montre aussi que, dès 1861, cette chanson avait été souvent pastichée et estropiée.

BRUNET (Tours).

Edouard Thomassy (xxxviii, 296). — Edouard Thomassy, moins connu que son frère, le littérateur Marie-Joseph-Raymond Thomassy, a écrit bien d'autres poésies que le *Jardin des Plantes de Montpellier* (1839) signalé à *La Chronique Médicale* par M. Dusol (n° de novembre 1931).

On peut citer de lui :

a) *Un ange et un diable*, comédie-vaudeville en un acte, in-8°, Marchant, 1842 ;

b) *Fillion de Paris, ou la France sauvée* (ou, d'après quelques dictionnaires, *l'Héroïne de la Régence*), drame en cinq actes et en vers, in-8°, Terry, 1846 ;

c) *Loret de Montpellier ou la Championne des dames*, comédie en deux actes, in-8°, Marchant, 1841.

J'ignore si ce littérateur était médecin. La chose est peu probable ; en tout cas, dans ses ouvrages, il ne fait pas précéder son nom du titre de docteur en médecine.

Dr A. MORIN (Rouen).

Le rang du médecin (xxxviii, 306). — Dans l'étude curieuse que M. le Dr Parmentier a consacrée à l'Hôtel-Dieu de Clermont-en-Beauvaisis, *La Chronique médicale* a relevé une pièce qui montre en quelle estime étaient tenus les médecins autrefois et à quel rang social ils étaient placés.

Bien plus avant, Platon, lui aussi, nous avait marqué une place. Voici, en effet, ce qu'on lit dans *Phèdre* :

Toutes les âmes qui (libérées par la mort de notre corps mortel) parviennent à voir les essences véritables sont exemptes de souffrance, et, si elles peuvent toujours en faire, elles n'éprouvent jamais aucun mal. Mais quand les âmes ne contemplent point les essences véritables et ont le malheur de s'appesantir en se nourrissant d'oubli et de vice, de perdre leurs ailes et de tomber sur la terre, la loi est qu'elles aient une des conditions suivantes :

Celle qui a vu la plupart des essences forme un philosophe, ou un homme sensible à la Beauté, ou un homme qui se consacre aux Muses et à l'Amour.

Celle du second rang, un roi juste, belliqueux, habile dans le commandement.

Celle du troisième, un politique ou un spéculateur.

Celle du quatrième, un athlète laborieux ou un médecin.

Celle du cinquième, un devin ou un initié.

Celle du sixième, un poète ou quelque autre artiste.

Celle du septième, un ouvrier ou un laboureur.

Celle du huitième, un sophiste ou un démagogue.

Celle du neuvième, un tyran.

Cette doctrine de la transmigration des âmes, trouvée commune à la métaphysique de Platon et à celle de l'Inde, est chose déjà curieuse ; mais la place qui nous est fixée à côté d'un athlète laborieux, mais après un spéculateur, est peut-être plus curieuse encore.

B. BILOT (Lacasse).

Le médecin-naturaliste Buc'hoz (xxxviii, 267). — Une note de Dupetit-Thouars, datée de 1812, indique que Deleuze a publié une notice historique sur Buc'hoz soit dans *La Revue*, soit dans *Le Moniteur*, soit dans *Le Magazin encyclopédique*. Je m'excuse de ne pouvoir être plus précis ; du moins, la recherche peut-elle être limitée entre le 30 janvier 1807, date de la mort de Buc'hoz, et 1812, date de la note de Dupetit-Thouars.

D^r R. MAUPETIT (Niort).

Le jeu du Kéké (xxxviii, 267 ; xxxix, 20). — Il me souvient, qu'étant enfant, nous jouions dans les Ardennes à la « gayette », jeu absolument identique au « Kéké » décrit par le D^r Thiry. Or, en patois ardennais, on prononce « brayette » pour « braguette ». Brayette a très bien pu, dans le langage des jeux des enfants, se déformer en « gayette ». Et lorsque nous lancions les palets pour renverser la gayette, nous donnions à notre but le nom du contenant pour celui du contenu.

D^r R. CHARLES (Paris).

Remèdes d'autrefois (xxxviii, 296 ; xxxix, 51). — On trouve les réponses à la question posée dans la *Pharmacopée de Lémery*, 5^e édition, 1761.

I. Huile de Baume. — La formule de ce baume (formule de P. d'Apone) est donnée page 695. Elle contient de la térébenthine, du laudanum, de la myrrhe, de la mumie, etc., mélange que l'on distille « par la retorte ».

Cette huile « raréfie, elle atténue, elle déterge, elle résiste à la putréfaction, elle résout, elle fortifie les nerfs et la matrice, etc. »

II. Diapalme. — **Emplâtre Diapalme.** On trouve deux formules dans Lémery, et toutes deux sont employées pour le traitement des « playes et ulcères. »

1^o P. 792. **Emplâtre diachalciteos ou de palmier, ou de litharge** dans lequel il entre une décoction « des branches les plus tendres du palmier ou du chêne », de la litharge, de l'huile, de l'axonge et du vitriol calciné.

2^o P. 793. **Emplâtre diapalme ordinaire**, formule plus simple sans axonge et sans vitriol.

III. Belette de Diacartamis. — Il faut, croyons-nous, lire : *Tablettes de Diacartamis*.

La formule de cet électuaire se trouve dans Lémery, p. 450. Elle renferme du turbith, de la moelle de semence de carthame, du gingembre, etc. Ces tablettes « purgent particulièrement la poitrine ; on en donne pour les maladies du cerveau ».

M. BOUVET (Paris).

[N. D. L. R.]. — Des réponses analogues nous ont été aimablement envoyées par MM. les D^{rs} F. GABELLE (*Le Mans*), HUMBEL (*Poissy*), A. MORIN (*Rouen*), P. NOURY (*Rouen*), que nous remercions cordialement.

❧ Chronique Bibliographique ❧

GOETHE. — **Conversations avec Eckermann**, première traduction française intégrale par Jean Chuzeville, 2 volumes in-8° carré de xxx-450 et 500 pages, avec 8 et 6 gravures h. t. — H. Jonquières, Paris, 1931.

Il était exact, encore qu'à peine croyable, qu'une traduction française de ce recueil célèbre, et d'intérêt exceptionnel, était hier encore, par épuisement, difficile à trouver dans le commerce. Ce livre, M. Chuzeville et les éditions Jonquières viennent de le remettre à la portée des lettrés. Pour l'aspect extérieur : deux beaux volumes soigneusement imprimés et illustrés. Pour le contenu : une traduction qui ne se sent pas, étant bien écrite, sans bavures ; et l'éloge a tout son prix, puisqu'elle a également le mérite de l'exactitude. Ce n'est pas un médiocre bénéfice de pouvoir faire en d'aussi agréables conditions une telle lecture. (E. Lacoste.)

Th. MOREUX. — **Pour comprendre le latin**, un vol. in-16, Doin et C^{ie}, Paris, 1931. (Prix : 15 francs.)

Dès longtemps excités d'un rare zèle didactique, les talents d'un habile astronome, M. l'abbé Moreux, ont diffusé dans le public tout l'exotérique de son savoir. Ainsi reconnaît-on en lui l'héritier des larges réputations de Jacques Babinet et de Camille Flammarion. Voici qu'il ajoute à sa collection en faveur *Pour comprendre*, un vade-mecum latin, attrayant exposé, en neuf leçons, des éléments indispensables, versification comprise. *Caelique uias et sidera monstrat*, peut définir, en termes virgiliens, la profession de l'abbé. *Romae uoces et nomina monstrat* désignera sa récréation. Récréation qui devient nôtre, et porte fruit. (E. Lacoste.)

D^r MOLINÉRY. — **De Barèges à Luchon** (40^e série d'*Esquisses d'hydrologie historique*), une plaquette in-8°, chez l'auteur, à Luchon.

L'auteur, continuant ses recherches sur l'Histoire de l'hydrologie pyrénéenne, a groupé dans cette 40^e série de ses *Esquisses*, l'histoire du *Journal de Barèges* des de Bordeu, la cure du cardinal de Rohan à Barèges, et le protocole des contre-expériences hétérogénistes que Pouchet, Joly et Musset conduisirent au sommet de la Maladetta en 1863. *L'Histoire du journal de Barèges*, auquel travaillèrent les trois médecins Bordeu, est maintenant définitive. La photographie du document original, qui appartient à M. Alphonse Meillon, nous donne un autographe « princeps » de Théophile de Bordeu.

Le séjour et la cure du célèbre cardinal — dit le cardinal Collier — permettent d'établir le diagnostic rétrospectif de l'affection hépatique et gouteuse dont souffrait l'ami de Cagliostro.

Enfin, les expériences des hétérogénistes à la Maladetta et leurs préparatifs à Luchon appartiennent à l'histoire pastorienne.

Emile ROUDIÉ. — **S. O. S., dix grammes**, comédie en un acte, une plaquette in-8°, Librairie théâtrale, Paris, 1931. (Prix : 5 francs.)

Cette œuvre nouvelle s'ajoute à la longue liste des travaux littéraires de notre confrère, Emile Roudié, homme de lettres, lauréat de l'Académie française, poète remarqué, dont plusieurs pièces connurent le succès de la rampe. *S. O. S., dix grammes*, est une saynète hilarante, dans laquelle l'auteur met aux prises avec les difficultés professionnelles, un pseudo-médecin et un pseudo-pharmacien. E. Roudié est un ironiste charmant, qui se joue des difficultés ; il a traité, ici, un sujet vraisemblable et spirituel. (G. Petit.)

Chansons de salles de garde, un vol. in-8° de format 18,5/24, aux Editions du Scorpion, 60, avenue de La Bourdonnais, Paris, 1931. (Prix : 60 francs.)

Est-il besoin de dire que les *Chansons de salles de garde* ne sont pas faites pour jeunes filles..., ni d'ailleurs pour jeunes garçons ? Leur recueil, destiné aux seuls médecins, fait revivre leur jeunesse dans ce qu'elle eut de joyeuse folie, et se cache au second rayon de leur bibliothèque. Dans ses trois cents pages en papier alfa, cette édition contient cinquante-trois chansons dont, pour cinquante, la musique, non sans peine, a été notée. Cinquante dessins de Marcel Prangey, amusants et presque toujours moins risqués que le texte, illustrent l'ouvrage.

Le caractère même de cette collection imposait un tirage restreint et interdisait de mettre *Chansons de salles de garde* dans le Commerce. Les souscripteurs sont gens avertis et l'ouvrage ne va qu'aux souscripteurs.

Charles REY. — **Comptez 444, ou la médecine vraisemblable**, un vol. in-12. Les Œuvres représentatives, Paris, 1932. (Prix : 12 francs.)

Bien présenté, émaillé de sages réflexions, d'à-propos judicieux, rempli de verve, d'esprit et de bon sens, le livre de M. Charles Rey nous présente une série de petits tableaux, où la vie médicale est exposée avec ses ennuis, ses désillusions, ses tracas. C'est le labeur quotidien du médecin praticien, qui sonde le populaire, fréquente les commères, se heurte aux préjugés. Amusant souvent dans sa forme et ses expressions, un peu triste quelquefois dans le fond, ce livre dénote chez l'auteur une parfaite connaissance du milieu où exerce son *petit médecin*. M. Charles Rey n'est pas seulement un humoriste, c'est un observateur avisé. (G. Petit.)

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.



Oncle et neveu chez les anciens Germains

Par Edmond LACOSTE.

Les fils des sœurs, dit Tacite (*Germanie*, XX, 5), ont autant d'importance aux yeux de leur oncle maternel qu'aux yeux de leur père. Certains estiment ce lien naturel plus sacré et plus étroit [que la paternité], et, quand il s'agit de recevoir des otages, exigent ce lien de préférence [à la paternité], dans l'opinion qu'il engage avec plus de force l'esprit et avec plus d'étendue la famille.

Comprenons qu'en droit familial, on pense enchaîner plus étroitement l'esprit de celui qui livre un otage en réclamant, de préférence à son fils, le fils de sa sœur. Par ailleurs, de cette façon, on implique de plus dans l'affaire le père même de la caution.

*Ce détail (!), écrit Goelzer, s'explique par ceci qu'après la mort du père, la sœur, aussi longtemps qu'elle n'est pas mariée, demeure sous la tutelle de son frère. Une telle explication n'est qu'un escamotage. Le renvoi que le commentateur fait ensuite à Montesquieu (*Esprit des Lois*, XVIII, 22), lequel ne voit ici que « bizarrerie », ne satisfait pas mieux.*

La Bletterie est moins décevant, qui interprète la coutume par ceci que l'authenticité de la naissance est, à l'égard de la mère, autant dire hors de conteste, tandis qu'elle souffre

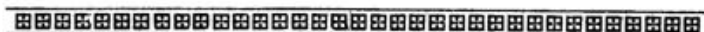
toujours l'équivoque, à l'égard du père. Avec raison il ne s'arrête qu'à peine aux certificats de pudicité et de fidélité que l'historien latin vient d'octroyer aux femmes germanes. Là ne réside point la question, et d'ailleurs il ne s'agit aucunement de gloser un usage sacré des Germains par une plaisanterie gauloise. Cependant, le fait naturel demeure indiscutable : l'extraction maternelle s'atteste avec autrement d'évidence que la génération paternelle.

Télémaque, dans l'*Odyssée* (α, 215 s.), ne manque point de respect à Pénélope lorsque, interrogé par Athéna sur son père, il répond : *Je vous déclarerai sans feinte que ma mère me dit que je suis fils d'Ulysse ; quant à moi, je n'en sais pas davantage, car personne, j'imagine, n'est à même de reconnaître son père à coup sûr.* Le très réfléchi nourrisson de Ménélaüs parle ici naïvement, mais sagement.

Mais l'observation de Tacite a plus de portée, si on la considère en dépendance d'un usage qui semble avoir eu, dès les origines aryennes, une grande extension. Il s'agit de la descendance féminine établissant la filiation et transmettant le nom. La tradition du groupe, et d'abord les droits à la royauté, se conservaient par les femmes. Les hommes étaient tenus d'aller se marier dans un autre clan que le leur (*exogamie*). A relire le texte de Tacite, on s'aperçoit bien que le souci d'une descendance authentique n'est pas expressément noté. Mais on peut penser qu'il est originellement inclus dans le trait qu'on nous rapporte, et que Tacite s'en était avisé. Encore dit-il que le lien de l'oncle maternel à son neveu est *plus sacré* et *plus étroit*, sans observer qu'il soit plus certain.

Il ajoute que ce lien retient plus fortement l'esprit du parentage. En vertu de ceci que le rapport de la mère à l'enfant est jugé plus intime, plus secret, plus mystérieux que celui du père à son fils (La physiologie de la génération n'est pas une science de vieille date). Et c'est peut-être pour les considérer comme dépôt naturel, inaltérable, stable, des vertus de la race, que les anciens Germains reconnaissaient volontiers aux femmes un caractère sacré.

Au surplus, leur système successoral n'était point affecté par la considération particulière qu'on a vue de l'oncle maternel pour ses neveux. Son bien allait à ses fils. Tacite nous le dit ensuite : *Néanmoins les héritiers et successeurs de chacun sont ses propres enfants, et le testament n'existe pas. A défaut d'enfants, le premier degré d'appropriation revient aux frères et aux oncles, paternels et maternels.*



Rousseau et la contradiction

Par Claude CAIRVAM.

Une des particularités les plus caractéristiques de la maladie si complexe, dont fut atteint Jean-Jacques Rousseau, est un éternel état de contradiction entre ses actes et ses pensées, entre « ce qu'il était et ce qu'il croyait être ». Sa maladie spirituelle, si liée à sa maladie physique, était en outre faite dans ses grandes lignes de manies, d'idées fixes, de phobies, de sensibilité, de surexcitation, d'orgueil surtout, car le *moi* chez lui prenait des proportions si monstrueuses qu'il en arrivait à se croire le point de mire de l'univers entier.

Quand on étudie Jean-Jacques, la première contradiction qu'on trouve réside dans le contraste de son aptitude à la vertu qu'il prône sans cesse et des mauvais instincts auxquels il obéit sans jamais leur opposer ses sages préceptes. C'est ce point là seulement que nous étudierons.

Ce cœur si sensible n'aura pas honte d'accuser une servante d'un vol que lui-même a commis. Cet homme qui dans l'*Emile* préconisera à un si haut degré l'éducation et l'amour paternel, trouvera tout naturel de renouveler cinq fois un acte horrible qui serait plus odieux encore s'il n'était pas excusé par la maladie même de son auteur : je veux parler de l'abandon de ses enfants. Comment croire que celui qui, à cinq reprises différentes, mit ses enfants à l'hospice, est le même homme qui écrivit ces lignes :

Celui qui ne peut remplir le devoir de père n'a pas le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même.... Hommes, soyez humains ! C'est votre premier devoir. Aimez l'enfance, favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. Qui de vous n'a pas regretté quelquefois cet âge où le rire est toujours sur les lèvres et où l'âme est toujours en paix ? Pourquoi voulez-vous ôter à ces innocents la jouissance d'un temps si court qui leur échappe et d'un bien si précieux dont ils ne sauraient abuser ? Pourquoi voulez-vous remplir d'amertume et de douleurs ces premiers ans si rapides qui ne reviendront pas plus pour eux qu'ils ne peuvent revenir pour vous ? Père, savez-vous le moment où la mort attend votre enfant ? Ne vous préparez pas des regrets en leur ôtant le peu d'instant que la nature leur donne. Aussitôt qu'ils peuvent sentir le plaisir d'être, faites qu'ils en jouissent ; faites qu'à quelque heure que Dieu les appelle, ils ne meurent point sans avoir goûté de la vie.

Hypocrisie ? Rien n'est moins certain. Rousseau est lui aussi un névrosé, il ne faut pas l'oublier ; et, sans doute, pouvons-nous le ranger dans la catégorie, si nombreuse, des *inconscients*. Inconscient ! Oui, puisque, sans peut-être en



Rousseau herborisant aux Charmettes.

(Dessin de Chasselat gravé par Dupréel.)

avoir eu l'intention préméditée, il truqua sa conscience, pour qu'elle pût excuser ses mauvais instincts. Mais il ne pouvait pas ne pas s'apercevoir du déséquilibre qui existait entre ses actes et ses pensées. Aussi maquilla-t-il son âme elle-même pour qu'elle reflêtât ses sentiments sur ses actes et conciliât ainsi par des raisonnements faux ce qui était coupable en lui et ce qui était louable.

Conciliation dont il fut seul la dupe et qu'aucun homme ne prit jamais au sérieux. Rousseau vivant fut incompris. Il en avait le sentiment très net et ce fut le point de départ de sa vie solitaire où, tâchant d'abandonner le monde, il était poursuivi par l'idée fixe que l'anathème général se concentrait sur lui.

Rousseau débordant en lui-même de vertu et d'amour, se rendant compte qu'on ne comprenait de lui que ce qu'on en voyait, convaincu de sa bonté et ne pouvant la prodiguer, Rousseau voulut ne plus se soucier ni de ses contemporains, ni des générations futures, qui, pensait-il, lui seraient aussi hostiles.

Il herborisa, entrant alors « en communion si intime avec la Nature » qu'il nous a laissé sur elle les pages les plus vraies, les plus humaines, les plus ravissantes de son œuvre. Mais le *Promeneur solitaire* ne put que se persuader qu'il avait rompu avec le Passé et n'était plus l'auteur du *Contrat social*... Jean-Jacques traînait toujours après lui Rousseau et derrière ses plus belles pages, on sent toujours le plébéien haineux, l'homme aigri et persécuté.

Charades et logogriphe

L'un se chante ; l'autre se sème ;
Le tout cause au chef mal extrême.



On n'est pas mon *premier*
Quand on se sert de mon *entier*
Avant d'être mon *dernier*.



Rarement je vois la lumière ;
Ma demeure est au Pays-Bas ;
Pour vaquer à certaine affaire,
Souvent je cause un embarras ;
Je suis de mauvais caractère ;
Je brave même les savants.
Avec mon nom vous pouvez faire,
Celui d'un roi très sanguinaire ;
Un prince chez les musulmans ;
Un monstre mort depuis longtemps ;
Ce qui joint les deux hémisphères ;
Un grand poète ; deux rivières :
L'une se trouve en Canada,
Et l'autre, Lecteur, cherche-la.



Le Laurier d'Apollon

Par le D^r A. PEIGNEY.

L'espèce type de la famille des Laurinées est le laurier commun, laurier sauce, laurier franc, et aussi laurier nobilis, laurier d'Apollon. Au sujet de cette dernière appellation, rappelons la légende antique.

Apollon poursuivait Daphné ; déjà, il était près de l'atteindre, lorsque la nymphe, implorant le secours des dieux, est tout à coup transformée en laurier.

... Ses membres s'épaississent ;
Ses cheveux sur sa tête en feuillage verdissent ;
Ses bras tendus au ciel s'allongent en rameaux ;
Ses pieds, des vents légers jadis légers rivaux,
En racines changés, s'attachent à la terre ;
Une écorce naissante autour d'elle se serre ;
Elle est un arbre enfin...

(OVIDE. — *Traduction de Desaintange.*)

Apollon, fort mystifié de l'aventure, en resta... mettons penaud ; mais qu'y faire ? Un dieu ne peut décemment geindre, larmoyer, clamer son dépit comme un simple mortel. Alors il dota de l'immortalité le merveilleux laurier ; il en fit le symbole de l'honneur, la récompense des talents et des vertus, le signe du triomphe et il ennoblit d'une ombre de tendre mélancolie la verdure de ses rameaux sacrés.

..... Puisque du Ciel la volonté jalouse,
Dit-il, ne permet pas que tu sois mon épouse,
Sois mon arbre du moins ; que ton feuillage heureux
Couronne mon carquois, ma lyre et mes cheveux.
Aux murs du Capitole, où les chants de victoire
Des fiers triomphateurs promèneront la gloire,
Tu seras l'ornement et le prix des héros.
.....
Et comme de mon front la jeunesse sacrée
N'éprouvera jamais les injures du temps,
Que ta feuille conserve un éternel printemps.

(OVIDE. — *Traduction de Desaintange.*)

Aussi, le laurier appelé par les Grecs *Daphné*, fut-il très en honneur chez les Anciens qui en firent le symbole de la

gloire, du mérite, de la vertu, de l'innocence même ; pas de cérémonie religieuse sans laurier. Juvénal nous apprend que l'arbuste ornait le parvis des maisons et des temples en signe d'allégresse ; lorsqu'il arrivait quelque heureux événement, on arborait les feuilles sacrées aux repas, aux cérémonies funèbres ; et, lorsque s'éteignait le feu des Vestales, qui d'ailleurs se paraient de ses feuilles, on le rallumait en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois de laurier.

Voulait-on avoir des songes gais ? Il suffisait de mettre quelques feuilles au chevet de son lit (1). Voulait-on donner des protecteurs à sa maison ? On plantait des lauriers devant la porte ; on surmontait celle-ci d'un rameau consacré à Apollon. Le laurier communiquait le don d'enthousiasme poétique, témoin Hésiode devenu poète après avoir goûté du laurier. Il servait à la divination, accordait le don de prophétie. On usait pour cela des feuilles : si, jetées au feu, elles faisaient beaucoup de bruit, c'était un heureux présage, si non, il fallait s'attendre à des malheurs. Cette divination s'appelait la *daphnomantie* (2).

A Delphes, à Epidaure, ceux qui consultaient l'oracle devaient se couronner de laurier cueilli autour du temple. La prêtresse, la Pythie, jeûnait durant trois jours avant l'incantation ; elle se baignait dans la fontaine de Cassalie ombragée de lauriers ; elle se couronnait de laurier et en mâchait en abondance les feuilles. Puis, elle montait sur le trépied d'Apollon fait en bois de laurier, sous lequel on brûlait les rameaux de l'arbre sacré avec d'autres essences.

Dès que la vapeur divine commençait à l'agiter, écrit un ancien, la prêtresse s'abandonnait au dieu, et, à travers ses cris et ses hurlements, on recueillait quelques paroles d'essence divine.

Pausanias dit qu'un des prêtres d'Apollon portait le nom du laurier dont il était toujours couronné.

Les devins mâchaient les feuilles sacrées avant de parler ; on offrait des rameaux de laurier aux morts pour les consulter ou les honorer.

Les messagers chargés d'annoncer un succès ornaient de laurier la pointe de leur javeline : la mort de Mithridate fut ainsi annoncée à Pompée. On en ornait les lettres, les tablettes messagères de bonnes nouvelles, les vaisseaux qui partaient pour quelque glorieuse expédition. Cet ornement

(1) Cf. Les plantes dans l'oniromantie rabelaisienne, *Vie médicale*, n° 1, 8 janvier 1926.

(2) Cf. La botanomantie de Rabelais : a) *Médecine internationale illustrée*, n° 3, 4, 5, avril, mai, juin 1925 ; b) *Concours médical*, n° 43 bis, 26 octobre 1927.

se mettait à la poupe parce que c'était là qu'étaient les dieux tutélaires du vaisseau, là que les matelots venaient prier en cas de danger. Et si les lauriers de poupe étaient arrachés par les vents ou par les vagues, le sort en était jeté : les dieux abandonnaient les mortels qui devaient mourir.

Le laurier était encore un signe de paix et d'amitié : en pleine bataille, l'ennemi le tendait à l'adversaire pour marquer qu'il se rendait et demandait la vie. Et, après l'action, on en décorait les morts, tel Annibal honorant Marcellus.

Les feuilles et les baies servaient à fabriquer des philtres ; le suc passait pour un contre-poison salutaire, pour un remède souverain contre l'épilepsie et foule d'autres maux ; les statues d'Esculape étaient toujours couronnées de laurier.

Selon la croyance générale, le laurier, arbre sacré, n'était jamais frappé de la foudre : Auguste s'en couronnait toujours parce qu'il avait, dit-on, une peur morbide du tonnerre.

Dès la plus haute antiquité, le laurier fut le signe du triomphe. Virgile fait remonter jusqu'à Enée l'usage de ceindre de laurier le front des vainqueurs ; aux jeux pythiens, l'honneur suprême était le couronnement au feuillage sacré. Mais cette pratique fut surtout en honneur à Rome. Plutarque, parlant de l'entrevue de Lucullus et de Pompée, dit qu'on portait devant tous les deux, eu égard à leurs mérites, des branches de laurier. Dans les triomphes, le général vainqueur en portait un rameau dans la main gauche ; une victoire ailée en suspendait une couronne autour de son front ; les soldats, les parents en ornaient leurs armes et en ceignaient leur tête. Parvenu au temple de Jupiter Capitolinus, le général en déposait un rameau aux pieds du dieu. Plus tard, la couronne fixée à la victoire ailée fut établie en or moulé en forme de laurier, et, seule, cette couronne fut déposée au temple. Selon Suétone, de toutes les prérogatives accordées par le Sénat à Jules César, aucune ne lui fit autant de plaisir que de porter continuellement une couronne de laurier, d'autant plus, ajoute malicieusement l'auteur, que ce feuillage lui servait en même temps à cacher sa calvitie.

Quelquefois tout le peuple romain s'en paraît pour assister au spectacle.... en triomphateur d'un jour. Mais il fallait une énorme quantité de laurier pour suffire à une telle consommation. Heureusement, les dieux y avaient pourvu, car Pline et Suétone nous racontent qu'une poule blanche enlevée par un aigle avait laissé tomber de son bec une branche de laurier, don d'Apollon, sur les genoux de Livie ; cette branche plantée aussitôt avait produit tout un bois où l'on cueillait le laurier inépuisablement.

Au moyen âge, c'était d'une couronne de laurier que les Universités de France récompensaient les triomphateurs dans les luttes scolaires ; de là, le nom de lauréat. Certains auteurs ont voulu voir dans cette coutume l'origine du mot « baccalauréat », du latin *bacca*, baie, *laurea*, laurier. En réalité, ce mot semble plutôt n'être qu'une altération du bas-latin « bachalariatus ».

Aux derniers siècles, le laurier était très employé dans la pharmacopée sous forme d'huile de baies, d'onguent pour « exciter l'organe cutané ».

Le *Parfait Sorcier* recommandait l'emploi du laurier bénédiction dans toutes les incantations, formules ou manœuvres de sorcellerie.

Aujourd'hui, on couronne de papier simulant le laurier le front des enfants studieux et bien sages ; les rameaux en métal simulant le feuillage sacré honorent les tombeaux des grands hommes, le mausolée des guerriers.

Et la feuille fraîche de laurier est reléguée à la cuisine où elle sert d'assaisonnement.

Grandeur et décadence ! Il y a loin des hurlements épileptiques de la Pythie au claquement de langue satisfait de Monsieur Prudhomme dégustant en famille le pot-au-feu du dimanche aromatisé au laurier.

Formules

d'autrefois

&

d'aujourd'hui

Bolus anthelminticus.

℥ Rhei elect.	grana	X
Corallin.	grana	X
Semin. contra	grana	VIII
Mercur. dulc.	grana	VI
Myrrh.	grana	V
Syrup. de Absinth.	q. s.	
Misce.		

In affectibus infantium et adultorum verminosis aequè convenit, ejusque dosis dispartitur vel iteratur, pro aegrotantis aetate varia
(*Formules médicales de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1783, p. 208).

Ascaris lombricoïdes.

℥ Poudre de semen-contra	āā 10 gr.
Poudre d'absinthe	
Calomel	5 gr.
Mélez.	

Prendre, le matin, un gramme de ce mélange dans un peu de lait ou de miel.

J. Comby : *Formulaire*, Paris, 1896, p. 78.

MÉDECINS - POÈTES

Parut à Aix, en 1645, une *Hydrologie ou Discours des Eaux*, de format in-12, dont l'auteur était un médecin : Jean de Combe. En vain cherche-t-on son nom dans nos Biographies médicales ; sauf son ouvrage, nous ne connaissons rien de lui et son *Hydrologie* a sauvé de l'oubli sa mémoire. De son *Discours*, où une large place est faite aux eaux de Gréoulx et où on trouve une théorie sur l'origine des eaux sulfureuses et thermales que notre vieux confrère avait bien de la chance de pouvoir lui-même comprendre, nous n'aurions point à parler à cette place si l'on n'y rencontrait des *Lois Thermales* versifiées.

I

Celui qui se voudra plonger
Dans le bain devra se purger ;
Le Cacochyme aura la peine
De se purger chaque semaine.

II

Le maigre par trop desséché,
S'il prend le bain sera fasché,
Et le trop gras par aventure
Perdrait ses forces tout à l'heure.

III

Les foibles et febricitans
S'abstiendront du bain en tout temps
Comme aussi ceux dont la nature
Dissipe trop de nourriture.

IV

Si quelqu'un se trouve lassé,
Et du long chemin oppressé,
Je lui conseille qu'il attende
Le repos que le bain demande.

V

Nous ne devons en temps divers
Entrer dans les bains descouvers ;
Car le froid, le vent, et la pluye
Nous fait du mal, et nous ennuye.

VI

Que tous les jours précisément,
Et non alternativement,
Le Serviteur prenne la peine
De changer l'eau de la Fontaine.

VII

On entre au bain le plus souvent
Une heure après soleil levant ;
Et pour ne voir l'œuvre imparfaite,
Revenez la cuite estant faite.

VIII

Pour entrer plus commodément,
Vuidez l'un et l'autre excrément,
Et si la chose ne vous fasche,
Tenez toujours le ventre lasche.

IX

Entrant au bain, il faut avoir
Du linge blanc en son pouvoir,
Afin que bien sécher on puisse,
La teste, le corps et la cuisse.

X

Le foye trop chaud te gardera
D'entrer au bain lorsqu'il sera
Plus chaud que le foye ne demande,
Car la faute serait trop grande.

XI

Et celui duquel la douleur
Demandera plus de chaleur,
Pour se soulager qu'il se traine
A la source de la Fontaine.

XII

Je ne puis le temps limiter
Qu'il faut dans le bain s'arrêter ;
Mais c'est aux forces de prescrire
Tout ce que nous pouvons en dire.

XIII

Pendant qu'on fait au bain séjour,
On ne doit point faire l'amour ;
Car si l'un et l'autre maîtrise
Ils nuiront à notre entreprise.

XIV

Celui qui sortira du bain,
Doit estre seiché tout soudain,
Et qu'il n'ait point d'autre demeure
Qu'un lit molet durant une heure.

XV

Pendant cette heure de repos
Il tiendra s'il peut ses yeux clos,
Afin qu'un repos lui confère
Une sueur fort salutaire.

XVI

Après ce repos désiré,
L'exercice soit modéré ;
Pourvu toutefois qu'il se fasse
Eu part où règne la bonasse.

XVII

Le corps ayant ainsi repris
Ses forces et tous ses esprits,
Il doit prendre sa nourriture
Avec poids et avec mesure.

XVIII

Qui sera par trop affoibly
Du bain, qu'il ne mette en oubly
De reposer pendant une heure
Lorsqu'il a pris sa nourriture.

Evidemment, ce n'est pas là de la grande poésie, mais c'est de la poésie de bonne intention, et beaucoup des conseils que donne Jean de Combe sont judicieux.

De l'origine médicale des cérémonies religieuses
où le sang était versé.

Sous ce titre ou du moins sous un titre approchant, un de nos confrères a publié, il y a quelque temps déjà, une étude, où il voit dans la flagellation des jeunes Spartiates l'atténuation d'un sacrifice humain plus ancien. Une opinion tout opposée est soutenue dans *Les Dieux Gaulois* par J.-L. Courcelle-Seneuil (in-12, Leroux, Paris, 1910, appendice 1, § 7, p. 356).

Pour ce dernier, « le but de la flagellation est de faire passer dans le corps du patient la force et la vitalité soit de l'arbre (coudrier des jeunes Spartiates), soit de l'animal (lanières de cuir de bouc des Lupercales), c'est à-dire sans doute d'un ancien totem.

« Qu'est cela, sinon une vieille forme de cette idée de la communion que l'on retrouve un peu partout dans les religions primitives et populaires. La théophagie n'est que la forme la plus répandue de la communion ; mais la superstition antique connaissait bien d'autres manières d'absorber et de s'assimiler l'énergie d'un arbre, d'un animal, de la terre elle-même...

« Donc, le rite spartiate n'est nullement une épreuve d'endurance, ni une atténuation d'un sacrifice humain, mais un rite de communion remontant à l'époque infiniment lointaine où florissait le totémisme végétal. »

Peut-être bien, en effet. On explique tant de choses avec le totémisme !

La Médecine des Praticiens

La Néo-Neurosine Prunier.

Nous allons parler aujourd'hui au Corps Médical d'un nouveau produit : la *Néo-Neurosine Prunier*. Pas si nouveau toutefois, puisqu'il a déjà pris une place honorable dans l'arsenal thérapeutique.

La *Néo-Neurosine* est une association de glycérophosphate de chaux et de soude et de chlorure de magnésium.

Tous les praticiens connaissent l'efficacité remarquable des phosphoglycérates, de la *Neurosine Prunier*, en particulier, dans la dépression nerveuse et dans toutes les asthénies. Ils reconstituent le tissu nerveux, en lui rendant le phosphore qu'il a perdu, et relèvent ainsi les forces générales de l'économie. Ils sont donc à recommander à tous les travailleurs, surtout intellectuels, à tous les surmenés du muscle ou du cerveau, à tous les hommes d'affaires qui font une consommation excessive de phosphore. Leur action favorable est établie depuis longtemps.

La *Néo-Neurosine Prunier* contient, en outre, du chlorure de magnésium pur, dont la saveur désagréable est masquée par la présence de sucre. La *Néo-Neurosine Prunier* est, en effet, présentée sous forme de saccharure granulé très soluble dans l'eau.

Sans avoir, peut-être, un champ d'action aussi étendu qu'on l'a proclamé, le magnésium possède des propriétés thérapeutiques fort intéressantes. D'abord, il décongestionne sérieusement le foie. Celui-ci, désencombré de tous les déchets qui entravent son fonctionnement, retrouve son activité. Son intervention dans l'arrêt et la destruction des toxines, son rôle immense dans les métamorphoses des produits innombrables nécessaires à l'économie, font du magnésium un agent essentiel de la nutrition générale.

Il assure la régularité des fonctions intestinales et c'est là une action qui n'est pas à dédaigner.

Le magnésium est encore, et surtout, un protecteur, disons plus, un nourricier de la cellule organique. Il en défend la vie, en entretient les échanges, en favorise les vibrations, en un mot, en fortifie toutes les fonctions. Et comme la santé physique dépend de l'intégrité du jeu cellulaire, on comprend tout de suite l'importance qu'offre la présence du magnésium dans le milieu intérieur.

Est-il capable de maintenir la cellule dans l'obéissance complète à l'autorité de l'organisme, de la préserver de cet acte de révolte qui la rejette hors de l'harmonie vitale et qui l'oblige à se développer pour son propre compte ? Attendons les enseignements de l'avenir.

La *Néo-Neurosine Prunier* s'adresse, avec certitude de succès, aux systèmes nerveux affaiblis, aux ensembles cellulaires à vie ralentie.

Ephémérides

Martignac (Jean-Baptiste-Silvère Gage de), né à Bordeaux en 1778, se fit connaître en 1801 par un vaudeville *Esopé chez Xanthus*, qui eut quelque succès. En 1814, il entra dans la magistrature et devint procureur général à Limoges et député en 1821.

« Il montra, écrit Bachelet dans son *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire* (Paris, 1869, p. 1737) des opinions modérées, des vues élevées, une riche et brillante éloquence. Appelé au ministère de l'Intérieur après la chute de M. de Villèle (6 janvier 1828), il a laissé son nom, sans avoir eu le titre de président du conseil, au cabinet dont il faisait partie.

Libéral, conciliant, bien intentionné, il essaya de rapprocher les partis, mais ne réussit qu'à les mécontenter ; l'expulsion des jésuites, sans satisfaire l'opposition, irrita les royalistes.

Après le rejet du projet de loi sur l'organisation des conseils de département et d'arrondissement, Charles X, qui n'aimait pas Martignac et ne l'avait pris que par nécessité, le congédia (8 août 1829). Quand les derniers ministres de ce prince furent mis en accusation devant la Cour des Pairs, à la suite de la révolution de 1830, Martignac accepta la défense de M. de Polignac, qui avait été son adversaire politique. On lui doit un *Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention de 1823*, 3 vol. in-8°, Paris, 1832. » — Martignac mourut le 3 avril 1832.



1632. — 15 avril. — Victoire de Gustave-Adolphe en Bavière sur les bords de la Lech.

Mort de lord Baltimore, colonisateur anglais, fondateur de l'état de Maryland.

30 avril. — Mort à Ingolstadt du comte de Tilly, général en chef des troupes impériales pendant la guerre de Trente ans.

1832. — 3 avril. — Mort de Martignac, homme d'Etat de la Restauration.

8 avril. — Mort de Leroux, membre de l'Académie de médecine (phys.).

18 avril. — Mort de A. Laugier, membre de l'Acad. de médecine (pharm.).

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Inscriptions sur les maisons. — Il existe à Alet-les-Bains une vieille maison. Je vous envoie une photographie de sa façade (Voir page 97). Inhabitée et tombant en ruines, elle présente, sur trois de ses poutres extérieures, des dessins encastrés, sculptés en creux, dont les trois clichés joints reproduisent les figures. Chose curieuse, les poutres portant les dessins sont d'un bois très dur, alors que

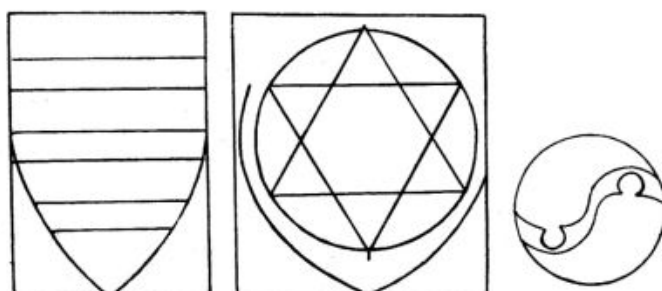


Fig. 1



les poutres voisines sont vermoulues et, par conséquent, en bois plus tendre. Ce fait indiquerait peut-être que les premières, d'autre origine que les secondes, ont été rapportées. Mais d'où ? Voilà un premier problème.

Le second, qui est celui qui me fait poser une question dans *La Chronique Médicale*, se rapporte aux dessins sculptés sur les poutres.

Comme Alet a été le siège d'un évêché, on peut penser qu'il s'agit de blasons de prélats ou de familles nobles de la région.

Cette région, d'autre part, a vu se développer l'hérésie albigeoise, et de là pourraient aussi venir les symboles qui nous occupent. Les Cathares tiraient, pour une part, leur origine de l'Extrême-Orient. Le poisson (premiers chrétiens), le sceau de Salomon (étoile à six

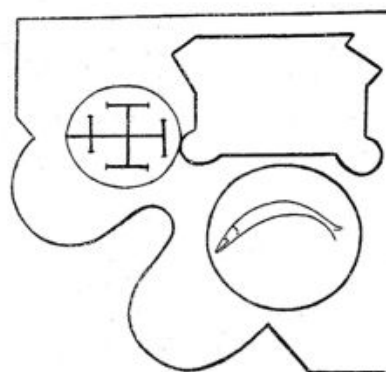


Fig. 2

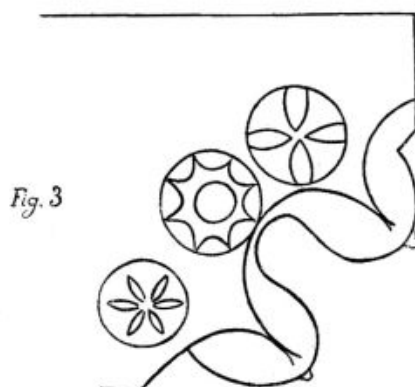


Fig. 3

«B. Blanc d.

branches), le swastika (analogue à la croix pattée), les étoiles à quatre et à huit branches (Syrie) pourraient bien s'expliquer ainsi.

M. Albert Milhaud, qui est un érudit historien, y voit un ensemble de symboles pris à toutes les religions de l'Orient. Dans le dessin accompagnant le blason et l'étoile à six branches, on peut également retrouver, d'après lui, un signe chinois de l'Eternité, composé de deux phallus opposés, creusés chacun d'un organe femelle.

Les érudits de notre région pensent volontiers qu'il s'agit seulement là de blasons plus ou

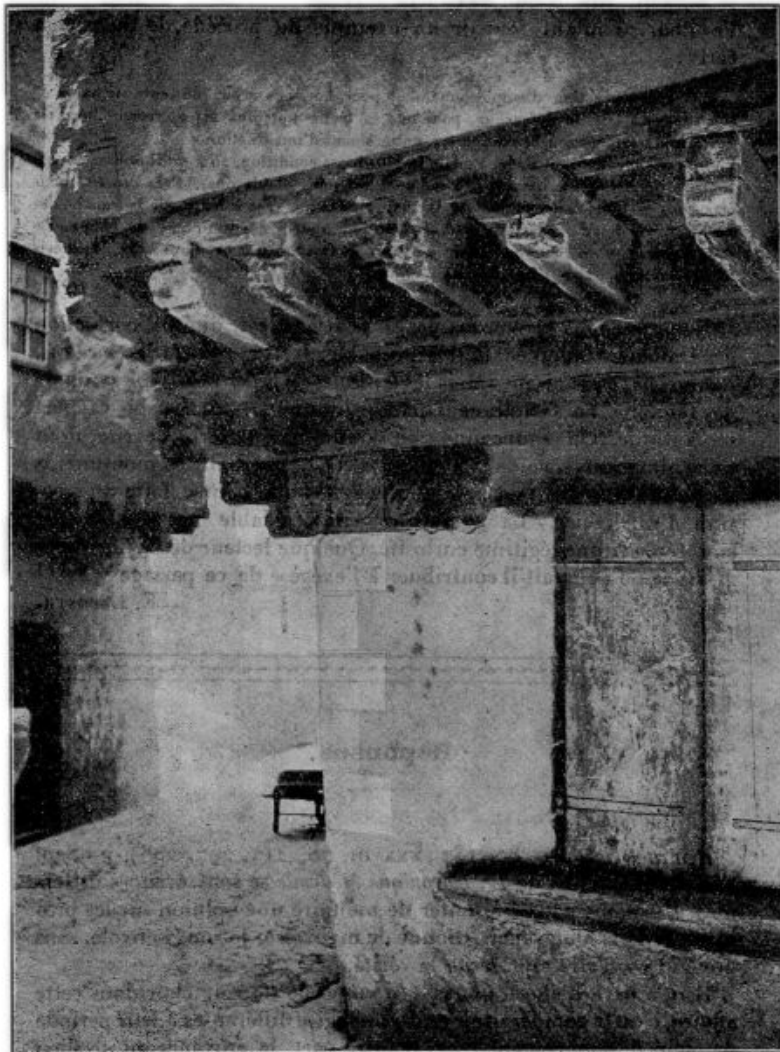
moins simplifiés. Ainsi la croix pattée serait le blason de Godefroy de Bouillon.

Les habitants d'Alet, eux, ne vont pas chercher si loin. Ils ne retrouvent dans ces figures que l'amusement d'un ouvrier maçon, appartenant à une confrérie médiévale, et qui a voulu enjoliver une demeure de figures mystérieuses pour le public.

Un lecteur de *La Chronique Médicale*, versé dans l'histoire des religions ou dans l'orientalisme, saura-t-il lire cet ensemble curieux et pourra-t-il trancher le débat ?

D^r J. BLANC (Carcassonne).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE



Vue de la façade extérieure et des poutres sculptées de la vieille maison d'Alet-les-Bains.

Accessoires testamentaires. — Vers la fin (20, 33) du livre III de la *Rhétorique à Hérennius*, l'auteur anonyme du traité expose le secours que tire d'images concrètes et particularisées la mémoire de l'orateur. Voulant fournir un exemple du procédé, le théoricien écrit :

Soit une accusation d'empoisonnement pour héritage, avec plusieurs témoins et complices du fait, le défenseur, pour que sa tâche soit plus aisée, reconstituera la scène mentalement, ou la composera entièrement d'imagination.

Nous prendrons un malade, non de la plus basse condition, afin qu'il puisse (nous) venir promptement à l'esprit (au moment où nous plaiderons). Près du lit, nous placerons le défendeur, tenant de la main droite un vase à boire, de la gauche des tablettes, au doigt médical (c'est-à-dire à l'annulaire) des testicules de bélier. De cette manière, nous pourrions avoir souvenir et des témoins (testicules) et de l'héritage (tablettes), et de l'empoisonné (coupe).

Nous ne nous arrêterons pas à *medico* (*s. ent. digito*), correction généralement adoptée, et très probable, le texte des MSS. *medicos*, n'étant pas satisfaisant. Mais les *testicules de bélier* pris pour symbole des témoins ne s'expliquent pas suffisamment par l'étroit rapport sémantique. On soupçonne une coutume, une sorte de rite, dont nous aimerions savoir s'il y est fait allusion en d'autres monuments de l'antiquité. Politien note qu'il s'agit d'une bourse faite du scrotum d'un bélier. La remarque vraisemblable ne satisfait pas entièrement une légitime curiosité. Quelque lecteur de *La Chronique Médicale* ne pourrait-il contribuer à l'exégèse de ce passage ?

E. LACOSTE.

Réponses.

Hermès (xxxvii, 80, 187 ; xxxviii, 78, 212, 297, 298). — Sept lecteurs au moins de *La Chronique Médicale* se sont occupés d'Hermès. Ils m'ont poussé à tenter de me faire une opinion sur les problèmes qu'ils soulevaient. Bonne ou mauvaise, je vous l'envoie, sans prétendre qu'elle représente la vérité.

Il m'a paru d'abord que ce qui empêche de voir clair dans cette affaire, c'est la comparaison de mythologies différentes à leur période de plein développement ; et, d'autre part, la croyance qu'un dieu védique, par exemple, est devenu un dieu de l'Hellade ou un mot sanscrit un mot grec. Le premier point est aussi peu raisonnable que si, en art, on mettait en parallèle l'Hermès de Praxitèle et les images primitives du même dieu composées de trois pierres : deux verticales, une transversale. Quant au second, il est aujourd'hui hors discussion que le grec ne *dérive* pas du sanscrit.

Avant la séparation des races dites aryennes, il y eut une période prévédique dont nous ne savons rien que ce que nous pouvons découvrir dans les racines communes de certains mots des diverses langues connues, et dans certains éléments flottants ou germes de mythes communs à diverses mythologies. Quand s'est faite la séparation de ces races, chacune a emporté du fond primitif commun quelques racines de mots, quelques éléments de mythes ; puis les langues se sont formées chacune suivant sa fortune propre et les mythologies se sont développées chacune sur un sol à part.

Au cours du développement de chacune de ces mythologies, tant de détails accessoires et particuliers sont venus s'ajouter à la physionomie primitive du dieu initial (que nous ne pouvons que soupçonner), que les aboutissants divers de tant de transformations ne se ressemblent plus, et que, pour leur retrouver des points communs, il faut les chercher avec soin.

De même pour les mots. Que l'existence d'une divinité ne commence qu'avec son nom, la chose n'est pas douteuse. Il ne l'est pas non plus que les noms propres se conservent longtemps inaltérés tandis qu'évoluent et que changent les autres mots d'une langue. Par là, il arrive quelquefois que, tardivement, des noms de dieux ne signifient *littéralement* plus rien. C'est ainsi qu'au temps d'Homère, les Grecs avaient oublié la signification des noms de leurs dieux.

Mais parce qu'il arriva aussi qu'une divinité portât plusieurs noms, que l'un eut ici meilleure fortune et là un autre, ou encore parce que certaines épithètes finirent par endroits par remplacer le nom qu'elles accompagnaient, il devient possible de rencontrer chez des peuples différents des divinités d'essence identique mais sous des appellations différentes. Ainsi, si l'on veut, l'Hermès grec et le Mercurius latin.

Il semble que le fond primitif aryen ait été une racine *sar* « marcher » et, d'autre part, l'idée d'une divinité qui aurait été l'un des agents du soleil soit à son lever, soit au crépuscule. Cela est imprécis ; mais la précision est impossible. Là-dessus, dans la suite des temps, chaque langue a travaillé, chaque mythologie a brodé des motifs d'autant plus différents que les divers aspects que présente le ciel à la pensée des hommes ne sont pas les mêmes dans l'Inde, en Perse, en Grèce, en Italie et en Germanie.

Les Védas ont eu Saramâ, la chienne agile, messagère d'Indra, mère des deux chiens Saramêyas, qui traverse le ciel et retrouve les vaches (les rayons de la lumière solaire) captives dans la sombre étable de la nuit.

Les Grecs ont tiré de la racine *sar*, par Saramêya, *Hermeias devenu Hermès avec des variantes dialectales : Hermás, Hermáon, Hermauos (thessalien). Du mythe, ils ont gardé l'idée du messa-

ger des dieux, voleur de vaches ; mais ils y ont tant ajouté qu'Hermès ne paraît plus rien avoir de commun avec Saramâ.

Avec les siècles qui s'écoulaient, il vient un tel oubli du passé qu'il entra dans la formation grecque du dieu, [qui devait devenir l'Hermès classique, un élément tout juste opposé à l'idée de marcher de la racine *sar*. On sait les bornes qui furent les représentations primitives d'Hermès ; et dans l'étude parue en 1928 dans *La Médecine internationale* et que rappelait M. Bulbani, M. Albert Garrigues a justement insisté sur l'importance de cette idée de colonne (*ἔρμυς*) dans l'histoire d'Hermès. Il s'est laissé toutefois entraîner trop loin et sa dérivation d'Hermès de *ἔρμυς* « herme, terrain sans culture » est peu acceptable, sans parler de l'erreur qui semble être la sienne de croire que l'h initial latin est l'équivalent de l'esprit rude grec, ce qui n'est point. Mais, à cela près, il a bien vu que pour établir la forme dernière du mythe, constitué d'apports nombreux de partout venus, les concepts dérivés de la borne et des limites ou frontières où ces bornes étaient placées ont beaucoup fourni à l'imagination créatrice des Grecs. Le mot *ἔρμυς* doit à Hermès d'être né ; mais il lui a rendu par la suite au centuple.



Le dieu a tant dû à la borne qu'en Germanie, comme le rappelait encore M. Bulbani, — citant *La Mythologie universelle* de A. H. Krappe, — Hermen, ou Irmin, si le mot vient lui aussi de l'antique *sar*, n'en est pas moins le dieu des piliers célestes (Irminsül). Là, la conception primitive aryenne ne s'est conservée que pour une toute petite part, étouffée qu'elle fut par d'autres notions de plus récente époque.

Quant aux Latins, il semble bien qu'ils gardèrent l'idée primitive du dieu rattaché aux phénomènes du soleil levant ; mais qu'ils oublièrent son nom antique. Que, parmi ces phénomènes de l'aurore, ils aient surtout retenu la brise matinale et fait de notre dieu, à l'origine, un dieu du vent, il est possible. *Mercurius*, écrit Max Muller (*Nouvelles études de Mythologie*, in-8°, Alcan, Paris, 1898, p. 517), à supposer qu'il fut à l'origine un dieu du vent comme Hermès, pourrait s'être appelé *Merturius* ; il n'y aurait qu'une variante phonétique analogue à celle qu'on relève entre *Marcus*, *Marcellus* et *Martellus*. — Acceptons l'hypothèse. A la vérité, je ne sais pas.

De même pour l'Égypte. La langue aryenne, vraisemblablement, n'a rien donné à Thot ; mais il reste curieux que la légende du dieu égyptien ait avec celle de l'Hermès hellénique autant de points communs qu'elle en a. Quelle civilisation a surtout ici fourni à l'autre, et faut-il encore tenir compte, comme l'a fait M. Albert Garrigues, du fait que des tribus celtes occupèrent un instant la vallée du Nil ? Ce sont là problèmes qui, pour moi du moins, restent sans solution.

F. DELASSUS (Toulouse).

Les fraudeurs sous l'ancien régime (xxxviii, 317). — Si je ne puis donner à M. Jubleau la réponse qu'il demande, je crois utile cependant de rectifier quelques légères erreurs qui se sont glissées dans l'énoncé de sa question. D'après M. Georges Paul, lauréat de l'Institut, auteur d'un travail remarquable sur *La Baronnie et le Marquisat d'Allègre* (Champion, 1927), ce serait en 1481 (et non en 1741) que Jacques de Tourzel (et non de Tourvel) aurait édicté cette ordonnance, afin de donner satisfaction aux manants et habitants des localités dépendant de sa seigneurie, lesquels se plaignaient d'être souvent *trompés et déçus par les paysans portant des denrées gâtées ou fraudées, telles que œufs pourris et couvés, lait écrémé et mouillé, beurre renfermant navets ou pierres* (op. cit. p. 37).

Voici les extraits qu'il en cite :

A tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé, soit mis un entonnoir dedans sa gorge, et le dit lait mouillé entonné, jusqu'à tant qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut, sans danger de mort, avaler davantage.

Tout homme ou femme qui aura vendu beurre contenant navet, pierre ou autre telle chose, sera saisi et bien curieusement attaché au pilori. Puis, sera le dit beurre rudement posé sur sa tête et laissé là tant que le soleil ne l'aura entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du Roi, ni d'autre). Et si le temps ne s'y prête et n'est le soleil assez chaud, sera le dit délinquant en telle manière exposé, dans la grand'salle, devant un beau, gros et grand feu, où tout un chacun le pourra venir voir.

Tout homme ou femme qui aura vendu œufs pourris ou gâtés sera pris au corps et exposé au pilori. Seront les dits œufs abandonnés aux petits enfants qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattront à les lui lancer sur le visage ou dessus ses habillements pour faire rire le monde...

M. Paul donne comme référence à sa citation : *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, série B, 754.

D'autre part, j'ai sous les yeux une coupure de journal médical (dont je ne connais malheureusement ni le nom ni la date) citant, avec quelques variantes, cette ordonnance, en la datant de 1481, « sous Louis XI », mais sans en indiquer l'auteur. On pourrait en conclure que c'est à la suite d'une lecture hâtive que la paternité en fut attribuée par d'autres auteurs à Louis XI, alors qu'elle aurait pu être édictée sous Louis XI par un quelconque seigneur.

Mais je retrouve dans une coupure de l'*Action Française* (Revue de la Presse) en date du 18 octobre 1930, une citation empruntée à une chronique (non datée) de *Candide*. Dans cette chronique, Ch. Fiessinger, faisant allusion à la mesure de police qui nous occupe, écrivait ceci : *Une ordonnance de Louis XI, datée en 1465...*

Comme on peut le voir, la date ni le nom de celui qui prit cette ordonnance ne sont connus avec précision. Espérons, avec M. Jubleau, qu'un lecteur de *La Chronique Médicale* pourra nous donner le mot de l'énigme, et nous fixer enfin sur le nom véritable et la date exacte que nous ignorons.

Dr BACHELIER (*Craponne-sur-Arzon*).

Le deuil porté par les abeilles (xxxvii, 69, 161, 185 ; xxxviii, 73, 132, 245). — Dans un article paru sous le titre *Enquête de Folk-Lore* et publié par *Le Mémorial des Deux-Sèvres* (n° 296, 24 décembre 1931), M. Jacques Renaud nous apprend que M^{me} Jean Portail a entrepris une enquête sur les coutumes des superstitieuses provinces. Il écrit :

Voici la réponse de M. André Lamandé, qui fut le collaborateur de M. Gaston Giraudias (Jacques Nanteuil) pour sa vie de René Caillié :

Quand un deuil frappe une maison en pays basque, on enlève une tuile du toit, afin que par ce petit rectangle d'azur, l'âme puisse s'envoler. En Gascogne, on va vers le rucher et l'on dit aux abeilles : « Abeilles, pleurez avec nous ; le maître est mort. »

.....
 Cette coutume de Gascogne, si poétique, rapportée par M. André Lamandé, paraît s'inspirer d'un sentiment analogue à celui qui fait que, dans notre pays de Poitou, quand il y a un mort dans une maison, on « drape » les ruches d'une « rigandole » noire, en signe de deuil. C'est pour empêcher les abeilles de mourir, assure-t-on. D'autres disent que c'est pour les empêcher de fuir une maison où la mort a passé.

Je ne crois pas que cette pratique ait été rapportée par beaucoup d'écrivains régionalistes.

Du moins sur ce dernier point, les lecteurs de *La Chronique Médicale* savent à quoi s'en tenir. — Revenant sur la question dans le n° 3 du 5 janvier 1932 du même *Mémorial des Deux-Sèvres* (1), M. Jacques Renaud ajoute :

M. Hugues Lapaire répond aux deux points touchés par la citation que j'avais faite de l'interview de M. André Lamandé par M^{me} Jean Portail :

On pourrait ajouter, pour les folkloristes, à la coutume basque relative à l'envol de l'âme par le toit, celle du Berri : lorsque quelqu'un vient de mourir, on laisse la porte entr'ouverte pour permettre à l'âme de s'évader ; seulement il faut avoir soin de ne pas laisser sur son passage un bol rempli d'eau ou un écheveau de fil, car l'âme en partant risquerait de s'empêtrer dans le fil ou de se noyer dans le bol !

La gracieuse coutume de voiler de crêpe les ruches d'abeilles, lorsque survient un décès, est également connue en Berri. On dit même que ce jour-là les abeilles désertent le rucher pour aller annoncer ce deuil dans un monde mystérieux.

D'autre part, plusieurs lecteurs nous ont confirmé que cette coutume était à peu près générale dans le sud des Deux-Sèvres. Cependant M. S..., de la Mothe-Saint-Héray, nous dit qu'il l'ignorait absolument, quoiqu'il ait vécu de nombreuses années à la campagne.

.....
 D'autres réponses nous viennent. On m'a même communiqué une enquête sur le même sujet, conduite par *La Chronique Médicale* et qui contient des renseignements particulièrement intéressants. Je compte pouvoir y puiser prochainement. Que les lecteurs de *La Chronique Médicale* se soient occupés de la question, qu'ils aient tenté d'expliquer l'origine, les raisons profondes de la coutume de draper les ruches, cela démontre suffisamment l'intérêt de l'enquête que nous poursuivons de notre côté.

Souhaitons une heureuse fortune à l'enquête ainsi ouverte et remercions M. J. Renaud d'avoir fait mention des réponses publiées déjà par notre Revue. [N. D. L. R.]

(1) L'enquête s'est poursuivie dans le n° du 21 janvier 1932 et dans celui du 31 janvier 1932.

❧ Chronique Bibliographique ❧

REUTTER de ROSEMONT. — **L'Histoire de la Pharmacie à travers les Ages**, tome I, un vol. in-8° raisin, J. Peyronnet, Paris, 1931 (*Prix de l'ouvrage complet en 2 volumes : 200 francs*).

« On peut dire de la pharmacie que, comme science certaine, elle date de la chimie. C'est la chimie qui, en révélant aux chercheurs du laboratoire la composition des corps ou des substances a, peu à peu, conduit la thérapeutique à leur assigner un rôle curatif et à mesurer l'efficacité de leur emploi.

« Si nous remontons le cours des siècles, que trouvons-nous ? La pharmacie a toujours, dans ses attributs, le serpent, et ce n'est pas un vain symbole. Mais ne serions-nous pas bien aises de savoir à quelle cure s'appliquait le reptile et comment il était trituré sous les pilons antiques, pour quel prélèvement ou quelle macération ?

« Au XVII^e, la polypharmacie en était arrivée à un véritable tohu-bohu empirique. N'est-il pas désirable qu'un savant classe et nous montre ses poudres, ses onguents, ses bouillons, ses décoctions, remèdes anodins, potions téméraires, philtres paradoxaux au temps des esprits animaux et des humeurs peccantes ? — Mais ne sourions pas des apothicaires. L'esprit gaulois leur ayant donné une arme officielle, ils semblent nous convier constamment à l'injection pour déterger. Ce furent avant la chimie de précieux alchimistes et avant les grands classificateurs scientifiques, de savants botanistes. Ils ont sérié et trié les végétaux ; ils ont étudié les minéraux ; leur lancette à la main, ils ont été les précurseurs de la chirurgie. — Leur histoire prolongée par l'histoire moderne des traitements et des préparations actuelles, est la matière d'un beau livre riche, vivant, coloré, attrayant, véritable monument de la science, élevé à la Pharmacopée et à la Pharmacie.

« Depuis quelques jours, ce livre existe. »

Ainsi fut annoncé l'ouvrage de M. L. Reutter de Rosemont. Son tome I vient, en effet, de paraître. C'est un gros volume de plus de 600 pages, riche de précieuses et d'innombrables références bibliographiques, illustré de neuf clichés dans le texte et de cent dix clichés hors texte, et dont l'édition soignée ne laisse rien à reprendre.

*Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières (nom déposé),
aliment inimitable.*

D^r CLAOUÉ. — **Société scientifique française de chirurgie réparatrice, plastique et esthétique.** Congrès de 1931. — Un vol. in-8°, Maloine, Paris, 1931.

Cet ouvrage copieux, abondamment illustré, est à lire, étudier, méditer, conserver. Le D^r Ch. Claoué a rassemblé dans ce livre toutes les communications faites au Congrès de 1931, à Paris. La chirurgie réparatrice, plastique est une œuvre très humaine, en même temps qu'une curiosité chirurgicale ; elle rend à des individus, socialement amoindris par une déformation qui les défigure souvent et les gêne toujours, la place qu'ils ont droit d'occuper dans le monde. C'est là un titre précieux à la reconnaissance des opérés, et un encouragement pour les opérateurs qui ont entrepris d'atténuer ou de supprimer les difformités naturelles ou acquises. Il ne m'appartient pas de discuter si la chirurgie peut s'appliquer à être purement esthétique, je me contente de constater que la chirurgie réparatrice, plastique existe, que c'est une branche importante de la chirurgie générale, et que ses congrès sont la manifestation d'une activité scientifique, dont le D^r Dartigues, président, et Ch. Claoué, secrétaire général, ont été les précieux animateurs. — On doit leur rendre hommage d'avoir réuni les chirurgiens spécialisés en un congrès qui a permis de mettre en valeur des travaux dont une analyse ne peut donner une idée suffisante, mais dont la lecture studieuse fait revivre le caractère et justifie l'opportunité. (G. Petit.)

Pierre MOUCHON. — **La Chasse des Oiseaux d'eau en France,** un vol. gr. in-8° Jésus, E. Nourry, Paris, 1932. (Prix : 150 francs.)

Si grand est le nombre des médecins qui donnent à la chasse une part de leurs loisirs qu'il convient de signaler cette récente étude qui, quelque abondante que soit la littérature cynégétique, manquait encore, du moins aussi riche d'expérience personnelle et aussi complète.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première est consacrée à des notions d'ornithologie cynégétique, à une étude de la migration des oiseaux et à la brûlante question de la diminution du gibier. — La seconde et la troisième passent en revue tous les modes de chasse usités en France. Des *Annexes* terminent l'œuvre traitant des ennemis du chasseur à la sauvagine, de l'histoire de la chasse du gibier d'eau à travers les âges, et nous donnent enfin une précieuse bibliographie critique de la littérature cynégétique relative à la sauvagine.

Par ailleurs, la présentation de cet ouvrage est magnifique. Quatre-vingt-seize dessins à la plume d'Eugène Lelièvre et seize hors-texte, dont six aquarelles l'illustrent pour l'éclaircissement du texte et le plaisir des yeux. Enfin, un tirage réduit à 500 exemplaires fait de ce volume une pièce de bibliophile autant qu'il est un bon guide pour les chasseurs.

F. CATHELIN. — **Autour de la Chirurgie**, un vol. in-8° carré, Baillière, Paris, 1931. (Prix : 60 francs.)

M. F. Cathelin a réuni en ce volume des conférences dites jadis, des articles publiés déjà et où l'on retrouve encore la marque du journal : *j'écrivais à cette même place* (362). C'est là une heureuse pensée. Le bruit des mots s'éteint ; les périodiques s'égarent, ou, conservés en un volume qu'on n'ouvre plus, gardent leurs trésors perdus : le livre, au contraire, reste le bon compagnon de nos veillées.

Autour de la Chirurgie. — Les sujets traités répondent à pareil titre : ce sont sujets un peu en marge ou au seuil de la chirurgie, en dehors du domaine scientifique (p. 1). Il en est qui sont empruntés à l'histoire de la médecine, ainsi *La Pierre des hommes illustres* (p. 137) : et, parce que la plupart écartant le lointain passé font revivre notre propre époque, ces chapitres sont curieux pour nous : *Centenaire de la lithotritie* (p. 144), *Praticiens arrivés à une haute notoriété* (p. 223 ; p. 271), *Ch. Infracœur* (p. 134), *Reliquet et son œuvre* (p. 326), *Boisseau du Richer* (p. 331), etc. Ils le sont d'autant plus qu'ils ont été écrits d'une inspiration qui s'abandonne à elle-même sans se reprendre et d'une plume indépendante.

IVES M. BURILL. — **La marquise de Sévigné docteur en médecine** (*honoris causa*), un vol. in-8°, Amédée Legrand, Paris, 1931.

Peu d'études offrent à celui qui les entreprend autant d'agrément que celles qui choisissent M^{me} de Sévigné pour objet. Il y faut relire ses *Lettres* dont presque toutes les pages amusent, et la cueillette y est abondante. Puis, tant il y a de charme dans cette correspondance, on est assuré de donner à son lecteur le même plaisir qu'on a pris. Sans doute est-ce à cela que nous devons maints mémoires ou articles de revues, en particulier sur le côté médical des *Lettres* de M^{me} de Sévigné ; mais une œuvre de plus n'est pas une de trop, surtout lorsqu'elle est aussi bien venue que celle de M. I. M. Burill.

Ici, l'Auteur a voulu nous représenter la marquise, d'une part, comme le type classique du client qui daube à plaisir sur les médecins sans toutefois pouvoir s'en passer, et d'autre part, comme le personnage non moins typique du prosélyte impénitent et tenace de mille et un remèdes de bonne femme, tous plus merveilleux les uns que les autres (p. 133).

À nous montrer M^{me} de Sévigné sous ce jour, M. I. M. Burill a parfaitement réussi. Est-ce, comme l'écrit M. Laignel-Lavastine dans un Avant-Propos que son hérédité l'incline d'elle-même à l'histoire (*Un de ses aïeux, Paul Hilarion O'Burill, fut argentier de Jacques II*) ? — Peut-être. En tout cas, il nous donne là, dans une édition soignée, une étude qui n'est pas seulement pleine d'intérêt, mais encore fort agréable à lire.

Olivier LEROY. — **Les Hommes Salamandres**, un vol. in-8°, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, Paris, 1931. (Prix : 7 francs.)

Depuis Ananias, Misaël et Azarias qui, dans la fournaise où les avait fait jeter Nabuchodonosor, chantaient les louanges du Seigneur, des faits d'incombustibilité humaine — partielle ou totale — ont été rapportés un peu partout et dans tous les temps. M. O. Leroy en a recueilli une collection imposante dans la littérature classique, dans l'hagiographie, dans l'histoire, dans les récits des voyageurs et dans le folklore. Pour lui, *l'incombustibilité humaine est une réalité* (p. 56), car *les faits qui l'établissent nous viennent de tant de points de l'horizon, appuyés de témoignages si peu concertés, que les difficultés insurmontables qu'on éprouve d'en donner une explication, ne doivent pas nous les faire rejeter* (p. 55).

Quant à cette explication, elle ne saurait être physique dans l'état de notre physique ordinaire. Celle des occultistes, invoquant une force mystérieuse qui libère l'homme des nécessités de la matière, ne peut se défendre. Reste l'explication théologique : Dieu pour les miracles ; le Diable pour le reste. *En fait, la meilleure des explications, pour ceux qui n'ont pas peur du Diable, c'est l'explication dualiste proposée par la théologie catholique* (p. 53). L'explication, en effet, est toute simple : et du moment que Dieu et le Diable interviennent, toute discussion prend fin.

Cependant, il est permis de penser qu'est indispensable *avant toute chose* l'observation d'un fait *bien établi* d'incombustibilité humaine partielle ou totale. Sans mettre en doute la bonne foi des observateurs anciens ou venus de loin, ni discuter l'autorité qu'on peut leur accorder, la critique scientifique est plus exigeante aujourd'hui qu'elle ne pût être autrefois ; et, par exemple, dans telles expériences qu'on dit se faire à Mysore ou en Polynésie encore à présent, il serait souhaitable que le récit des observateurs ait la confirmation d'un film cinématographique, parce que la plaque sensible des appareils échappe à la suggestion collective. Ce film manque encore, — un film sincère bien entendu. Attendons qu'il nous soit fourni pour discuter.

La présente contribution de M. O. Leroy à l'étude du merveilleux n'en est pas moins précieuse ; et sa plaquette, d'une lecture attachante, est intéressante comme un roman.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Paris, 53.320

Xavier BERRE. — **Les Chirurgiens navigants à Marseille avant la Révolution** (*Thèse de Marseille*), un vol. in-8°, Barlatier, Marseille, 1931.

Une étude historique des médecins de marine et des médecins sanitaires maritimes manquait. A peine en rencontre-t-on des fragments perdus dans quelques histoires locales de la chirurgie. La pensée fut donc heureuse de choisir un pareil sujet, et M. X. Berre a le double mérite de s'être engagé sur un terrain neuf et d'y avoir rempli une belle course. Il s'est limité au ^{xvii}e et au ^{xviii}e siècle ; il s'en est tenu à Marseille. Peut-être est-il difficile de remonter plus haut, d'un moindre intérêt de descendre davantage ; et, à coup sûr, c'eût été une lourde tâche de fouiller les Archives de Bordeaux, de Lorient, de Nantes comme l'ont été celles des Bouches-du-Rhône. Quoi qu'il en soit, nous avons là une œuvre précise, documentée, agréable à lire, et riche enfin d'enseignements, n'y eût-il que celui qu'on peut tirer de voir le contre-coup professionnel des opérations fiscales de l'Etat (pp. 35, 38). — On médit trop volontiers des Thèses de Médecine. Il en est de louables. Celle-ci est excellente.

André BERRY. — **Contes Milésiens**, tirés d'Apulée et mis en vers français, une plaquette de 90 pages aux *Editions du Trianon*, Paris, 1931.

Il peut sembler trop tard ou trop tôt de parler de ces *Contes Milésiens* ; mais la vérité n'est ici, ni là.

Certes, il est trop tard de signaler un ouvrage qui, presque aussitôt paru, fut épuisé ; mais il ne l'est pas de dire la versification souple de M. A. Berry, sa simplicité piquante, le mélange d'esprit et d'abandon qui le fait comparable à La Fontaine. Il y a plaisir, vraiment, à relire sous sa plume ces trois contes pris à Apulée : le *Van de Bois*, les *Sandales de Philesitère* et l'*Amour brigand*. Apulée nous a gardé dans son *Ane d'Or* ce genre de contes badins et licencieux, créé au second siècle avant J.-C., par Aristide de Milet, dont les *Μυθησιανά* sont perdus. Ne regrettons rien, Apulée n'a pas l'obscénité de son modèle et M. A. Berry sait interpréter avec goût Apulée. Qu'on ne puisse mettre ces Contes aux mains d'un enfant, c'est chose entendue : mais l'adulte le plus renfrogné ne peut se défendre de trouver du charme aux vers ailés du poète.

Certes encore, il est trop tôt de rendre compte d'une seconde édition, qui n'a pas paru ; mais il ne l'est pas de prévenir que cette édition, déjà en partie souscrite, est à la veille de paraître, illustrée à ce coup de 65 aquarelles de Joseph Hémard et augmentée de trois nouveaux contes : *La Marâtre empoisonneuse*, la *Cabaretière* et le *Mort veillé*.

MONTAIGNE. — *Essais*, t. IV, un vol. de la Collection *Les Textes Français*, F. Roches, Paris, 1932. (Prix : 24 francs.)

Peu de nos classiques ont autant que Montaigne la faveur des médecins. C'est que ses *Essais*, dont l'auteur écrivit les chapitres au gré de sa fantaisie (Cf. liv. II, chap. xviii), sont bien faits pour nous plaire, tant par la variété de leurs sujets que par l'esprit et le style dans lesquels ces sujets sont traités. De particulière façon nous retient ce tome IV de l'Œuvre, qui contient les chapitres xiii à xxvii du Second Livre, au texte revu par M. J. Coppin. Non point à cause de ce chapitre xxx d'un *enfant monstrueux*, que Montaigne était peu préparé à écrire de manière à nous intéresser ; mais parce qu'on y trouve foule de sages pensées telles que celle-ci : *nul de nous ne pense assez n'être qu'un* (chap. xiii), si utile à faire entendre à notre orgueil ; — parce que le meilleur portrait physique, intellectuel et moral que l'on puisse faire de Montaigne est tout juste dans ces pages (chap. xvii) ; — parce que surtout c'est à la fin de ce second livre que Montaigne témoigne de sa *dyspathie naturelle à la Médecine* (chap. xxxvii).

Il ne s'en prend pas aux médecins, *en ayant vu beaucoup d'honnêtes hommes et dignes d'être aimés* ; la crénothérapie trouve demi-grâce à ses yeux et la chirurgie plus encore ; mais la médecine est accablée, pour bien dire, surtout la thérapeutique. Critique excessive ? Peut-être moins qu'il ne le paraît, si on se reporte au siècle de Montaigne ; en tout cas, profitable encore à un temps comme le nôtre, où chaque jour se découvre un remède extraordinaire, qui disparaît avant d'avoir fait ses preuves parce que sa vogue dépasse à peine huit jours.

A la fin de ce tome IV, vingt-six pages de notes brèves, que volontiers on souhaiterait plus abondantes, indiquent quelques variantes du texte et donnent surtout des renvois bibliographiques. L'édition a la belle tenue de toute cette *Collection des Universités de France* publiée sous les auspices de l'Association *Guillaume-Budé* ; et cet ouvrage, tout à la fois livre de lecture et de bibliothèque, méritait à tous les égards d'être signalé.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE
PRUNIER**

Saccharure Granulé



AU PAYS DE GEORGE SAND

La vallée noire

Par JEAN-MAURIENNE.



Le château de Nohant ! Quelle évocation d'ombres charmantes ou mystérieuses !

Autour de nous, voici surgir, dansante et joyeuse, la petite Aurore Dupin, descendante de Maurice de Saxe, et que sa grand'mère, fanatique des idées de Voltaire et de Jean-Jacques, élève dans la liberté de sa nature exubérante.

Maintenant passe, rêveuse, la jeune fille devenue, contre son gré, baronne Dudevant ; enfin, c'est une incomprise et une révoltée qui fuit l'asile chéri pour aller à Paris essayer ses ailes où frémit déjà le génie.

Célèbre sous le nom de George Sand, elle aime et écrit et, désormais, entre ces deux pôles d'amour et de littérature, évoluera toute sa vie. Avidée d'émotions, amante inconstante autant que passionnée, mais fidèle et admirable amie, elle est une tendre mère ; et c'est une exquise grand'mère adorée et vénérée des siens qui vient s'éteindre à Nohant où elle naquit 72 ans auparavant.

Nulle châtelaine ne fut plus regrettée à cause de sa délicate charité.

Douée d'un talent à mille faces, quel charme toujours, quelle profondeur parfois la romancière a su donner à ses créations poétiques ! Et quel amour de la Nature, quelle bonté émanent de ses œuvres, cette bonté qui parfume encore le souvenir de la châtelaine de Nohant !

Parmi tant de souvenirs, dans ce Berry que George Sand a chanté avec une tendresse filiale, voici *la Mare au diable* tout proche de Nohant, à Mers (Indre).

Au château même existe encore le théâtre sur le « plateau » duquel retentirent les pas de l'auteur du *Marquis de Villemer*. Les décors et la mise en scène de la dernière pièce jouée sont toujours là. Le théâtre des marionnettes est à côté du grand théâtre. Dans un immense placard dorment, rangés en brochette, les personnages créés, pour les enfants, par George Sand et sculptés par Maurice Sand, son fils.

M^{me} Aurore Lauth-Sand, sa petite-fille, dernière descendante de l'illustre écrivain, entretient pieusement le souvenir de son aïeule dans ce château qu'elle a légué, — après sa mort, — à l'Académie française.

Dans le grand salon orné de portraits, le piano de Chopin évoque les admirables mélodies qui y furent jouées, car « pendant l'été de 1839 et ceux de 1841 à 1846, les diligences de Vierzon et de Châteauroux amenèrent Frédéric Chopin à Nohant pour trois ou quatre mois » (1).

Le quinquet qui nous éclaire dissipe mal le soir qui descend, et en quittant cette demeure désormais historique, source et témoin de tant de « vies romancées », il semble que de grandes ombres spirituelles rôdent autour de nous et hantent le château de Nohant de leur souvenir impérissable...

Chopin ! Alfred de Musset ! grands noms inséparables de George Sand et de Nohant, aussi s'étonne-t-on de ne pas trouver l'image de Musset alors que M^{me} Lauth-Sand a groupé et conservé les moindres détails rappelant l'auteur de *François le Champi* et l'élite qui l'entourait.

Après avoir été nous incliner sur la tombe de George Sand, qui repose dans le parc du château, nous nous sommes informé s'il ne restait aucun habitant de Nohant-Vicq ayant connu l'incomparable romancière.

Une fillette alla chercher le père Jean, grand vieillard aux gestes lents qui, tiré par l'enfant, avança en trébuchant :

« Certes, dit-il, j'ai connu M^{me} Sand, la « Bonne Dame de Nohant, » comme on l'appelait dans le village. C'était une digne femme et pas fière ! »

Le père Jean a 86 ans ; il était le grand ami de l'instituteur, M. Algret, dont le fils exerce la médecine à La Châtre.

(1) Edouard Ganche, *Le souvenir de Frédéric Chopin*. (Mercure de France).



GEORGE SAND

(Dessin de A. Lorenz pour le *Miroir drôlatique*)

— « Mme George Sand, continua le brave homme, faisait les mariages. Eh oui ! Monsieur le Maire était bien là, quelquefois.... Enfin, il signait le registre. M. Algret, le secrétaire instituteur, y était toujours, lui. »

Et le père Jean conte dans un style pittoresque avec quelle bonne grâce George Sand recevait les mariés et toute la noce ; parfois, elle leur faisait les honneurs de son salon. Même, un jour, une rafale de neige s'étant abattue sur la campagne, la « Bonne Dame » fut émue de la consternation de l'assistance retenue prisonnière bien mal à propos. Elle chercha une réaction en affirmant voir dans cette avalanche qui bloquait le château un heureux présage. Elle tourna un compliment rivalisant d'éloquence avec sa plume et conclut en se réjouissant de l'événement qui lui procurait, dit-elle, le plaisir de conserver les jeunes époux et toute la noce.

La cave du château était réputée et les conserves furent précieuses pour sauver la situation. La compagnie se rasséréna. Cependant, la nuit tombait et la neige amoncelait toujours ses flocons. Cette fois le château était bloqué. Que faire ? La châtelaine intervint encore et jamais le théâtre de George Sand n'avait trouvé meilleur auditoire parmi les invités de choix. Les marionnettes divertirent les villageois et les enfants de la noce.

Enfin, les époux s'allèrent coucher en dépit de l'effroi du marié dans cet inconnu. La petite paysanne, elle, était au comble du bonheur, croyant vivre un conte de fées. Son mari, bien au contraire, n'était pas rassuré. — Mal à l'aise dans le château, il eût bien préféré pour ses amours, l'intimité de sa ferme : le cadre le gênait et lui faisait douter de ses moyens. Ses baisers résonnaient, — écho indiscret, — dans la grande chambre où George Sand, tenant la tête d'une farandole endiablée, les avait conduits elle-même.

Le marié restait transi. Il regardait mélancoliquement tomber la neige, puis sa jeune femme, toute blanche, elle aussi, dans ses voiles d'épousée. Cette symphonie était pour l'âme simple du paysan comme une réplique à sa situation.

Le lendemain, au réveil, il contempla d'un œil morne la neige et sa femme également immaculées.

Et depuis cette époque, dans le village de Nohant et à deux lieues à la ronde, on appelle un amoureux timide : un « Nohant », *No-hié*, selon la prononciation du terroir dont la corruption pourrait bien être *niais* (1).

(1) Cette étymologie moderne vaudrait bien la forme latine : *Nidax* ou *Nidiax* qui vient de *Nidus*, *Nid*, sans doute dans le sens extensif de *blanc-bec*.

Les dieux chasse-mouches protecteurs de la santé

Par le D^r P. NOURY (de Rouen).

Chez différents peuples anciens, les insectes fournissaient des présages. Jamblique indique comme très importante, chez les Babyloniens, la divination par les mouches. Un texte cunéiforme très mutilé, traduit jadis par Fr. Lenormand (*La Magie chez les Chaldéens*, p. 95), nous confirme que les mouches (*zumbi*) servaient à la divination chez les Chaldéens.

Les Israélites, dit Ad. Lods, avant leur entrée en Chanaan, rapportaient l'origine de divers états pathologiques, spécialement de la folie, de la lèpre et de la peste à des « esprits mauvais » qui frappent le patient ou s'immiscent dans son corps ; d'autres, sans doute, à des animaux démoniaques comme les sérâphims (serpents ailés du désert) et les mouches.

La Bible parle d'un dieu-mouche adoré chez les Philistins dont la réputation de guérisseur était assez grande pour qu'un roi juif osât abandonner Yahveh et son prophète et envoyât consulter le dieu-mouche pour ses blessures.

Et Ochozias tomba par la fenêtre de sa chambre haute qu'il avait à Samarie et il fut malade et il envoya des messagers leur disant : « Allez consulter Baal-Zeboub, le dieu d'Eqrôn, pour savoir si je pourrai réchapper de cette maladie. » (IV^e Rois, I, 2)

Le prophète Elie fit arrêter en chemin les envoyés du roi et, pour le punir d'avoir envoyé consulter un dieu étranger, au lieu de s'être adressé à celui d'Israël, le prophète fit porter au prince son arrêt de mort, de la part du Seigneur.

Baal-Zeboub, le dieu-mouche ou le dieu des mouches, était une divinité philistine adorée à Eqrôn (l'Accaron des Septante, une des cinq principales villes de la Philistie) et aussi à Cyrène.

Pour les Hébreux, Baal-Zeboub était un des principaux rivaux de Yahveh et, comme ils avaient en horreur le vocable réputé païen de Baal, plus tard, par changement de la dernière lettre du nom B en D, il devint Beelzebud, le prince des démons.

Ce dieu était censé commander à tous les insectes, que ses chauds rayons faisaient naître au printemps ; de ce fait, il

préservait de la piqure des mouches, une des plaies de l'Orient; il passait aussi pour guérir toutes sortes de maladies.

Baal-Zeboub donnait ses consultations, comme les Chaldéens, en interprétant le vol des mouches. Il est probable que ses prêtres, pendant les consultations divinatoires, employaient des moyens secrets pour attirer ou repousser les mouches et, par ces supercheries, faisaient dire au dieu ce qu'ils voulaient.

On s'assurait la protection du dieu-mouche, dont la réputation était grande, en portant des amulettes sur lesquelles était figurée une mouche.

C.-W. Mansell a autrefois fait connaître en France (*Gazette archéologique*, 1877, p. 74 et 1878, p. 38) une intaille occupant la partie inférieure d'un scarabée phénicien en jaspe vert, trouvé dans la nécropole de Tharros en Sardaigne, représentant une mouche; on y distingue nettement six pattes et seulement deux ailes à nervures, il s'agit donc bien d'un diptère.

Le fidèle qui portait cette gemme où est gravée une mouche, l'animal sacré de Baal-Zeboub, était préservé de la piqure des mouches et protégé contre les maladies.

Ce dieu d'Accaron eut d'autres sanctuaires. Grégoire de Naziance (*Rhodig.*, lib. XXIII, c. 30) nous apprend que les habitants de Cyrène adoraient Achores, la même divinité que le dieu-mouche d'Accaron.

Jupiter à Olympie et Hercule à Rome avaient aussi la puissance d'éloigner les mouches. Kronos et Apollon semblent avoir quelquefois assumé le même rôle.

Ménandre au Livre I^{er} et Phylarque au livre XVII disent que, dans le temple de Kronos, il n'entrait ni femme, ni chien, ni mouche : οὔτε γυνή οὔτε κύων οὔτε μύτα εἰσέρει (*Muller, Fragm. hist. græc.*, I, 447 et IV, 343).

Par Pausanias, nous connaissons Jupiter Apomyius (qui chasse les mouches) à qui Hercule avait offert un sacrifice pour être débarrassé des mouches qui l'incommodaient.

On raconte qu'Hercule, fils d'Alcmène, offrant un sacrifice à Olympie, fut extrêmement incommodé par les mouches. Alors, que cette idée lui vint de lui-même ou qu'elle lui eût été suggérée, il sacrifia à Jupiter Apomyius et les mouches s'en allèrent toutes au delà de l'Alphée; de là vint, dit-on, que les Eléens sacrifient à Jupiter Apomyius qui chasse les mouches (Pausanias, liv. V, *Elide*, ch. xiv, § 2).

De même, le héros Myiagros :

Les habitants d'Aliphera (à 40 stades de l'Alphée) ont aussi une fête en l'honneur de je ne sais quelle divinité; je crois pour-

tant que c'est de Minerve. Ils sacrifient en commençant au héros Myiagros; ils lui adressent des prières pendant le sacrifice en l'appelant par son nom; cela fait, les mouches ne les incommodent plus (Pausanias, liv. VIII, *Arcadie*, ch. xxvi).

Dans son *Histoire naturelle*, Pline nous rappelle que : 1^o à Olympie, après le sacrifice du taureau à Myodes, des nuées de mouches abandonnent tout le territoire; 2^o les Eléens invoquent le dieu Myiagros contre les mouches qui, par leur multitude, amènent des pestes et qui meurent dès qu'on a sacrifié à ce dieu; 3^o au temple d'Hercule à Rome, l'entrée était interdite aux mouches et aux chiens.



Intaille d'un scarabée phénicien trouvé à Tharros.

Nullum animal minus intereunt quam litatum es ei deo (*Idem id.*, l. X, c. 40).
« Romæ in ætem Hercules in foro Boario nec muscæ, nec canes intrant » (*Idem*, l. X, c. 41, § 3).

nus docile existimatur minorive intellectus: eo mirabilius est. Olympiæ sacro certamine, nubes earum immolato tauro deo quem Myiodem vocant, extra territorium itabire (Pline, *Histoire naturelle*, l. XXIX, c. 34, § 2).

« Invocant... et Elei Myagron deum muscarum multitudinem pestilentiam afferente: quæ protin-

Il paraît que, dans le temple d'Apollon à Actium, après les sacrifices, les mouches, repues du sang des victimes, s'envolaient loin du temple.

Clément d'Alexandrie nous confirme que Jupiter à Olympie et Hercule à Rome étaient des dieux chasse-mouches. Ἀπομυῖω Διὶ θύουσιν Ἕλεῖοι, Ῥωμαῖοι δὲ Ἀπομυῖω Ἡρακλεῖ (*Protrept.*, p. 24).

D'après Winckelmann (*Histoire de l'art chez les anciens*, t. I, p. 147) le cabinet de Stosch renfermait quelques pierres gravées grecques représentant Jupiter Apomyus, sous la forme d'une mouche. Les ailes de l'insecte forment la barbe du dieu, le corps représente le visage, et la tête de la mouche lui sert de cheveux ou, du moins, en occupe la place.

Par Solin, nous savons que Myiagrus n'était qu'une épithète d'Hercule. Il nous apprend en même temps comment les prêtres usaient de la massue du dieu pour faire fuir les chiens, probablement en l'imprégnant d'une substance désagréable aux chiens, peut-être du soufre qu'ils trouvaient en Italie. Aussitôt après avoir flairé la massue d'Hercule, les chiens s'enfuyaient. Les prêtres employaient vraisemblablement un moyen analogue pour chasser les mouches.

(Dans le temple d'Hercule au Forum Boarium) « Nam divinitus illo neque canibus neque muscis ingressus est. Etenim cum viscerationem sacrificolis daret, Myiagrum deum dicitur imprecatus : Cavam vero in aditu reliquisse cujus obactum refugerant canes id usque nunc durat. (Solinus, *Polyhistor.*, lib. I, c. II).

Si la double fonction de Baal-Zeboub, chasse-mouches et guérisseur, permet de supposer que les Anciens savaient que les mouches étaient dangereuses, Pline, comme nous l'avons vu précédemment, le confirme quand il dit que *les mouches par leur multitude amènent des pestes*.

La connaissance du rôle vecteur des mouches, dans la propagation des maladies, n'avait donc pas échappé aux Anciens dont la perspicacité était beaucoup plus grande qu'on ne l'admet généralement.

Une page de Sénèque.

Ceux qui rêvent d'une médecine sans amour, administrative-ment socialisée, ont oublié leurs classiques. Il est une page où Sénèque oppose la médecine-métier à l'art affectueux du médecin de famille. On parle de la disparition de ce dernier. Les gouvernements, l'esprit public même, s'accordent pour tout faire afin qu'il disparaisse. Ainsi les §§ 14, 15, 16 du livre VI des *Bienfaits* retrouvent une actualité inattendue :

Tu diras que tu ne dois rien à ton médecin que ses faibles honoraires ? Je réponds qu'il y a des choses qui valent plus qu'on ne les achète. Tu achètes d'un médecin une chose sans prix, la vie et la santé. Celui-là reçoit non la valeur de la chose, mais la récompense de sa peine ; il se consacre à nous ; pour venir à nous il se détourne de ses affaires ; on lui paie le prix non de son mérite mais de son temps.

Pourquoi dois-je quelque chose de plus au médecin ? Pourquoi ses honoraires ne suffisent-ils pas à m'acquitter ? — Parce que de médecin il se change en ami et nous oblige moins par l'art qu'il nous vend que par son intention bienveillante et amicale. Si donc le médecin ne fait que me tâter le pouls, m'inscrire sur la liste de ses clients, m'ordonne sans affection ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter, je ne lui dois plus rien ; parce qu'il ne m'est pas venu voir comme un ami, mais comme un client. Pourquoi donc lui devons-nous davantage ? Ce n'est pas que ce qu'il a vendu valût plus que ce que nous l'avons acheté ; c'est qu'il a fait quelque chose pour nous-mêmes. Il a donné plus qu'on n'exige d'un médecin ; il a craint pour moi, non pour sa réputation d'habileté. Il a pris place au milieu de mes amis affligés ; il est accouru dans tous les moments de crise ; aucune fonction ne lui a semblé pénible, aucune ne l'a rebuté. Mes gémissements ne l'ont pas trouvé insouciant ; dans la foule des malades qui l'invoquaient, j'ai été son malade de prédilection ; il n'a donné aux autres que le temps que lui laissait mon état. Ce n'est donc pas comme à un médecin, c'est comme à un ami que je suis obligé. Je serai un ingrat si ma reconnaissance ne l'admettait parmi mes plus chers amis.

Notes médicales sur le siège de La Rochelle

Par le D^r L. POZZI.

L'armée de Buckingham dans l'île de Ré était déjà à moitié vaincue par la maladie quand débarqua l'armée de secours française (septembre-octobre 1627). *La dysenterie sévit*, écrit M. de Vaux de Foletier, dans son ouvrage sur le siège de La Rochelle. *En dépit des ordres donnés, les soldats ont mangé trop de raisins dans les vignes. Ces hommes, qui n'avaient jamais vu de raisins auparavant, sinon sur les images de la Bible, ne pouvaient résister à la tentation. Un tiers de l'effectif est malade ; deux mille cinq cents contre cinq mille valides.* Cela donnait raison à la prédiction de l'officier gascon Comminges, dont on avait ri à La Rochelle, que les vendanges n'étaient pas encore venues et qu'alors il ne faudrait pas d'autres ennemis pour combattre les Anglais que les raisins et les vins nouveaux.

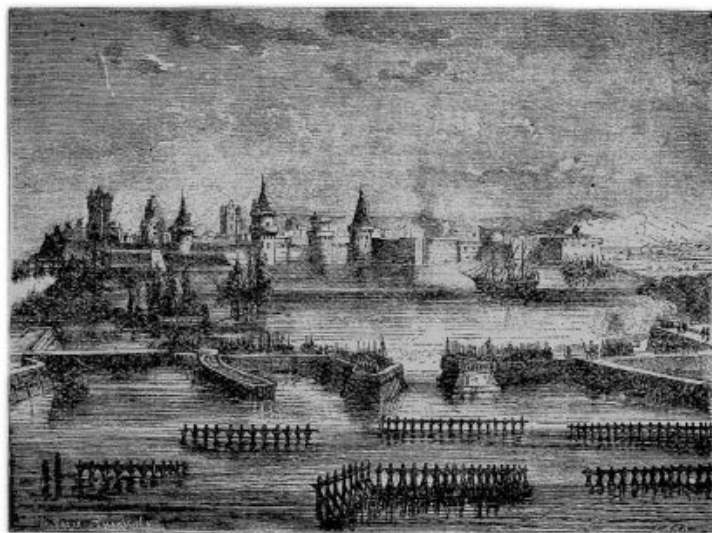
La flotte de Buckingham repartit, chargée de malades. *On prend cependant toutes sortes de mesures contre les épidémies, en lavant les ponts à grande eau et au vinaigre, en brûlant, pour assainir l'air, du goudron et de l'encens, en promenant des bassines de charbon incandescent* (loc. cit.).

Après six mois de siège, il ne restait plus guère d'aliments frais dans La Rochelle. *Une maladie frappa beaucoup d'habitants, en mars, quelquefois mortelle : on l'appelait le ferobs ou mal de terre ; c'était le scorbut. Les patients avaient les yeux noirs, les bras presque paralysés, les jambes enflées, la bouche ulcérée, les gencives pourries. Les médecins pensèrent que cela provenait des salaisons, prescrivirent de consommer de l'herbe de moutarde avec du vin blanc, de se laver la bouche, de se panser les jambes avec la lessive de l'apothicaire Seignette. Et la maladie disparut vers Pâques* (loc. cit.).

Dans le camp royal, grâce aux précautions d'hygiène, l'armée, bien nourrie, bien vêtue, ne compte que peu de malades.

Pourtant le terrain, à cause des grandes étendues de marais, est fort insalubre. Des « fièvres pourpreuses » font leur apparition. Le comte de La Roche-Guyon, grand louvetier de France, l'évêque de Mende, un des meilleurs agents de Richelieu, le marquis de Rothelin, maître de l'artillerie, en meurent.

Après un an de siège, La Rochelle était à bout. *Littéralement on mourait de faim tous les jours. Depuis six mois, il y avait bien mille morts ; depuis six semaines seulement, deux mille habitants avaient succombé d'inanition. En un seul jour, le 18 octobre 1628, on compte environ quatre*



Siège de La Rochelle.

cents personnes à ensevelir. Bientôt les survivants, squelettiques, ne se sentirent plus la force de trainer les morts avec une couche, jusqu'à l'entrée du cimetière voisin, ou au dehors des remparts pour les abandonner là, sans leur ouvrir de tombes. Et parfois ils les laissaient dans les maisons, où les corps se décomposaient à peine, tant ils avaient été desséchés de privations (loc. cit.). — En tout, on peut calculer que près de vingt mille habitants sont morts de maladie ou de faim.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

MÉDECINS - POÈTES

Qui était M. Olivier de Villeneuve, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier, à Boulogne-sur-Mer ? — Je ne sais pas ; mais voici bien un des avantages de la poésie sur la médecine : notre vieux confrère ne doit de nous occuper à cette place qu'à la fantaisie qui lui prit, à l'âge de soixante-huit ans, d'écrire des vers :

*Au Poète lecteur, je demande une grâce :
Qu'il ne soit attentif qu'au portrait que je trace,
Nullement à des vers avec peine naissans,
Les premiers de ma vie à soixante-huit ans.*

Pour ce coup d'essai à écrire en mètres, il en publia mille soixante-seize dans une plaquette in-12 de quarante-huit pages parue en 1758 sans indication d'éditeur ni de lieu. Le plus curieux n'est peut-être pas que j'aie retrouvé cette brochure dans un petit « marché aux puces », mais que ce soit tout juste l'exemplaire de l'auteur qui soit venu échouer là. Or, je crois bien qu'il en fut ainsi, car, dans quelques marges, il y a des vers refaits avec soin et soigneusement écrits d'une écriture jaunie du XVIII^e siècle.

Le titre ? — Il est aussi long qu'effrayant pour le lecteur :

POÈME DIDACTIQUE

Sur le Principe universel des Corps, sur la
seule Loi de leurs mouvemens aussi durables
que les tems, sur les Esprits créés naturelle-
ment désireux de la vérité et de leur bonheur,
précédé de deux Lettres qui établissent le Plan
du Poème.

Malgré ces deux lettres *explicatives*, l'une d'un éditeur supposé, l'autre qui est la réponse du poète, j'avoue humblement que je suis embarrassé pour dire quel est ce principe universel des corps : éther, air, air étherisé, ou électricité. Sans doute ai-je lu trop vite. Il eût fallu recommencer, et je n'en ai pas eu le courage.

Domage ! car il est bien vrai que :

*De vertus sans vertu les auteurs sont remplis
Pour expliquer des corps les plis et les replis.*

Olivier de Villeneuve était certainement plus éclairé :

*Qu'on soit, à mon avis, Géomètre parfait,
Que l'on soit Algébriste, on n'est pas plus au fait*

*De l'état de nos corps, de l'air qui les entoure,
De celui dans leur sein, qui sans cesse se fourre,
Du même air débandé qui reprend son essor,
Qui fait sur l'air voisin un généreux effort.
Du même, en peu de mots, qui pousse et qui repousse,
Qui rend dans tous les temps secousse pour secousse.*

Ou plus loin :

*Si l'Electricité cesse d'être à la mode.
Si son nom aux Savans paroît trop incommode,
S'il déplaît aux esprits, qui pour la nouveauté,
Sont beaucoup plus ardens, que pour la vérité,
L'on peut dire : les nerfs d'un air élémentaire
Sont les conduits : ce n'est ni fable, ni chimère :
De penser autrement qui fut assez hardi
Sans s'attendre à passer pour fou, pour étourdi !*

Bon ! bon ! Accordons à notre auteur ceci et cela, que les nerfs sont les conduits d'un air élémentaire et que les mathématiques de l'Ecole polytechnique n'ont rien de commun avec la pratique de la médecine ; mieux vaut céder que de passer pour fou ou pour étourdi. Si les théories d'Olivier de Villeneuve nous restent obscures, tant pis pour nous. A lui, plus intelligent certainement, elles allaient jusqu'à permettre de découvrir la nature de l'âme. d'établir son immortalité et même de tracer un

Faible crayon de la Trinité.

*A l'être Tout-puissant, Dieu seul en trois Personnes
Gloire soit à jamais, n'élevons pas trois trones,
Le Père engendre un fils, des deux vient l'Esprit saint.
A ne croire qu'un Dieu, le fidèle est astreint.
Tout esprit créé sent qu'il se connaît, qu'il s'aime,
Que dans ces deux produits il se trouve lui-même.
Quelque foible que soit cette comparaison,
J'en conclus que la foi n'exclut pas la raison.*

P. C. C. BLAISOT (Toulouse).

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE
PRUNIER**

Saccharure Granulé

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse.

Nous avons, à différentes reprises, appelé la bienveillante attention de nos lecteurs sur le « *Sirop Coclyse* » contre la *coqueluche* et la *toux nerveuse*.

Comme nous l'avons écrit, notre prétention n'est pas de présenter un nouveau remède qui guérisse radicalement la coqueluche, mais simplement un remède qui l'atténue et fait de cette maladie, qui peut être grave, une affection bénigne.

Il résulte, en effet, des attestations flatteuses qui nous sont parvenues (nous les tenons à la disposition de nos lecteurs), que notre produit a pour premier effet de *diminuer rapidement les quintes* en nombre, en intensité, en durée. Les *vomissements alimentaires*, d'autre part, deviennent l'exception, ce qui permet le maintien d'un bon état général. De ce fait, toute complication se trouve le plus souvent évitée.

Enfin, de *goût très agréable*, le « *Sirop Coclyse* » plait aux petits malades ; et, comme il n'a *aucun composant toxique*, son absorption ne présente aucun danger.

Permettez-nous, enfin, de rappeler, que, composé exclusivement de simples (safran, cannelle, rose), traités par des procédés spéciaux, le « *Sirop Coclyse* » doit son action aux puissants antiseptiques et antispasmodiques de ces végétaux, ainsi qu'à leurs tanins et à leurs essences très actives et décongestionnantes, qui assèchent le catarrhe des voies respiratoires.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons.	5 cuillerées à café par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans.	7 — à dessert —
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7 — à bouche —

Le « *Sirop Coclyse* » doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.



Ephémérides

Alfred Fournier naquit à Paris, 1832. Le centenaire de cette naissance sera célébré, à Paris, le 12 mai prochain sous le patronage des notabilités politiques, universitaires et sociales françaises.



En 1855, Fournier fut nommé interne des hôpitaux ; et, pendant son internat, devint l'élève préféré de Ricord dont, en 1858, il rédigea les leçons.

En 1860, il passe sa thèse de doctorat sur la *Contagion syphilitique* ; en 1863, est nommé successivement médecin des hôpitaux et agrégé avec une thèse sur l'*Urémie*. En 1866-1867, il remplaçait à l'Hôtel-Dieu le professeur Grisele ; bientôt après, il entrait à Lourcine (1868) et se consacrait à l'étude des maladies vénériennes. — Déjà membre de l'Académie

de médecine, une chaire de dermatologie et de syphiligraphie fut fondée pour lui, en 1880, à l'hôpital Saint Louis. La médecine française a perdu en lui une de ses gloires en 1914.

D'autres diront son œuvre médicale. Rappelons, ici, ses publications historiques. De 1873 à 1881, Alfred Fournier collabora à la *Collection choisie des anciens syphiligraphes*. On lui doit, en particulier, des traductions de Jean de Vigo, de Fracastor, et de Jacques de Béthencourt.

-
- 432 av. J.-C. — 7 mai. — Début de la guerre du Péloponèse.
 1632. — 10 (ou 15) mai. — Exécution du maréchal Louis de Marillac.
 1732. — 10 (ou 12) mai. — Laure Bassi est reçue docteur en philosophie.
 1832. — 12 mai. — Naissance d'Alfred Fournier.
 13 mai. — Mort de Georges Cuvier.
 16 mai. — Mort de Casimir Périer.
 1840. — 27 mai. — Prise de Saint-Jean d'Acre par Ibrahim Pacha.
-

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Anesthésie d'autrefois. — Il paraît que, dès le ^{III}e siècle de notre ère, les Chinois connaissaient une substance destinée à paralyser momentanément la sensibilité. Un lecteur de *La Chronique médicale* pourrait-il donner quelques précisions à ce sujet ?

D^r GEORGES de B... (Paris).

Le roi Guillemot. — Le rubriqueur des Livres dans *La Chronique médicale* m'a fait acheter *La Marquise de Sévigné*, docteur en Médecine de M. le D^r I. M. Burill. Je lui dois une heure agréable et vous lui devrez une « Question ».

M. Burill cite ce passage d'une lettre de la marquise : *Taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faites quelquefois ; car les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot.* Sur quoi, il écrit en note :

C'est sans doute le même qui est appelé le roi Guillot dans la *Comédie des Proverbes* (acte II, scène III). Mais quel est le personnage historique caché sous ce dicton proverbial ? (p. 22).

C'est bien le même personnage, car, lisant Guillot, M. Burill a été trompé par l'édition qu'il avait sous les yeux. Si on consulte l'édition in-16 de 1715 (cinquième édition), à Troyes et se vend à Paris chez la Veuve Nicolas Oudot, on lit page 41 :

Alaigre. — Philippin, laissons-là l'ivrognerie et parlons de boire. Je te prie haussons le gobelet, nous ne boirons jamais si jeunes ; je sens bien que c'est trop filer sans mouiller.

Philippin. — Du tems du Roy Guillemot, on ne parolt que de boire, on n'en dit mot, que t'en semble, mon compère ?

Guillemot (et non Guillot) est donc assuré. Le sens ne l'est pas moins. Au temps du roi Guillemot signifie : il y a longtemps. Dans mon enfance, on disait à Toulouse : « Au temps du roi Seizet », ce qui signifiait, sans doute, au temps du roi Louis XVI (seize-seizet). Mais si *Seizet* est ainsi identifié, *Guillemot* ne l'est pas ; et je reprends la question que posait M. I. M. Burill : *Quel est le personnage historique caché sous ce dicton proverbial ?*

BLAISOT (Toulouse).

Statue anatomique (xxxviii, 288). *La Chronique médicale* a rappelé deux statues anatomiques imaginées par F. Columna dans le *Songe de Poliphile*. L'invention, sans doute, remonte plus haut. Je lis, en effet, les lignes suivantes dans l'Histoire romancée (déjà!) de la Médecine, écrite par A. Alex. Monteil (p. 249 dans l'édition de A. Le Pileur, in-12, P. Dupont, Paris, s. d.) :

Monsieur, vous avez l'histoire ancienne toute fraîche dans votre mémoire ; vous savez qu'en Egypte, il y avait une statue d'Esculape si grande qu'on y montait dedans, et que sur chaque partie étaient écrits les divers remèdes pour les maux dont aux mêmes parties les hommes sont affligés (*La Médecine en France. Hommes et doctrines*).

A la vérité, cette statue d'Esculape n'est pas, à proprement parler, une statue anatomique, mais n'importe. Un lecteur de *La Chronique médicale* pourrait-il dire à quel auteur ancien A. Alex. Monteil a emprunté la notion de l'existence de cette statue égyptienne !

A. MARTIGNAC (Loches).

Sprue. — La ou le *Sprue*, dit aussi *Psilosis* (ψίλωσις, épilation, calvitie, dérivé de ψίλος, dégarni [de poils], dépouillé, ces deux mots se rattachant au verbe ψίω, déchirer, morceler), désigne une variété de diarrhée exotique caractérisée vraisemblablement, entre autres symptômes — *psilosis* semble l'indiquer — par la desquamation de la muqueuse intestinale.

Qui me donnera l'étymologie et la sémantique du mot *Sprue* dont l'aspect semble trahir l'origine anglaise ?

Dr R. PÉPIN (1) (Montbazon).

(1) En vue du parachèvement d'un *Glossaire étymologique, critique et historique du Langage médical Français*, et pour réduire au minimum d'inévitables omissions, M. le Dr R. Pépin prie tous Médecins, Chirurgiens, Spécialistes des diverses branches et Biologistes de langue française de vouloir bien lui faire connaître les termes dont ils sont les créateurs : dénominations ou acceptions nouvelles, néologismes, expressions, comparaisons — à l'exclusion, toutefois, des mots uniquement chimiques, physiques, zoologiques, botaniques non contingents à la science médicale et des appellations à noms propres (maladies, signes, symptômes, méthodes, appareils, etc.).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
2 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.
R. C. Paris, 53.320

Réponses

Épilation du triangle sacré (xxxix, 19) — L'épilation du pubis était, sinon courante, du moins très fréquente au cours du Moyen Âge, jusqu'au xvi^e siècle inclus... et peut-être plus tard.

Cet office spécial revenait à certains individus, de l'un ou de l'autre sexe, attachés en général aux établissements de bains et que, pour cette raison, l'on appelait *barbiers d'étuves*. La mention des barbiers d'étuves est relativement assez fréquente dans la poésie satirique.

Comme tout le personnel appartenant aux établissements de bains, les barbiers d'étuves étaient gens de mœurs assez suspectes, plus ou moins entremetteurs, alors que les étuves étaient plus ou moins lieux de rendez-vous.

Voici quelques citations :

Je suis fort bon barbier d'étuves,

Pour raser et tondre maujoinet.

(Le Varlet à louer.)

Fort bonne barbière d'étuves,

Pour raser et tondre le cas.

(Chambrière à louer.)

Lorsque François I^{er} lança la mode de la barbe, les barbiers, dit MAROT, furent réduits à exercer leur profession dans les étuves, ou ils « rasaient Priapus ». Et ceci dépasse la fin du Moyen Âge.

Enfin, une très longue pièce satirique *Le Banquet des chambrières*, nous fait assister aux étuves à tous les détails de la petite cérémonie, pratiquée par une vieille femme, après le bain, sur une chambrière qui, à la fin de l'opération, se montre :

..... Moult fière,

D'avoir ung si mignon derrière.

En dehors des fantaisies du public un peu spécial des étuves, l'épilation, ou plus exactement l'usage de raser le pubis, existait aussi. Il est noté dans ces vers où un père confie un rasoir à sa fille :

Il y a je ne sais combien,

Ma mère en ratissait le sien.

(Les Bâtards de Caux).

On voit que, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à la Renaissance incluse, en partie au moins, l'usage en question fut, sinon courant, du moins fréquent.

Notons pourtant que le *Roman de la Rose* n'en parle pas, bien qu'il indique les soins de toilette nécessaires à cette région aimable.

Plus tard ? De nos jours ? — La question de notre confrère me semble un peu naïve : répondons-lui que l'enquête est si charmante que nous aurions mauvaise grâce à la faire à sa place !

D^r M. BOUTAREL (Paris).

Autre réponse. — Notre confrère bordelais, M. le Dr T... pose de bien nombreuses questions et, sans doute, faudrait-il au moins une bonne plaquette pour répondre à toutes. Je ne répondrai donc qu'à deux d'entre elles, encore ne s'agira-t-il pas d'épilation proprement dite mais de rasement.

Dans un livre de bibliophile qui vient de paraître aux *Editions de Trianon*, M. Marcel Coulon a étudié avec goût et érudition la *Poésie priapique dans l'antiquité et au moyen âge*. C'est là que je trouve les détails suivants.

Lorsque François I^{er}, ayant été blessé à la bataille de Marignan, l'an 1515, se fit couper les cheveux, toute la cour voulut imiter le roi ; mais, en revanche, on se laissa croître la barbe. Ce fut méchante affaire pour les barbiers, et cela explique un rondeau attribué justement, semble-t-il, à Marot : le *Rondeau des barbiers*.

*Povres Barbiers, bien estes morfonduz
De voir ainsi gentilhommestonduz
Et porter barbe ; or, advisez comment
Vous gagnerez car, tout pieusement,
Tondre et peigner, se sont cas defenduz.*

Alors, les *Povres Barbiers* durent chercher à illustrer leurs talents d'autre manière.

*J'en ai pitié, car plus Comtes ne Ducz
Ne peignerez mais comme gens perdus
Vous en irez besogner chaudement
En quelque estuve et, là, gaillardement,
Tondre Maujoinct ou raser Priapus,
Povres Barbiers !*

Et ceci prouve que le rasement du triangle sacré n'a pas été toujours réservé à l'Orient et qu'il a été pratiqué en Occident, au moins au temps de François I^{er}. En vérité, l'opération doit être, chez nous, beaucoup plus ancienne.

BENEDITTI (Nice).

*La marque de fabrique étant
une propriété, nul n'a le droit d'en
faire usage. Spécifier la marque déposée
Phosphatine Falières, aliment inimitable.*

Les verrues et la lune (XXXVIII, 217). — M. J.-F. Albert a rapporté, d'après Schulenberg, une coutume de Lusace suivant laquelle le traitement des verrues est appliqué *en lune décroissante pour que les verrues décroissent comme la lune*. Au chapitre 72 du livre XXII de son *Histoire naturelle*, Pline, à propos de Cicer sylvestre, avait écrit déjà (p. 262 du t. VII de l'édition Lemaire des *Œuvres*, in-8°, Paris, 1830) : *Verrucarum in omni genere prima luna singulis granis singulas tangunt, eaque grana in linteolo deligata post se abjiciunt, ita fugari vilium arbitrantur*.

Pline en cet endroit recopiait bonnement Dioscoride au chapitre 97 de son second livre (édition de P. A. Matthiole avec les notes de C. Bauhin, in-fol. J. König, Bâle, 1674, p. 335), et il est curieux de voir les Anciens, bien loin de choisir la lune décroissante pour traiter leurs verruqueux, opérer à la première lune.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Autre réponse. — La tradition conservée en Lusace satisfait à l'analogie ; mais il s'en faut de beaucoup que ce respect de l'analogie soit constant dans le folklore. C'est ainsi que d'après J. B. Thiers (*Traité des Superstitions*, in-12, Paris, 1712, p. 380), — en Angleterre suivant J. Aubrey (*Romans of Gentilism and Judaism*, in-8°, Londres, 1881, p. 118) et J. Brand (*Observations on popular antiquities*, in-8°, Londres, 1900, p. 731), — dans le Beaugois ainsi que le rapporte C. Frayssé (*Le Folklore du Beaugois*, in-12, Beaugé, 1906, p. 115), — dans les Deux-Sèvres, si l'on en croit B. Souché (*Croyances, préjugés, etc.*, in-8°, Niort, 1880, p. 19), — enfin en Poméranie (Cf. Ch. Haeberlin, *Revue de l'Hypnotisme*, 1903-1904, t. XVII, p. 85), les traitements populaires des verrues sont appliqués au premier quartier de la lune, donc en lune croissante.

Il en serait autrement en Basse Bretagne suivant L. F. Sauvé (*Lavarou Koz. Proverbes et dictons de Basse-Bretagne*, in-8°, 1878, p. 140) et en Grèce d'après le Dr Macris (*Revue de l'Hypnotisme*, 1903, t. XVI, p. 90), où la pleine lune est le moment de choix pour la thérapeutique.

Toutefois, il y a une conciliation possible entre ces opinions en apparence contradictoires. Je la trouve dans la très curieuse étude sur *La guérison des verrues* que M. P. Saintyves a publiée dans la collection *Science et Magie* (in-8°, Nourry, Paris, 1913, p. 15) et à laquelle j'ai emprunté mes références bibliographiques. Voici, en effet, ce qu'écrit l'érudit auteur :

On admet assez généralement que tout ce qui est fait et tout ce dont on souffre en lune montante ne fait que s'accroître durant toute l'ascension lunaire et décroît en lune descendante. Aussi bien dans l'Inde septentrionale que dans la Haute Bretagne, on admet que les verrues croissent en lune montante et décroissent en lune descendante (Cf. W. Crooke, *The Popular religion and Folk-Lore of Northern India*, in-8°, Westminster, 1896, t. I, p. 15 ; — P. Sébillot, *Traditions populaires de la Haute Bretagne*, in-12, Paris, 1882, t. II, p. 355). Les incantations ou les regards que l'on adresse à la nouvelle ou à la pleine lune ont pour but

d'accentuer ce rapport déjà existant de telle sorte que la lune descendante fasse non seulement diminuer, mais anéantisse les verrues. La tradition s'est conservée pure dans l'Inde (Cf. : H. H. Wilson, *Vishnu Purana*, in-8°, Londres, 1840, pp. 145, 275 note), où l'on doit frotter les verrues avec de la poussière ramassée sous le pied gauche, tandis que l'on regarde la nouvelle lune, car on sait que cette même lune en son déclin fera mourir les poireaux.

La tradition se retrouve plus pure encore dans la coutume de Lusace, telle que *La Chronique médicale* l'a rapportée.

BLAISOT (Toulouse).

La peste autrefois (xxxviii, 63, 64, 133, 241). — M. le Dr Henri Bouquet (Paris) nous communique aimablement, sur la *Préservation contre la Peste*, les vers suivants extraits de : *Le Cadet d'Apollon*, nay, nourry et eslevé sur les remparts de la fameuse citadelle de Metz pendant la contagion de l'année passée 1625..., par M. Roland, chirurgien stipendié du Roy et de ladite ville.

Qui veut son corps en santé maintenir
Et résister contre l'épidémie
Doit ioye avoir et tristesse fuir,
Et fréquenter joyeuse compagnie
D'infestation totalement bannie,
Boire bon vin, nette viande user,
Et bonne odeur contre la punaisie.
N'aller point hors s'il ne faict bel et clair.

De grosse chair se doit-on abstenir,
Aussi des fraicts pour plus grande partie,
Manger bon pain, la poulaille rostie
Et autres chairs; pour toute espicerie,
Cannelle et clous, sans point de poivrerie,
Tous de vin-aigre où d'aigretz destremper.
Dormir matin tout ce, n'oubliez mie,
N'aller point hors s'il ne faict bel et clair.

Jeun estomach ne se doit point partir,
Sans manger, boire ou prendre droquerie,
Fasse feu clair en sa chambre tenir,
De femme avoir ne luy doit souvenir,
Bains et estuves à son pouvoir desfuye
Car les humeurs font mouvoir et trembler;
Sans boire ne soit passée heure et demie,
N'aller point hors s'il ne faict bel et clair.

Prince, la haute seigneurie
Qui que se veut de la peste garder,
Ne fain ne soif n'endure quoy qu'on die,
N'aller point hors s'il ne faict bel et clair.

Serment et salive (xxxv, 336 ; xxxvi, 47, 76, 133 ; xxxviii, 49, 130 ; xxxviii, 272). — Voici encore un texte attestant un usage magique de la salive dans les jeux enfantins. La coutume décrite s'observerait au pays de la célèbre Claudine de Willy et Colette Willy : Montigny-sur-Aube.

Claudine qui part pour Paris reçoit d'une petite amie quelques menus cadeaux :

(Luce) a fait « empicasser » ces souvenirs pour que je ne les perde jamais.

(Pour ceux qui ignorent le sortilège d'empicassement, voici : Vous posez à terre l'objet à empicasser, vous l'enfermez entre deux parenthèses dont les bouts rejoints se croisent et où vous inscrivez, à gauche de l'objet, une croix. Après ça, vous pouvez être tranquille, l'empicassement est infailible. Ou peut aussi cracher sur l'objet, mais ce n'est pas absolument indispensable.) (Claudine à Paris.)

Dans le même roman, vers la fin :

Renaud : C'est malin de me faire monter à l'arbre !... Au fond, je n'en ai pas eu un mot, vous savez.

Claudine : Je ne peux pourtant pas cracher, mais je vous en donne ma parole d'honneur, on m'a demandé (en mariage) !

Il n'y a pas de doute : Colette et ses inoubliables compagnes de l'école de Montigny crachaient en jurant.

E. LACOSTE.

Terminologie anatomique (xxxviii, 234 ; xxxix, 20). — Que de discussions au sujet du *trou obturateur* ! Depuis longtemps les anatomistes signalent l'incorrection de cette dénomination et veulent la rayer du langage. Le professeur Georges Gérard pardonnait difficilement au candidat qui l'employait. Voyez son *Manuel* (1^{re} édition, 1912, p. 162), où il décrit le *trou ischio-pubien*, *improprement appelé obturateur* et la *gouttière sous-pubienne*. Les étudiants et les médecins continuent pourtant à parler du *trou obturateur*, sans doute par routine, peut-être aussi parce que cette expression impropre les a frappés.

M. le Dr A. Vilar s'étonne de trouver de l'imagination chez les anatomistes. S'il y veut bien réfléchir, il se rendra vite compte que l'anatomie est peut-être la partie de la médecine qui réclame chez ceux qui s'y intéressent le plus d'imagination. Ce n'est pas un morceau de chair putréfiée que dissèque l'anatomiste mais un filet nerveux, ou une artère, ou un conduit qu'il voit fonctionner, qu'il suit avec amour, car son imagination le lui représente en pleine action sur le vivant.

Il n'est pas de recherche scientifique réclamant plus d'imagination que la recherche anatomique. Nos mattres qui y excellaient en étaient particulièrement pourvus et leur langage si imagé et si expressif n'était que le reflet de leur esprit si ingénieux et si cultivé.

Pfr. P. CORDIER (Lille).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

☞ Du journal *Le Salut public* de Lyon, n° du 11 novembre 1931 :

M. Julien, député, au nom des parlementaires, dit des paroles de souvenir, d'apaisement et d'espoir : « L'heure de l'armistice, dit-il, est celle où la bouche garde le silence pour écouter la voix du cœur. »

☞ De *L'Indépendant d'Eure-et-Loir*, n° du 14 novembre 1931, p. 2, col. 4, d'un discours funèbre attribué à M. E. Monteil :

Cher camarade, quand, ce soir, du fond de votre tombe fraîchement recouverte, vous entendrez nos musiciens entonner les couplets de la Marseillaise, n'oubliez pas que nos camarades qui sont morts pendant la guerre 1914-1918, ont combattu, comme vous en 1870, pour la défense de nos libertés, de la France et de la République.

☞ De M^{me} Dispan de Floran dans sa traduction de l'*Histoire de la Médecine* de Ch. Greene Cumston (in-8°, Renaissance du Livre, Paris, 1931), p. 32, à propos d'Arétée et de sa doctrine.

L'humourisme vient et renouvelle une fois de plus toutes les théories de la pathologie.

Page 34, à propos de l'animisme de Stahl :

La doctrine de l'animalisme résume magistralement les efforts faits pour comprendre les phénomènes au moyen d'hypothétiques raisonnements.

Page 361, à propos des glandes bulbo-uréthrales :

En 1684, Merg aperçut les glands du bulbe de l'urèthre, qui furent complètement décrits par William Cowper.

☞ De M. S. Silberstein, sous le titre *L'ablationisme déchainé* dans *Le jeune médecin*, n° 55, 1^{er} décembre 1931, p. 30 :

Cette question doit être surtout à l'ordre du jour à notre époque de matérialisme absolu, dont la lumière sèche, qui se drape le plus souvent dans la toque des idées humanitaires et doctrinaires, s'étend sur toutes les branches de l'activité humaine.

☞ Du *Paris médical* du 26 décembre 1931 sous le titre *Coliques hépatiques à gauche.*

Il s'agissait d'une inversion totale des viscères, que le sujet ne soupçonnait pas, bien qu'il l'ait eue depuis sa naissance.

☞ De Bernard Fay dans *Benjamin Franklin, bourgeois d'Amérique* (Paris, 1930, p. 172) :

Vers 1730, Benjamin Franklin... avait fondé une papeterie... Dans sa boutique, on trouvait toutes sortes d'encre, du papier, des plumes, des stylographes, des compas, etc.

❧ Chronique Bibliographique ❧

Jules NICOLAS. — **Marcel Proust et la femme**, *Thèse de Bordeaux*, un vol. in-8°, Cadoret, Bordeaux, 1931.

On connaît assez de détails sur la vie de Marcel Proust, on est assez complètement renseigné par tout ce qu'il a écrit, pour que chaque médecin puisse se faire sur l'homme et sur l'œuvre une opinion — exacte ou fausse — mais objective. Cette thèse de médecine est tout juste l'opposé.

Voilà Marcel. Nous voilà. Il ne nous est pas étranger, loin de là, nous faisons un avec lui, ce qu'il écrit nous le ressentons comme lui, nous les comprenons ses actes, nous les saisissons ses pensées ; bien mieux, emporté par sa fougue, nous sommes sur le point de le conseiller (p. 169).

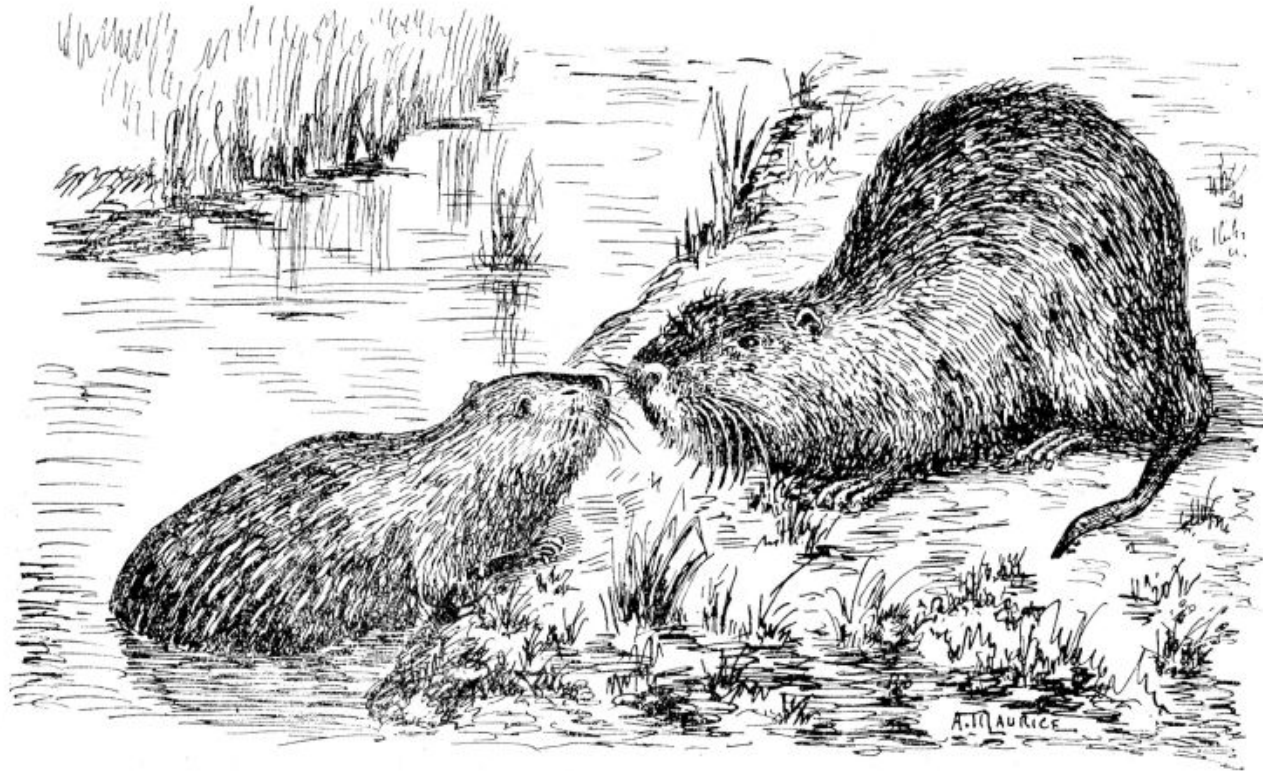
Nous avons senti avec notre âme que les faits écrits, les sentiments exprimés, ne pouvaient venir d'un malade, mais d'un être semblable à nous tous. Aimer un auteur au point où nous avons saisi Proust, c'est un fait qui nous a troublé, tellement troublé, que nous sommes résolu à ne point tenir pour nôtre ce que d'autres affirmaient (p. 136).

Dès lors tout est simple. — La chambre tapissée de liège où s'enferma Proust ? Nécessité du travail littéraire. — Sa rêverie ? *La rêverie de Marcel est normale* (p. 161). — Son inquiétude ? *C'est une inquiétude semblable à celle que chaque être, quel qu'il soit, porte en lui* (p. 142) ; *notre inquiétude à nous tous* (p. 143). — Sa névrose ? *Il n'y a pas de névrose chez Proust* (p. 85). — La morbidité de ses amours ! *Il n'y a pas de côté morbide dans les amours de Proust* (p. 124). *Il aime comme vous, comme nous, comme tous les amoureux* (p. 71). — Son analyse minutieuse et tâtillonne ? *Une exacte peinture de l'âme humaine* (p. 16) : *Celle du génie. Mais oui, le génie* (p. 175).

Par là, cette étude est extrêmement curieuse. Elle est d'un tel enthousiasme qu'il est contagieux et qu'on se sent poussé à relire jusqu'à ce qu'on les ait trouvés admirables des passages de Proust pareils à celui-ci :

Je sentais sur mes lèvres, qu'elle essayait d'écarter, sa langue, sa langue maternelle, incontestable, nourricière et sainte dont la flamme et la rosée secrète faisaient que, même quand Albertine la faisait glisser à la surface de mon cou, ses caresses superficielles, mais en quelque sorte faites par l'intérieur de sa chair extériorisé comme une étoffe qui montrerait sa doublure, prenaient, même dans les attouchements les plus externes, comme la mystérieuse douceur d'une pénétration.

Evidemment, quand on se risque, après cela, à relire Bossuet et son *Sermon sur la Mort*, le XVII^e siècle parait bien vieux.



Un ménage de Ragondins Premières approches.

(Dessin de M. le D^r Albert Maurice).

Dr Albert MAURICE. — Le Ragondin, un vol. in-8°, illustré de 132 figures dont 4 en couleur ; chez l'auteur, à Sèvres (Seine-et Oise). (Prix : 42 fr. 50.)

Profitant de quelques loisirs, j'ai étudié la zoologie et j'ai été frappé par un animal très peu connu du public, mais beaucoup par les dames comme fourrure, le Ragondin. Je me suis mis à l'élever dans des petits enclos pour sa fourrure, dans des marais pour la chasse, dans des étangs pour les faucarder. Mes observations furent si intéressantes que je les soumis à M. le Pr Bourdelle. Il me poussa à écrire un ouvrage qu'accepta de publier la *Société nationale d'acclimatation de France* qui, de son côté, reçut l'aide pécunier du ministère de l'Agriculture. Voilà la genèse de ce volume. Actuellement, les fourreurs, les gourmets, les éleveurs, les chasseurs, les pêcheurs prennent un vif intérêt à connaître le Ragondin. Nos médecins de campagne, tous zoologistes, s'instruiront, et les curieux se contenteront de regarder les nombreuses gravures où l'on voit de jeunes ragondins grimpés pour téter sur le dos de leur mère, car cet animal extraordinaire porte ses mamelles de l'épaule à la fesse. (Dr Albert Maurice).

Dr A. RAVIRA. — L'année thérapeutique ; médicaments et procédés nouveaux, un vol. in-8°, Masson, Paris, 1932. (Prix : 16 francs.)

Ce petit livre représente le bilan complet de l'année thérapeutique de janvier à décembre 1931 et résume les faits nouveaux publiés au cours de cette année en France et dans tous les pays étrangers. L'auteur étudie, d'une part, les maladies et les symptômes, d'autre part, les méthodes thérapeutiques. Il y a ajouté un troisième chapitre traitant directement de certaines médications nouvelles.

Paul DORVEAUX et GAUJA. — Les membres et les correspondants de l'Académie royale des Sciences, un vol. in-12, Au Palais de l'Institut, Paris, 1931.

Voici une œuvre précieuse : la liste raisonnée, aussi complète qu'il fut possible de la dresser, de tous ceux qui, à des titres divers, ont fait partie de l'ancienne *Académie royale des sciences* (1666-1793). On devine quelles nombreuses et parfois fastidieuses recherches, quel long dépouillement d'archives et de recueils représente un pareil travail et combien souvent il y faut compléter ou corriger (ce qui est plus difficile encore) les données publiées déjà. Des lacunes, ici, par endroits se rencontrent, parce qu'il était impossible qu'il en fût d'autre manière ; mais telle qu'elle est, cette œuvre est bien une œuvre précieuse, car elle constitue une mine de renseignements d'une merveilleuse richesse.

Gaston DANIEL. — **Vaccin de Friedmann** (*vaccination antituberculeuse, chirurgicale et pulmonaire*), un vol. in-8° raisin, éditions E. Figuière, Paris, 1932. (Prix : 25 francs.)

L'ouvrage du Président de la *Ligue française antituberculeuse* touche à une question vivement discutée (et tout semble avoir contribué récemment à élever la température des débats). Ce n'est pas ici un livre de polémique. Point de hargne. La foi sincère, donc agissante, y est empreinte.

Non qualifié pour juger au fond, ou seulement exprimer une opinion personnelle appuyée sur l'expérience, nous ne pouvons que signaler l'ordre, la clarté et l'intérêt d'un exposé abondant. Le soleil luit pour tout le monde et pour toutes les thérapeutiques raisonnables et non nuisibles, celles surtout qui peuvent se prévaloir de succès et d'approbations.

Il faut donc saluer l'apparition d'un livre qui fait connaître un médicament dont la réputation chez nous est encore assez restreinte. (E. Lacoste.)

Robert SOUEIX. — **Gilles de Raiz devant les Médecins**, *Thèse de Bordeaux*, un vol. in-8°, Cadoret (1, place Saint-Christoly), Bordeaux, 1931.

Gilles de Raiz a fourni la matière de nombreux articles de revues et presque d'un nombre égal de volumes. Vivant, il fut brûlé sur un bûcher ; mort, historiens, romanciers, juges, prêtres, occultistes et médecins l'ont tourné et retourné sur le gril de leur critique particulière.

Ici, il s'agit d'une étude médicale. A vrai dire, l'auteur a seulement cherché à ranger le cas Gilles de Raiz dans une case précise de la nosologie psychiatrique : et c'est l'étiquette *obsession impulsive* qu'il a choisie.

On ne saurait lui reprocher de n'avoir touché à l'occultisme que le moins qu'il pouvait ; c'était prudence. Pourtant, il est très remarquable que les docteurs ès sciences occultes parlent assez peu de Gilles de Raiz. Sans doute est-ce parce qu'il ne parvint jamais à voir le Diable, quelque bonne volonté qu'il y mit, alors que de son temps, avec de moindres moyens que les siens, tant d'autres le virent... ou crurent le voir. Or, expliquer cet insuccès par la psycho-pathologie de Gilles de Raiz est une étude d'ordre médical, qui mérite de tenter un chercheur et que M. R. Soueix n'a pas aperçue.

En revanche, sa thèse de 63 pages nous donne un excellent résumé de l'histoire du jeune maréchal de France et un clair et pénétrant exposé de la mentalité morbide de cet obsédé chez qui tout fut hors de mesure, ses qualités comme ses vices, sa vie criminelle comme sa fin repentie.

Marcel COULON. -- **La poésie priapique dans l'antiquité et au moyen âge**, un vol. in-8° carré, aux Editions du Trianon, Paris, 1932.

Les rapports, avec les Belles-Lettres et les Mœurs, de la Poésie érotique dans ce qu'elle a de plus licencieux — dans ce que j'appelle ici priapique, — n'ont jamais été étudiés. L'historien, le psychologue, le moraliste, le philosophe, réunis sous la direction du critique littéraire, n'ont jamais osé aborder un sujet si scandaleux (p. 9).

M. Marcel Coulon a eu cette audace et son livre constitue, en même temps qu'un ouvrage de libre science, une anthologie d'une entière liberté. Mais l'auteur nous prévient encore :

Nul n'a moins le goût de la pornographie que moi, et j'aime cent fois mieux lire Miréio ou Calendal, que les Priapées. Cependant, amicus Plato, sed magis amica Veritas ; et, si je l'eusse cru nécessaire, j'aurais mis en épigraphe à ce livre cette phrase de Gourmont : La pudeur, non en tant qu'homme, mais en tant qu'écrivain, analyste, descripteur de la vie et philosophe, m'est complètement inconnue. Un écrivain pudique est aussi bête que serait un physiologiste pudique, si on pouvait l'imaginer (p. 153).

Cet avertissement dit assez dans quel esprit la poésie priapique dans l'antiquité et au moyen âge a été, ici, étudiée.

Aussi bien, pour les siècles qui, dans ces pages, se déroulent, faut-il se souvenir une fois pour toutes que les gros mots en vieux français ne paraissent pas plus gros qu'ils sont en latin (p. 117). Qui donc se déclare choqué du titre seul de l'ouvrage, n'a qu'à ne point l'ouvrir.

A la vérité, il y perdra.

Il est, en effet, bien peu d'études aussi fouillées et aussi délicatement écrites, malgré toute la difficulté qu'il y avait, que ces pages de M. M. Coulon. Du rôle de Priape dans la poésie érotique et de la généalogie de ce dieu, jusqu'aux rondeaux de tel de nos vieux poètes qu'on ne s'attendait guère à retrouver là, tout est d'un intérêt où la paillardise ne trouve guère son compte, mais bien l'esprit, notre goût de l'histoire littéraire et celui aussi d'une érudition qui est, chez l'auteur, aussi aimable qu'elle est étendue. Tels chapitres, en particulier, arrêtent et retiennent, celui, par exemple, consacré à l'homosexualité antique et à la morale sexuelle des Anciens, présentées sous un jour jusqu'ici insoupçonné ; ou cet autre qui met en relief l'œuvre d'Eustache Deschamps, que la plupart d'entre nous ignorent.

Des cuivres originaux de M. P. Dubreuil, dont trois en hors texte, illustrent cette édition si parfaite, si plaisante aux bibliophiles que, déjà, elle est presque épuisée. Peut-être seulement pourrait-on faire à ces dessins le reproche d'avoir davantage tenu compte du sujet traité que de la manière sérieuse dont il le fut. Ils risquent ainsi de faire se méprendre sur la valeur réelle de cet ouvrage le lecteur superficiel qui, d'un livre, ne regarde que l'illustration.

L.-L. Félicien MONCOURIER. — *L'Ecole médicale d'Alexandrie*, Thèse de Bordeaux, un vol. in-8°, Cadoret, Bordeaux, 1931

Il n'y a pas eu d'école médicale d'Alexandrie. M. Moncourier le sait : il nous le dit dès le début de sa thèse : à plusieurs reprises, il y revient ; et pourtant il n'a pas sacrifié le titre mauvais. Passons condamnation sans dépens, car voici une étude faite avec conscience, écrite avec soin, instructive et intéressante tout à la fois.

Il n'y a pas eu une école médicale à Alexandrie ; mais il y eut là, au cours des neuf siècles qui passèrent depuis la fondation de la Bibliothèque et du Musée par les deux premiers Ptolémée jusqu'à la prise de la ville par les Arabes, de nombreux médecins célèbres, parmi lesquels Hérophile et Erasistrate sont les plus grands. Tous ont enrichi l'art médical par leurs découvertes anatomiques, leurs procédés opératoires, leurs connaissances en ophtalmologie et en obstétrique (p. 77) ; ils ont surtout gardé les commentaires d'Hippocrate, préparé les travaux de Galien et posé les premières fondations du déterminisme moderne (idem).

Par là, les auteurs alexandrins occupent une place importante dans l'histoire de la Médecine. Mettre en relief ce point, fut l'une des idées directrices de M. Moncourier ; et il a à cela parfaitement réussi, nous donnant par surcroît une liste de noms précieuse et deux excellentes esquisses de la vie et des travaux d'Hérophile et d'Erasistrate.

La seconde idée directrice de cette thèse fut d'indiquer que la capitale des Ptolémées représentait un centre d'études, un foyer d'émulation scientifique, et même, par la suite, une cité qui consacre le talent (p. 11), mais où le souffle du génie était déjà passé (p. 76).

Le souffle du génie était déjà passé. Peut-être est-ce cela qui fit Alexandrie impuissante à créer une Ecole parce qu'elle manquait de Doctrine... et il ne serait pas tout à fait impossible qu'à cette occasion, le particularisme bordelais ait pensé, — avec cette pointe de malice que la comparaison comporte, — à telle autre grande cité aux monuments de marbre (qui) attire à elle les plus beaux talents contemporains et leur donne un éclat, une réputation qu'aucune autre ville ne saurait leur dispenser (p. 76).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, Seconde année, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932



NAPOLÉON ANTIFÉMINISTE

Par Claude CAIRUAM

Quand on étudie la prodigieuse histoire de Napoléon, on découvre des détails qui surprennent, qui peignent même parfois. Il en est ainsi, en particulier, de son attitude avec les femmes, qui contraste trop avec la galanterie des monarques de l'Ancien Régime, pour ne pas nous être désagréable.

Nous ne demandons pas mieux que de croire Constant quand il nous dit que l'Empereur « professait la plus grande vénération pour une femme de bonne conduite et faisait cas des bons ménages », mais nous nous abstenons — bien qu'au fond ce ne soit qu'une simple question de mots — quand il écrit que Napoléon, s'il n'était pas toujours galant avec les femmes, ne fut jamais grossier.

A la vérité, Napoléon fut antiféministe et toujours il s'éleva contre les femmes. Devant elles, il se sentait une sorte de gêne (1) ; il les craignait instinctivement et leur présence seule suffisait quelquefois à le mettre de mauvaise humeur.

Il leur parlait peu et, quand il le faisait, c'était avec une brusquerie toute militaire.

Par contre, il parlait beaucoup des femmes, et, avec malice et subtilité du reste, il trouvait toujours moyen de les rabaisser :

(1) Cf. M^m de Rémusat.

C'est à grand tort, disait-il, que nous avons porté les femmes presque à notre égal ; les peuples de l'Orient avaient beaucoup plus d'esprit et de justesse, ils les avaient déclarées la véritable propriété de l'homme ; et, en effet, la nature les a faites esclaves ; ce n'est que par nos travers d'esprit qu'elles osent prétendre à être nos souveraines ; elles abusaient de quelques avantages pour nous séduire et nous gouverner. Pour une qui nous inspirait quelque chose de bien, il en est cent qui nous faisaient faire des sottises (1). »

Il suffisait que l'auteur de telles pensées, entrât dans un salon pour glacer tout le monde. Dans le lourd silence qui se faisait, Napoléon interrogeait avec brutalité les femmes présentes :

— *Vous êtes mal fagotée, Madame... Quant à vous, vous avez les bras rouges ; c'est affreux.*

Plus loin, il s'arrête devant M^{me} de Lorges, une Allemande qui avait épousé un général de division :

— *Oh ! madame, quelle horreur que votre robe ! C'est tout à fait vieille tapisserie ! C'est bien là le goût allemand (2).*

Il interroge une autre fois en ces termes, je ne sais plus quelle grande dame que l'on disait assez légère :

— *Eh bien ! Madame, aimez-vous toujours les hommes ?*

— *Oui, Sire, répondit-elle, quand ils sont polis.*

« L'Empereur lui tourna les talons sans mot dire, mais son mari qui était préfet fut destitué peu de jours après (3). »

Un jour, on rapporte que Napoléon dit à M^{me} de Chevreuse :

— *Tiens ! Vous avez donc les cheveux rouge carotte, vous ?*

— *Rouge carotte, Sire ?* répondit-elle. *Peut-être, mais, jusqu'à ce jour, aucun homme n'avait eu si peu d'éducation pour me le dire.*

L'Empereur nous donnera lui-même la clef de ce manque de politesse.

Nous allons le voir transformer sans sourciller la femme en machine. En homme trop occupé pour faire attention à l'amour, il sera comme le propriétaire d'une grande firme, qui voit son avantage à avoir plusieurs usines : il fera — mi-souriant, mi-sérieux, — l'éloge de la polygamie :

(1) Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

(2) Cité dans les *Mémoires de Constant*.

(3) M^{me} de Bassonville, *Les Salons d'autrefois*.

La femme est donnée à l'homme pour qu'elle fasse des enfants. Or, une femme unique ne pourrait suffire à l'homme pour cet objet ; elle ne peut être sa femme quand elle est grosse, elle ne peut être sa femme quand elle nourrit, elle ne peut être sa femme quand elle est malade, elle cesse d'être sa femme quand elle ne peut pas lui donner d'enfants.

Las Cases, rapportant ces propos, nous dit que Napoléon plaisantait. Pour nous, nous croyons que cette apparence de badinage cache des idées sérieuses. Cette supposition s'accorde trop avec les actes de l'Empereur pour être fausse.

Vous prétendriez à l'égalité, Mesdames ? Mais c'est folie ! La femme est notre propriété, nous ne sommes pas la sienne, car elle nous donne des enfants, et l'homme ne lui en donne pas. Elle est donc sa propriété comme l'arbre à fruit est celle du jardinier.

La comparaison ne se rapproche-t-elle pas de l'exemple que nous proposons tout à l'heure ?

Voyez-vous une différence entre l'industriel et les usines et le jardinier et les arbres à fruits ?

Cette mécanique qu'est la femme, Napoléon la veut sur un seul modèle. Pas de machines perfectionnées, c'est-à-dire pas de femmes d'esprit. Cependant, la femme a un autre rôle que celle de donner des enfants à son maître. « Il borne notre destination, a écrit l'une d'elles, à orner un salon. En sorte que je crois qu'il ne fait pas une grande différence entre un beau vase et une jolie femme. Quand il s'occupe de leur toilette, c'est par suite du luxe qu'il veut établir dans tous ses meubles ; il blâme ou approuve une robe comme il le ferait de l'étoffe d'un fauteuil, une femme à sa cour n'est qu'un meuble de représentation de plus dans son salon. » C'est toujours la femme mise au rang d'un objet inanimé et utilitaire. Comme telle mérite-t-elle des égards ? Aucun. Napoléon le fit bien voir. Aussi, une de ces femmes de la cour de l'Empereur sans doute blessée dans son amour-propre, parle « du ton extraordinaire qu'il a avec toutes les femmes ». Elle l'accuse de donner des coups de pieds aux plus grandes dames de son entourage et le taxe d'insolence et de vulgarité.

Les femmes, disait encore Napoléon, n'ont point de patriotisme ni d'esprit national.

Puis, définissant leurs qualités en trois mots :

Ce sont la beauté, les grâces, les séductions

et, plus brièvement encore, leurs obligations :

La dépendance et la soumission (1).

Il était un chaud partisan de l'éloignement des femmes de tout pouvoir, de tout rôle politique :

Un homme d'Etat ne devrait jamais laisser approcher une femme de son cabinet, disait-il.

Je ne veux nullement de l'empire des femmes. Elles ont fait tort à Henri IV et à Louis XIV; mon métier, à moi, est bien plus sérieux que celui des princes.

Un jour l'Empereur fit cette remarque :

Le désordre se mettra entièrement dans la Société le jour où les femmes sortiront de l'état de dépendance où elles doivent rester.

Il écrivit aussi :

Il faut que les femmes tricotent.

Si Napoléon revenait parmi nous, il serait curieux d'assister à sa réaction devant les immenses conquêtes que les femmes ont faites dans le domaine de la liberté et devant leur émancipation.

(1) Las Cases, *Mémorial*.

Formules

d'autrefois

&

d'aujourd'hui

Dia caryon Nicolai Myrepsi.

℥ Exterioris corticis nucum

Juglandium adhuc viridis,

in mortario contusi et per

linteum expressi succi lib. V

Glycyrrhizae. unc. XX

Coquitur ad mellis crassitudinem et per collum trajiciatur.

Adde :

Mellis optimi. lib. I

Coquitur.

[L. Fuchs. *De ratione componentorum medicamentorum*, Lyon, 1593, p. 565]

Sirop de brou de noix.

℥ Extrait mou de suc de brou de

noix frais. 15 grammes

Sirop simple. 985 grammes

Mélez.

[Une cuillerée à soupe de ce sirop contient 0 gr. 30 d'extrait mou].

Dose. — De trois à six cuillerées à soupe par jour.

[Brissemoret, *Préparations galéniques*. Paris, 1908, p. 333].

Malariathérapie par anticipation

Que vous demandiez à un saint de vous guérir, rien de plus humain ou de plus naturel si vous êtes un croyant ; mais que vous l'imploriez afin qu'il vous afflige d'une maladie, quoi de plus paradoxal ? Pourtant le fait existe. Il mérite qu'on le rapporte, car il est curieux à plus d'un titre.

Louis XI, qui avait un culte intéressé pour la Vierge et pour les saints, se recommanda, un jour, à Notre-Dame de Sales, à Bourges, par l'intermédiaire de Pierre Cadouet, prieur, dans les termes suivants : « Priez incessamment Dieu et Notre-Dame pour moi à ce que leur plaisir soit *m'envoyer la fièvre quarte*, car j'ay une maladie dont les physiciens disent que je ne puis être guéry sans l'avoir et quand je l'auray je vous le ferai savoir incontinent. »

Le vœu fut exaucé, *le roi eut sa fièvre quarte* et se trouva guéry de cette maladie qu'il ne désigne point. Comme remerciement, il adressa au prieur de la Chapelle de Notre-Dame de Sales un « beau treillis en argent massif » destiné à protéger la statue mariale contre les déprédations et les vols aussi efficacement qu'il avait été protégé lui-même contre les afflictions corporelles. Cette pièce d'orfèvrerie disparut dans les derniers jours de mai 1562 lors du pillage, par les calvinistes, de l'église de Notre-Dame de Sales. L'effigie, en bois, de celle-ci fut « arrachée de son piédestal, traînée dans la boue avec une corde au cou... et brûlée finalement dans la rue d'Auron ».

Mais revenons au cas royal. Influencé par ses « physiciens », Louis XI réclamait, en somme, de l'intercession de la Vierge, une maladie curative, *la fièvre quarte*. Pour l'époque, c'était une anticipation merveilleuse. N'est-il pas prouvé, en effet, par la clinique moderne, que des affections ont une influence salutaire sur certains maux ? L'érysipèle, relate Raymond, dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie*, peut, lorsqu'il survient au cours d'ulcérations chroniques de la peau, amener une heureuse modification de ces plaies. C'est ainsi que des cancroïdes, des lupus, des scrofulides, ont guéri. La malaria, se développant chez des avariés, des paralytiques généraux, des psychosiques, les améliore, d'où l'utilisation de la malariathérapie. Les « physiciens » du xv^e siècle en avaient-ils déjà découvert l'application ? Le cas du « roi mendiant », père de Jehanne de France, princesse au bel et doux visage, mais au corps difforme, relevait-il réellement de ce traitement ? Grâce à Notre-Dame de Sales, il faut le croire.

Emile QUILLON.

Un coq à Esculape

Par M. le D^r E. LACOSTE.

ui ne se rappelle la dernière parole, fine raillerie mais aussi ultime acte de foi spiritualiste, de Socrate, qu'a immortalisé Platon aux dernières lignes du *Phédon* :

Déjà donc il avait glacée presque toute la région du bas-ventre, quand il découvrit son visage qu'il s'était couvert, et dit ces mots, les derniers qu'il prononça : « Criton, nous sommes le débiteur d'Asclépios pour un coq ; eh bien ! payez ma dette, pensez-y. »

M. Léon Robin, le savant historien de la Pensée grecque, dont nous venons de citer la version précise et attique, ajoute cette juste remarque :

A quoi bon (par exemple avec Wilamowitz) conjecturer à quelle occasion de fait Socrate a pu faire le vœu dont cette offrande doit être l'accomplissement. Après ce qui précède, la signification symbolique est, en tout état de cause, seule intéressante : Socrate sent que son âme est enfin guérie du mal d'être unie à un corps ; sa gratitude va donc au Dieu qui rétablit la santé, Asclépios.

Burnet, le célèbre éditeur du *Platon* d'Oxford, avait déjà observé que Socrate espère s'éveiller guéri à la façon de ceux qui sont guéris par *ἐγκομνησις* (*incubatio*) à l'Asclépieion d'Epidaure.

Resterait à examiner le choix de la victime à offrir. En son étude sur *L'Asclépieion d'Athènes* (1), Paul Girard nous apprend que dans les sacrifices publics au dieu de la médecine, on immolait un bœuf, dans certains cas un taureau (p. 39). Il n'est pas impossible, suivant le même auteur (p. 110 s.), qu'on ait aussi parfois sacrifié des chevaux. D'autre part, les fidèles consacraient au dieu guérisseur énormément d'ex-voto. Parmi les pauvres objets de terre cuite qu'ont fait exhumer les fouilles, on en a trouvé qui représentaient un coq, « peut-être allusion à l'usage probablement fort ancien, et tombé de bonne heure en désuétude de sacrifier un coq à Asclépios » (p. 115).

Qu'on eût dès une haute époque renoncé à l'offrande d'un coq, Paul Girard dut vraisemblablement cesser de le croire

(1) *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule XXIII, 1882.

lorsqu'eut été publié, en 1891, d'après un papyrus du British Museum le mime d'Hérondas qui porte dans les éditions le n° IV. Le poète alexandrin (peut-être né à Cos, et qui paraît avoir vécu dans la première moitié du III^e siècle avant notre ère) introduit deux pauvres femmes venues de grand matin au célèbre Asclépieion de Cos « la douce » pour rendre grâces d'une guérison obtenue. Cynnô, qui parle au nom de Coccalè, sa compagne, s'adresse à Asclépios et a toute la lignée du dieu :

Venez ici avec bienveillance accepter la dinette de ce coq que j'immole, héraut juché aux murs de la maison. Notre source n'est pas abondante ni toujours à notre disposition, sans quoi c'est bien un bœuf, ou une truie lourde de lard, au lieu d'un coq, que nous aurions offert pour la guérison des maladies que tu as enlevées, Seigneur, par l'imposition de tes douces mains (*traduction Louis Laloy*).

Le coq, également consacré à Hermès, comme on peut voir dans Lucien (*Le songe ou le coq*, § 28), était l'offrande qu'apportaient à Esculape les pauvres gens (1). La désignation du volatile pour ce culte se justifiait-elle par des raisons particulières ? On peut le supposer sans pourtant bien les pénétrer. Citons du moins un passage d'une communication déjà ancienne de Heuzey à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (2) :

Chez les Grecs, le symbolisme (du coq) est double. C'est tantôt l'oiseau du combat à outrance, et alors il est consacré à Mars, aux Dioscures, à Hermès, dieu de la palestre. Tantôt, c'est le chanteur matinal qui annonce le jour, et par là il se trouve associé au dieu Apollon ou à la Minerve ouvrière.

Il est plus difficile d'expliquer pourquoi le coq était consacré à Esculape, comme on le sait par le mot célèbre de Socrate mourant.

Peut-être faut-il revenir aux idées orientales de triomphe sur les influences malignes ; car la première médecine, la médecine orientale surtout, avait un caractère de conjuration superstitieuse et magique.

L'explication n'a pas un air définitif et je me risque à proposer une solution. Le coq est le réveille-matin, *l'oiseau vif et alerte de bonne heure éveillé* (P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 5^e édition, p. 295) (3). Or, le culte

(1) Cf. Ch. Michel, *Le culte d'Esculape dans la religion populaire de la Grèce ancienne*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, nouvelle série, 1^{re} année (1910), p. 64.

(2) 1890, pages 120 s. des *Comptes rendus*.

(3) Cf. l'épithète du coq que nous a conservée Hésychius : ῥιζανός « chante-tôt ».

d'Esculape se célébrait en partie la nuit ; il comportait des veillées sacrées (παινυχίδες), au terme desquelles on sacrifiait, *de grand matin*, la victime. Remarquons que les femmes du mime d'Héronidas viennent à l'Asclépieion dès l'aube. Mais surtout, c'est au moment du réveil que se déclaraient les volontés du dieu (rapprocher les mômèries d'*Alexandre, le faux prophète*, dans Lucien, § 49). La pratique rituelle capitale du service d'Asclépios pour les particuliers qui venaient implorer leur guérison, c'était, nous l'avons dit, l'*incubation*. Un récit du *Ploutos* d'Aristophane (643-748) nous en a conservé une précieuse description. Citons quelques lignes du commentaire qu'en donne Paul Girard (*op. laud.*, 65-78).

Le matin venu, le réveil de l'Asclépieion était bruyant. Chaque malade racontait ce que le dieu lui avait prescrit, et le prêtre ou ses subalternes se chargeaient d'exécuter l'ordonnance divine. Quand le patient guérissait, quand le miracle si impatientement attendu se produisait, c'était dans le sanctuaire une grande joie, qui se manifestait par des congratulations sans fin.

Eh bien, voici pourquoi, me semble-t-il, on immolait un coq à Asclépios : simplement afin d'obtenir un *réveil* libérateur, la guérison. Et ce n'est pas le texte de Platon d'où nous sommes parti qui, bien interprété, infirmera notre conclusion.

❧ Enigme ❧

*Nous sommes quatre enfans d'une grande famille,
Et nous avons deux espèces de sœurs.
A notre tête est la troisième fille,
Et notre aînée a les seconds honneurs.
Celle qui de nous quatre a la taille plus grande
A la troisième place a soumis sa fierté,
Et par distinction la dernière demande
Un petit ornement sur son chef ajouté.
Nous composons un tout ; mettez-vous à sa quête,
Et si vous le trouvez, demandez-le d'abord
Pour vous guérir du mal de tête
Que vous aura causé peut-être cet effort.*

HOUDARD DE LA MOTHE.

Principales maximes des Druides

Je viens de lire dans un ouvrage du début du XVIII^e siècle, édité chez la veuve Desaint, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques (1702), les *Principales maximes des Druides conservées par la tradition et composées d'après ce que l'antiquité nous apprend sur leurs doctrines*.

Je les transcris aussi exactement que possible.

1^o Il faut être enseigné dans les bocages par les prêtres sacrés ;

2^o Le gui doit être cueilli avec un grand respect, toujours, s'il est possible, le sixième jour de la lune, et il faut se servir d'une faucille d'or ;

3^o Tout ce qui naît tire son origine du ciel ;

4^o On ne doit pas confier le secret des sciences à l'écriture mais seulement à la mémoire ;

5^o Il faut avoir grand soin de l'éducation des enfants ;

6^o Les désobéissants doivent être éloignés des sacrifices ;

7^o Les âmes sont immortelles ;

8^o Les âmes passent dans d'autres corps après la mort de ceux qu'elles ont animés ;

9^o Si le monde périt, ce sera par l'eau ou par le feu ;

10^o Dans les occasions extraordinaires, il faut immoler un homme. On pourra prédire l'avenir selon que le corps tombera, que son sang coulera ou que la plaie s'ouvrira ;

11^o Les prisonniers de guerre doivent être immolés sur des autels ou être renfermés dans des paniers d'osier pour être brûlés vifs en l'honneur des Dieux ;

12^o Il ne faut pas permettre le commerce avec les étrangers ;

13^o Celui qui arrivera le dernier à l'assemblée des états doit être puni de mort ;

14^o Les enfants doivent être élevés jusqu'à l'âge de quatorze ans hors de la présence de leurs père et mère ;

15^o L'argent prêté en cette vie sera rendu aux créanciers dans l'autre monde ;

16^o Il y a un autre monde, et les amis qui se donnent la mort pour accompagner leurs amis y vivront avec eux ;

17^o Toutes les lettres données au mourant ou jetées dans les bûchers sont fidèlement rendues dans l'autre monde ;

18^o Que le désobéissant soit chassé, qu'il ne reçoive aucune justice, qu'il ne soit reçu dans aucun emploi ;

19° Tous les pères de famille sont rois dans leurs maisons ; ils ont puissance de vie et de mort sur leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves.

Remarquons la puissance de ces pontifes frappant d'anathème quiconque osait leur désobéir ; remarquons le soin jaloux qu'ils prenaient de s'emparer de la première éducation de la jeunesse.

D^r PEIGNEY (Paris).

~~~~~

### Sur un vers d'Aristophane

Dans une des dernières scènes de *Lysistrata*, « la » coryphée des femmes dit au coryphée des vieillards (traduction de M. H. Van Daele) : *Si tu ne m'avais pas vexée, j'aurais pris et ôté de ton œil cette petite bête qui y est à présent.* — Et le coryphée de répondre : *C'est donc cela qui me faisait tant souffrir. Tiens, voici un anneau ; extrais l'insecte et montre-le-moi quand tu l'auras ôté.*

Nous ne voulons pas ici examiner la signification et la portée réelle de l'incident, mais attirer l'attention sur les derniers mots. Ils pourraient bien correspondre à une formule courante et à un geste obligé dans la circonstance. On retire le corps étranger de l'œil et on le montre à l'opéré pour qu'il soit convaincu qu'il a été retiré. O méfiance, doyenne des vertus sociales ! Dans le fameux morceau où Plin<sup>e</sup> l'Ancien épanche sa bile contre les médecins, il est parlé d'oculistes peu consciencieux qui déplacent le corps étranger sans l'extraire : *squamam in oculis emouent potiusquam extrahunt.* Le bon P. Hardouin, craignant qu'on n'ait pas compris, développe la malice de son auteur : *Deorsum squamam pellunt acu, unde subire sursum possit adhuc et medici operam iterum flagitare.*

E. LACOSTE.

### **La Phosphatine Falières** *n'est pas une farine chocolatée.*

Dans sa composition figure une proportion infime (moins de 4%) d'un cacao débeurré mécaniquement et spécialement traité, qui joue le seul rôle d'aromate.

## MÉDECINS - POÈTES

Michel Lelong (1600-1642) figure de façon assez inattendue dans l'Anthologie des poètes briards que MM. P. Bru et E. Bidot publièrent sans date chez Berthier, à Coulommiers, sous le titre *La Brie qui chante*. Il ne semble pas que notre vieux confrère ait fait des chansons ; mais il traduisit en vers français les vers latins du *Régime de Santé* de l'Ecole de Salerne et il écrasa le tout d'un copieux commentaire. Moins connue, — et c'est pourquoi nous la reproduisons, — est la traduction en vers français que fit Michel Lelong du

### SERMENT D'HIPPOCRATE

Par le grand Apollon, Dieu de la Médecine,  
Esculape son fils et sa race divine,  
Hygie et Panacée, et par tous les autels  
Des Déeses, des Dieux qui vivent immortels !  
Je jure et je fais vœu, moyennant leur adresse,  
De n'enfreindre jamais la suivante promesse,  
Pourvu que, sain de corps et net d'entendement,  
Je sois en liberté d'accomplir mon serment.

Je jure, en premier lieu, de respecter mon Maître  
Ainsi que les Parents dont j'ai reçu mon être.  
De mes biens, comme moi, s'il veut, il usera,  
Et tant que je vivrai disertieux ne sera ;  
Ainsi que, m'enseignant, il m'a servi de père,  
J'aurai pour ses enfants une amitié de frère  
Leur faisant au besoin largesse de mes biens,  
En tout les assistant comme s'ils étaient miens.

A eux et mes enfants j'apprendrai les recettes  
De l'art médicinal appuyé de préceptes ;  
Et tous ceux qui voudront s'obliger au serment  
Seront instruits de moi sans prendre émolument.  
Si quelque languissant vient rechercher mon aide,  
S'il est en mon pouvoir, il aura son remède,  
Et sans aucun délai son mal arrêterai ;  
Ainsi des médisants les traits j'écarterai.

Si quelque homme méchant me parle de surprendre  
Un autre par poison, je ne veux pas l'entendre ;  
Jamais femme de moi n'aura médicament,  
Droque ni potion qui cause avortement,  
Car je ne veux flétrir de mon art l'innocence,  
Ains veux en pureté maintenir ma science.  
Graveleux, calculeux, de fer ne toucherai ;  
Aux experts en cet art, l'essai je laisserai,





## HIPPOCRATE

Où l'on voit que l'anachronisme des costumes ne troublait pas les graveurs  
 du XVIII<sup>e</sup> siècle.

J'éviterai partout les honteuses licences,  
 Les impudicités, sales concupiscences,  
 Et amours non permis, comme peste ou poison,  
 Gardant où j'entrerais l'honneur de la maison.  
 S'il faut tenir secret quelque notable vice,  
 Je le veux réserver à ma seule notice ;  
 Non seulement des corps que visité j'aurai  
 Mais de tout autre aussi que d'ailleurs je saurai.

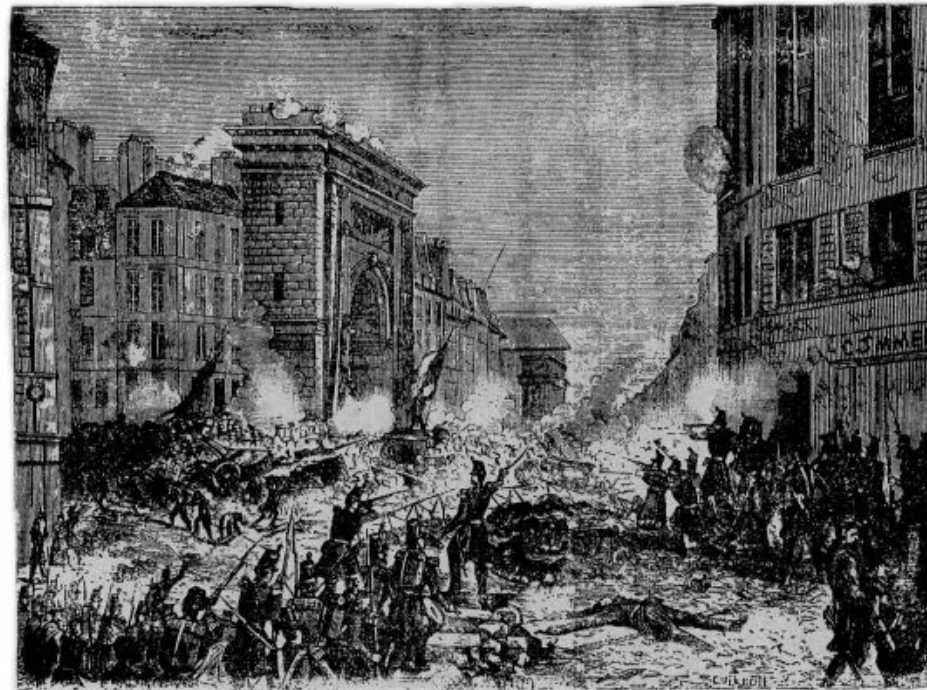
Ce que j'observerai sans cautèle et sans feinte,  
 Car d'autrui le secret est une chose sainte.  
 Celui qui comme moi le serment gardera,  
 Tout honneur, tout renom, tout bien possédera.  
 Toute gloire en son art ; au rebours, toute injure,  
 Tout blâme et deshonneur adviendront au parjure.

On peut savoir gré à Michel Lelong de ses bonnes intentions ;  
 mais force est d'avouer que la prose d'Hippocrate n'a rien gagné  
 à se transformer en vers sous la plume du docteur provinois.

### Les Dix Commandements d'Hygiène dentaire.

Le service de propagande d'hygiène dentaire de l'*Association générale des dentistes de Belgique*, a publié ces commandements, dont l'intention, ici encore, vaut mieux que la forme.

1. Ta bouche et tes dents nettoieras  
 Deux fois par jour régulièrement.
2. Ton dentiste consulteras  
 A tout le moins une fois l'an.
3. Pour cela jamais n'attendras  
 Que vienne une rage de dents.
4. Ainsi le praticien pourra  
 Te soigner convenablement.
5. Ainsi toi-même tu n'auras  
 Nulle peur de ses instruments.
6. Ces principes inculqueras  
 Dès leur jeune âge à tes enfants.
7. Jamais tu ne leur permettras  
 De sucer leur pouce constamment.
8. La sucette condamneras  
 Chez les petits également.
9. Le soir tu t'inquiéteras  
 S'ils ferment la bouche en dormant.
10. Ce faisant tu observeras  
 Le devoir des sages parents.



Attaque de la barricade Saint-Martin pendant les journées de Juin.

## Ephémérides



Maximilien Lamarque, né à Saint-Sever en 1770 (ou 1772), mourut à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1832. Il y a deux parts dans sa vie : l'une militaire, l'autre politique.

Dans la première, entré au service comme simple soldat en 1791, une suite ininterrompue de coups d'audace et d'actes d'heureuse bravoure sur les Pyrénées, en Italie, à Austerlitz, à Wagram, en Espagne, le firent général et comte. Aux Cent Jours, d'abord gouverneur de Paris, il pacifia ensuite la Vendée. Mais, au retour de la Restauration, il fut banni et dut se réfugier à Bruxelles, puis à Amsterdam.

Dans la seconde, rentré en France en 1818, il devint membre de la Chambre des députés dix ans plus tard, sous le ministère Polignac, et prit place dans les rangs de l'opposition. Passa alors une révolution nouvelle. Le gouvernement de 1830 était pacifique ; Lamarque rêvait de l'annulation des traités de 1814 et de 1815 : de nouveau, le voici donc dans l'opposition. Lorsque, en 1832, les députés qui composaient cette dernière réunirent leurs protestations dans un compte rendu célèbre, Lamarque, frappé du choléra, le signa avant de mourir. Son caractère et la bonne foi de ses protestations l'avaient rendu populaire ; et ses funérailles donnèrent lieu à une manifestation qui, deux jours durant, tourna à l'émeute. Celle-ci, assez vite circonscrite dans le quartier Saint-Merry, fut étouffée. Ce n'était que partie remise.

- 
- 632. — 8 juin. — Mort de Mahomet.
  - 1432. — 8 juin. — Fondation de l'Université de Poitiers.
  - 1832. — 1<sup>er</sup> juin. — Mort du général Lamarque.
  - 3 juin. — Prise d'armes, en Vendée, de la duchesse de Berry.
  - 6 juin. — Début des journées révolutionnaires à Paris à l'occasion de l'enterrement du général Lamarque.
  - 17 juin. — Naissance à Londres de William Crookes, physicien et chimiste, mort le 4 avril 1919.
  - 28 juin. — Rouanet dans son *Mémoire sur l'analyse des bruits du cœur* décrit l'insuffisance mitrale.
-



## La Médecine des Praticiens

### La *Neurosine Prunier* et la Prétuberculose.

Les médecins connaissent bien l'action remarquable de la *Neurosine Prunier* dans la régénération du tissu nerveux. Elle répare rapidement les pertes plus ou moins considérables du phosphore que subit l'économie dans certaines circonstances : surmenage, défaut d'assimilation, etc.

C'est pour cette raison que tous ceux qui font une consommation excessive de phosphore, les grands travailleurs, intellectuels surtout, savants, chercheurs, professeurs, chefs d'industrie, économistes, financiers, étudiants, ont recours à la *Neurosine Prunier*.

Elle maintient la clarté de leur esprit, l'énergie de leur volonté, leur grande puissance de travail. Elle leur permet de mener, sans trop de fatigue, leur vie fiévreuse et agitée.

Nous voudrions appeler l'attention des médecins sur l'action non moins remarquable de la *Neurosine Prunier* dans un domaine autre que celui du système nerveux, celui de la prétuberculose.

Il n'y a qu'à considérer les apparences du prétuberculeux pour saisir l'utilité, dans son cas, de la *Neurosine Prunier*. Chez lui, la dépression est totale. Tout est diminué, tout est ralenti. La vitalité est languissante, les échanges nutritifs sont amoindris et s'opèrent incomplètement. Les fonctions organiques sont défaillantes. Le sujet réagit mal, se défend mollement. On reste confondu devant un tel ensemble d'infériorité physiologique.

En état de moindre résistance, le malade est promis à toutes les infections. Il n'est peut-être pas encore tuberculeux, mais il est tout près de le devenir.

La *Neurosine Prunier* fait merveille chez ce candidat à la tuberculose. Par son phospho-glycérate, elle remonte le malade, relève sa nutrition générale, sa vie organique, lui fournit les moyens de se mieux défendre ; elle diminue sa réceptivité.

Mais, ici, la *Neurosine Prunier* intervient plus énergiquement encore par son calcium. On sait que, très souvent, le bacille est mis dans l'impossibilité de nuire par enveloppement crétaé du tubercule. On sait aussi que, dans un milieu où le calcium est à un taux normal, le bacille a beaucoup de peine à se maintenir et à se développer.

On comprend, dès lors, les services précieux que la *Neurosine Prunier* rend dans la prétuberculose.



---

**ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE •**  
**NOVACÉTINE PRUNIER**  
**TOUTES PHARMACIES**

---

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre  
au moment des repas.



*Doses habituelles :*

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour  
Neurosine cachets — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour

---

**HYPERTENSION • ARTÉRIOSCLÉROSE**  
**DIOSÉINE PRUNIER**

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES**

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée  
de liquide au moment des repas

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE



3 à 4 Comprimés Vichy-Etat pour un verre d'eau.  
12 à 15 Comprimés Vichy-Etat pour un litre.

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

**Belzébuth** (xxxix, 113). — M. P. Noury nous a présenté le dieu mouche Baal-Zéboub, et l'on sait comment ce dieu est devenu le Belzébuth de la Grande Diablerie du Moyen Age. Or, je trouve, en un vieux grimoire, une recette pour se faire aimer d'une rebelle. Un des éléments en est une invocation à *Belzébuth, mère des trois démons*. Un confrère, docteur es diableries, pourrait-il dire comment Baal-Zéboub, dieu mâle, s'est ainsi transformé en un dieu femelle ?

DARLETTE (Paris).

**Danzel, médecin-poète** (xxxix, 13). — Un article récent de *La Chronique Médicale* m'a fait relire *La Stomaciade* du professeur Danzel, retrouvée dans la poussière de ma bibliothèque. Il y a peu de choses médicales dans ce *Poème héroï-comique* ; c'est vrai. Mais il y en a cependant davantage qu'on n'a bien voulu dire. Je lis, entre autres, les vers suivants (411-416 du chant II) :

*Je ne me plaindrai pas pourtant de l'homme aisé,  
Me donnant poule au pot au lieu de pain ferré.  
Son éducation sur moi fait influence ;  
Je puis m'accommoder d'une honnête opulence ;  
Je trouve le vin bon par dessus le rôt ;  
Mais assez est assez, et trop est trop aussi.*

Et je me permets, à leur occasion, une question. Qu'est le *pain ferré* du professeur Danzel ?

A. MARTIGNAC (Loches).

**Le livre d'Evaux De Virtutibus gemmarum.** — Dans l'œuvre d'Antoine Libanori « *Ferrara d'oro* » (Ferrare, chez Maresi, MDCLXV), est nommé un certain *Pierre-Antoine Buoni*, médecin-alchimiste, qui vivait en 1494 et l'auteur ajoute : *On écrit qu'il possédait une copie authentique dans les langues Arabe et Grecque de ce petit livre d'Evaux roi de l'Inde, où il traite de Virtutibus gemmarum, dont il fit hommage à l'empereur Néron.* — Quelque lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il me donner des renseignements sur ce petit livre ?

D<sup>r</sup> V. CASOLI (Modène).



## Réponses

*Les escargots sympathiques de Jules Allix* (xxxviii, 207).

— Jules Allix naquit en Vendée en 1818 et mourut en 1896 ou 1897 dans un asile d'aliénés. Au cours de sa longue existence, ce déséquilibré du cerveau connut la prison, la maison de santé et le bannissement.

En 1848, il fut candidat à la Constituante dans la Vendée comme communiste partisan du droit au travail et à la religion, bien qu'il fût ennemi personnel de Dieu. Venu à Paris, il prit part à l'insurrection de juin et disparut pendant quelque temps pour échapper aux poursuites.

Sous l'Empire, ayant fait un plan qui divisait Paris en trois zones ayant chacune son système de défense en cas de mouvement insurrectionnel, ce plan tomba entre les mains de la police. Il fut alors condamné à un an de bannissement comme complice dans l'affaire de l'Hippodrome, à laquelle il n'avait pas pris part.

Amnistié en 1860, il rentre à Paris; mais, dès 1867, il est enfermé dans un asile d'aliénés. Il n'y resta guère, sa folie ayant été jugée inoffensive, et profita de sa liberté pour se présenter aux élections législatives de 1869 comme candidat insermenté; puis, il soutint contre Thiers la candidature d'Alton Séé.

En 1871, il prit part au mouvement insurrectionnel du 22 janvier, ce qui le fit enfermer à Mazas, d'où il sortit le 18 mars, dès le début de la grande lutte civile.

Elu aux élections de mars membre de la Commune par le VIII<sup>e</sup> arrondissement, il fut nommé maire de cet arrondissement; mais, ayant en mai brisé des scellés, il fut arrêté sur la demande de Raoul Rigault, procureur de la Commune, et envoyé devant une commission d'enquête. L'affaire n'eut pas de suite, la Commune ayant succombé quelques jours après.

Arrêté lors de l'entrée des troupes, la Justice le fit soumettre à un examen mental. Il fut interné dans un asile d'aliénés, ce qui le sauva de la prison.

Au cours de cette vie tumultueuse, Jules Allix écrivit beaucoup, mêlant quelques idées raisonnables à d'autres qui l'étaient infiniment moins : Lettre aux Journalistes sur les Comètes, en 1864 (Bibl. Imp. : Vp. 25432) ; Curation de l'aliénation mentale, Lettre au Sénat, en 1867 (Bibl. Imp. : Te. 65/58 A) ; Conférence sur la réforme de l'enseignement, en 1883 (Bibl. nat. : 8° R. 2536) ; Canalisation de la Seine de Paris à la mer, en 1890 (Bibl. Nat. : 8° V. 8464) ; La fin prochaine et imminente de la Religion catholique, apostolique et romaine, en 1896 (Bibl. nat. : 8° R. 6983) ; Discours manifeste prononcé le 8 juin 1896 aux Epinettes (Bibl. nat. : 8° R. 13917), etc. A cette date dernière, l'esprit d'Allix était manifestement troublé. On lit dans les pages qui suivent en

addenda son *Discours* aux Epinettes des déclarations comme celle-ci :

Donc, je fus autrefois « Virgile » et puis aussi « Jésus » sans préjudice d'autres depuis — ayant eu le temps depuis là de revenir et de retourner plusieurs fois — et étant aujourd'hui Jules Allix, qui, cette fois, s'affirme nettement pour en finir de toutes ces allées et venues inconnues et qui me dis Jules Allix *Homme et Esprit* comme je suis.

Ce Discours-manifeste valut à Jules Allix plusieurs lettres, dont certaines ironiques, comme bien l'on pense. A l'un de ses correspondants Allix répondait :

J'ai pu m'entretenir avec Abel Hovelacque (1843-1896) le lendemain de ses funérailles et il m'a manifesté le regret de n'avoir pas eu d'entretien avec moi pendant sa vie.

Comment dans la sienne les escargots sympathiques se mirent-ils à corner ? Je ne saurais dire ; mais un *addendum* ajouté par Jules Allix à sa brochure sur la fin prochaine et imminente de la religion catholique montre que ces « escargots » furent pour lui quelque chose de beaucoup plus sérieux qu'*a priori* on n'imaginerait et aussi qu'il n'en fut pas l'inventeur.

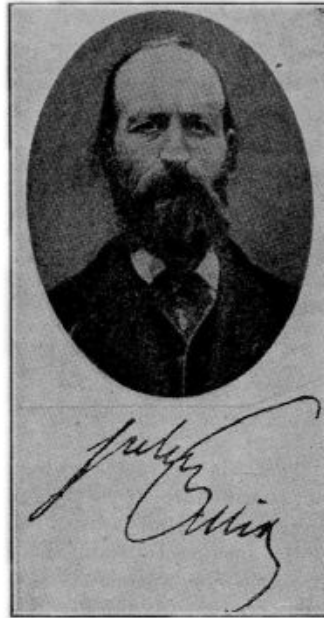
Certain citoyen Carlier, de Lille, lui ayant écrit je ne sais quoi, Jules Allix, à la date du 10 juin 1896, lui répond pour le remercier et ajoute :

Maintenant que vous dire au sujet particulier dont vous parlez ? Les *Escargots* sympathiques datent de 1849. Ils ont fait événement ; mais la plaisanterie me les a si reprochés qu'il n'en est plus aujourd'hui question, depuis qu'en 1885, J'ai fait une conférence publique, qui a remis pour moi les choses au point.. contre les journalistes rieurs et inintelligents, que J'ai fait rire d'eux mêmes et de leurs rires contre moi.

Bref ! c'était une découverte importante, non de moi, mais publiée par moi. L'inventeur, M. Benoit, étant venu à mourir, il n'y a plus été donné suite, et J'ai dû bien souvent relever les sottises que l'on a débitées à ce sujet.

De là, date pour moi la découverte des Courants de la Vie, tout aussi bien de la Vie corporelle que de la Vie spirituelle.

Je ne fais aucune difficulté d'expliquer le phénomène dont il s'agissait, mais l'élevage des escargots dans ce but serait un leurre. L'inventeur se l'était cependant proposé. L'élevage au point de vue culinaire serait peut-être plus lucratif.



Pour vous ici, ce qui a été l'important de la découverte, c'est que c'était, au regard du magnétisme animal alors tout à fait méconnu et inconnu, une démonstration positive et animale en même temps. Mais il y avait plus, et le plus en question, nul n'y a rien vu et Je vous le dis :

Il y avait l'union, dite, dans mon mémoire de ce temps, le mariage des fluides, l'union des trois magnétismes *minéral, animal et hominal*, pour en obtenir un *cordon conducteur*, qui dispensait de tous les fils de fer du télégraphe électrique, qu'on a perfectionné depuis en téléphone, lequel est bien un peu annoncé dans mon mémoire, quoique je ne me sois nullement préoccupé de tout cela depuis la mort de l'inventeur Jacques-Toussaint Benoit.

Le citoyen Carlier ayant, dans sa lettre, parlé du *roseau pensant* de Pascal, Jules Allix ne laisse pas passer une si belle occasion et repart sur nouveaux frais :

La formule du roseau pensant est plus savante qu'on ne croit, mais je ne serais pas du tout disposé de faire de mon Moi un double Moi. Je revendique, au contraire, une Unité-principe et fin en même temps.

Songez, cher citoyen, que c'est à Bruxelles en 1849 que j'ai fait les affirmations premières et que, cette fois, c'est pour la suppression des religions de toutes sortes et même aussi de différentes sectes inutiles, qu'il faut qu'on sache que la Vie est *matérielle et spirituelle* en même temps ; mais l'Esprit étant une *substance réelle*, il est donc aussi matériel ; conséquemment, l'Unité de la Vie consiste à se connaître Homme et esprit en même temps.

Si j'ai signé de la sorte, c'est pour que tout le monde puisse faire de même..., à la condition de savoir et de comprendre que Je suis Moi.

Jules ALLIX,  
*Homme et Esprit.*

Tout cela est obscur et le citoyen Carlier fut bien heureux s'il put comprendre. Il est vrai, cette lettre est de 1896, et 1896 pour Jules Allix, c'était la fin.

De Jacques-Toussaint Benoit, qui aurait été l'inventeur des *Escargots sympathiques*, si Allix du moins a dit la vérité, je ne sais rien. En tout cas les lignes qu'on vient de lire nous apprennent que les *escargots sympathiques* datent de 1849 et qu'ils ont alors fait événement. C'est donc dans les journaux de cette année qu'il faudrait chercher des renseignements précis, si on les désire.

D<sup>r</sup> CART (Paris).

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE  
PRUNIER**

Saccharure Granulé



*Le deuil porté par les abeilles* (xxxvii, 69, 161, 185 ; xxxviii, 73, 132, 245 ; xxxix, 102). — Puisque *La Chronique Médicale* revient sur la question du deuil porté par les abeilles et que d'autres journaux s'intéressent à elle, voici un souvenir personnel.

Dans mon village natal, à Aubencheul-aux-Bois, canton du Câtelet (Aisne), les ruchers, à trente mètres de la limite du département du Nord, étaient très nombreux aux jours de mon enfance. Mon grand-père en avait un fort beau à deux étages contenant vingt ruches. Or, je me souviens qu'à sa mort, — j'avais alors dix ans, — une de mes tantes, demoiselle très pieuse, alla épingle, en ma présence, sur chaque ruche deux petites bandelettes de drap noir formant croix. On disait alors que les abeilles ne resteraient pas, si on ne leur faisait porter le deuil de leur propriétaire.

D<sup>r</sup> Ed. TISON (*Paris*).

*Autre réponse.* — Ce n'est pas seulement en France que les abeilles sont l'objet de coutumes qui, aujourd'hui, nous déconcertent parce que nous en avons oublié l'origine. Où la chercher ? Le souvenir me revient qu'en Russie subcarpathique, le folklore témoigne de la croyance que certains animaux descendent d'êtres humains. Ainsi l'abeille. Du moins les tziganes à Prislop croient-ils que l'abeille a une âme comme l'homme et descend de lui. De là à traiter les abeilles comme des hommes et à leur faire part du décès du maître de la maison, il n'y a qu'un pas.

Il est moins facile d'expliquer certain tabou qui interdit au maître de la maison de sortir de chez lui le jour de l'Annonciation, sans quoi toutes ses abeilles s'envolent.

Aussi bien, l'explication qui précède est-elle, elle-même, assez peu assurée, car il est un rapprochement troublant que l'on peut faire entre les abeilles, les œufs mis à couvrir et le blé même dans les coutumes mortuaires des Russes subcarpathiques.

A Volosjanka, si quelque poule est en train de couvrir lorsque la mort passe dans une maison, on met sur les œufs un morceau de fer. Sans cette précaution, les poussins mourraient.

A Prislop, au moment où on emporte le corps du maître de maison défunt, il convient d'aller remuer les tas de blé, afin qu'il ne meure pas comme est mort le maître. Sans cela, lorsqu'on sèmerait le grain, il en pousserait bien une tige, mais elle serait sans épi. C'est que le paysan, donnant volontiers une âme aux choses, imagine qu'à défaut de remuer le grain, celui-ci serait effrayé de la mort de son propriétaire, ou bien aurait un vif regret de cette mort, si bien que, soit effroi, soit chagrin, la vitalité du blé serait atteinte.

Ces traditions ne sont peut-être pas si éloignées qu'il semble de nos coutumes de mettre un crêpe aux ruchers.

BILIOREFF (*Marseille*).



« *Le Manuel des Dames de Charité* » (xxxviii, 309). — Cet ouvrage n'est peut-être pas aussi rare que l'indique M. le D<sup>r</sup> Georges Petit, car j'ai pu réunir dans ma bibliothèque la série complète de ses sept éditions, comprenant non seulement celles signalées dans son article et la note de la rédaction, mais encore une sixième de 1762, ignorée du *Dictionnaire des Sciences médicales* de Dechambre. Celui-ci assigne aux éditions du *Manuel des Dames de Charité* les dates suivantes : Orléans, 1747 ; Paris, 1750, 1755, 1758, 1760, 1766. Ces dates ne correspondent d'ailleurs pas toutes à celles de mes exemplaires, qui sont datés de 1747, 1751, 1755, 1758, 1761, 1762, 1765. Voici de plus, volumes en mains, quelques détails complémentaires pour satisfaire la curiosité de ceux que cette question intéresse.

La première édition, dite d'Orléans, porte bien le titre indiqué par M. le D<sup>r</sup> Georges Petit, mais avec au bas la double mention : à Orléans, chez N. Lanquement, imprimeur, rue Pomme-de-Pin, près le marché, à Paris, chez Debure, l'ainé, quay des Augustins, à l'image de S. Paul, 1747. Elle est dédiée, comme les suivantes, à Mgr Pajot, et l'épître dédicatoire est signée de Arnault de Nobleville, Salerne, Loyré du Perron, Villac de Laval. C'est un volume de xxxii-256 pages ; les chiffres romains comprenant : Préface ; Explication de quelques termes de médecine répandus dans cet ouvrage ; Liste alphabétique des médicaments tant simples que composés, qui entrent dans les formules, avec le tarif du prix des drogues simples étrangères et des médicaments composés ; Poids et mesures qui sont d'usage en médecine ; Table des Chapitres. Les chiffres arabes comprennent le « Manuel » proprement dit, le *Traité de la Saignée* et les *Tables alphabétiques des maladies et des remèdes*, avec seulement 166 pages pour le recueil de recettes.

La deuxième édition est celle parue chez Debure en 1751, portant au titre la mention : « Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée ». Aux signatures précédentes de l'épître dédicatoire à Mgr Pajot s'ajoute celle de Hardouineau, Médecin des hôpitaux militaires à Namur. Après la préface, vient un avertissement sur cette nouvelle édition. C'est un volume de xlviii-403 pages, dont 302 de recettes.

En 1755, le titre porte : « Troisième édition, revue, corrigée, et augmentée de plusieurs remèdes choisis, extraits des Ephémérides d'Allemagne ». C'est un volume de xlviii-420 pages, dont 322 de recettes.

Même mention pour le titre de la Quatrième édition en 1758 ; volume de xlviii-480 pages, dont 390 de recettes. Dans ces deux éditions aucun changement dans les pages en chiffres romains qui représentent exactement celles de l'édition de 1771 ; l'avertissement sur cette nouvelle édition y a seulement pris le titre de « Avertissement sur la seconde édition ».

En 1761 le titre est légèrement modifié ; il porte : « *Le Manuel des Dames de Charité . . . . . , un Traité abrégé de la Saignée, et un Extrait de plusieurs remèdes choisis, tirés des Ephémérides d'Allemagne. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de la Description des Maladies* ». Aux cinq signataires précédents de l'épître dédicatoire à Mgr Pajot, viennent s'ajouter les noms de Guyon et Le Monnier. A la suite de la préface et de l'avertissement sur la seconde édition, vient un avis au lecteur sur cette cinquième édition, dans lequel l'auteur remercie M. de Lasone (et non Lafosse, comme l'a écrit M. le Dr Georges Petit) d'avoir bien voulu lui communiquer quelques remèdes. C'est un volume de XLVIII-374 pages, dont 298 de recettes. Ce fut sans doute l'époque du plus grand succès de cet ouvrage, car je possède un autre exemplaire de 1761, de chez Debure, portant de même cinquième édition, mais ne présentant pas les mêmes caractères et ornements typographiques et contenant XLV-374 pages.

En 1762, les sept collaborateurs dédient de nouveau la sixième édition à Mgr Pajot, avec le même titre et les mêmes avis que dans la précédente ; c'est un volume de XLVIII-429 pages, dont 336 de recettes.

Que s'est-il passé alors entre les auteurs ? Toujours est-il qu'en 1765, l'ouvrage reparait sous le titre de « Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée », sous le nom seul d'Arnault de Nobleville, qui le dédie à Angélique Arnault, sa sœur. C'est la plus volumineuse de toutes les éditions ; elle comporte LXXII-556 pages, dont 446 de recettes. L'avis au lecteur sur cette cinquième édition est d'une rédaction différente de celui de 1761 ; Arnault fait mine d'ignorer ses deux dernières éditions, ce qui ne l'empêche pas de remercier de nouveau M. de Lasone, pour les remèdes qu'il avait bien voulu lui communiquer et qu'il avait déjà placés dans l'édition précédente. Il adresse aussi ses remerciements à M. Foubert pour ses observations relatives à la saignée, qu'il y a insérées à la suite du Traité. Enfin, en note de cet avis, Arnault indique qu'on trouve chez le même libraire un « Tableau des Maladies, traduit du latin de Lomnius », où l'on a eu soin, après la description de chaque maladie, de renvoyer pour les remèdes aux pages où ils se trouvent dans ce « Manuel », ce qui laisse supposer qu'il n'a pas été complètement étranger à la rédaction de cet ouvrage.

Sauf la première portant la double mention d'Orléans et de Paris, toutes mes éditions du *Manuel des Dames de Charité* ont été publiées chez Debure, en format in-12 ; seules la troisième de 1755, et la cinquième de 1765, contiennent les frontispices décrits par M. le Dr Georges Petit ; aucune des autres n'en possède. Enfin ma collection se complète d'un volume qu'Arnault de Nobleville fit paraître chez Debure, en 1767, sous le titre de : « Description abrégée des Plantes usuelles, avec leurs vertus, leurs usages, et leurs propriétés, par l'auteur du *Manuel des Dames de Charité*, et pour servir de suite au même ouvrage ».

Je crois intéressant également de signaler que toutes les éditions du « Manuel » ont été approuvées, comme censeur royal, par M. de Lasone, et que ces approbations paraissent un peu plus élogieuses que d'habitude. Dès sa première approbation du 9 avril 1747, n'écrivait-il pas en effet : « Cet ouvrage, plus simple et meilleur que ceux qui ont paru dans ce genre, est un asile sûr contre les infirmités des Pauvres, et un trésor ouvert au zèle de ces Personnes Charitables auxquelles on le destine. L'impression n'en peut être qu'utile. »

Né en 1717, membre de l'Académie des Sciences à 25 ans, Lasone devint, en 1751, médecin de la Reine, puis de Marie-Antoinette et de Louis XVI ; il provoqua la fondation de la *Société royale de Médecine*, et mourut en 1788. Il fut remplacé dans sa charge de médecin du Roi par Le Monnier (1717-1799), probablement l'un des signataires des éditions de 1761-62, qui introduisit en France la plante appelée belle-de-nuit, et qui continua héroïquement ses soins à Louis XVI durant les heures tragiques de la Révolution.

Foubert a été un habile chirurgien de son temps, qui, en 1757, fut directeur de l'*Académie de Chirurgie* ; il avait passé, en 1753, par les fonctions de chirurgien du Roi en la cour du Parlement ; la Faculté de Médecine de Paris possède son portrait, où il est désigné comme « Lieutenant de Monsieur le premier chirurgien ».

Salerne pratiqua la médecine à Orléans, où il mourut en 1760 ; il avait une prédilection marquée pour l'étude de l'histoire naturelle, et publia, entre autres, en collaboration avec Arnault de Nobleville, une *Histoire naturelle des animaux* (Paris, 1756).

Je n'ai trouvé aucun renseignement concernant les autres signataires de l'épître dédicatoire à Mgr Pajot.

Jean CARTIER (Nantes).

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.  
R. C. Paris, 53.320



## ❧ Chronique Bibliographique ❧

Georges CAUVIN. — **La Médecine populaire en Provence**, Thèse de Lyon, un vol. in-8°, Bosc, Lyon, 1930.

L'origine des formules de la médecine populaire est une recherche d'érudition ; l'étude de leur valeur réelle, œuvre de maturité. Or, ceci est thèse de doctorat en médecine et pages de jeunesse. Cependant, cette thèse est intéressante par les recettes thérapeutiques du folklore provençal qu'elle nous conserve. Tâche pie à une heure où toutes les traditions se perdent, celles de la médecine populaire comme les autres. A voir comment d'autres, dans ce dernier domaine, remplacent celles qui meurent par l'action publicitaire de la presse, il apparaît sage de ne pas trop mépriser ce dont l'Ecole a perdu l'expérience au profit de ce dont l'expérience n'a pas eu le temps de lui venir ; et prudent d'être timide à juger ce qui s'en va, car ce qui vient, lui aussi, sera jugé.

Jean ITHURRIAGUE. — **Les idées de Platon sur la condition de la femme au regard des traditions antiques**, un vol. in-8°, Gamber, Paris, 1931. (Prix : 15 francs.)

C'est au triple point de vue *religieux, économique et politique* qu'il faudrait se placer successivement et solidement pour exposer, à l'aide des témoignages écrits et figurés, la condition juridique et domestique de la femme dans l'antiquité classique, sans jamais négliger, bien entendu, la chronologie et la géographie. A cette étude réelle s'articulerait un exposé des opinions philosophiques et des considérations littéraires afférentes. Les savants qui, vraiment maîtres d'un sujet aussi vaste, nous en donneraient l'aperçu organique et vivant, pour la Grèce et pour Rome, rendraient un véritable service à ceux qui veulent se débrouiller parmi des données fragmentaires, et coordonner en tableau des aspects multiples. Tenons pour le premier mérite du présent petit livre de nous suggérer le désir d'une pareille synthèse. Au surplus, on y trouvera nombre de données particulières et un visible effort d'exposition d'une partie curieuse de la pensée de Platon. (E. Lacoste.)

**DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES**  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE



**Dr Jacques SEDILLOT. — Qu'est-ce que le cancer ? Comment l'éviter ? Comment le guérir ?** un vol. in-8°, L. Arnette, Paris, 1932.

L'auteur expose, en s'appuyant sur des autorités incontestées, son interprétation de la genèse du cancer, l'évolution du mal, sa prophylaxie et son traitement. Ce curieux ouvrage mérite une lecture attentive ; il est rempli d'idées personnelles, de conceptions hardies, de déductions savantes. On peut ne pas toujours partager les idées de l'auteur, mais on ne peut s'empêcher de leur reconnaître un grand intérêt. (*G. Petit.*)

**Dr A. LEPRINCE. — La vitalité humaine et celle de demain,** un vol. in-8°, J. Peyronnet, Paris, 1932.

Ce livre, écrit en faveur d'une méthode que l'auteur entend vulgariser et faire apprécier, mérite de retenir l'attention. Le Dr A. Leprince a semé en ces pages des idées originales et personnelles dont la valeur ne peut échapper au lecteur. La médecine d'aujourd'hui est mise en parallèle avec celle de demain. Les succès thérapeutiques reposent sur la vitalité du sujet, sa résistance à la maladie. Tout effort doit tendre à rendre le terrain réfractaire ; cette idée juste est bien exposée et défendue avec conviction. (*G. Petit*)

**Henriette CÉLARIÉ. — Nos frères noirs. Cameroun, Dahomey,** un vol. in 12, Hachette, Paris, 1932. (*Prix : 12 francs.*)

Voilà un joli livre qui arrive à son heure, car les yeux sont tournés vers nos colonies africaines, dont l'exposition coloniale nous a révélé l'intérêt. Un livre de M<sup>me</sup> Henriette Célarié est toujours lu avec plaisir et attention. Dans celui-ci, tout le mystère de l'Afrique est exposé avec ordre et méthode, sans ornement inutile, dans un but pratique, en un style sobre et agréable. L'auteur regarde avec des yeux qui savent voir et écrit sur tout cela des pages de haute valeur documentaire ; c'est un livre à la fois révélateur et initiateur. On comprend en lisant *Nos frères noirs* tout ce que la France peut obtenir, là-bas, par une sage utilisation des hommes et des choses. Les médecins trouveront de très curieuses observations recueillies au pays des *sommeilleux* ; ils apprendront à connaître l'œuvre merveilleuse du docteur Samot, « une des gloires de la France », qui a organisé et dirige l'expansion sanitaire. Les belles pages consacrées à ce service par M<sup>me</sup> Henriette Célarié méritent d'être retenues, et valent pour nous, une véritable leçon de choses. D'ailleurs, ce livre est rempli de curiosités, et l'esprit reste tendu vers ces horizons lointains, souvent ignorés, quand on a tourné la dernière page, où l'on arrive trop vite. (*G. Petit.*)

Henri HUCKEL. — **Du Mysticisme à la Médecine**, *Thèse de Strasbourg*, une plaquette in-8°, imprimerie Montbéliardaise, Montbéliard, 1931.

*L'importance de notre sujet*, écrit M. H. Huckel, *pourrait fournir la matière de plusieurs gros ouvrages*. — Cette thèse a soixante pages. A la vérité, elle ne répond pas à son titre ; et, plus exactement, elle nous donne l'histoire des fumigations, des inhalations, des bains, des frictions et des massages, une histoire sans prétentions et cependant instructive, agréable à lire et si agréable même qu'on ne sait lui faire grief de quelques erreurs. Aussi bien, il serait injuste de reprocher à M. H. Huckel, par exemple, d'assurer que les Indiens de l'époque védique ignoraient absolument tout de la thérapeutique proprement dite (p. 44), de prêter à Hérodote (p. 7) l'opinion que les Scythes firent des fumigations de graines de chanvre en les jetant sur des plantes (!) rougies au feu (*ἐπὶ τοῖς διαφανέας λιθούς τῷ πυρὶ*, IV, § 75), ou encore de faire intervenir Hippocrate dans la peste d'Athènes (p. 8), car, honnêtement, beaucoup dans tout cela revient à la documentation de seconde main de ceux auxquels notre jeune confrère accorda sa confiance. Ce qui lui revient, en revanche, c'est le choix de sujets aussi pleins d'intérêt que ceux qu'il eut la bonne pensée de prendre, et l'heureuse manière avec laquelle il sut les traiter.

Stanislas GIRAUD. — **Gustave Ricard, sa vie et son œuvre** (1823-1873), préface de Camille Maclair. — Un vol. in-4° raisin (32/25) de 400 pages, aux *Editions Occitania* (6, passage Verdeau), Paris, 1932. (Prix : vélin, 180 fr. ; Arches, 300 francs.)

Né à Marseille le 1<sup>er</sup> septembre 1823, Gustave Ricard vint à Paris à 19 ans. Il y vécut le meilleur de sa vie et y mourut le 24 janvier 1873 en pleine gloire. Encore qu'il ait laissé maintes études, peintures décoratives, dessins, répartis dans les musées et dans les collections particulières, Ricard fut surtout un peintre de portraits. On en connaît plus de 250, parmi lesquels ceux des docteurs Peisse, Phillips, Roth, et celui non identifié d'un vieux médecin d'Annemasse.

Cette vie si bien remplie et cette œuvre considérable ont inspiré à M. S. Giraud 400 pages remplies d'intérêt : et son livre, riche de 173 illustrations en phototypie dont 10 hors texte, est tout à la fois un guide sûr et définitif appelé à rendre les plus grands services aux collectionneurs et aux experts et une mine de renseignements documentaires et iconographiques pour tous ceux qui s'intéressent à la peinture du siècle dernier et aussi à son histoire.

Par surcroît, cette étude consciencieuse a trouvé un éditeur de goût, qui nous offre un volume somptueux, tiré à petit nombre (330 exemplaires), fait pour plaire aux plus difficiles amateurs d'édicions d'art.

O'FOLLOWELL. — **Le Médecin de service**, un vol. in-8°, Paris, 1932.

Cet *Annuaire*, établi avec exactitude et tenu à jour avec soin, donne la liste des Médecins de service dans tous les théâtres de Paris, pour l'année 1932. Il paraît pour la treizième fois et c'est assez dire son succès et les services qu'il peut rendre.

**Anthologie des conteurs clartéistes**, un vol. in-8°. *Editions clartéistes*, Paris, 1932.

Le succès de l'édition des *poètes clartéistes* a incité le même groupement à publier un choix varié et abondant de pages en prose de ses meilleurs conteurs. Un seul médecin y figure avec un conte tragique, très clairement bâti et rédigé : c'est notre sympathique confrère, Albert Vilar. Le volume comporte des morceaux choisis de bien diverse inspiration, unis par ce respect commun de la langue française qui est le souci principal des clartéistes. Dans leurs rangs : Dorgèlès, Georges Leconte, Genevoix, Rosny aîné, et M. de Régnier, qui a apporté un *Manuscrit trouvé dans une gondole*, manifestement moisi. (Jean Séval.)

P. APPLETON et M. SALAMA. — **Le Droit médical**, un vol. in-8°, Editions du *Monde médical*, Paris, 1931.

Les praticiens sont souvent embarrassés devant les difficultés d'application des nombreux textes législatifs régissant l'exercice de la profession médicale ; le présent ouvrage sera pour eux un excellent guide.

Dans sa première partie est exposée l'organisation de la profession : les droits et obligations des médecins, les questions de responsabilité, les expertises médicales, les impôts. Viennent ensuite l'organisation sanitaire publique, règlements d'hygiène, administration hospitalière, etc., et, dans un dernier chapitre, les mesures de protection en faveur des enfants en bas âge et des aliénés, les sociétés de secours mutuels, les accidents du travail et les maladies professionnelles, avec tarifs, pour terminer par la loi des Assurances sociales.

Dans la deuxième partie sont reproduits les textes eux-mêmes : lois ou articles de lois, décrets, arrêtés, auxquels on pourra se référer directement.

Enfin, la troisième partie donne les modèles et formules des principaux certificats que tout médecin est appelé dans sa carrière à délivrer.

---

*Le Gérant : R. DELISLE.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.





## Carl Gustav CARUS

*Son œuvre ; ses relations intellectuelles et amicales ;  
sa descendance*

Par les D<sup>rs</sup> L. et H. LORION.

**Q**uels sont, dans l'œuvre si importante et si variée de C. G. Carus, ceux de ses écrits qui, avec son amitié (1) pour Goethe, ont le plus contribué à établir en pays de langue germanique la réputation et l'influence de ce médecin saxon ?

Carus a été, en Allemagne, après Blumenthal, l'initiateur de l'anatomie comparée en tant que matière d'un enseignement indépendant. Son *Traité de Zootomie*, fruit de quatre ans de cet enseignement, parut en 1818 et fut, en 1827, résumé et traduit en anglais avec adjonction du *Mémoire sur la circulation du sang chez certains insectes*, de même que les *Tables d'anatomie comparée* furent, en 1826 et années suivantes, traduites en français et en la in. En 1834, parut une seconde édition sous le titre de *Zootomie comparée dans ses rapports avec la physiologie*.

(1) Cf. *La Chronique Médicale*, n° 3, mars 1932, pp. 65 sq.



Comme clinicien, à l'exemple du médecin dresdois, Martin Schurig († 1733) et de son maître Jörg à Leipzig, Carus tenta d'englober sous le nom de *gynécologie*, non seulement l'étude des maladies des femmes, mais encore l'art des accouchements et l'obstétrique : conception assez logique en théorie, quoique la séparation de ces deux branches d'une même science soit justifiée dans la pratique par l'importance de chacune d'elles. Le *Traité de gynécologie* eut trois éditions (Leipzig : 1820-28-38). Entre les deux premières, s'intercale (Leipzig, 1822) un *Recueil d'observations sur la grossesse et l'accouchement aux points de vue physiologique, pathologique et thérapeutique avec observations comparatives chez les animaux*. C'est dans ce dernier ouvrage que Carus a décrit sous le nom de *graviditas tubo-uterina*, ce que les médecins allemands appelaient jusqu'alors *graviditas interstitialis*.

Les recherches de Carus sur le système nerveux, sur la circulation du sang chez les insectes (mémoire qui valut à l'auteur la médaille d'or de l'Institut de France en 1828), sur le développement des ascidies et des coquillages, etc., aidèrent non moins efficacement à la diffusion de ces diverses connaissances et au progrès de la biologie. M. le Dr Rodolphe Zaunick, de Dresde, a consacré aux travaux scientifiques de C. G. Carus, dans plusieurs revues allemandes (1926-1930), quatre substantiels articles où le rôle du biologiste est hautement apprécié.

La personnalité, les idées et les écrits si variés de C. G. Carus ont fait l'objet d'un grand nombre d'études de tous genres — livres, articles de revues, analyses, thèses, conférences, etc. — tant dans le domaine scientifique que dans les domaines philosophique et artistique. Cette littérature comprend 54 titres de publications faites entre 1900 et 1930 et leur répartition dans cette période trentenaire est par elle-même très significative : nous en comptons 14 pour les 25 premières années du *xx<sup>e</sup>* siècle et 40 pour la période 1925-1930. C'est dire l'intérêt que la génération actuelle prend à l'œuvre de cet encyclopédiste d'une époque déjà lointaine. A en juger par le chiffre prédominant des publications qu'ils ont provoquées, ce sont les ouvrages philosophiques de Carus et plus particulièrement ses *Cours de Psychologie* (1831) qui ont été le plus lus et le plus discutés. Comme pour les écrits scientifiques, nous nous bornerons à quelques exemples. L'éminent philosophe Edouard de Hartmann, dans une vaste *Etude critique sur la psychologie moderne dans la seconde moitié du *xix<sup>e</sup>* siècle en Allemagne* (Leipzig, 1901), a fait une place honorable à C. G. Carus. — M. Christophe Bernoulli a étudié la *Psychologie de Carus et sa signification*

pour l'histoire de l'esprit (Iéna, 1925). — M. Gustave Graber, dans *Imago* (1926), a voulu voir en Carus un précurseur de la psychanalyse.

Les *Lettres sur la peinture* et autres écrits artistiques viennent en deuxième ligne. Dans le domaine de l'art, Carus se présente à la fois comme peintre de paysage et comme écrivain soucieux d'instruire. Le volume des *Lettres sur la peinture de paysage*, plusieurs fois réédité (1831, 1835 et 1927), avec des préfaces, des annotations et des additions diverses, constitue un excellent traité sur l'art en question en même temps qu'un guide averti pour l'amateur et le touriste. Le *Voyage à Paris et sur les bords du Rhin* (1836), *Mnémosine* (1848) et certains chapitres des *Souvenirs* relatifs à Florence et à l'Italie, à l'Angleterre et à l'Ecosse peuvent se ranger dans cette deuxième catégorie. Carus a encore écrit une préface pour une biographie du célèbre paysagiste allemand Caspar-David Friederich († 1843) ; — *L'Art de la vie dans les inscriptions du temple de Delphes* (1863) ; — *Considérations sur un choix de tableaux de la galerie de Dresde* (1867).

Carus ne fut pas seulement un écrivain d'art ou un artiste amateur, mais un peintre vraiment original. Ses tableaux se distinguent par une touche très personnelle. Ses fusains ont beaucoup de cachet, et, comme les peintures, témoignent d'un sentiment de la nature très intense. En tant que paysagiste, Carus s'est visiblement complu dans la reproduction des montagnes du Harz et, en particulier, des aspects parfois étranges du mont Brocken, rendu fameux par la légende de *Faust*. Aux rochers de ces montagnes, il trouvait, disait-il, des couleurs *autoptiques*, c'est-à-dire variant avec l'incidence de la lumière, et son pinceau a su en rendre fidèlement sur la toile les singuliers effets. Le site du *Monument de Goethe* aurait été emprunté à cette curieuse région. Les œuvres picturales de Carus sont aujourd'hui répandues dans un grand nombre de musées ou de collections privées, notamment à Christiana, Berlin, Dresde, Leipzig, Hambourg, Carlsruhe, etc.

Dans les multiples champs de son activité, Carus rencontra certes des contradicteurs. Il eut même, comme la plupart des privilégiés du sort, des détracteurs et des envieux. Il tâchait de se consoler de leurs attaques en disant que Goethe n'avait pas échappé à cette disgrâce, mais, comme le maître, il ne s'en montrait pas moins affligé. En compensation, il eut, comme lui, beaucoup de sincères admirateurs, de vrais amis, et non parmi les moindres. Par ses qualités individuelles autant que par la nature de ses fonctions, il vécut pendant une quarantaine d'années dans l'intimité affec-

tueuse des membres de la famille royale de Saxe. Outre Goethe, il connut les personnalités les plus considérables de l'Allemagne, par exemple : Schelling, les deux Humboldt, Louis Tieck, ce porte-drapeau du romantisme allemand, qui resta de 1819 à 1841 attaché à la cour de Dresde comme conseiller et critique dramatique du théâtre royal. Il correspondit en France avec les deux Cuvier, en Autriche avec le savant Gaspard de Sternberg (1751-1838), évêque de Prague, naturaliste et diplomate. Ses collègues et ses amis à l'Académie médico-chirurgicale, furent l'oculiste Ammon, le médecin Choulant, fils d'émigré français, Kreysig, le naturaliste Reichenbach, Hermann Richter, Wilhelm Seiler. Parmi les artistes, Carus compta dans ses relations amicales : le paysagiste Caspar-David Friederich, le portraitiste Jules Hubner (qui fit son portrait, aujourd'hui à la *Gaethehaus* de Francfort), le sculpteur danois Thornvaldsen, Ida de Lüttichau, la célèbre cantatrice Wilhelmine Schröder-Devrient de Bock (1804-1860) qui fut applaudie à la salle Favart de Paris vers 1829-30, Liszt, Wagner, et le plus illustre de tous, David d'Angers.

Sur les relations de Carus avec le génial sculpteur français, nous devons aux obligeantes recherches faites par M. Pierre Leguay, de la Bibliothèque nationale (1), dans le livre de M. Henri Jouin (*David d'Angers et ses relations littéraires, 1890*) des renseignements aussi abondants que démonstratifs.

En 1829, David était venu exprès à Weimar pour faire le buste de Goethe, mais ce ne fut qu'à son second voyage en Allemagne, en 1834, que, présenté par leur ami commun, le grand peintre d'histoire Vogel, il entra en rapports avec Carus. David écrit à cette occasion :

C'est un grand et bel homme, au regard intelligent... Il a publié plusieurs ouvrages, entre autres une anatomie comparée que l'on traduit actuellement. Il dessine avec talent ; il sent admirablement la musique et raisonne sur les arts en homme supérieur. Le Dr Carus est un grand paysagiste. Son âme déborde de poésie ; de toutes ses toiles jaillit une émotion qui va droit à l'âme.

Dans une lettre à son compatriote et ami Louis Pavie, datée de Ratisbonne, 6 décembre 1834, il raconte le voyage qu'il fit en Allemagne.

---

(1) Nous prions M. P. Leguay ainsi que MM. Kraemer et Pasquier, dont le concours nous a été très précieux pour la traduction de nos documents, de vouloir bien trouver ici l'expression de notre vive gratitude.





C. G. Carus : Goethe : Denkmal



Dresde est la ville la plus poétique que je connaisse. Et ses grands hommes, Tieck ! Et Friederich, le seul peintre qui ait eue le pouvoir de remuer toutes les facultés de mon âme ! Et Retsch (abréviation familière du nom de Rietschel, sculpteur, gendre de Carus) l'homme de génie, de grand génie, aussi bon qu'il est grand ! Et Carus, grand peintre, grand médecin, grand naturaliste, faisant faire des progrès à la science dans toutes les branches dont il s'occupe. Et ces hommes-là vivent modestement à Dresde !

En 1835, Carus vint à Paris, comme le confirme un billet de David au poète et patriote polonais Mickiewicz :

MM. Carus, Berzélius, Humboldt (1) viennent dîner demain à la maison. Nous espérons que vous voudrez bien être des nôtres.

Dans une autre lettre à L. Pavie, le 15 septembre 1835, David dit :

J'achève le buste colossal du célèbre Berzélius. J'ai fait aussi celui d'Hahnemann, l'inventeur de l'homœopathie, et enfin celui du célèbre physiologiste de Dresde, Carus.

L'année suivante, c'était Carus qui écrivait à David.

Dresde, 23 novembre 1836. — Mon très cher ami, Le buste est arrivé, ce superbe témoignage de votre affection et de votre art. Nous tous sommes ici dans l'admiration de cet excellent travail. On admire surtout, mon bon Rietschel en tête, le front et l'oreille droite. C'est qu'en effet, si l'on se place devant votre beau buste éclairé à la lumière artificielle, le soir, le caractère que revêtent ces parties et l'œuvre dans son ensemble sont vraiment magnifiques. Je vous apprend que le *Journal* de mon voyage à Paris et sur les bords du Rhin a paru, ce *Journal* dans lequel j'ai essayé de dire entre autres choses l'estime profonde que j'éprouve pour mon ami David, estime partagée par la France entière. Comme savant, j'ai retiré de sérieux profits de mon excursion en France, de mon séjour dans votre capitale ; mais, comme homme, j'ai gagné plus encore à pénétrer le cœur d'un ami tel que vous. Mon libraire a reçu l'ordre de vous faire parvenir sans retard un exemplaire de ce journal. Vous y trouverez comme frontispice une gravure de votre beau buste. J'étais récemment à Iéna. Nous venons d'avoir une réunion des médecins et des naturalistes de l'Allemagne. J'aurais beaucoup à vous dire de cette assemblée. Venez donc bientôt, je vous en prie, Dieu sait ce qui peut arriver plus tard. Vous ne doutez pas du plaisir que nous a causé l'annonce de la naissance d'une petite fille à votre foyer, l'ouvrage doit être digne de l'artiste qui en est l'auteur. Acceptez pour vous et pour Madame votre épouse, ma très chère et bien esti-

(1) Vraisemblablement Alexandre, le naturaliste voyageur (1789-1859). L'aîné, Guillaume, mourut à Berlin en 1835.

mée amie, mes sincères félicitations et celles de toute ma famille. N'oubliez pas de nous écrire de temps à autre. Chaque lettre de vous est pour nous une fête de famille et renouvelle pour moi les douces impressions que j'ai gardées de mon séjour dans votre charmante maison. Donc au revoir. Tout à vous.

Carus reçut de David son médaillon en bronze, daté de 1834, en attendant son buste en marbre qui ne fut achevé qu'en 1836. Une note de l'éditeur nous apprend que Carus avait une déformation curieuse : l'oreille droite était chez lui plus développée que la gauche. David n'éluda pas ce signe distinctif en sculptant le portrait de son ami. C'est à l'exactitude du statuaire dans l'interprétation de cette partie de la tête que fait allusion Carus au début de sa lettre.

Ajoutons pour compléter ce coup d'œil sur ses relations intellectuelles et amicales, que Carus, fidèle au souvenir de son illustre maître, continua à s'intéresser aux membres survivants de la famille de Goethe, c'est-à-dire à la charmante Ottilie, veuve d'Auguste Goethe (1) et à son fils Walter (1818-1885), qui fut un estimable compositeur connu par quelques opéras, des lieds et diverses partitions musicales. — Il leur fit don d'un de ses tableaux préférés : une *Vue du Brocken* qu'Auguste Goethe prisait fort.

En 1809, Carus avait épousé sa parente et homonyme Christiane-Caroline, qui lui donna onze enfants ; six seulement atteignirent l'âge adulte, quatre filles et deux fils. Seule, l'aînée des filles, Sophie-Charlotte, se maria ; elle épousa le sculpteur Ernest Rietschel (1804-1861) ; de ce mariage naquit un enfant dont la descendance existe encore ; Sophie-Charlotte mourut en 1838. L'aîné des fils, Gustave-Albert, avait embrassé la carrière médicale et était destiné à succéder à son père dans ses diverses fonctions publiques ; il se maria, mais n'eut jamais d'enfants ; il mourut en 1858. Christiane-Caroline, femme de Carl Gustav, mourut en 1859. Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur le second fils du médecin de la Cour. Dans une note bibliographique du catalogue de Dresde, il est question d'une *petite-fille adoptive* du Dr C. G. Carus, M<sup>lle</sup> M. Schwerdiner qui a versé au fonds de la bibliothèque de l'Etat de Saxe des manuscrits relatifs aux *Mémoires et Souvenirs* de son grand-père.

En ligne collatérale, nous devons citer Ernest-Victor Carus que M. Hahn, dans la *Grande Encyclopédie*, donne comme le frère de Carl Gustav. Il naquit à Leipzig en 1797 et fut chi-

(1) Fils du poète et de Christiane Vulpius. Il était né en 1789 et mourut deux ans avant son père.

rurgien et professeur dans sa ville natale, puis à Berlin et à Dorpat. Il a fait une traduction en allemand du travail d'Astley Cooper sur la *ligature de l'aorte abdominale chez l'homme*. D'après le même auteur, son fils Victor-Julius, né à Leipzig en 1823, devint un naturaliste des plus distingués, professa à l'université de Leipzig, puis en 1871-72 alla suppléer W. Thomson à l'université d'Edimbourg. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le dernier en date (1874) et le plus considérable est une *Histoire de la Zoologie*.

Enfin, M. le Dr Otto Carus, de Gotha, a publié, de 1910 à 1930, plusieurs notices généalogiques et iconographiques sur son parent le Dr Carl Gustav Carus, dont nous avons à notre tour essayé de retracer ici l'histoire.

## ❧ Enigmes ❧

*Pétillant et plein de chaleur,  
Rarement avec moi l'on dort ou l'on s'ennuie ;  
Je guéris la mauvaise humeur,  
J'affaiblis la mélancolie.  
En Europe, en Asie, on vante ma vertu ;  
Autant que moi jamais étranger ne sut plaire  
On m'accueille en tous lieux, et je suis devenu  
Un superflu fort nécessaire.*

M<sup>me</sup> DE GENLIS.

❧

*Nous sommes deux aimables sœurs  
Qui portons la même livrée  
Et brillons des mêmes couleurs.  
Sans le secours de l'art l'une et l'autre est parée  
La fraîcheur est dans nous ce qu'on aime le plus.  
Sans marquer entre nous la moindre jalousie,  
L'une de nous sans cesse a le dessus,  
Et plus souvent encor l'une à l'autre est unie  
Nous nous donnons toujours, dans ces heureux instants,  
De doux baisers très innocents,  
Jusqu'au moment qui nous sépare.  
Alors, et cela n'est pas rare,  
On voit, pour un oui, pour un non,  
Se détruire notre union ;  
Mais l'instant qui suit la répare.*



## Prescience et pressentiment

Par le D<sup>r</sup> Edmond LACOSTE.

L'existence de facultés divinatoires liées aux seules ressources naturelles de l'esprit humain a été récemment affirmée à nouveau dans un article de M. le D<sup>r</sup> Libert Chatenay sur la *Précognition* (*Mercure de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1931).

Il y a certes des exemples troublants, et peut-être le plus impressionnant serait-il la prophétie de Jacques Cazotte, si cette fameuse scène n'était, à ce qu'on dit, un pur morceau de bravoure de La Harpe.

On a cité plusieurs traits de ce que les Anglais ont nommé *télépathie* ou *télésthésie* dans la vie d'Emile Deschamps, le poète et traducteur de Shakespeare.

Agé de huit ans, et chagrin parce qu'on l'envoie à Orléans, il se fait une idée précise de la disposition des lieux qu'il trouvera. Si bien que, débarquant de Paris dans une ville qu'il n'avait jamais vue, il la reconnaît en détail et en nomme les rues. On ne dit pas, il est vrai, si, à propos de l'abbé, vieil ami de la famille, et de la tante près desquels on l'envoyait, il n'avait pas été souvent parlé devant l'enfant de la ville illustrée par la Pucelle !

L'abbé vient au dortoir annoncer au pensionnaire que *sa mère est malade*. — « Non, monsieur, dit Emile, elle est morte ! » Est-ce prémonition ou simplement le fait d'un enfant précocement observateur ?

Mais comment se fait-il que les trois fois dans sa vie où Deschamps mange du plum-pudding, par occasions soudaines, à de longs intervalles et en des lieux très divers, ce soit à cause de la présence d'un vieil émigré, toujours retrouvé, qui restait fidèle au légendaire entremets britannique ? Laissons à d'autres le soin de débrouiller cette chaîne de coïncidences.

En avril 1827, Deschamps annonce, quelques heures avant la signature de l'ordonnance à laquelle on ne s'attendait pas, le licenciement de la garde nationale.

En même temps, il annonce, non pas qu'il sera décoré un an plus tard : ce genre de prophéties n'est pas de mise ! mais que Charles X perdra le trône et s'exilera avant trois années.

Pour rendre plus vraisemblables ces accès pythiques, Emile Deschamps recourait à des comparaisons un peu discutables :

Il a été donné aux oiseaux et à certains animaux de prévoir et d'annoncer l'orage, les inondations, les tremblements de terre



Tous les jours les baromètres nous disent le temps qu'il fera demain (1).

Mais nous voudrions reproduire quelques lignes de l'anecdotier-pamphlétaire Eugène de Mirecourt, dans sa brochure des *Contemporains* consacrée à Emile Deschamps :

Sauf erreur, car nous n'avons pas approfondi la matière, il nous semble qu'on nomme locomotion cette faculté mystérieuse observée chez quelques rares sujets, et qui consiste soit dans la prévision des lieux, soit dans la révélation de faits absolument en dehors de la portée des sens.

Bien curieux emploi du mot *locomotion*, et qui semble inconnu aux dictionnaires. L'exemple méritait, croyons-nous, d'être signalé.

On parle souvent en ce cas de *fausse reconnaissance*.

Shelley visitant pour la première fois l'Italie se trouva tout à coup devant un paysage qu'il fut taincer d'avoir déjà vu, — et pourtant il savait que c'était impossible. L'émotion fut si débilitante qu'il s'évanouit. Jamais il ne pensa sans malaise à cette aventure. (Remy de Gourmont. *Les Humbert et l'illusion de fausse reconnaissance*, *Mercure de France*, août 1902, p. 467) (1).



Je crois que les grands lecteurs sont assez sujets à l'illusion de fausse reconnaissance. Mais lorsqu'on se dit : il me semble bien avoir déjà lu ça quelque part, la nature même du jugement en rend l'éviction éventuelle quasi impossible. Enfin un autre terme employé dans des cas analogues à celui de Deschamps ou de Shelley est celui de *seconde vue*. (Cf. Willy, *Minne*, 1904, p. 251.)

On pourrait rapprocher les termes, assez peu répandus, de *bilocation* et *biloquer*, qui semblent faire partie du vocabulaire de la mystique. Par exemple, A. Houtin, *Une grande mystique, Madame Bruyère*, 1<sup>re</sup> édit., page 25 : « Dieu lui permit (à M<sup>me</sup> B.) de *biloquer*. Tout en restant, ou paraissant rester, dans son lit, elle s'en fut au Vatican. » (Cf. *ibid.*, pages 94 et 212.) Dira-t-on que le petit Deschamps biloquait entre Paris et Orléans ?

(1) Le fait qui sert de point de départ à l'article de Remy de Gourmont est assez différent : Au temps de l'affaire Humbert, des personnes à l'esprit hanté par les portraits que publiaient les journaux, croyaient reconnaître presque à chaque détour de rue la fameuse M<sup>me</sup> Humbert.

## MÉDECINS - POÈTES

Dans une « boîte » de nos quais parisiens, sous la bise, gisaient des *Poésies*. Nous les avons recueillies parce que la couverture, soulevée par le vent, laissait voir sur le faux titre une dédicace signée : Docteur Lamiral. L'ouvrage, de 250 pages, édité à Chaumont sans nom d'éditeur, porte sur la couverture la date de 1888, sur le titre celle de 1887.

A diverses époques de ma vie, écrit notre confrère dans son *Avant-Propos*, j'ai été pris d'accès de métromanie, dont je sus victorieusement me défendre. Cependant, ces dernières années, la tentation devint trop forte. Comme j'ai toujours eu soin de ma santé et que je ne tenais pas à mourir d'un accès de poésie rentrée, je me suis laissé aller.

Quel âge avait alors le Dr J.-A. Lamiral ? Nous l'ignorons, et savons seulement qu'il naquit à Chaumont (Haute-Marne), passa sa thèse à Paris le 16 décembre 1861 sur le sujet suivant : *De l'alimentation dans les maladies aiguës et en particulier dans la fièvre typhoïde* (34 p. in-4°, Paris, 1861, n° 221), et qu'il exerçait encore dans sa ville natale en 1894. Au moment où il publia *Poésies*, il disait de lui-même (pp. 11-12) :

*Tu sauras, en risquant avec moi le voyage,  
Que j'ai déjà doublé le cap du moyen âge,  
Sans en être plus fier ; que le temps envieux,  
Commence sur mon front à blanchir mes cheveux.*

La médecine est absente de ces pages, ou presque, car on ne la retrouve que dans ce détail du portrait du capitaine Merdaille (p. 98) :

*Une chose surtout le rendait malheureux :  
Il regrettait toujours sa barbe et ses cheveux,  
Autant que Calypso put regretter Ulysse.  
Ne pouvant se résoudre à ce dur sacrifice,  
De se guérir lui-même il chercha le moyen,  
Disant qu'il n'avait pas besoin de médecin.  
Le croira-t-on jamais ! Il disait, ce profane,  
Qu'un médecin pour lui ne valait pas un dne.  
Donc, chez l'apothicaire, on le voyait souvent  
Prescrire une pommade, ordonner un onguent.  
Mais il ne repoussa, sur sa peau trop malade,  
En dépit de l'onguent et malgré la pommade,  
Malgré qu'à certain saint il ait fait un grand vœu,  
Pas un seul poil de barbe et pas un seul cheveu.*

Le recueil est fait pour sa plus grande part d'imitations libres de l'*Illiade*, de l'*Odyssée*, de l'*Enéide*, du vieux poème de gestes Huon de Bordeaux, de Rabelais et de Shakespeare. La plupart de ces imitations, fort réussies, témoignent que le médecin chaumontais savait comprendre ses auteurs. A leur suite, quelques vers de circonstance et des *Poésies diverses*, parmi lesquelles une défense de Boileau et surtout une Lettre du Tasse à son ami S. de G. méritent d'être citées.

De celle-là, retenons cette satire des Français médissant de notre France (p. 203) :

*Vous pouvez admirer l'Angleterre à votre aise ;  
Vous n'êtes pas le seul ; mais, ne vous en déplaie,  
On peut, autant que vous, admirer nos voisins,  
On peut rendre justice à leurs grands écrivains ;  
Mais est-ce une raison pour décrier les nôtres ?  
Il vaut mieux, croyez-moi, laisser ce soin à d'autres.  
Je me souviens toujours d'un proverbe qui dit :  
Il est d'un sale oiseau de faire dans son nid.*

De celle-ci, citons quelques vers (p. 207 à 211) :

*Les hommes aujourd'hui me rendent leur estime ;  
Rome veut réparer de Ferrare l'affront.  
Je devrais concevoir un orgueil légitime ;  
Des lauriers de Pétrarque on veut ceindre mon front.  
Les ai-je mérités ? Peut être ; mais qu'importe !  
Le sort se rit de moi lorsque je vais mourir.  
Et le bonheur tardif vient frapper à ma porte,  
Quand je n'ai plus assez de force pour ouvrir.  
.....  
Heureux qui peut mourir quand sa tâche est finie,  
Achevant à la fois sa vie et son labeur !  
Dieu ! Que n'a-t-il pu voir se terminer ma vie,  
Le poème où j'ai mis mon génie et mon cœur !  
.....  
Tu la connais, ami, l'histoire de ma vie.  
Tu sais comme on me vit, jouet d'un dur destin,  
Promener ma misère à travers l'Italie,  
Quelquefois sans asile et bien souvent sans pain.  
De la raison ayant, hélas ! perdu l'usage,  
De noires visions l'esprit toujours hanté,  
Tel qu'on voit sur les flots un débris de naufrage,  
Si j'errais malheureux, j'errais en liberté.  
Je n'avais pas encor vidé la coupe amère.  
Oh ! Qui m'eût dit alors, insensé que j'étais,  
Qu'on pouvait ajouter encore à ma misère !  
Qui m'eût dit que ce sort je le regretterais !  
.....  
Je restai enfermé sept ans dans une cage,  
N'entendant que des cris de démence et d'effroi,  
Ne voyant d'un geolier que l'odieux visage ;  
Pendant sept ans, la mort ne voulut pas de moi.*

Il est temps à la fin que mon sort s'accomplisse,  
 Il est temps que je touche au port tant désiré ;  
 Elle approche à grand pas la mort libératrice  
 Que j'ai, captif, en vain mille fois imploré.  
 A Rome, où l'on m'attend, se prépare la fête ;  
 Toi, prépare plutôt tes vêtements de deuil ;  
 Les lauriers, qu'on devait disposer sur ma tête,  
 Tu les déposeras, ami, sur mon cercueil.

A qui a écrit cela, on peut pardonner un hiatus et, ailleurs, quelques alexandrins de onze pieds (p. 27, 108), compensés, il est vrai, par d'autres de treize (p. 37, 101, 112), enfin quelques vers qui font sourire (p. 75) :

*Un jour, le chevalier poursuivant son voyage,  
 Perdant à chaque pas le sentier qu'il suivait.*

Ce sont menues défaillances. Le Dr A. Lamiral fut bien poète et son *Envoi* est d'un homme d'esprit :

*Lecteur, si j'ai parfois lassé ta patience,  
 Ne m'en accorde pas moins un peu d'indulgence.  
 Commençant à vieillir, je te fais mes adieux ;  
 Si je recommençais, je ne ferais pas mieux.*

---

## La malice du silence.

---

Il est des découvertes qu'on étouffe. Bien loin de les discuter, nul n'en parle : elles éveillent des jalousies, ou bien contredisent des réputations, ou bien dérangent des intérêts. On fait le silence ; on compte que la poussière d'oubli les recouvrira de sa cendre grise.

Mais notre glorieux <sup>xxi</sup>e siècle n'a même pas inventé cela.

Les princes des <sup>xii</sup>e et <sup>xiii</sup>e siècles récompensaient les louanges des trouvères et des ménestrels par des dons de chevaux ou d'habillements. Pourquoi le vieil Arnoul d'Ardres, si généreux pourtant à l'ordinaire, refusa-t-il, un jour, des chausses d'écarlate à certain poète ? Nul ne le saura jamais. Toujours est-il que ce poète écrivit plus tard *La Chanson d'Antioche*. Et alors, tout simplement, il oublia, de parti, pris, de nommer Arnoul d'Ardres parmi les Chevaliers du Nord partis pour la Terre Sainte.

Que de chausses d'écarlate depuis ont fermé des bouches !





Ecole Anglaise

A. Lalauze sc

## LE DUC DE REICHSTADT

(Dessin de A. Lalauze)

Ecole anglaise



## Ephémérides

Jean-Antoine Chaptal naquit en 1756 à Nozaret (Lozère). Il fut docteur en médecine à la Faculté de Montpellier, chimiste, professeur, écrivain, administrateur, fabricant, commerçant, agronome, membre de l'Institut, pair de France... et même ministre. Tant de choses lui firent accorder le cordon de Saint-Michel, donner des titres de noblesse, le rendirent comte de Chanteloup ; et pourtant il faut l'occasion d'un éphéméride pour qu'on parle encore de lui. C'est à décourager de la gloire, car, en vérité, on lui doit, entre autres, la fabrication de l'a-

lun artificiel, du salpêtre, des ciments remplaçant les pouzzolanes d'Italie par les terres séreuses calcinées ; l'art de teindre le coton en rouge d'Andrinople ; l'art du blanchiment à la vapeur ; des perfectionnements dans la fabrication de l'acide sulfurique et des savons, dans le vernis des poteries, etc.

Il a laissé des *Traité*s nombreux et divers, des mémoires plus nombreux encore dans les recueils de l'Institut, dans les *Annales de Chimie*, ou dans le *Nouveau Dictionnaire d'Agriculture*. Celle de ses œuvres qui eut, sinon la plus grande portée pratique, du moins le succès le plus grand, fut sa *Chimie appliquée aux Arts* (4 vol., 1807), qui fut traduite dans toutes les langues.

Chaptal mourut à Paris, le 30 juillet 1832.

- 
- 432 av. l'ère vulgaire. — 15 juillet. — Commencement du Cycle de Méton, de 19 ans.
1632. — 26 juillet. — Mort de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.  
30 juillet. — Gaston d'Orléans et le duc de Montmorency se concertent à Lunel pour organiser la révolte contre Richelieu.
1732. — 2 juillet. — Naissance à Paris du chirurgien Antoine-François Barbaut.
1832. — 16 juillet. — Mort de Gilbert, de l'Académie de médecine.  
22 juillet. — Mort du duc de Reichstadt (Napoléon II).  
23 juillet. — Mort du baron Portal, de l'Académie de médecine.  
30 juillet. — Mort du comte Chaptal, chimiste et homme d'Etat.  
Mort du pharmacien Henry, père, de l'Académie de médecine.  
31 juillet. — Mort de Borie, de l'Académie de médecine.

## La Médecine des Praticiens

### L'Hypopepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est une, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journellement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que sécrètent les glandes stomacales ; les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres), est bidigestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui, disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles ; et, comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques, qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou de deux verres à liqueur après les repas.

---

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, n<sup>os</sup> 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

---

---

**ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE**  
**NOVACÉTINE PRUNIER**  
**TOUTES PHARMACIES**

---

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre  
au moment des repas.



*Doses habituelles :*

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.  
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour

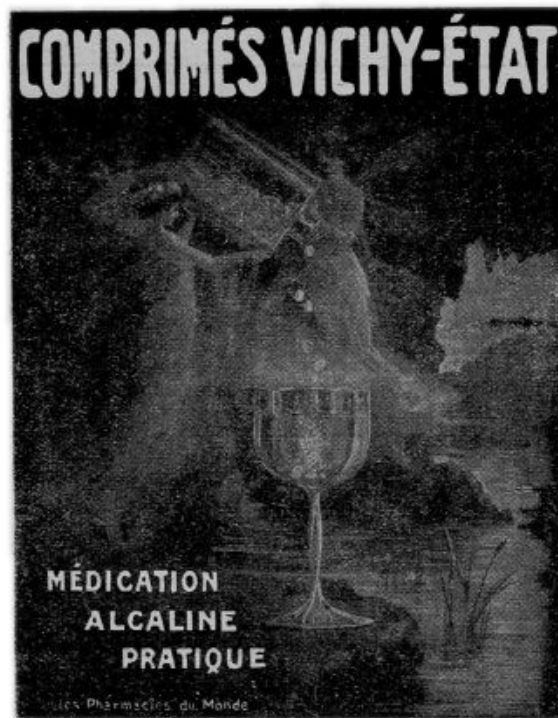
---

**HYPERTENSION • ARTÉRIOSCLÉROSE**  
**DIOSÉINE PRUNIER**

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES**

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée  
de liquide au moment des repas.





*Doses habituelles*

3 ou 4 "Comprimés" pour un verre d'eau

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

**Plantes à identifier.** — Un confrère pourrait-il dire le nom scientifique de deux plantes que je suis inhabile à identifier.

La première est une plante médicinale que les légendes celtiques disent être particulièrement affectonnée des Korrigans, l'herbe de Cor ou herbe de Gwion.

La seconde porte les noms vulgaires de *Ceinture d'Orion*, *Queenouille de Marie* ; — en flamand *Friggiarrocken* et *Marienspinrocken*.

MALAYZIT (Sète).

**Plica Polonica.** — Dans plusieurs ouvrages du <sup>xvii</sup>e et du <sup>xviii</sup>e siècle on parle couramment et avec force détails d'une maladie singulière. Écoutons plutôt M. Alliot de Mussey, docteur en médecine de Paris et professeur de matière médicale, pontifiant au début du <sup>xviii</sup>e siècle, et qui décrit la maladie en ces termes. Je traduis aussi littéralement que je puis.

Je veux parler d'une cruelle et nouvelle maladie des Polonais que nous appelons *Plica Polonica*, dans laquelle tous les cheveux et les poils rendent du sang.

C'est Jean Stadlerus, médecin, qui l'a observée le premier en 1564; Hercules Saxonia, médecin de Padoue, en a donné, en 1600, une description complète in *Tract. de Plica (Patavii, 1600, p. 11)*. Les cheveux se crépant, grossissent extraordinairement, s'entortillent et se lient tous ensemble. On croit voir une tête de Méduse, ou les Furies entortillées de mille serpents dont nous parlent les Poètes. Les cheveux grossissent quelquefois, dit Schenkius (*Observation. de Capite, 1620*), comme le doigt, et la barbe croît tellement qu'elle descend jusque sur le ventre.

Ce qu'il y a de plus étonnant et de plus singulier dans cette maladie, c'est qu'il faut que le médecin la procure et se donne bien garde de vouloir la guérir en coupant les cheveux ou en rasant la barbe. Car Aloysius Sinapius (*Absurda Vera, seu paradoxa medica, 1697*) dit avoir vu des gens souffrant d'un mal de tête excessif, ensuite d'une inflammation des yeux, enfin devenir aveugles, pour avoir alors coupé cheveux et barbe.

Aussi donc, lorsqu'une personne se plaint de grand mal de tête, de mal aux yeux, de coliques et de « gouttes vagues » qui sont les premiers signes du « plica », le seul remède qu'il y ait de frotter la tête avec une décoction d'herbes fines et surtout de *branche ursine*, pour faire venir le plica. Dès que ce symptôme est apparu, les douleurs et malaises cessent, et on laisse à la nature le soin de finir la cure : les poils tombent et le malade est avec sa calvitie mieux portant que jamais.

Si l'on veut peigner les cheveux du plica, les percer avec une aiguille ou les couper, il en sort un sang noir, épais et abondant ; le malade souffre alors de douleurs inconcevables et souvent même il meurt.

La cause de ce mal effroyable ne vient point, comme on l'a cru tout d'abord, ajoute l'auteur, de la malpropreté qu'on attribue aux Polonais et de ce qu'ils couchent par terre puisque les grands seigneurs y sont sujets ; mais plutôt de l'air

très froid de ce pays qui empêche la facile transpiration, de la grande quantité d'eau-de-vie, de vin de Hongrie, de « bière » qu'ils boivent, des mauvaises eaux, des viandes salées et pleines d'épices qu'ils mangent.

Ceux qui souhaitent des détails plus circonstanciés peuvent consulter, outre les auteurs précités : Jean Agricola, Roderic a Fonseca (*De Helotide seu Plica polonica*, 1260), Jean Colle (*Consultationae medicae ubi de Plica polonica*, 1618), Janus Abraham à Gehema (*Methodus parandi jucunda de Plica polonica*, 1628), Michel Gehlerius (*De morbo plica*, 1628), Jean Thomas Minodus (*De Plica*, 1620) Theophraste Veridicus, écossais (*De corporis turpitudinibus*, Patav., 1600) et Honupho Bonfigli (*De Plica, Uratiffavia*, 1712), particulièrement érudits et diserts en la matière.

Qu'est-ce que *Plica Polonica* ? A quel symptôme ou lésion actuels correspond-il ? Une telle description peut nous faire sourire... mais tout de même ! *Plica Polonica* dont parlent couramment les médecins du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle correspond à quelque chose. Qu'en pensent les lecteurs de *La Chronique Médicale* ?

D<sup>r</sup> A. PEIGNEY (Paris).

**Dates à retrouver.** — Je serais heureux que d'érudits confrères provinciaux puissent me donner les renseignements suivants :

a) Pour Lille. — Date précise de la naissance, en 1533, de Jean Vermeulen, dit Melanus.

b) Pour Montpellier. — 1<sup>o</sup> Mort, en 1637, de Jean Delort ; — 2<sup>o</sup> naissance, en 1638, de Pierre Magnol ; — 3<sup>o</sup> mort, en 1735, de Guillaume Nissole.

c) Pour Reims : naissance, en 1536, de Henri de Nonnantheuil.

d) Pour Strasbourg : mort, en 1734, de Jean Saltzmann.

CERCATORI (Trieste).

**Auteur à retrouver.** — Ce sont des vers si souvent répétés que des versions diverses courent.

*Pourquoi nous contenter des femmes qui sont nôtres,  
Alors qu'il est aisé d'avoir celles des autres ?*

ou bien :

*Pourquoi nous marier  
Quand les femmes des autres,  
Pour devenir les nôtres  
Se font si peu prier ?*

Il en est vraisemblablement d'autres encore. Point n'est de discuter l'affirmation ; mais, simplement, un confrère pourrait-il dire quel est le texte original et quel en est l'auteur ?

D<sup>r</sup> PAUL-LÉON (Paris).

## MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

# COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.

R. C. Paris, 53.320

## Réponses.

**Le rang du médecin** (xxxviii, 306 ; xxxix, 78). — Il n'est pas que Platon qui, incidemment, ait fixé un rang au médecin. On trouve aussi dans Juvénal une énumération de métiers où la médecine prend sa place. Il s'agit des Grecs, ces Grecs que Juvénal n'aimait pas.

. . . . . *Ede, quid illum  
Esse putes ? Quemvis hominem secum attulit ad nos :  
Grammaticus, rhetor geometres, pictor, aliptes,  
Augur, schoenobates, medicus, magus : omnia novit.  
Graeculus esuriens in coelum ; jusseris, ibit.*

(Satires. — Satire III, v. 74-78).

J.-J. Courtaud-Divernéresse traduit (édit. in-16, Maire-Nyon, Paris, 1831, t. I, p. 61) :

Voyons, que penses-tu de ce Grec ? C'est l'homme universel ; il est grammairien, rhéteur, géomètre, peintre, baigneur, augure, danseur de corde, médecin, magicien : il sait tout. Tu l'ordonnes ? Un Grec affamé va monter au ciel.

On pourrait serrer le texte de plus près en traduisant ; mais n'importe. L'essentiel est le rang où nous met Juvénal. Je sais bien que la nécessité de la prosodie est peut-être là pour quelque chose ; tout de même, le médecin est mis en bien fâcheuse place entre un acrobate et un sorcier.

Cela prouve qu'au temps où vivait Juvénal, les médecins n'avaient pas une position scientifique bien importante ; que la plupart d'entre eux appartenaient à une classe d'industriels médiocrement honorée à Rome ; que l'on pouvait, sans injustice, les reléguer parmi celles qui n'avaient pas encore acquis une juste estime dans la société romaine. Cependant, nous pouvons nous consoler un peu des mépris du satirique en voyant qu'il enveloppe dans le même anathème des professions libérales comme les grammairiens, les rhéteurs et même les géomètres. Ce voisinage au moins n'a rien qui nous répugne.

Telle est l'opinion de P. Menière dans ses *Etudes médicales sur les poètes latins* (in-8°, Baillière, Paris, 1858, p. 358). En vérité, Menière a la consolation facile. Au temps où Juvénal écrivit ses satires, — il les écrivit d'ailleurs étant fort âgé, — il y avait eu déjà des médecins illustres à Rome ; et, pour ne parler que d'Antonius Musa, Auguste lui avait fait élever une statue et l'avait fait placer dans le temple d'Esculape. Juvénal n'aimait guère les médecins, voilà tout ; il n'est pas besoin de chercher plus loin ; et ce n'est que l'opinion d'un homme.

BIROBENT (Carcassonne).



*Bonum vinum laetificat* . . . . . (xxxix, 18). — Dans la Bible, je n'ai jamais trouvé *hominum*, des hommes, mais seulement *hominis*, de l'homme. Le livre de l'Ecclésiastique de Jésus fils de Sirach (xl, 20) donne : *Vinum et musica laetificant cor* sans rien de plus ; mais on trouve au psaume CIII (CIV de certaines éditions) les versets 14 et 15 : (*Domine Deus meus magnificatus es*)... *producens... herbam servituti hominum : ut educas panem de terra Et vinum laetificet cor hominis*. « Il tire le pain du sein de la terre et le vin qui réjouit le cœur de l'homme » (traduction Crampon). — *Homo* est pris pour l'espèce ; il n'y a pas opposition entre *vir*, l'homme, mâle, et *femina*, la femme, comme le ferait supposer la citation reproduite par *La Chronique Médicale*. Il est vrai que jamais je n'ai trouvé la deuxième partie de cette citation : *Bonum vinum non contristat cor mulieris*.

R. MAZILLIER (Toulouse).

*Action de la lune* (xxxv, 142 ; xxxvii, 209, 238 ; xxxviii, 19, 20, 21, 44, 101, 181, 208, 209, 212, 217, 298). — *La Chronique Médicale* a si souvent parlé des effets divers de la lune sur les travaux des champs, sur la végétation, sur l'organisme, que je n'aurais osé revenir sur un pareil sujet si le hasard d'une lecture ne m'avait fait rencontrer un sceptique notoire. Rien moins que saint Eloi.

Louis de Baecker dans son ouvrage *De la religion du Nord de la France avant le christianisme* (gr. in-8°, E. Vanackere, Lille, 1854) reproduit un sermon du saint, d'où j'extrait le passage suivant :

Qu'on n'appréhende point d'entreprendre une œuvre quelconque à la nouvelle lune, car Dieu a créé cet astre pour marquer le temps et modérer l'obscurité de la nuit, et non pour faire obstacle aux travaux de qui que ce soit.

Ce ne fut pas non plus pour troubler la raison de l'homme comme l'ont cru des insensés, s'imaginant que la lune fait souffrir ceux qui sont possédés du démon.

Certes, saint Eloi cherchait ainsi à détruire les superstitions païennes ; mais il s'attaquait du même coup à des observations populaires auxquelles on serait tenté de reconnaître au moins une part de vérité, puisqu'elles ont créé des traditions qui ne sont encore pas près de disparaître.

BLONDINELLE (Marseille).

### **La Phosphatine Falières** *n'est pas une farine chocolatée.*

Dans sa composition figure une proportion infime (moins de 4%) d'un cacao débeurré mécaniquement et spécialement traité, qui joue le seul rôle d'arôme.

**Médecins poètes.** — *La Chronique Médicale* ayant créé une intéressante rubrique des *Médecins-Poètes*, je me permets de vous signaler que la *Revue des Indépendants* (143 bis, Promenade des Anglais, à Nice) va faire paraître une *Anthologie littéraire du corps médical*. Elle comprendra une notice biographique sur chaque auteur, son portrait en hors texte et des extraits de ses œuvres littéraires, sociologiques ou para-médicales.

Robert MORCHE (Nice).

**Une coquille** (xxxix, 42). — « *Le Coin du pêcheur de perles* » cite le passage suivant de l'*Histoire de la médecine* de Charles Greene Cumston : « *Les philosophes s'efforcèrent de rechercher les causes de la stérilité, mais ils semblent l'avoir étudiée surtout chez les mâles, et ils l'expliquent par certaines déformations de l'utérus.* » Je n'ai pas sous les yeux la traduction française du livre, d'ailleurs excellent, du regretté Cumston, mais en me reportant au texte original qui est anglais (p. 84 de l'édition de 1926), j'ai constaté qu'il n'y était pas question de mâles, mais de mules. On sait que les mules passent généralement pour stériles.

Dr WICKERSHEIMER (Schiltigheim).

**Remèdes d'autrefois** (xxxviii, 296 ; xxxix, 51, 78). — *L'Huile de Baume*, très employée jadis dans le traitement des plaies et contusions, se préparait en faisant macérer dans l'huile les feuilles de la balsamite odorante (*Balsamita suaveolens*, Pers.). Cette plante, cultivée dans les jardins, possède une odeur menthée forte et agréable. Elle s'appelle vulgairement menthe-coq ou grand baume.

(Voir : Guibourd et Planchon, *Histoire des drogues simples*, Dorvault ; *Officine*.)

Le *diapalme* était une emplâtre à base de sulfate de zinc, ayant figuré longtemps au Codex, et dans la préparation duquel, ainsi que son nom l'indique, entrait autrefois de l'huile de palme ou de la décoction de feuilles de palmier.

(Voir : M Charras, *Pharmacopée royale, galénique et chinique*, Lyon, 1753.)

**Belette de diacartami.** Cette dénomination est certainement une coquille ou lapsus. Il faut lire *Tablettes de diacarthami*. Leur nom vient des semences de carthame (*Carthamus Tinctorius*, L.) ou graines de perroquet, ainsi appelées à cause de leur forme oblongue et quadrangulaire. Dans la préparation de ces pastilles purgatives que l'on prenait à la dose de deux gros à une once, c'est-à-dire de sept à trente grammes, entrait avec les semences de carthame, de la gomme adragante pulvérisée, de l'hermodacte, de la scammonée douce, du turbith végétal, du gingembre et du sirop de sucre.

Voir : Baumé, *Eléments de pharmacie*.)

Dr MOREAU (Lusignan).

*Autre réponse.* — Je n'aurais pas ajouté une réponse encore à celles nombreuses déjà que *La Chronique Médicale* a reçues, si je n'avais trouvé un détail curieux à propos de l'huile de baume.

Il semble bien que, sous le même nom, on a jadis compris foule de choses bien différentes. Les divers correspondants de *La Chronique Médicale* ont indiqué ce qu'était une huile de Baume ; mais je vois dans la *Pharmacopée universelle raisonnée* de M. Quincy (in-4°, d'Houry, Paris, 1749, 1<sup>re</sup> partie, p. 235. § 454) que pour cet auteur *Oleum balsami* était simplement le baume de Judée ou *Balsamum Gileadense*, encore appelée *opobalsamum*.

Mais ce n'est pas tout. Dans les *Recueils de recettes*, l'huile de Baume devient bien autre chose. Voici, par exemple, ce qu'on lit dans le *Recueil des remèdes faciles et domestiques choisis, expérimentez, et très approuvés pour toutes sortes de maladies internes et externes, invétérées et difficiles à guérir*, recueillis par les ordres charitables de l'illustre M<sup>re</sup> Fouquet, pour soulager les pauvres malades, cinquième édition (in-16, J. Ressayre, Dijon, 1714, 1<sup>re</sup> partie, ch. VIII, des nerfs, p. 15 et 16).

*Huile de baume.*

Excellente pour fortifier les parties nerveuses et les adoucir ; et contre les plaies des armes à feu, gouttes et sciatiques.

*Drogues*

|                                                      |           |
|------------------------------------------------------|-----------|
| Prenez : Huile d'olive. . . . .                      | 4 livres  |
| Fleur d'hipericon. . . . .                           | 1/2 livre |
| Gros vin noir. . . . .                               | 1/3 livre |
| Vers de terre. . . . .                               | 1 livre.  |
| Deux petits chiens en vie, de l'âge de quinze jours. |           |

*Préparation.*

Mettez l'huile et les fleurs d'hipericon dans une bouteille de verre que vous exposerez au soleil l'espace de trente jours pendant la canicule, ou l'espace de quinze jours sur les cendres chaudes. Ce temps passé, remettez le tout dans un grand pot de terre neuf, ajoutez y le tiers du gros vin noir et le mettez sur le feu jusqu'à ce qu'il bouille ; jetez dedans les deux petits chiens et la livre de vers de terre que vous laverez auparavant avec du gros vin ; et couvrez le pot jusqu'à ce que le vin soit consommé. Ensuite, vous le coulerez et garderez ce Baume dans une bouteille de verre pour vous en servir au besoin.

*Comme il faas s'en servir.*

Pour fortifier les parties nerveuses et les adoucir merveilleusement, comme aussi pour les plaies des armes à feu et contre les douleurs de la goutte et de la sciatique, etc., il en faut froter les parties affligées chaudement.

P. C. C. Dr H. BOULLAND (*Limoges*).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE



**L'oreille siège de la mémoire** (xxxviii, 31). — M. P. Noury nous a conté que chez les Anciens on tirait le lobule de l'oreille pour fixer l'attention et stimuler la mémoire. Le bout inférieur de l'oreille passait pour être le siège de la mémoire.

Avec raison, il cite Pline (*Histoire naturelle*, liv. XI, chap. 45 ou 103 suivant les éditions) : *Est in aure ima memoriae locus, quem tangentes antestamur*. — Le siège de la mémoire est dans le bout de l'oreille, parce que, traduit A. du Pinet (*Histoire du Monde*, in-fol., L. Giffart, 1622, t. I, p. 357) on le tire par souvenance à ceux qu'on veut prendre comme pour tesmoins de ce qui s'est dit. La traduction est un peu longue, mais elle est claire et elle explique un mot d'Horace que Jules Janin ne semble pas avoir bien compris. *Le Fâcheux*, — il s'agit de la Satire III, — dit à Horace : *Licet antestari?* (Veux-tu me servir de témoin?). Horace ajoute : *Ego vero appono auriculam* (Moi, je lui offre mon oreille). J. Janin traduit : *Je vous prends, me dit-il, en témoignage et tendez-moi votre oreille* (on peut comprendre à tort : et écoutez-moi) (*Œuvres d'Horace*, in-12, Hachette, 1659, p. 194).

De prime, on ne voit pas ce que la mémoire vient faire dans la suite de Pline, et on le voit moins encore dans le texte développé de M. Noury. — *Est post aurem aequae dextram Nemesis quo referimus tactum ore proximum a minimo digitum, veniam sermonis a diis ibi recondentes* (Derrière l'oreille droite est l'endroit, consacré à Némésis, que l'on touche de son doigt annulaire après l'avoir baisé, lorsqu'il s'agit de demander pardon aux dieux d'une parole inconsidérée). — Némésis étant la déesse de la vengeance, on peut cependant comprendre qu'en se touchant derrière l'oreille, on marque qu'on désire l'oubli de sa faute, qu'on demande aux dieux de ne pas en garder le souvenir.

L'explication repose sur l'opposition des deux parties de l'oreille : le bout où se conserve la mémoire; la partie postérieure du pavillon qu'on touche pour solliciter l'oubli. Par malheur, deux vers d'Ovide remettent tout en question. Voici la traduction de Th. Baudement (*Œuvres d'Ovide*, édition Nisard, in-8°, Dubochet, Paris, 1838, p. 104) : *Quand la pensée de nos amours te viendra à l'esprit, caresse d'un doigt léger l'incarnat de tes joues; si tu as quelque reproche à me faire, qu'au bout de ton oreille s'arrête mollement ta main.*

*Si quid erit, de me tacita quod mente quereris.*

*Pendeat extrema mollis ab aure manus.*

(*Les Amours*, liv. I, élégie IV.)

Encore ne sommes-nous pas au bout de notre peine. Il est dans *Les Métamorphoses* d'Apulée (livre VI) un passage qui redouble notre embarras. *L'Habitude* (personnifiée), ayant saisi Psyché par les cheveux, l'entraîne sans résistance jusqu'aux pieds de Vénus. *Quam ubi primum conspexit Venus, latissimum cachinnum extollit et*



*qualem solent ferventer irati : caputque quatens et adscalpens aurem dexteram, Tandem, inquit, dignata es socrum tuam salutare !* (A sa vue, Vénus poussa un immense éclat de rire à la façon des gens enflammés d'une violente colère; puis, hochant la tête et se grattant l'oreille droite; « Enfin, dit-elle, tu as daigné venir saluer ta belle-mère ! » — La belle-mère, ici, semble bien ne rien vouloir oublier, mais, au contraire, préparer sa *vengeance*.)

Peut-être, Vénus avait-elle sa mimique spéciale, comme les amoureux d'ailleurs avaient la leur. A ceux-ci, une oreille ne suffisant pas, ils se prenaient par les deux pour mieux s'embrasser bouche à bouche, témoin Plaute, dans l'*Asinaire* : *Prehende auriculis, compara labella cum labellis*; — et dans *Poenulus* : *Sine te exorem, sine te prendam auriculis, sine dem savium !*

A la vérité, il leur restait *pour plus tard* la ressource de se gratter derrière l'oreille d'un geste de repentir ou d'embarras, que nous avons, du reste, gardé. F. DELASSUS (Toulouse).

*Pinel, médecin de Napoléon* (xxxix, 12, 48). — A quel moment Pinel fut-il nommé médecin de l'empereur ? demande le Dr Martignac.

Mais il ne le fut jamais. Les seuls médecins qui approchèrent l'empereur furent Corvisart et Hallé. Corvisart avait été, comme Barthez, nommé en 1801 « médecin du Gouvernement » aux appointements de 12.000 francs par an et devint plus tard « premier médecin de l'empereur avec un traitement de 30.000 francs par an.

Hallé, « médecin ordinaire de S. M. » aux appointements de 12.000 francs par an donna aussi quelques consultations.

Mais si Pinel ne fut pas médecin de l'empereur, on ne le trouve pas moins porté aux « Etats des médecins, chirurgiens, élèves attachés à l'Infirmerie Impériale ». Il figure ainsi parmi les quatre médecins consultants de la Maison de l'Empereur aux appointements de 3.000 francs par an avec Malouet, Le Preux et Audry (remplacé en 1815 par Le Roux). Mais ce n'était là qu'une charge tout honorifique et qui ne permit jamais à Pinel de donner à l'empereur une seule consultation.

Dr Albert ESPITALIER (Paris).

*Autre réponse.* — Pinel fut médecin-consultant et sa nomination part du 1<sup>er</sup> germinal an XIII, au traitement annuel de 3.000 francs. Il fut médecin-consultant avec Malouet, Barthez et Le Preux. Je le vois figurer sur les états du service de santé jusqu'en 1813. Eut-il à donner ses soins à Napoléon ? Je l'ignore ; mais certainement il eut l'occasion d'entrer en rapports avec lui. Aussi la phrase rapportée par A. Maury dans son *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, peut-elle être considérée comme véridique. Prof. V. AUDIBERT (Marseille).

## ❧ Chronique Bibliographique ❧

J. SABRAZÈS, G. JEANNENEY et R. MATHEY-CORNAT. — **Les tumeurs des os**, un vol. gr. in-8°, Masson, Paris, 1932 (Prix : 80 francs).

La connaissance des tumeurs des os est d'une indiscutable importance pour le praticien. Celui-ci pourtant, aux prises avec les difficultés de chaque jour, n'avait sur ce sujet que des données éparses. Il faut donc savoir gré aux Auteurs d'avoir réuni ces données dans une œuvre magistrale et de les avoir renouvelées en même temps.

Dans cet ouvrage, les problèmes que chaque instant pose au médecin et au chirurgien, à l'anatomo-pathologiste et au radiologiste sont discutés, d'une part, sous l'angle de la consultation, de l'autre, à la lumière des découvertes récentes en pathologie osseuse. Ainsi, l'exploration radiologique, l'anatomie et l'histologie pathologiques, la sémiologie clinique, la thérapeutique chirurgicale et la radiothérapie trouvent, ici, un développement conforme à l'évolution de la science médicale contemporaine. Par là, chacun peut faire dans ces 437 pages, que 165 figures éclairent, une ample moisson de renseignements utiles ; et d'autant mieux que les auteurs se sont appliqués à être clairs et qu'ils y ont à souhait réussi.

G. GIRARD. — **Discours prononcé à l'Académie française par Mgr Dupanloup pour la réception de M. Jules Michelet**. — Un vol. in-12 de la Collection *Les Réceptions posthumes*, édition du Trianon, Paris, 1932.

Ressortissant à l'agréable genre de la mystification littéraire, tout voisin des réussites du pastiche, voici un plaisant opuscule. On s'intéresse à l'habile auteur, qui gouverne entre les écueils et dont l'art nous divertit d'une profusion de bons mots. Apprenez donc que Michelet s'assit à la place encore chaude de l'illustre Elie Dupont-Durand, auteur réputé d'un *Manuel de la littérature française*, qui n'eut pas en son temps moins d'éditions que de nos jours *l'Atlantide*. Le directeur — prêtre sécularisé, — de l'institution Saint-Gilles, dont Michelet fut l'élève, était « un M. Briand, dont le prénom ne nous est pas parvenu, mais qui portait certainement celui d'un juste » ! Napoléon, interrogeant un jour le cercle de ses maréchaux, leur demanda quel fut, à leur avis, le plus beau jour de sa vie. Peu satisfait de leurs réponses, il déclare : Messieurs ce jour ne fut ni le couronnement, ni le mariage avec Joséphine, ni Austerlitz : le plus beau jour de ma vie, c'est le jour de ma première communion. « Quand vous en arriverez dans votre Histoire de France à la période impériale, je vous autorise, Monsieur, à faire état de cette consolante anecdote. » Mânes de Dupanloup, vous autorisâtes M. Girard à nous faire sourire ! (E. Lacoste.)

Oswald WIRTH. — **Les Mystères de l'Art royal**, un vol. in-8°, E. Nourry, Paris, 1932. (Prix : 25 francs.)

L'Art Royal n'est pas, comme on serait tenté de le penser, celui des transmutations alchimiques, mais bien, pour M. Oswald Wirth, l'art de se perfectionner chaque jour soi-même et ainsi d'ériger le temple immatériel de l'humanité future. Le grand Art est de vivre exemplairement (p. 26). Le moyen qu'on nous offre pour y parvenir constitue l'originalité de cet ouvrage : il est l'étude des symboles et des usages maçonniques dans un esprit de reconstitution archéologique, (p. 32), étant entendu que l'initiable seul s'initie (passim), que c'est en lui-même que l'Initié puise sa connaissance (p. 74), autrement dit que notre perfectionnement vient du seul effort personnel.

Un tel point de départ a le désavantage de mettre tout le monde contre soi : les esprits religieux hostiles par principe à la franc-maçonnerie, les francs-maçons, qui ne sont pas épargnés dans l'ouvrage (p. 134, 135, 221, 236, etc.) et même nombre d'hommes de pensée libre. A cette foule, il n'est pas impossible que les médecins se joignent, car l'adepte devient thaumaturge guérisseur (p. 109).

Des guérisons furent obtenues de tous temps par des moyens dont sourit la science médicale éclairée... Il suffit de vibrer d'un intense désir de soulager autrui pour intervenir charitablement, parfois avec un succès manifeste... Il ne s'agit pas de condamner la médecine profane ; mais l'initiation enseigne, elle aussi, à guérir, car la réalisation du grand œuvre correspond à la pratique de la Médecine universelle. Cette médecine est miraculeuse en ce sens que, procédant de l'âme, elle agit sur l'âme et sur le corps par l'intermédiaire de celle-ci (p. 110).

Peut-être ; — mais, à coup sûr, l'Art Royal s'exerçant de cette dernière manière n'inspirera au médecin qu'une tiède confiance et qu'une médiocre sympathie.

Certes, il n'est pas douteux qu'en écrivant le premier feuillet de son Rituel de l'adepte, M. O. Wirth avait d'avance pris son parti des hostilités qu'il allait provoquer. Ne discutons donc pas. Il serait seulement dommage qu'on se détournât *a priori* de cette œuvre. Elle n'est pas seulement de louable intention, mais encore elle contient d'excellentes pages, et y a là, en particulier, une histoire résumée de la franc-maçonnerie qui fait paraître cette dernière différente de ce que beaucoup imaginent et sans doute aussi de ce qu'elle est en réalité, et une explication des symboles, et du rituel des loges qui, malgré son flou volontaire, est d'un réel intérêt.

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE  
PRUNIER**

Saccharure Granulé



---

G. JEANNENEY. — **Sémiologie chirurgicale**, un vol. in-8° de la *Collection des Initiations médicales*, Masson, Paris, 1932. (Prix : 25 francs.)

L'observation, l'exploration clinique des régions, la connaissance des grands syndromes conduisent au diagnostic. Ce sont là tout juste, les grands chapitres de ce manuel de sémiologie chirurgicale, simple, précis, illustré de schémas nombreux.

Destiné surtout aux étudiants, ce guide *méthodique* au sens véritable du mot n'est pas sans utilité pour le praticien même. Il est sans prétentions, mais plein d'intérêt et de mérites.

Jean MARTIN. — **Les apothicaires de Vitry-le-François**, un vol. in-8°, Editions Occitania, Paris, 1932. (Prix : 20 francs.)

M. Jean Martin s'est appliqué à reconstituer la vie corporative des apothicaires de Vitry-le-François depuis 1661 jusqu'à l'époque révolutionnaire. Pareilles monographies sont précieuses. Faites avec le même soin que l'auteur, ici, a apporté à la sienne et multipliées, elles permettront, un jour, d'écrire notre histoire autrement qu'à la manière ordinaire, qui demande moins à l'esprit qu'aux ciseaux. M. J. Martin a su n'emprunter guère qu'à des archives : Archives départementales de la Marne, statuts et règlements des apothicaires locaux, documents privés de bibliothèques particulières régionales, s'en tenant si étroitement à sa province, qu'il n'hésite pas à abandonner la poursuite loin de Vitry de tel renseignement qui lui manque, par exemple, touchant M. de Meuve (ou de Meufve), conseiller du roi, médecin ordinaire de Sa Majesté, lieutenant général de Monsieur le premier Médecin du Roi.

Cela n'est pas une critique. Il eût été fort aisé de retrouver un tel personnage, mais de peu d'intérêt pour l'histoire des apothicaires de Vitry ; et ce souci même d'éviter tout à-côté, qui sans profit eût accru le nombre de pages, est un souci louable. L'œuvre ainsi est précise et originale. Si elle nous apporte des documents qui en rappellent d'autres tout pareils d'autres régions, il n'importe. Cela est compensé d'ailleurs par des pages véritablement neuves et par des détails particuliers. Ainsi la résistance des apothicaires, des officiers municipaux, maire, échevins et gens du conseil aux premiers statuts imposés par le pouvoir royal. Ainsi l'arrêt de la Cour de Parlement du 20 juillet 1786 concernant les médecins, maîtres en chirurgie, apothicaires et marchands de la ville, arrêt que les médecins-pharmaciens d'aujourd'hui liront avec autant d'intérêt que de plaisir.

Par ailleurs, ce volume a été édité avec beaucoup de soin et de goût, tandis que le talent artistique de MM. des Cachons et Veilliard l'illustre de plusieurs planches, dont deux en couleurs.



## LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

☞ De Gustave Flaubert dans *Mme Bovary*. — Au chapitre III de la I<sup>re</sup> partie, le père Rouault vient apporter à Charles Bovary ses honoraires.

*Soixante-quinze francs en pièces de quarante sous* (édition Charpentier, 1900, p. 21).

Plus loin, chapitre IV de la II<sup>e</sup> partie, Flaubert décrit le cadeau offert à Charles Bovary par le clerc Léon Dupuis :

*Une belle tête phrénologique toute marquée de chiffres jusqu'au thorax* (*loc. cit.*, p. 108).

☞ De M. P. F. Thomas, p. 35 du *Cours de philosophie* (Alcan, Paris, 1929).

*Au système des nerfs afférents céphalo rachidiens correspondent les phénomènes intellectuels ou représentatifs. Au système des nerfs efférents ou excito moteurs, les phénomènes d'activité. Au système des nerfs afférents du grand sympathique, les phénomènes affectifs.*

☞ De M. Paul Moinet dans *Messaline la Calomniée* (in-12, Paris, 1930), p. 18 :

*Silius couronné de lierre* accompagne sur la thyrses le chœur des figurants.

☞ De M. Ch. Laubry dans le *Nouveau traité de pathologie interne* (in-8°, Doin, Paris, 1930, t. III, 1<sup>re</sup> partie), p. 39 :

*L'oreille guette le point où la tonalité du son s'élève et le marque au crayon dermatographique.*

☞ De M. Gabriel Reuillard dans *Cyrano* (12 juillet 1931, p. 21) :

*Les Perses n'avaient pas de jury et cependant la justice se rendait au grand jour à Athènes sur les marches des propylées.*

☞ De M. le Dr Paul Koenig sous le titre *Jean Nicot als Entdecker des Tabaks* dans *Münchener medizinische Wochenschrift* (1931, p. 1144) :

*Die « Taxe oder Preiss-Ordnung aller Artznegen » Ratisbonæ (Bonns) 1727, bringt als lateinische Bezeichnung « Extractum Nicotianæ », etc...*

Rhaetopolis, Rhaetobonna (d'où le nom de Ratispona), sur la rive droite du Danube au confluent du Regen (d'où ses autres noms de Reginopolis et de Regenspurg), la Ratisbona des Italiens, notre Ratisbonne, identifiée avec Bonn (Bonna) sur la rive gauche du Rhin ! — Serait-ce que les Allemands, eux aussi, ignorent la géographie ?

---

*Le Gérant : R. DELISLE.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932



## L'alimentation des races préhistoriques des montagnes suisses

Par le D<sup>r</sup> E.-A. GRANDJEAN-HIRTER.

**B**ien que, jusqu'à présent, les habitants présumés de la Suisse d'il y a cinquante ou soixante millénaires, les contemporains des brutes puissantes du Néanderthal, de la Chapelle aux Saints, de Krapina et de Spy ne nous aient pas laissé de vestiges de leurs squelettes, on a cependant trouvé quelques traces de l'industrie élémentaire de ces chasseurs nomades, sous forme d'outils et d'armes de silex, ou parfois de quartzite, de lydite, de calcédoine ou de jaspe, très grossièrement taillés, dans plusieurs cavernes ou abris sous roche dont les mieux étudiés en Suisse sont les grottes du Wildkirchli au Saentis, celles de Cotancher près de Boudry, le Drachenloch près Vättis (Saint Gall), le Wildmannlisloch au Selun (Churfisten), le Schnurrenloch enfin près d'Oberwil au Simmenthal.

Ces paléolithiques moustériens, successeurs ethniques des chelléens à éolithes, et dont les cerveaux étaient encore rudimentaires, le facies bestial, la musculature puissante et la démarche simiesque, semblent n'avoir connu dans leurs lobes cérébraux encore obscurs que les deux grands instincts de la faim et de l'amour animal. Laissons ce dernier. Les besoins alimentaires d'un de ces chasseurs nomades

adultes devaient être d'environ 4 à 5 kilos de viande par jour, en leur supposant une dépense de 5.000 à 6.000 calories. Il ne faut pas oublier qu'avec leurs armes sans longue portée : haches de pierre, massues de bois et coups-de-poing de cailloux pointus ou contondants, il leur fallait davantage compter sur la poursuite du gibier à la course que sur la surprise à l'affût ou sur le produit aléatoire des pièges et des trappes grossières, fosses branchues à pieux pointus pour le gros gibier : le suréléphant antique, le mammouth, le rhinocéros, l'ours et le lion des cavernes, l'ours gris, etc.



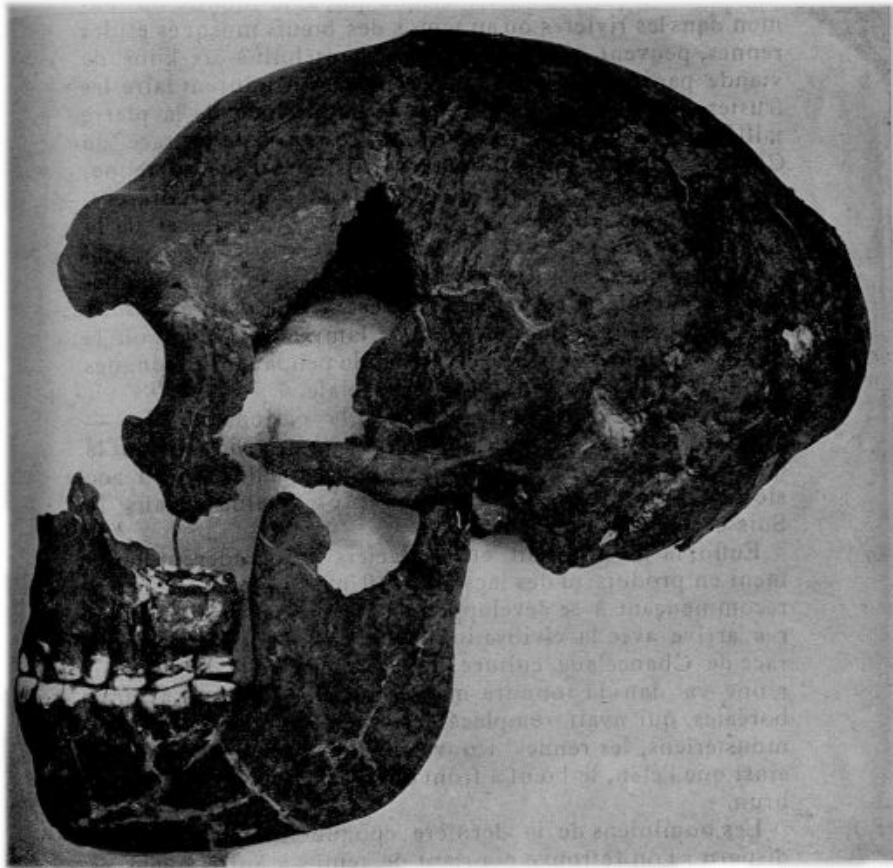
Crâne de la première race humaine.

Leur venaison principale se composait de chevaux sauvages dont les troupeaux abondaient alors dans nos steppes tempérées-chaudes, d'urus, d'élans, de bisons ou de grands cerfs des tourbières qu'ils disputaient âprement aux nombreuses bêtes féroces qui infestaient le pays : lions, ours, panthères et hyènes, mais ils ne dédaignaient pas à l'occasion la chair des ours gris, des loups, des gloutons et surtout la friandise du cerveau.

D'autres mammifères plus petits et plus difficiles à capturer avec des armes primitives, tels que le renard, le blaireau, la marmotte, la loutre, le bouquetin et le chamois, venaient de temps à autre varier leur ordinaire, ou parfois aussi quelque poisson : anguille, truite, carpe, perche ou brochet, et surtout le saumon, aux époques de ruée vers les sources des fleuves, lors du frai.

A côté de cela, ils agrémentaient par atavisme leur régime de fruits et de racines sauvages, d'insectes, d'œufs et de jeunes oiseaux, nourriture actuelle des grands singes anthropoïdes, car la configuration de leurs membres montre qu'ils étaient d'excellents grimpeurs.

Quand la chasse, durant la belle saison, était abondante, ils n'en prenaient que les morceaux de choix, la tête, les viscères, plus savoureux que la viande ordinaire, et les membres qu'ils transportaient, avec la fourrure, dans leurs repaires escarpés ; ils ne dédaignaient sans doute pas d'étancher leur soif avec le sang chaud tout comme les autres carnassiers. La cervelle et la moëlle des os longs étaient pour eux le suprême régal et ils les mangeaient crus. Peut-être exposaient-ils quelque peu la grosse viande à la chaleur ou la faisaient-ils sécher et boucaner au soleil comme les Tasmaniens et les Fuégiens ; ils connaissaient, en effet, le feu, car on a retrouvé dans leurs grottes des amas de charbons avec des débris de cuisine.



CRANE DU FOSSILE DE LA QUINA

*(Première race de Néanderthal)*

Reconstitution de M. Henri Martin

*(Extrait de « L'Homme fossile de la Quina », Doin, Paris, 1923)*



D'ailleurs, quand les vivres étaient abondants, les nomades faisaient sans doute bombance, tout comme aujourd'hui encore les Esquimaux d'Amérique qui, à la montée du saumon dans les rivières ou au temps des bœufs musqués et des rennes, peuvent engloutir impunément huit à dix kilos de viande par jour ou davantage encore. Ainsi durent faire les frustes chasseurs préhistoriques de la période de la pierre taillée et plus tard aussi leurs successeurs de la race de Chancelade, et enfin les nomades-artistes de l'âge du renne, ces hommes plus récents du Crô-Magnon qui, décorèrent, il y a quelque 20.000 ans, les grottes d'Altamira et de la Dordogne.

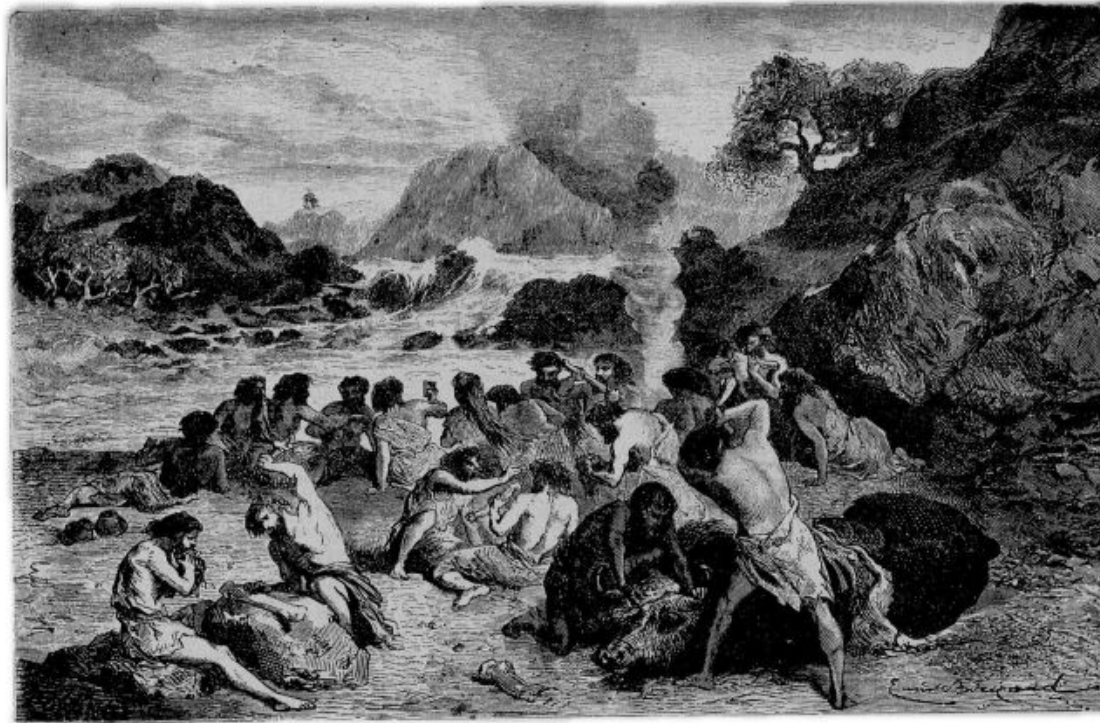
Comme chez les animaux, l'instinct des hommes les poussait à accumuler ainsi en eux des réserves de tissu graisseux pour mieux supporter les jours de famine de l'hiver où le gibier se raréfiait et devenait invisible pendant les longues tempêtes et les blizzards de neige glaciale.

Puis, après des milliers d'années, la période de Riss — Würm ou troisième interglaciaire ayant pris fin, survint la quatrième poussée des glaciers, durant laquelle (150 ou 200 siècles environ) la vie dut à peu près s'éteindre dans la Suisse couverte de glaciers.

Enfin, la glace fondit et les glaciers rétrogradèrent lentement en produisant des lacs et des fleuves immenses. La vie recommençant à se développer, la fin des temps quaternaires arrive avec la civilisation solutréo-magdaléenne de la race de Chancelade, culture appelée aussi celle de l'âge du renne, car dans la toundra marécageuse à faune et à flore boréales, qui avait remplacé les vastes steppes des temps moustériens, les rennes trouvaient une pâture abondante, ainsi que l'élan, le bœuf à front allongé et leur voisin l'ours brun.

Les hominiens de la dernière époque interglaciaire ont disparu ; l'on retrouve pourtant de temps à autre quelques vestiges de cette race dans les montagnes armoricaines ou dans les grandes forêts inaccessibles de Lithuanie et de Pologne, où des individus de l'antique époque réapparaissent parfois isolément par atavisme, comme au Piémont les pygmées négroïdes et boschimanoïdes de la race de Grimaldi éteinte comme telle en Europe.

L'extérieur des hommes nouveaux a changé ; ils ont d'autres caractères ethnographiques et d'autres mœurs. Leur corps s'est redressé et leur stature a grandi ; le front n'est plus fuyant, il s'est élevé ; leur cerveau de dolichocéphales à renflement occipital a grossi et le visage large mais parfois encore légèrement prognathe, s'humanisant, s'est rapproché de celui de l'*homo sapiens* moderne. Leurs



UN FESTIN A L'ÉPOQUE DU RENNE

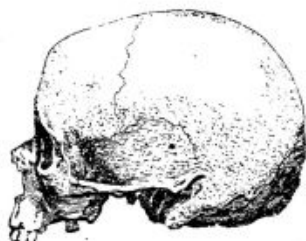
*Composition de Emile Bayard*

(Extrait de *L'Homme Primitif* de L. Figuier, Hachette, Paris 1870)

avant-bras se sont raccourcis, se différenciant ainsi davantage de ceux des anthropoïdes quadrumanes (ou même des nègres d'aujourd'hui). Par contre, leurs jambes sont devenues plus hautes, car leurs tibias de coureurs et de chasseurs infatigables se sont allongés, ce qui leur donnera une plus grande vélocité pour la poursuite du gibier migrateur.

Ce sont les hommes de la race de l'Europe — Chancelade, dont les descendants furent les artistes affinés, sculpteurs, graveurs et peintres du Crô-Magnon, ancêtres présumés des Guanches des Canaries, des Kabyles et des Basques ibériques qui, lorsque Carthage et Rome entrèrent en contact

avec eux, pratiquaient encore le système du matriarcat (comme, par exemple, aux Baléares et chez les Pictes de l'Ecosse, peints à l'ocre comme les paléolithiques), contrairement aux peuples in-



Crâne de la seconde race humaine (Crô-Magnon).

do-européens chez lesquels le père (à son défaut le fils aîné ou l'agnat) est chef de la famille, et lui donne son nom.

Nomades et suivant les migrations du gibier comme leurs prédéces-

seurs, ils habitaient comme eux des cavernes, des abris sous roches ou des terriers qu'ils se creusaient ; où ils enterraient leurs morts, et où ils ont laissé de nombreux vestiges de leur vie, de leur industrie et de leur art ; ainsi au Schweizersbild et au Kesslerloch de Thayngen (Schaffhouse), Winznau (Soleure), dans la vallée de la Birse, à la grotte de Scex près Villeneuve, à Veyrier au pied du Salève, et encore plus tard, à l'époque de l'hiatus mésolithique, aux cimetières tourasiens de Chamblandes, du Châtelard et de Glis.

À côté d'os, surtout de rennes et de lièvres des Alpes, les solutréo-magdaléniens de la fin de l'époque paléolithique, qui chassaient à la lance, à la sagaie et à la flèche de silex ou d'os, laissèrent de nombreux débris osseux de chevaux sauvages et d'hémionides, de renards bleus (concurrentement avec le renard polaire et le renard commun assez rares), de bisons, d'aurochs, de bœufs musqués, de lemmings, de chamois, de bouquetins, de chevreuils et de sangliers, de blaireaux, de martres, de putois, etc., comme aussi de quelques oiseaux : canards et oies sauvages, lagopèdes et perdrix blanches, aigles pêcheurs et grives-litorne, etc. ; donc, en général, de représentants d'un climat plus rigoureux qu'aujourd'hui, car ceci



est la faune de la toundra sibérienne, avec une température froide et subarctique, concomitante avec le mammouth, et les grands carnassiers des cavernes, déjà en état de régression.

Des harpons et des hameçons en os et en corne leur permettaient, en outre, de pêcher les poissons des grands lacs et des fleuves : saumon, truite, brochet, anguille, carpe, perche et chevenne.

La table de ces troglodytes magdaléniens qui, outre l'industrie de la pierre, travaillèrent encore l'ivoire du mammouth, puis, plus tard, le bois de renne et la corne de cerf, et qui d'ailleurs savaient déjà coudre des vêtements de peaux, avec leurs fines aiguilles d'os et des crins de chevaux ou des tendons de rennes, était donc beaucoup plus variée que celle des paléolithiques moustériens. Non seulement ils savaient griller leurs viandes, comme le prouvent de nombreux foyers avec débris culinaires (1), mais ils s'éclairaient avec des lampes de grès contenant du suif, ce qui fait remonter les débuts de l'éclairage artificiel à une vingtaine de mille ans. Ces grands migrants, qui allaient jusqu'à la mer en descendant le Rhône avec les rennes, auront probablement aussi connu l'usage du sel marin et des cendres comme assaisonnement. Quelques fruits sauvages indigènes, ainsi que des noix, des noisettes, des glands et les faines du hêtre, dont ils faisaient des réserves pour la saison froide, venaient compléter leur nourriture. Ils se servaient pour boire de calottes craniennes, de cornes, ou de pierres évidées en forme de gobelets.

Puis, à la fin des temps quaternaires, un climat tempéré ayant succédé au climat sibérien, la flore et la faune se modifient et les chasseurs de rennes durent émigrer vers le Nord à la suite de leur gibier ; leur culture et leurs mœurs se retrouvent presque intégralement chez les Esquimaux du Labrador et du Groenland, dont les habitants actuels ont aussi des caractères ethnographiques assez rapprochés des leurs. D'autres individus restèrent au pays et y ont dégénéré sous l'influence de conditions d'une nutrition précaire, de rachitisme ou du goitre, ou se sont croisés avec les races successives, et se retrouvent encore, ataviquement disséminés, parmi les populations actuelles, surtout dans la Lozère en France, mais aussi de-ci de-là en Suisse.

(1) L'on sait que les Magdaléniens du Schweizersbild possédaient des pierres rondes qu'ils doivent avoir utilisées pour chauffer l'eau de vases de pierre évidés. Y ont-ils aussi fait bouillir des viandes ou des aliments végétaux ? Ceux de Belgique fabriquaient déjà une poterie grossière d'argile.



C'est, maintenant, la faune de la forêt tempérée, qui prédomine, parallèlement avec le début de la culture néolithique introduite par les Brachycéphales lacustres, aux crânes longs et aux têtes presque « carrées », immigrés venus de loin et qui, par leurs caractères ethniques, se rapprochent des Jotunes finnois, et plus encore des anciens peuples ouralo-altaïques du Turkesian. — Ce sont les Palaffiteurs, habitants sédentaires des premières huttes lacustres d'il y a 9.000 et 10.000 ans qui, les premiers, pratiquèrent l'élevage des animaux domestiques : chiens, porcs, chèvres, moutons et bœufs des tourbières, animaux venus de l'est avec leurs maîtres le long du Danube, mais généralement de taille inférieure aux nôtres, et dont la chair assurait en tout temps aux aborigènes la subsistance de l'homme, plus sûrement que les aléas de la chasse.

En outre, ces peuples sont aussi des pêcheurs qui capturent le poisson au harpon ou avec des filets de lin, et surtout des agriculteurs qui, déjà, fument leurs terres et cultivent le froment antique et le blé « mottu » compact, originaire du Caucase, et encore en honneur aujourd'hui en Gruyère pour sa paille de belle venue et facile à tresser ; ils ont aussi les pois et les panais, qui avec la châtaigne d'eau et la petite pomme sauvage, la noix et la noisette, etc., leur fournissent des provisions pour l'hiver.

Donc, ici, aux produits de la chasse vinrent s'ajouter ceux de l'élevage du gros et petit bétail, réserves alimentaires toujours sous la main et donnant aux hommes de plus grands loisirs que ceux des Troglodytes magdaléniens.

Cela permettait à ces races industrieuses et pratiques de vouer leur temps aux métiers domestiques pour améliorer leur bien-être matériel : charpenterie, piroguerie, taillanderie, polissage de la pierre, tressage, tisserie, corderie, pellerie, etc., et plus tard, à l'âge du bronze, à la fonderie et à la métallurgie du cuivre et de l'étain.

L'élevage, en rationalisant la production territoriale de la viande, contrairement à la chasse qui la laisse au hasard, permet de décupler au moins les populations, mais l'agriculture fait encore mieux. En défrichant le pays, elle peut en quadrupler la densité humaine, car le terrain nécessaire à l'entretien d'un individu qui vit des produits de l'élevage : viandes et laitages, pourra nourrir quatre personnes si on l'ensemence de céréales et de légumineuses.

Plus tard, avec les progrès de la civilisation lacustre, allant de pair avec le perfectionnement du tissage et de la poterie, le nombre et la variété des animaux domestiques augmentent et l'usage de leur chair prédominera sur les venaisons, qui ne livrent plus que le dixième et viront de l'alimen-

tation carnée. — A la culture du blé antique et du blé « moulu », viennent s'ajouter celle du froment égyptien (le blé poulard ou nonette du pays de Vaud), puis du froment amidonnier, du grand et du petit épeautre ; plus tard encore, au milieu de l'âge néolithique avec les incursions des grands Dolichocéphales nordiques, plusieurs espèces d'orge et enfin, vers l'âge du bronze, le seigle et l'avoine ordinaire, originaires du Nord, et, tout à la fin, le millet commun et le millet d'Italie venus du Sud.

Les brachycéphales néolithiques, par leur croisement avec les dolichocéphales nordiques, ont donné naissance à la race suisse dite « alpine », à têtes rondes et courtes, aux épaules larges, mais de stature moyenne (1). Aussi bien ceux des lacs que ceux des établissements terriens, ils consommaient ces céréales, cuites dans des pots et des vases de terre, sous forme de bouillies ou de soupes, ou comme pains-galettes de farine grossière, moulue avec des meules fixes à main et chauffée sur les pierres du foyer.

Ils avaient également de nombreux fruits : ceux du pommier et du poirier à petits fruits, du prunier des haies et du prunellier ou « bellossier », du cornouiller, du sorbier des oiseaux, le cerisier à fruits doux et le merisier, le framboisier, le murier-roncier des chemins, le fraisier, la mâcle ou châtaigne d'eau (*rapa natans*, que l'on croit disparue de la Suisse, mais que nous avons encore trouvée, en 1894, dans les tourbières d'Yverdon), le noyer, le noisetier, les glands du chêne et les faines du hêtre, enfin les petits fruits de la vigne indigène et ceux du sureau qu'ils faisaient fermenter.

Après les pois, vinrent les lentilles et, plus tard, à l'âge du bronze, les fèves et la mâche ou « trochette » et sans doute aussi la dent-de-lion et les racines de carotte des prés ; sur la fin, la rave. Comme condiments, ils avaient le cumin du Nord (*carum carvi* = Kummel), le cumin amer du Turkestan (*cuminum cymini*), le cerfeuil des prés, l'ail, la moutarde, le cresson des ruisseaux, et le pavot, qui avec le sel et les cendres de bois, suffisaient à assaisonner leurs aliments et à flatter des palais encore grossiers et peu raffinés.

Il ne faut pas oublier le lait et les laitages que ces peuples, à la fois pêcheurs, mi-pasteurs et mi-agriculteurs préparaient en laissant le lait se cailler comme notre « seré » dans des toiles de lin ou dans des vases percés de petits trous, par lesquels ils recueillaient le petit-lait. On peut voir

(1) Métissage qui prédomine encore dans certaines régions montagneuses retirées. (Appenzell, Val de Frutigen, d'Adelboden, Haut-Valais).

là le premier essai diététique, à la fois timide et rudimentaire, de ces antiques omnivores, alors que chez les Grecs, lors du siège de Troie il est vrai, le fameux médecin Machaon, fils d'Esculape et élève du centaure Chiron, avait inventé le vin diététique « pramnéen » pour les guerriers blessés, un mélange de vin épais de Pramnos, près de Smyrne, avec un peu d'eau de mer, de farine de blé, du fromage râpé et des oignons pulvérisés, spécialité excellente pour restaurer et fortifier les blessés, après d'abondantes pertes sanguines.

Reste encore, à propos d'alimentation, la question scabreuse de l'anthropophagie. Celle-ci est probable chez les moustériens du Néanderthal, sujets à de terribles famines en hiver, et bien inférieurs dans l'échelle humaine aux sauvages Tasmaniens, aux Australiens et aux Polynésiens cannibales.

Douteuse chez les magdaléniens dolichocéphales et chez les lacustres brachycéphales, on peut l'affirmer avec quelque certitude chez les paléolithiques et les méso et néolithiques du Sud mélangés de négroïdes, car, outre les ossements humains, épars et dispersés sans ordre parmi les os d'animaux mangés dans les cavernes des montagnes liguriennes et sabinas, ceci est corroboré par les traditions des navigateurs égéens et phéniciens, vieilles de deux millénaires environ avant J.-C. et recueillies par Homère dans *l'Odyssée*.

En effet, les Cyclopes anthropophages de Sicile, habitant dans des cavernes en petites hordes familiales sans lois ni états, armés de massues et de pierres, sauvages au facies bestial et broussaillieux, sans notions d'agriculture et vivant de bœufs et de moutons domestiques, qui, dans l'antre de Polyphème, dévorèrent plusieurs compagnons d'Ulysse, doivent être considérés comme des descendants d'un métissage de la race négroïde de Grimaldi. Il en est de même sans doute de la tribu des Lestrigons qui, après six jours de navigation de là vers les régions cimmériennes, surprirent au mouillage la flotte d'Ulysse et firent un affreux carnage des marins pour les manger.

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE  
PRUNIER**

Saccharure Granulé



### Consultation maternelle.

Au dernier chant de l'*Iliade*, Thétis vient trouver Achille pour l'inviter à recevoir la rançon du cadavre d'Hector, qu'il remettra aux Troyens désireux de l'ensevelir. On se rappelle le début de la divine épouse de Pélée :

Mon enfant, jusques à quand, à gémir dans l'affliction, te rongeras-tu le cœur, oublieux de la nourriture *et du lit* ? *Et cependant, il est bon de s'unir en caresses à une femme.* Or, je ne t'aurai plus longtemps en vie, mais dès maintenant sont placés près de toi le Trépas et la toute-puissante Destinée.

Les vers 130 à 132 auxquels Zénodote n'avait rien trouvé à redire, Aristarque les a frappés d'athétèse, estimant peu convenable qu'une mère dit à son fils : « *il est bon...* » Au moyen âge, Eustathe expliquait la suppression parce que les guerriers, non moins que les athlètes, ne doivent pas énerver leur force dans l'amour.

On pourrait dire, comme Dugas-Montbel, que *le conseil naïf de Thétis est tout à fait dans le goût de l'antiquité*, et nous serions bien surpris que Fénelon, rappelé avec à propos dans une note de Pierron, eût pensé autrement. Mais les lecteurs attentifs d'Homère, familiarisés avec l'inépuisable et souvent inutile et fatigante subtilité des commentateurs, sont plus frappés encore de la convenance étroite à une situation particulière de toutes les circonstances du poème et de toutes les paroles des héros. Nous nous autoriserions de cette expérience pour proposer un sens prégnant du conseil de Thétis.

Vrai ressort de la fin du poème, le désespoir d'Achille, après la mort de son cher compagnon de toujours, est à la mesure de son amitié, qui était, à la manière antique, sans restriction, et avait un côté sensuel. Le témoignage d'un fragment réaliste des *Myrmidons* d'Eschyle, que nous a conservé la fin des *Erôtes* de Lucien, est à cet égard trop clair.

Cependant, pas plus que Héraclès ou Alexandre le Grand, Achille n'était indifférent au charme féminin. Dès lors, Thétis, bonne mère parlant à son fils éploré, lui donne un conseil aussi pertinent que serait la prescription d'un docteur freudiste. Certes, l'idée ne lui viendrait pas de blâmer une passion qu'elle ne juge point hérétique, mais elle a cette adresse de ne pas conseiller à Achille l'oubli de Patrocle auprès d'un autre *ἑρώμενος*. Elle lui suggère les embrassements d'une femme, auxquels, — preuve en serait Briséis, — Achille n'est pas insensible. Au vers 676, Briséis aux belles joues partage la couche d'Achille. (Cf. inversement Martial, XI, 43, 7).

E. LACOSTE.



## La syphilis au temps des légendes.

Dans son *Histoire des Nations civilisées du Mexique* (A. Bertrand, Paris, 1857, t. I, pp. 181-185), Brasseur de Bourbourg a conté une curieuse légende mexicaine.

Le Soleil, je ne sais plus pour quelle cause, avait cessé de se montrer. Le monde entier languissait dans les ténèbres. Alors, les dieux se réunirent ; et, parce qu'ils savaient qu'il fallait pour faire revenir le soleil qu'un sacrifice lui soit offert où l'un d'entre eux se sacrifierait, ils préparèrent un grand bûcher ; mais nul ne se pressait pour s'offrir en victime. Je laisse à présent la parole à B. de Bourbourg :

*Nanawalt*, le syphilitique, est là avec les autres dieux ; mais souffrant d'un mal incurable, il n'a plus rien qui le rattache à la vie dont il a épuisé les joies. Affermi dans son dessein de se sacrifier pour produire la lumière, il en donne avis à *Metzli*, la Lune, qui en fait part aux divinités *Tlalocan-teuctli* et *Nappa-teuctli*..... Alors, on encensa *Nanawalt* ; on le frotta d'essence ; et *Nanawalt* s'élança dans les flammes qui le dévorèrent instantanément. *Metzli*, son compagnon, imita son exemple, et bientôt après on vit s'élever à l'orient le brillant soleil qui devait réjouir la nature.

Ce dieu mexicain syphilitique est déjà une surprenante figure, mais voici que E. Petitot nous découvre plus curieux encore dans la Grèce légendaire. E. Petitot fut missionnaire et explorateur arctique au siècle dernier ; il fut surtout un écrivain abondant, s'étant attaché à démontrer que la Bible est le plus ancien livre du monde et que presque toutes les traditions de tous les peuples de la terre ont été empruntées aux Hébreux. Intrépide dans ses rapprochements, il ne pouvait manquer, rencontrant le bûcher de *Nanawalt* de penser à celui d'Hercule ; aussi n'y manqua-t-il pas. Et voici ce qu'on peut lire dans son *Accord des Mythologies dans la Cosmogonie des Danites arctiques* (in-12, Bouillon, Paris, 1890, p. 112).

Nous avons ici l'explication de ce feu intérieur qui dévorait Hercule après qu'il se fut revêtu de la tunique du centaure Nysus que lui avait envoyée Déjanire. C'est la syphilis ou mal vénérien, mal incurable qu'Héraclès comme *Nanawalt* avait contracté dans l'excès des joies qui épuisent les sources de la vie. Tous deux se dévouent au bûcher par suite du même dégoût de l'existence, un dévouement qui ressemble au suicide.

Pour le suicide, il n'y a point de doute. Quant à dire qu'après l'épilepsie, il faut encore charger Hercule de la vérole, voilà une affirmation faite pour plaire à ceux qui croient que l'Europe a connu la syphilis avant Christophe-Colomb.

ELEMPI (Bordeaux).

## La Médecine des Praticiens

## Les Comprimés Vichy-État.

Les *Comprimés Vichy-État* sont faits avec le sel que la Compagnie fermière extrait de ses eaux, dont la réputation est mondiale. Ils ont tous les effets de la médication alcaline.

Les *Comprimés Vichy-État* exercent une action remarquable sur les nutriments incomplètes ou ralenties. Ils ramènent l'assimilation générale à son degré normal. Ils désencombrent l'organisme de tous les déchets du métabolisme. Le milieu intérieur, débarrassé de tous ces rebuts qui le gênent et l'alourdissent, retrouve toute son activité, toute la vigueur de ses fonctions.

On comprend donc l'action préventive des *Comprimés Vichy-État* dans toutes les lithiases. Les calculs en formation sont entraînés, sous forme de poussière et de sable. Les éléments ne s'agglomèrent plus. On est ainsi délivré de ces coliques, soit hépatiques, soit néphrétiques, qui causent de si violentes douleurs et trop souvent des dégâts irréparables.

Nous nous garderons bien d'insister sur l'utilité des *Comprimés Vichy-Etat* dans les infections et les intoxications qui affectent tout l'organisme ; dans le diabète, le paludisme, les congestions du foie ou des reins, les dyspepsies gastro-intestinales, qu'elles soient hyper ou hyposthéniques, les catarrhes biliaires, etc...

Nous allons nous appesantir un peu sur l'action bienfaisante des *Comprimés Vichy-Etat* dans certains rhumatismes chroniques.

On sait que, d'une manière générale, le rhumatisme résulte de l'accumulation de l'acide urique et des urates insolubles dans l'économie. C'est l'uricémie. Or, le métabolisme des corps azotés est régi par le foie. C'est le foie qui favorise les combustions successives des composés azotés et qui les amène au dernier stade, l'urée. Que le foie soit insuffisant, ces transformations sont incomplètes ou inachevées. Elles s'arrêtent à l'étape acide urique et urates. L'uricémie s'installe.

Les *Comprimés Vichy-État*, qui maintiennent au plus haut degré l'activité hépatique, permettent aux éléments azotés de terminer leur cycle total. Pas d'uricémie. Pas de rhumatisme ou de goutte chroniques.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

## MÉDECINS-POÈTES

Peut-être quelque lecteur parisien a-t-il connu au n° 62 de la rue Compans, ou encore au n° 36 et, plus tard, au n° 10 de la rue des Couronnes, notre confrère Léopold-Albert Cahon. Peut-être ce médecin-poète, né à Amiens le 4 mars 1846, vit-il encore ? Médecin, il avait soutenu sa thèse à Paris, le 25 juillet 1872 *Sur la contusion du cerveau* (n° de la thèse : 289 — n° du diplôme : 7537), et plus tard, figurait sur quelques annuaires avec le titre de « médecin-major de territoriale ». — Poète, il a écrit : *Les Vaincus*, *Adèle de Ponthieu*, *Berthe et Gerbaud*, *Route de France*, *Anarchie*, *Envolée de Souvenirs* et *Les Picards* (*Scènes de l'Époque des Communes*).

De cette œuvre dernière, en juin 1930 (xxxvii, 153), M. J. Cassan avait envoyé à *La Chronique Médicale* un extrait de belle venue : *La fête des fous*. Le hasard vient de me faire rencontrer sous sa couverture bleu pâle la troisième plaquette de ma liste un in-8° de 68 pages, imprimé par Ph. Koher, à Saint-Valéry-sur-Somme, en 1898. Ce n'est pas une œuvre de jeunesse : l'auteur avait alors 52 ans.

*Berthe et Gerbaud* est un poème de mille cinq cent quarante-cinq alexandrins, divisés en cinq chants, *agréable délassement d'un pénible labeur*, avertit le poète. Le médecin dédia son œuvre à sa fille qui, la lisant à *ses chères convalescentes*, devait leur faire oublier ainsi la *ronde blafarde des médicaments*. Rien donc qui touche à la médecine dans cet *Episode du siège de Paris à l'époque des Normands*, encore que la peste qui, alors, frappa la capitale, aurait pu nous valoir des détails précis. Il n'en est rien ; et ce nous est une surprise de voir la peste si superficiellement décrite par un médecin. Berthe, l'héroïne, est frappée par le fléau (chant III, pp. 31-32).

*Qui la reconnaîtrait ? Un sourire de mort  
Crispe sa lèvre pâle, et sur ses yeux s'endort  
Le livide reflet de l'horrible agonie.  
Le sanglot de son cœur soulève l'atonie.  
En son souffle fiévreux un aride ferment  
De la peste affolée anime le tourment.  
Dans ses bras éclairés des lueurs d'outre-tombe,  
Circule en les marbrant le sang noir qui les plombe.*

*Berthe va donc mourir. Sa défaillante main  
Porte à sa lèvre en feu quelques gouttes de vin,  
Le sanglot la suffoque et, blême de souffrance,  
Elle laisse tomber son front sans connaissance.*

Rassurons-nous, elle ne meurt pas ; et, d'ailleurs, tout finit bien, puisque Berthe épouse Gerbaud et que Paris est sauvé. Amour et batailles. Les batailles tiennent ici la plus grande part, et le poète y prend une humeur si guerrière que la pluie même, devient (chant I, p. 7) :

*d'humides javelots  
Qui, du fleuve agité, fendaient la robe grise.*

La pluie est peu favorable au poète. Elle lui vaut un hiatus (chant I, p. 9) :

*A peine elle avait dit que se met à tomber  
La pluie à torrents.*

et une réminiscence moins heureuse que son modèle (chant II, p. 21) :

*Il avait beaucoup plu. Ce jour-là sur la ville...*

Malgré ces faiblesses, il y a dans ce poème de la couleur, du mouvement et de jolis vers. Ainsi quand, au cours d'un combat, un pont s'écroule (chant II, p. 23) :

*Ses poutres sous les flots disparurent soudain,  
Et le fleuve reprit sur elles son chemin.*

Ainsi encore ce crépuscule (chant V, p. 63) :

*C'est l'heure où la nature annonce le repos  
Les chênes de Rouvray qui dressent près des eaux  
Leur feuillage jauni vont s'envelopper d'ombre,  
La campagne devient silencieuse et sombre  
Et le nocturne oiseau s'envole en murmurant  
De son clocher moussu d'où l'enlève le vent.  
Le ciel se couvre d'or. Des senteurs parfumées  
Semblent planer dans l'air par les roses semées.*

Ainsi enfin ce « Debout ! les Morts ! »... en 1898 (chant IV, p. 42) :

*Quand résonnait le cor sur le champ de bataille  
Et que le bouclier brillait sur la muraille,  
Quand le glaive frappait le casque des héros,  
Vous étiez avec nous combattant sans repos,  
O morts, réveillez-vous ! De notre indépendance,  
Avec nos fils lassés, soutenez la défense...*

Et le Dr Albert Cahon fut si bien poète qu'il en a les touchantes illusions (chant II, p. 20) :

*Paris n'a qu'une bourse, un cœur, dix mille épées.  
On n'y trouverait pas ces charges usurpées*



*Qui font qu'une âme vile au jour du deuil public  
Ose dans l'océan du plus lâche trafic  
Prendre à pleines mains l'or, l'audace et le bien-être.*

Dans la réalité, il en fut peut-être (?) ainsi aux jours de Berthe et de Gerbaud, mais si le D<sup>r</sup> Albert Cahon, qui disparaît de nos annuaires en 1908, vivait encore après 1914, il a dû s'apercevoir que les temps sont changés.

J.-F. ALBERT.



## Ephémérides



432. — 1<sup>er</sup> Août. — Mort du pape Célestin I.  
1432. — 17 Août. — Assassinat de Caraccioli.  
1732. — 6 Août. — Naissance à Lyon du médecin Pierre-Louis Gandoger.  
13 Août. — Première représentation du *Zaire* de Voltaire.  
29 Août. — Première représentation de *La Mort de César*, tragédie de Voltaire.  
1832. — 26 Août. — Mort d'Adam Clarke, érudit et théologien anglais.

Pierre-Louis GANDOGGER. — Vanité de nos titres et néant de la gloire ! Qui connaît aujourd'hui Gandoger, médecin-consultant de Stanislas, roi de Pologne, professeur d'anatomie, de chirurgie et de botanique en l'Université de Lorraine (Nancy), membre des Académies de Florence, Sienne, Dijon, Nancy, Toulouse, etc., docteur agrégé au Collège royal des médecins de Nancy, médecin des hôpitaux du roi, etc. ?

Il naquit à Lyon, le 6 août 1732, d'une famille ruinée d'origine italienne, et ne vint, plus tard, à la médecine qu'après s'être évadé des mathématiques et avoir abandonné le corps du génie. Son départ dans cette voie nouvelle fut marqué par un contre-temps : il avait obtenu d'aller à Québec comme médecin du roi, et voici que le Canada cessa d'appartenir à la France. La destinée le dédommagea en l'appelant, en 1763, en Lorraine, où il établit sa réputation et sa fortune.

En vérité, il fut grand travailleur et abrégea ses jours par son obstination au travail, du moins s'il faut en croire N. F. J. Eloy (*Dictionnaire historique de la Médecine*, in-4°, H. Hoyois, Mons, 1778, t. II, p. 302). Il mourut à Malzeville le 5 août 1770, laissant plusieurs ouvrages dont le plus considérable est un *Traité pratique de l'Inoculation* (in-8°, Nancy, 1768), où il montrait que *l'inoculation est le seul et le plus assuré moyen de se soustraire aux dangers imminents et aux ravages affreux de la petite vérole*.

---

**ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE**  
**NOVACÉTINE PRUNIER**  
**TOUTES PHARMACIES**

---

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre  
au moment des repas.



*Doses habituelles :*

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.  
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

**HYPERTENSION - ARTÉRIOSCLÉROSE**  
**DIOSÉINE PRUNIER**

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES**

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée  
de liquide au moment des repas.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE



3 à 4 Comprimés Vichy-Etat pour un verre d'eau.  
12 à 15 Comprimés Vichy-Etat pour un litre.

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

**Dates à retrouver.** — L'exemple donné par M. Cercatori dans le dernier numéro de *La Chronique Médicale* fut contagieux. A la recherche, comme lui, de quelques dates exactes de naissances et de morts, je viens donc m'adresser à l'érudition des lecteurs de cette Revue :

*Naissances :*

En 1533, de Claude Dariot, de Georges Mayer, de Jean Zecchius.  
En 1633, de Philippe Chartier.

*Morts :*

En 1633, de Charles Lepois et d'Antoine Hendrix (ou Henrici) Van der Linden.

En 1733, de Jean Muralto, ou de Muralto.

Tous ces noms, il va sans dire, sont des noms de médecins qui furent célèbres et dont la plupart sont bien oubliés.

MALORME (Pau).

**L'énergie de la lune.** — Aux jours lointains déjà de mon enfance, il me souvient que nous chantions cette série de questions et de réponses :

De quoi qu'y a Un ? — Y a un Dieu, qui règne dans les cieux.

De quoi qu'y a Deux ? — Y a deux testaments : l'ancien et le nouveau... au... mais n'y a qu'un Dieu qui règne dans les cieux.

De quoi qu'y a trois ? — Y a Troyes.. en Champagne ; — y a deux testaments : l'ancien et le nouveau.... etc.

Il y avait ainsi. Quatre.... ine de Médicis. — Cin... cinnatus. — Cy.... nocéphale. — Sept... épatant... ; etc.

Or, certain recueil de 1650, rééditant des chants médiévaux, contient l'original de ce questionnaire, que les siècles ensuite ont rajeuni en l'adultérant d'affreux calembours.

*Dic mihi quid unus ? — Unus est Deus qui regnat in coelis.*

*Dic mihi quid duo ? — Duo sunt testamenta ; Unus est Deus qui regnat in coelis.*

*Dic mihi quid sunt tres ? — Tres sunt patriarchae ; Duo testamenta ; Unus est Deus qui regnat in coelis.*

Et il y avait ensuite les cinq livres de Moïse, les six cruches qu'on porta aux noces de Cana, les sept sacrements, les huit béatitudes, etc. C'était alors un chant religieux.

Mais voici que ceci encore n'était pas original, mais simplement la contre-partie latine et chrétienne d'un chant païen. En



Cornouaille, s'il faut en croire M. Hersart de la Villemarqué, (*Chants populaires de la Bretagne*, in-8°, Perrin, Paris, 1823, p. 1-9) les bardes chantaient un dialogue analogue.

Le nombre six m'y arrête, et d'autant mieux que *La Chronique Médicale* s'est maintes fois intéressé à l'action de la lune :

Le *Druide*. — *Tout beau, bel enfant du Druides ; réponds-moi ; tout beau, que veux-tu que je te chante ?*

L'*enfant*. — *Chante-moi la série du nombre six, jusqu'à ce que je l'apprenne aujourd'hui.*

Le *Druide*. — *Six petits enfants de cire, vivifiés par l'énergie de la lune ; si tu l'ignores, je le sais. — Six plantes médicinales dans le petit chaudron ; le petit nain mêle le breuvage, son petit doigt dans la bouche.*

*Cinq zones terrestres, etc...*

*Quatre pierres à aiguiser, etc...*

*Trois parties dans le monde, etc...*

*Deux bœufs, etc...*

*La nécessité unique, etc...*

*Tout beau, bel enfant... ; que te chanterai-je ?*

Les six plantes médicinales seraient : le sélage, la jusquiame, le samolus, la verveine, la primevère et le trèfle. Quant au chaudron et au nain qui tient son doigt dans la bouche, cela se rapporte à certaine légende antique ; et ce n'est point cela qui m'intrigue. J'en reste à « l'énergie de la lune » qui « vivifie les six petits enfants en cire ».

Les enfants de cire devraient s'entendre des pratiques d'envoûtement, que tout le monde connaît. C'est là l'opinion de M. Hersart de la Villemarqué ; mais je ne crois pas qu'elle représente la vérité. Par ailleurs, notre auteur avoue ne pas découvrir pourquoi ces enfants sont tout juste au nombre de six ; et je donne ma langue au chat pour ce qui est de la devinette que pose l'action de la lune.

Puisque, comme je le disais, tant de correspondants de *La Chronique Médicale* se sont intéressés à cette action de notre satellite, peut-être s'en trouvera-t-il un pour donner une solution au problème que le chant bardique laisse pour moi sans réponse.

M. MARTIGNAC (*Loches*).

## **La Phosphatine Falières** *n'est pas une farine chocolatée.*

*Dans sa composition figure une proportion infime (moins de 4%) d'un cacao débeurré mécaniquement et spécialement traité, qui joue le seul rôle d'arôme.*

## Réponses.

**Un Sermon de saint Eloi** (xxxix, 184). — M. Blondinelle, intéressé par l'action de la lune, n'a retenu du sermon de saint Eloi, qu'il a cité, que ce qui touchait à cette question. Mais il est dans ce sermon un autre passage qui retient bien davantage l'attention du médecin. Poursuivant son but de destruction des superstitions païennes, le saint en vient à celles qui touchent à la maladie.

S'il vous survient quelque infirmité, gardez-vous d'avoir recours aux enchanteurs, aux devins, aux charlatans. N'attachez aucune croyance aux fontaines, aux arbres, aux bifurcations des chemins, ni aux phylactères. Que quiconque est malade se confie uniquement en la miséricorde de Dieu, qu'il réclame fidèlement de l'église l'huile bénite pour en joindre son corps ; et le Seigneur le soulagera.

Saint Eloi ne parle pas des médecins. Sans doute avait-il plus de confiance dans l'huile bénite que dans leurs remèdes.

PICALGRAN (Sète).

**Anesthésie d'autrefois** (xxxix, 123). — M. le Dr Georges de B... trouvera des renseignements sur l'insensibilisation thérapeutique dans l'ancienne Chine dans un grand ouvrage chinois intitulé *Recueil de Médecine ancienne et moderne* (Kou-King-i-Tong), dont M. Stanislas Julien a donné la traduction française en 1849.

E. LAVOCAT (Paris).

*Autre réponse.* — A la page 197 du tome XXVIII des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences* se trouve un Mémoire de Stanislas Julien sur les substances anesthésiques employées en Chine dans le commencement du troisième siècle de notre ère pour paralyser momentanément la sensibilité. L'auteur rapporte que, lorsque le médecin chinois Hoa-tho (qui florissait entre les années 220-230) voulait opérer un malade, il lui donnait une *préparation de chanvre* (Ma-yo), et, au bout de quelques instants, le malade devenait aussi insensible que s'il eût été plongé dans l'ivresse ou privé de vie.

Quelle était cette préparation de chanvre ? Stanislas Julien ne le dit pas. Toutefois, plus loin, à l'occasion du haschich, il ajoute en note : *Nous trouvons dans les Annales de Hân que Hoa-tho faisait prendre dans du vin une poudre appelée Mafo-san (littéralement : chanvre-distillé-poudre), c'est-à-dire poudre contenant les principes narcotiques du chanvre, obtenus par une longue ébullition, ou par la distillation.*

Dr MINIME (Paris).

*Racine et La Voisin* (xxxviii, 103). — Racine est-il coupable ou innocent de la mort de sa maîtresse, la comédienne Du Parc ? Je ne saurais dire ; mais les collaborateurs de *La Chronique Médicale* qui ont pris parti en faveur du poète pour le seul motif que l'accusation était portée par Marc de Montifaud ont jugé un peu rapidement. Si l'autorité de cette dernière est, en effet, menue, on ne saurait en dire de même de celle de Funck-Brentano. Un médecin aussi, Edmond Locard, a conclu à la culpabilité de Racine ; et, pour ceux que la question intéresse, je renvoie à ses deux ouvrages : a) *Le xvii<sup>e</sup> siècle médico-judiciaire*, Storck, Lyon, 1902 ; — b) *Les Crimes de sang et les crimes d'amour au xvii<sup>e</sup> siècle*, in-12, Storck, Lyon, 1903, p. 51 à 54.

H. VILLAIN (*Chartres*).

*L'enfantement par l'oreille* (xxxxix, 45). — Le rapprochement qu'a fait M. H. Villain entre les enfantements par l'oreille que la piété naïve de nos pères a acceptés et l'accouchement de Gargamelle dans Rabelais, avait été fait déjà, — et dans *La Chronique Médicale* même, — par M. Le Double (cf. n° du 15 juillet 1913). Des documents, les uns communs, les autres différents, les ont conduits tous deux à la même hypothèse sur l'arrière-pensée de Rabelais et cette hypothèse n'est pas sans prendre quelque valeur du fait même de la rencontre de deux auteurs, dont le plus récent ignorait, sans doute possible, l'étude de son prédécesseur.

Quoi qu'il en puisse être de la pensée intime de Rabelais, pour ce qui est de l'idée de l'enfantement par l'oreille, c'est une idée fort ancienne. Dans l'une des nombreuses légendes bardiques du cycle de Merlin, on voit la grossesse de sa mère survenir parce qu'une colombe becqueta son oreille. Le souvenir s'en est conservé dans une chanson de Cornouaille, recueillie par Hersart de la Villemarqué dans ses *Chants populaires de la Bretagne* (in-8°, Perrin, Paris, 1923, p. 59-60).

De loin, je vis venir à tire d'aile une tourterelle...  
Et elle frappa de son bec au mur...  
Et moi, simple, par pitié, d'ouvrir la porte ;  
Et elle d'entrer et de voler en cercle...  
Tautôt mon épaule, tantôt mon front, tantôt elle effleurait mon sein.  
*Trois fois elle becqueta mon oreille ; puis s'en retourna gaiement sous le bois vert.*  
Si elle était gaie, elle ; moi, je ne le suis pas...  
Les larmes coulent de mes yeux d'avoir un berceau à balancer.

Quelle est l'origine de telles légendes ? Je ne saurais dire ; mais il faudrait sûrement remonter plus haut que le christianisme pour la retrouver.

FLAPERIN (*Dunkerque*).

**Apollonius de Tyane** (xxxviii, 315). — L'affirmation de M. OEsterreich est étonnante, car les historiens de Jésus sont unanimes à déclarer que tous ceux qui se pressaient autour du Christ sur les bords du lac de Tibériade étaient, à part Judas qui venait de la ville de Karioth au delà d'Hébron, de doux et paisibles Galiléens. C'est d'ailleurs une étrange figure que celle d'Apollonius de Tyane qui, à 16 ans, embrassa la doctrine de Pythagore, parcourut pieds nus le monde romain et, à l'exemple de son maître, s'abstint de vin et de viande et fit vœu de chasteté ! On ignore la date exacte de sa naissance au début du vi<sup>e</sup> siècle ; on sait qu'il mourut vers l'an 97.

Ce ne fut qu'au i<sup>e</sup> siècle que son nom fut associé et opposé à celui de Jésus quand les défenseurs du paganisme tentèrent d'arrêter les progrès du christianisme que les persécutions avaient fait connaître au peuple romain et qui, par les écrits des apologistes, commençait à gagner les classes éclairées.

*La vie d'Apollonius de Tyane* fut écrite par Philostrate, à la demande de l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère. Dans ce livre, où le nom des chrétiens n'est pas prononcé, on ne saisit nulle part contre eux d'allusion malveillante. Quel était donc le dessein véritable de Philostrate et que voulait de lui la princesse qui lui commanda d'écrire ce livre ? C'est ce que, d'après Gaston Boissier, un célèbre théologien de Tubingue, Christian Baur, a montré dans son ouvrage intitulé *Apollonius de Tyane et le Christ*.

« Julia Domna était Syrienne et appartenait à une famille vouée au sacerdoce des divinités de l'Orient. Elle ne partageait pas l'esprit étroit et formaliste que les Romains apportaient dans leur façon d'honorer leurs dieux. Son attachement à la religion de son pays et de sa jeunesse n'allait pas jusqu'à la rendre l'ennemie acharnée des autres cultes. Julia Domna avait certainement lu l'Evangile ; cette lecture ne l'a pas laissée indifférente et elle a dû éprouver quelque émotion à contempler la belle figure de Jésus ; mais elle était païenne et nourrie des chefs-d'œuvre de la Grèce ; son esprit prévenu par ses premières croyances, par l'attrait de ses admirations littéraires, penchait à croire qu'il manquait à cette figure pour que la beauté en fût accomplie



APOLLONIUS.



de s'être produite dans un milieu différent et qu'elle gagnerait beaucoup à être replacée dans le monde grec ; c'est ainsi sans doute qu'elle conçut l'idée étrange d'une sorte de Christ païen en qui les plus belles inspirations de l'Evangile s'uniraient aux plus nobles souvenirs de la philosophie antique. L'impératrice savait bien qu'il n'existait pas de personnage de ce genre et qu'il fallait l'inventer.

C'est probablement dans cet esprit que fut composé l'ouvrage de Philostrate, qui est d'ailleurs un véritable roman. Il a créé un personnage qui réunissait les qualités que procure l'Evangile à ce je ne sais quoi d'achevé que peut seule donner la sagesse grecque, et il a couronné Apollonius d'une auréole de grandeur et de sainteté qu'il ne méritait peut-être pas. A cette époque d'ailleurs, les opinions étaient assez diverses : les uns appelaient le philosophe de Tyane un sage, les autres le traitaient de magicien ; les crédules et les naïfs étaient tentés de l'admirer ; les sceptiques comme Lucien se moquaient de lui sans scrupule.

Les défenseurs du paganisme opposaient Apollonius au Christ et un siècle plus tard, encore pendant les persécutions de Dioclétien, Hiéraelès prétend prouver qu'il mérite plus que le Christ les honneurs divins. Les apologistes chrétiens sont tous d'accord pour voir en lui un magicien. Lactance, saint Augustin, saint Jérôme et d'autres ne nient pas qu'il ait accompli des miracles ; ils admettent d'ailleurs parfaitement l'efficacité des incantations magiques ; mais si Apollonius a accompli des prodiges pareils à ceux du Christ, c'est en invoquant les anges déchus.

L'ouvrage de Philostrate a été traduit en français la première fois sous le titre suivant « PHILOSTRATE. *De la vie d'Apollonius Thianéen* par B. de Vigenere, Bourbonnais. A Paris, chez la veuve Abel L'Angelier, au premier pillier de la grande salle du Palais, 1599, avec privilège du Roy. » En 1611, le même éditeur en donnait une autre édition, revue, corrigée sur l'original par Morel, lecteur et interprète du Roi, enfin enrichie d'amples commentaires par Artus Thomas, sieur d'Emboy, Parisien. Ce dernier ne doute pas de la réalité des prodiges accomplis par Apollonius ; il les explique par la sorcellerie, par la magie ; il y voit un artifice du diable qui se servait d'Apollonius pour combattre le christianisme en opposant merveilles à merveilles. Tous les écrivains chrétiens du moyen âge et des temps modernes, (Tellemont, l'abbé Fleury, le père Jacques de Longueval et d'autres) affirment également que les miracles d'Apollonius de Tyane ont été faits par le secours de l'Esprit malin.

Je n'ai pas répondu à la question posée par M. Cassan. J'ignore quel auteur a suivi M. OEsterreich pour affirmer qu'Apollonius de Tyane était lui-même un compagnon de Jésus. Mais en réunissant ces quelques notes sur le philosophe grec, j'ai voulu montrer qu'il est légitime de dire que cette opinion est on ne peut plus surprenante.

Dr L. NEURAY (*Fléron*).

*Le Laurier* (xxxix, 86-92). — M. A. Peigney, dans son intéressant article, a omis ce détail que le laurier fut consacré à Artémis comme à Apollon. Pausanias rapporte que la déesse recevait à Hypsos le surnom de *ὀαφνία* (Laconie, c. xxiv, § 6) et Strabon nous apprend qu'on l'appelait *ὀαφνία* à Olympie (liv. VIII, c. iii, § 12). Or, ce détail a son importance, car il vient confirmer la remarque faite maintes fois que le culte de la fille de Latone (personnification de la Nuit) est issu du même berceau que celui de son frère Apollon. A tous deux, ce culte est commun dans les traditions purement grecques. Artémis, comme Apollon, détourne la maladie, mais aussi peut donner la mort ; et l'étymologie de son nom est prise à la même idée que celui d'Apollon (*Ἀρτεμις*, *Ἀρταμις* (forme dorienne) = celle qui détourne les maladies, celle qui guérit).

Ces rapprochements, maintes traditions communes, leur filiation d'ailleurs viennent établir le caractère solaire et lunaire originel de ces deux divinités.

MAUVERT (Paris).

*Le Roy Guillemot* (xxxix, 123). — Bien loin d'apporter une solution au problème posé par *La Chronique Médicale*, une rencontre que je viens de faire ajoute à son obscurité. M. Blaisot a retrouvé le roy Guillemot dans une édition parisienne de *La Comédie des Proverbes* portant la date de 1715. Or, cette comédie singulière a été attribuée, je ne sais trop sur quel fondement, au Comte de Cramail, Adrien de Montluc, mort en 1646. Ainsi parle M. G. Duplessis dans sa *Bibliographie parémiologique* (in-8°, Potier, Paris, 1847, p. 173). En fait, la première édition de cette pièce comique fut publiée en in-12 de 168 pages par Adrian Vlaq, à La Haye (?), en 1654. Voilà donc notre roy Guillemot connu des Proverbes en 1654.

Voici maintenant ma trouvaille. Du 6 au 9 avril, s'est vendue à l'Hôtel des ventes de Bordeaux la Collection d'autographes et de livres de M. Edouard Moura. Or, je relève sur le Catalogue de cette vente l'ouvrage suivant :

125. *Roi Guiot (Le)*, histoire nouvelle tirée d'un vieux manuscrit poudreux et vermoulu. (Par Vesque de Putlingen.) S. l., 1791, pet. in-12.  
*Critique des dernières années du règne de Louis XVI.*

Je n'ai pas eu l'ouvrage en mains ; mais, *a priori*, on fait un rapprochement de ce roi Guiot et de notre roy Guillemot ; puis un second, celui du roi Seizet dont parlait M. Blaisot et du roi Guiot. Le sens des expressions proverbiales, au temps du roi Seizet, au temps du roi Guillemot est le même : autrefois, il y a longtemps.

Mais, il n'était pas question de Louis XVI en 1654, tout juste cent ans avant sa naissance ; et j'avais raison de dire que le Catalogue de la vente Edouard Moura ne nous fournit qu'une obscurité de plus.

BIENVALLIER (Bordeaux).

## LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

☞ De P. Menière sans ses *Etudes médicales sur les Poètes latins* (in-8°, Baillière, Paris, 1858) :

Page 120. — *Le de Re rustica de Caton l'Ancien est un des plus anciens monuments de la littérature romaine, puisqu'il date du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, plus de 200 ans avant Jésus-Christ.*

Page 261. — *Nous ne rapporterons pas les nombreuses particularités d'histoire naturelle, les prodiges, les miracles que raconte Ovide, et qui se trouvent avec bien plus de détails dans l'œuvre immense, encyclopédique, de Pline le Jeune.*

☞ De M. Eugène Figuière, éditeur, dans un Prospectus reçu par poste le 2 avril 1932.

*Il peut à la longue devenir néfaste pour la pensée française de poursuivre ces méthodes qui consistent à lancer un auteur ou un livre comme un vulgaire produit pharmaceutique.*

☞ Du *Siècle Médical*, n° du 15 janvier 1932, p. 16 :

Petites annonces. — Occasions. — Livres (colonne 6).  
Cicéron, officier, Brutus.

☞ De *L'Indépendant d'Eure-et-Loir*, n° du 21 janvier 1932, p. 1, col. 3, sous le titre : *Sait-on que...*

*Jules Charat pesait, en effet, le poids énorme de 287 kilos.*

☞ Du *Journal des Débats*, n° du 21 janvier 1932, p. 1, col. 3, sous le titre *La Semaine dans les subventionnés* :

*A la Comédie Française : Mercredi, La Symphonie inachevée, Le Voyeur et l'Amour.*

☞ De *L'Indépendant d'Eure-et-Loir*, n° du 26 janvier 1932, p. 1, col. 7, sous le titre : *Le Maire de La Framboisière s'asphyxie accidentellement* :

*Une forte odeur d'acide carbonique le prit à la gorge.*

---

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.  
R. C. Paris, 53.323

## ❧ Chronique Bibliographique ❧

GOETHE. — **Voyage en Italie.** Traduction nouvelle complète avec notes par le D<sup>r</sup> Maurice Mutterer, un vol. in-8° de la *Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée*, Champion, Paris.

Lorsqu'en septembre 1786, Goethe quitta clandestinement Karlsbad pour se rendre à Rome, il était poussé par le désir devenu impérieux de réaliser un rêve ardemment caressé depuis son enfance, mais, en même temps, par le besoin de sortir pour quelque temps du milieu étroit de la petite cour de Weimar, afin de se retremper dans une existence plus libre, vouée uniquement au culte de l'art et de la poésie ainsi qu'à l'observation de la nature. Les vingt mois passés en Italie, les plus heureux de sa carrière, furent une vraie régénération pour lui, et ils marquèrent un moment décisif dans le développement de son génie parvenu alors à sa pleine maturité. Il y a beaucoup de charme à suivre le poète dans son voyage, dont la relation, conçue comme une continuation de sa grande confession de *Poésie et Vérité*, est non seulement d'une importance capitale pour l'étude de sa vie et de sa pensée, mais aussi d'un très grand intérêt pour la connaissance de l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'y reflète d'une manière attachante en une foule de détails caractéristiques et pittoresques.

La traduction que vient de nous donner M. Mutterer de cette œuvre d'un si vif intérêt est une traduction *complète* qui, dans cet état, nous manquait encore. C'est une traduction fidèle, sans lourdeur, éclairée de notes précieuses, qui témoigne d'une connaissance profonde tout à la fois de Goethe, de son époque et de l'Italie.

D<sup>r</sup> A. WICART. — **Les puissances vocales. Le chanteur,** 2 vol. in-8° illustrés de 48 dessins et de 76 portraits, éditions Ph. Ortiz, Paris, 1932. (*Prix : 50 francs.*)

Le docteur A. Wicart, qui s'est spécialisé dans le traitement de la voix, a réuni en cet ouvrage le résultat de ses observations et de sa grande expérience, en cette question où il est passé maître. L'œuvre est riche en documentation ; écrite dans une forme attrayante, elle instruit sans fatiguer. Les chanteurs, les médecins, les professeurs de chant, les amateurs de *bel canto* liront ces pages avec plaisir, pour s'initier à l'art de conduire, diriger, classer et soigner la voix. Beaucoup d'ouvrages ont été écrits sur ce sujet, mais aucun ne l'a été avec autant de perfection pratique, d'autorité artistique et scientifique.



Le Dr A. Wicart expose d'abord les notions physiologiques et anatomiques des organes vocaux, le mécanisme de la respiration dans le chant, et l'étude de la phonation, notions que les chanteurs et les professeurs doivent connaître et qui permettent la classification des voix. Un important chapitre est consacré à l'hygiène des chanteurs, aux maladies de la voix, aux précautions à prendre.

La gymnastique nécessaire pour le chant et par le chant est très judicieusement décrite. Enfin, l'auteur étudie la pratique du chant, au point de vue artistique. C'est tout l'art théâtral, avec la mise en scène, l'interprétation du personnage, qui passe sous les yeux du lecteur étonné, sous forme d'exemples fournis par les artistes lyriques les plus réputés, Reynaldo Hahn, Salignac, Muratore, V. Maurel, etc... De nombreuses photographies agrémentent la lecture de ce beau livre, œuvre féconde pour qui en approfondit le sens, agréable dans sa forme, semé d'anecdotes et présenté avec simplicité. (G. Petit.)

A. Chr. THORN. — **Les désignations françaises du médecin et de ses concurrents aujourd'hui et autrefois**, une plaquette in-8°, Wilhelm Gronau, Léna et Leipzig, 1932.

*Les mots sont bien souvent des témoins de l'histoire* (p. 1) ; et, à ce titre, les noms divers et successifs que le médecin a portés sont comme des *tachymètres des progrès médicaux en France* (p. 3). C'est dans cette pensée, juste pour bonne part, et sur cette opinion, que M. Chr. Thorn vient d'étudier les *désignations françaises du médecin autrefois et aujourd'hui* ; point toutes cependant, car l'auteur a négligé quelques désignations spéciales, *ophtalmologistes*, *oculistes*, *ocularistes*, par exemple. L'œuvre, malgré ce départ, est surtout une étude philologique, non point un résumé de notre histoire particulière ; et il est mieux qu'il en soit ainsi.

Pour se risquer sur un tel terrain, où ce que l'on croit d'abord le plus assuré se montre incertain quand de près on l'examine, il faut, d'une part, de longues recherches et d'innombrables lectures, et, d'autre part, se résigner malgré tout à l'impossibilité d'atteindre toujours la certitude. A prendre, par exemple, le mot *mire*, acceptera-t-on écrivant *myre*, l'étymologie *μύρον* (parfum) (p. 41), alors qu'on connaît le *miror* parmi les drogueurs et les *aromatorii* ? Ne préférera-t-on pas dériver le mot du verbe *mirer* (p. 24) ? Ou encore : *maître* a-t-il été, en réalité, un synonyme de *mire* (p. 63) ? A-t-il eu vraiment le sens de médecin ? On pense plutôt qu'il fut un titre, non un qualificatif de métier.

Ces détails, pris au hasard, montrent les difficultés très grandes que le sujet comporte. De beaucoup, M. Chr. Thorn, appuyé par une documentation remarquable, donne les plus heureuses solutions ; et l'œuvre consciencieuse qu'il vient de publier est, dans son ensemble, d'un réel mérite et d'un indiscutable intérêt.

LE VERRIER DE LA CONTERIE. — **L'école de la chasse aux chiens courants**, un vol. in-8° jésus, Librairie cynégétique E. Nourry, Paris, 1932. (Prix : 80 francs.)

Le Verrier de la Conterie (1718-1783) mit dans son *Ecole de la chasse* le fruit de toute une vie d'expérience et d'études. Il représente, à côté de d'Yauville, la chasse au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme la représentent : aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles le Roi Modus et Gaston Phœbus ; au XVI<sup>e</sup> siècle du Fouilloux ; au XVII<sup>e</sup> siècle Salnove ; au XIX<sup>e</sup> siècle Boisrot de Lacour et d'Houdetot. Avec lui, la *Collection des Maîtres de la Chasse* est complète, formant une magnifique série de bibliophile.



Le chasseur lui-même trouve, ici, beaucoup à apprendre. Si l'esprit des gens a changé depuis Louis XV et si nous n'écrivions plus à propos de valets :

Quant au fripon, on doit, en conscience, le faire pendre, parce qu'en le renvoyant seulement, on est véritablement la cause des vols qu'il fait ailleurs ; on en doit la restitution.

Pour le paresseux, il n'est absolument bon à rien, il n'est pas même digne de vivre ; si la loi permettait de le jeter à la rivière, comme on y jette un mauvais chien, on ne pécherait pas contre l'humanité, parce qu'il la déshonore (p. 9).

l'esprit des bêtes est resté toujours le même, et il y a foule de renseignements utiles à recueillir dans ces successifs chapitres de la chasse au lièvre, au chevreuil, au cerf, au daim, au sanglier, au loup, au renard, au blaireau et à la loutre.

L'édition, par surcroît, est soignée et belle. Sans parler de 27 figures techniques empruntées aux éditions anciennes, 8 bandeaux de Routar et 8 estampes hors texte de Ridinger l'illustrent pour le plaisir des yeux ; et on ne saurait trop dire de bien de ces dessins d'un art vigoureux et précis.

RESTIF de la BRETONNE. — *Œuvres, t. VI (Le paysan et la paysanne pervertis)*, un vol. in-8° carré de 486 pages ; cuivres originaux de Pierre Gandon, *Editions du Trianon*, Paris, 1932.

Cette édition de Restif a son succès assuré par la beauté des volumes et le renouveau d'intérêt dont l'auteur bénéficie présentement. Restif avait quarante-deux ans lorsque, fléchie la censure, il donna, en 1775, le *Paysan perverti ou les dangers de la ville*, premier ouvrage publié sous son nom. Le livre fit un grand éclat. Après deux éditions, enlevées en deux mois, intervient la contrefaçon, que stimule encore la saisie par la police de l'édition authentique. Le roman a une traduction allemande, et mis en anglais circule à Londres sous le manteau. Des notes de Restif conservées à l'Arsenal et provenant des Archives de la Bastille indiquent le dessein de l'auteur : « Montrer aux campagnards le bonheur de leur état... Arrêter le torrent qui porte tous les hommes dans les capitales et ne pas faire, dans un roman, sa cour au plus fort... Les Français ne donnent un livre qu'après l'avoir énervé et châtié : donner mon *Paysan* sans lui avoir fait subir ces opérations. »

En 1784 (dans l'intervalle il y a notamment la *Vie de mon père*) paraît la suite, la *Paysanne pervertie*, dont le succès est aussi grand ; la même année, *Paysan et paysanne* sont par Restif fondus en un ouvrage. On donne ici le meilleur de cette œuvre universellement admirée, sauf les habituelles réserves. Restif paraît un Rousseau débridé, observateur aigu et peintre abondant d'une torrentueuse débauche. Il est plus dans la vie que Rousseau, qu'isole quelque peu sa neurasthénie de valétudinaire. Restif chevauche à cru la monture fouguese d'un vice quotidiennement assouvi et exigeant. Où l'emporte cet excès ? A des inspirations idylliques, ou à l'exaltation d'un bon sens organisateur ! Une demi-page sur la nature microbienne des maladies ; à la fin, les statuts d'une communauté rurale ne sont pas les endroits les moins curieux de ce livre. (E. Lacoste.)

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.





## Anomalies des impressions sensorielles chez quelques poètes

Par le D<sup>r</sup> ROLAND (de Poitiers).

*Donnez-moi l'hygiène d'un poète et je  
vous dirai le ton général, la qualité saine  
ou malade de ses œuvres.*

SAINTE-BEUVE.

**U**ne grande étrangeté dans les effets des perceptions sensorielles se rencontre souvent chez les Poètes. Elle peut n'être qu'un effet de l'Art. En voici un exemple que nous trouvons dans une pièce d'André Gill, à laquelle elle donne un certain cachet (1).

*Je vais parfois revoir, tout seul, un petit coin  
Obscur du boulevard Montparnasse, témoin  
De mon premier amour pour une « fleurs et plumes »  
Aux cheveux d'or. C'est dans ce lieu que nous nous plûmes.  
Aussi me produit-il un effet singulier :  
Il me semble que mon âme est comme un clavier,  
Et que le doigt furtif du souvenir la frôle.  
Pareil au bruit du vent dans les feuilles d'un saule,  
Il s'en dégage un son lumineusement doux,  
Une espèce de la bémol qui serait roux.*

(1) *La muse à Bibi*. Marpon et Flammarion, 1880.



L'artiste reste étonné et charmé de son impression et même se plaît à en noter la singularité. Il était encore à la période où il pouvait analyser ses phénomènes psychiques !

Nous avons relevé une semblable image dans *Renoncement* de Georges Docquois. Cet auteur, faisant l'éloge du Vers, dit :

*..... Son rythme est si doux et si beau  
Que celui qui l'écoute, ô réelle merveille !  
Peut croire qu'un parfum lui caresse l'oreille.*

Il nous semble bien que, dans ces deux morceaux, la fusion des perceptions sensorielles soit voulue et qu'elle revête un simple caractère littéraire ; mais il n'en est pas toujours ainsi.

Citons encore ce quatrain de Maurice Vaucaire *A une danseuse* :

*La danse est la musique exquise de la grâce  
Et vous vocalisez du geste avec grand art,  
Car c'est une chanson que votre chausson trace  
Et qu'on écoute du regard.*

Et *Apparition* de Stéphane Mallarmé :

*La lune s'attristait. Des séraphins en pleurs  
Rêvant, l'archet aux doigts dans le calme des fleurs  
Vaporeuses, tiraient de mourantes violes  
De blancs sanglots glissant sur l'aïur des corolles.*

On en pourrait citer bien d'autres exemples. Tout en exprimant une confusion sensorielle, ils ne sont qu'une des formes de la finesse d'esprit, et surtout du genre poétique.

Tout le monde connaît le fameux sonnet d'Arthur Rimbaud :

*A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, Voyelles,  
Je dirai quelque jour vos naissances latentes...*

sonnet qui se termine par :

*O l'Oméga, rayon violet de ses yeux !*

En écrivant ces vers, ce grand nostalgique n'était-il qu'un symboliste ou notait-il en lui des sons correspondant à des couleurs, et qu'il fixait à sa manière ? On peut enfin penser qu'il a eu une sorte de réelle intuition et que son cerveau était propre à enregistrer des troubles se produisant dans le domaine de ses perceptions nerveuses.

Sans doute la Science a pu étudier l'alternance de certains phénomènes physiques et a démontré, en particulier, la réalité de *l'audition colorée*, mais l'hypersensitif, sans obéir à des lois physiologiques, les subit parfois plus qu'il ne cherche à les utiliser. Chez le poète, l'action sensorielle dépasse

l'effet ordinaire et, grâce à l'imagination, tend à l'exalter et même à le pervertir. La répétition de ces excès a la valeur d'un avertissement nous signalant quelque chose de morbide.

Nous n'irons pas confondre ces sensations un peu tarabiscotées et emmêlées, comme de curieuses moulures, avec un fouillis exagéré d'ornementation, tels que ceux auxquels se

plaisent beaucoup d'auteurs romantiques. La multiplicité des images n'atteint pas à la véritable originalité, ni à l'excitant pittoresque. On a l'illusion de la fécondité et non celle de la rareté. Il ne faut pas avoir l'impression d'un excès dans la recherche de l'effet. C'est le goût qui guide en cette appréciation.

Enfin, l'œuvre peut nous causer un inexprimable malaise parce qu'elle entraîne le jugement dans des régions confinant au déséquilibre mental. Ce dernier d'ailleurs n'est pas facile à distinguer d'un troublant génie hermétique.

Nous distinguons donc trois formes de sensations sensorielles perçues par le poète et qu'il veut nous transmettre :

1° Celles où ces sensations sont distinctes les unes des autres, mais multiples dans leur diversité ; elles s'ajoutent sans s'allier. C'est tout ce qu'il y a de gros en Victor Hugo ; l'œil, l'oreille et les autres sens sont d'un géant.

2° Celles où elles semblent unies assez intimement pour augmenter leur action sur le lecteur : c'est l'addition plus ou moins complète de plusieurs sens.

Nous venons de les signaler.

3° Celles où elles dépassent la mesure, en ce sens qu'elles éveillent des reflexes plus intenses et surtout dans une sphère qui leur est moins ordinaire. C'est l'hyperesthésie allant jusqu'à l'anomalie ou la déviation sensorielle, sans que ce soit, à proprement dire, une véritable *perversion*. Nous sommes alors sur les confins de la physiologie.



Arthur Rimbaud.

Il ne nous appartient pas de parler de ces poètes remarquables cherchant à mettre à la fois dans leurs vers *une image plastique, l'expression d'une pensée, l'énoncé d'un sentiment et un symbole philosophique*, ainsi que l'a tenté, par exemple, Mallarmé, chef de l'École symboliste. Nous n'envisageons que la réaction de certains sens sur l'action de composer. Comment, d'ailleurs, distinguer dans une confusion préméditée des méthodes de sciences exactes et des instincts artistiques ?

Il est un poète chez qui on trouve facilement des exemples des trois formes que je tentais de spécifier : c'est Baudelaire. Chez lui, le sens olfactif est si développé et il en a si parfaite conscience qu'il l'énonce ainsi : *Mon âme voltige sur les parfums comme l'âme des autres hommes voltige sur la musique*. Il l'a exprimé, non moins fortement, en vers :

*Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,  
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies  
Et d'autres corrompus, riches et triomphants.*

Nous disons que le poète voyait là ce qu'il dénommait des *correspondances*. Que faut-il entendre par là ?

La *correspondance*, c'est la découverte par intuition secrète des rapports invisibles à d'autres, et par suite le rapprochement par des analogies que seul le *voyant* peut saisir, des objets les plus éloignés et les plus opposés en apparence.

*Comme de longs échos qui de loin se confondent  
Dans une ténébreuse et profonde unité,  
Vaste comme la nuit et comme la clarté,  
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.*

En réalité, ces sortes de symboles ne vont-ils pas plus loin encore ? Sans doute, ils ont, comme le reconnaît notre tourmenté :

*..... l'expansion des choses infinies  
Comme l'ambre, le musc, le benjoin, l'encens  
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.*

Chez Baudelaire, qui était atteint de *spleen*, comme on disait il y a 70 ans, l'olfaction joue un rôle très important et on le constate dans une foule de pièces. L'odeur s'associe à ses idées, tant elle lui est, pour ainsi dire, propre. Elle paraît même *obsédante*. Voici quelques exemples de cette hyperesthésie sensorielle que nous avons relevés : *La santé a son odeur. — Le parfum de la fleur est doux comme un secret. — La beauté répand des parfums comme un soir orangeux. — Le destin charmé suit les jupons de la beauté comme un chien. — Le parfum des bouches est chargé de nonchaloir ; il est mélangé de musc et de havane.*



Nous pourrions citer de nombreuses pièces où la griserie du parfum lui inspire des vers exquis. Laissons-les, si j'ose dire, aspirer aux amateurs de quintessences, dans toute leur ampleur, en relisant les *Fleurs du mal*. Le poète avoue que chez la femme l'harmonie est exquise, qu'on ne peut en noter les accords et il ajoute :



Portrait de Baudelaire par lui-même.

*O métamorphose mystique  
De tous mes sens fondus en un !  
Son haleine fait la musique  
Comme sa voix fait le parfum.*

L'excitant spécial de son génie, c'est le réflexe nasal, grâce à une mise en jeu de l'ébranlement primitif des cellules olfactives. Ce réflexe, s'il est chez lui en grande partie génital, sait aussi faire naître des images très diverses, *exotiques*, *sentimentales* et *idéales* avec une richesse de détails qui nous séduit. L'auteur des *Paradis artificiels* s'est complu quelque temps à l'ivresse de l'opium ou du haschisch ; mais il abandonna vite ces drogues, trouvant, en son propre organisme

suffisamment excitable, des inspirations plus adéquates à son talent.

Dans *La Douleur* d'A. Daudet, nous lisons : *Bercement divin des nuits de morphine, sans sommeil. Réveil du jardin. Le merle : dessin de son chant sur la pâleur de la vitre ; on dirait que c'est dessiné avec la pointe de son bec, ramagé.*

Baudelaire a le pouvoir de nous émouvoir profondément, tant est intense et beau parfois son cri de détresse. Au fond, n'éveille-t-il pas surtout de la pitié ? Il donne l'impression d'un être qui souffre, et l'émotion qu'on éprouve, tout en étant presque trop vive, ne nuit pas à l'excitation que ce poète éveille en même temps dans notre cœur et notre esprit, et qui est vraiment esthétique. Il nous impose une sensation légèrement morbide que nous acceptons d'un consentement plus ou moins soumis. Il est vrai que, par moments, il agit si fortement sur le lecteur qu'il le domine et l'éblouit :

*Sa chair spirituelle a le parfum des anges.*

Malheureusement, les compositions de Baudelaire sont parfois de véritables hallucinations qu'il décrit d'ailleurs merveilleusement. Le *Chat* n'en est-il pas un exemple ? N'est-elle pas subie, plus que recherchée ?



*Dans ma cervelle se promène,  
Ainsi qu'en son appartement,  
Un beau chat, fort, doux et charmant.  
Quand il miaule, on l'entend à peine.*

*Et sa voix, qui perle et qui filtre  
Dans mon fond le plus ténébreux  
Me remplit comme un vers nombreux  
Et me réjouit comme un philtre.*

*Quand mes yeux, vers ce chat que j'aime,  
Tirés comme par un aimant,  
Se retournent docilement  
Et que je regarde en moi-même,*

*Je vois avec étonnement  
Le feu de ses prunelles pâles  
Clairs fanaux, vivantes opales,  
Qui me contemplant fixement.*

L'auteur ne semble-t-il pas fuir une impression pénible à laquelle il voudrait échapper, plus douloureuse qu'artistique ?

A un degré de plus, les impressions sensorielles, chez un autre écrivain, Rollinat, présentent un désordre manifeste. Elles sont de toutes formes, auditives, olfactives, visuelles, mais semblent secondaires parce qu'elles ne sont que le reflet du cerveau sur les sens. Ici, le psychiatre peut faire une abondante moisson d'observations, et les *Névroses* prennent l'air d'une autobiographie écrite par un malade.

Nous avons vu que la source de l'inspiration variait avec chaque poète et que, lorsqu'elle était primitivement d'origine sensorielle, on y sentait souvent quelque chose d'anormal. Si belle que soit ensuite l'œuvre produite, n'est-elle pas entachée dans sa cause première ? La statue ne garde-t-elle pas dans sa splendeur la trace des matériaux divers entrant dans sa composition ?

Hélas ! dans le joli papillon qu'on vient de fixer sur du liège, je vois le petit dard léger qui traverse son corps. On ne peut opérer, si peu qu'on tente un peu de critique, sans provoquer de la douleur et des dégâts, ni analyser ses jouissances, sans employer des réactifs violents qui dénaturent les plus belles impressions.

**DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES**  
**VIN DE CHASSAING**  
**BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE**

## La Médecine des races préhistoriques des montagnes suisses

Par le D<sup>r</sup> E. A. GRANDJEAN-HIRTER,

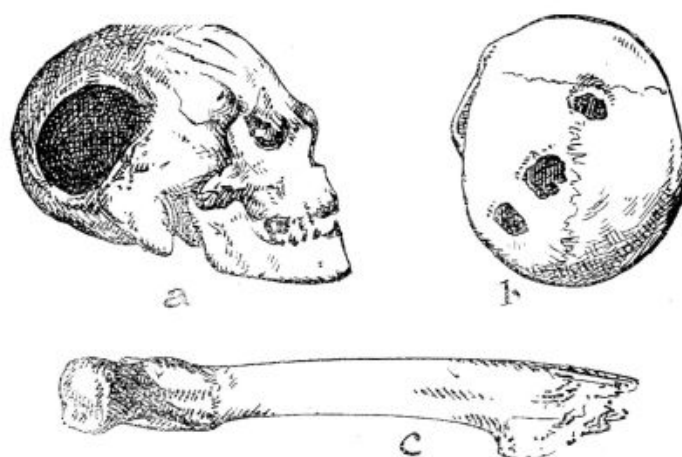
d'Interlaken (Suisse).

Ce n'est guère qu'à partir des Troglodytes magdaléniens que nous pouvons sûrement constater l'existence de connaissances rudimentaires en fait de médecine ou plutôt de chirurgie. Il est impossible de dire aujourd'hui si ces troglodytes ont connu les vertus thérapeutiques de quelques « simples » ou, comme les aborigènes australiens, pratiqué l'organothérapie homologue en mangeant tel ou tel des organes d'un animal pour fortifier les leurs ; mais leur vie de chasses et de dangers, où ils étaient eux-mêmes souvent pourchassés par les grands fauves, et leurs rivalités guerrières perpétuelles pour la défense ou la conquête de territoires de chasse, comme chez les Peaux-Rouges des États-Unis avant l'arrivée des Blancs, les prédisposaient particulièrement à toutes sortes d'accidents et de blessures.

Nombreux sont les ossements percés par des pointes de silex ou les crânes fracturés par des coups de hache dans les diverses nécropoles préhistoriques exhumées. On est d'ailleurs étonné de l'excellence du travail de réparation osseuse chez ces races frustes, vigoureusement aguerries contre les intempéries et, grâce à la sélection naturelle, résistantes contre les agents exogènes et endogènes des maladies.

Leur dentition est d'ailleurs excellente grâce à leur alimentation naturelle, dure et solide, et si elle présente des traces d'usure, l'on n'y voit pas encore de carie ; celle-ci n'apparaîtra, en effet, que plus tard, chez les pasteurs et agriculteurs néolithiques, lacustres et terriens, races actives et industrieuses, qui feront un large usage de la chaleur pour la cuisson de leurs aliments, et chez lesquelles d'ailleurs les amylacés des céréales, qui dans la bouche subissent facilement les fermentations amylolytiques acides et attaquent l'émail dentaire, prendront une part de plus en plus grande.

Les résultats curatifs atteints dans les guérisons de fractures compliquées avec esquilles osseuses et suppurations, témoignent de connaissances spéciales évidentes chez ces rebouteurs primitifs, qui furent de sagaces observateurs, des déducteurs intelligents et d'habiles artistes.



a) Vaste trépanation du crâne de la grotte de Nogent-les-Vierges (Oise) (d'après Verneau). — b) Trépanations multiples d'un crâne néolithique (d'après Mac Gre). — c) Cal d'une fracture du fémur consolidée (d'après la revue *Esculape*).

Enfin, l'on a encore trouvé dans les grottes de la Lozère des crânes trépanés ; la trépanation y avait été effectuée en « rondelles », soit chez des vivants qui souvent ont survécu, malgré la gravité de cette opération, usitée généralement à la suite de graves traumatismes cérébraux, soit aussi chez des morts, sans doute pour des motifs de fétichisme funéraire ou pour des rites religieux. Chez les vivants, cette opération aura sans doute eu aussi des buts thérapeutiques contre les convulsions, l'idiotie, les migraines, pour chasser les mauvais esprits, contre des tumeurs et enfin après des traumatismes.

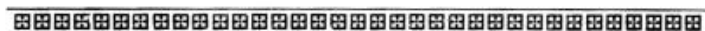
De nombreux petits instruments de quartz, de silex et d'os, d'usages encore vagues et indéterminés, peuvent avoir servi aussi à des opérations sur les parties molles, pour donner issue à des abcès purulents ou enlever des petites excroissances ou des tumeurs, etc., mais ces opérations n'ont naturellement pas laissé de traces.

Les Néolithiques, qui vinrent habiter la Suisse après l'âge du renne et le hiatus mésolithique, surent également très bien pratiquer la trépanation, en ruginant le crâne avec des silex ou en le sciant avec des scies de pierre, comme le prouvent des crânes trépanés des Palaffites des lacs de Bienne et de Neuchâtel.

En outre, ils pratiquaient fréquemment, de préférence sur des crânes d'individus féminins jeunes, la cautérisation

du crâne en forme d'Y, de T ou de + (T. sincipital), opération signalée déjà chez les Lybiens nomades par Hérodote et retrouvée aussi chez les Guanches des Canaries, descendants présumés des hommes du Crô-Magnon. Ce genre de cautérisation était déjà connu du temps du grand Hippocrate, deuxième du nom, et pratiqué sans doute bien avant lui dans l'Antiquité. Il appartient aussi à la médecine galénique ; et on l'a utilisé du reste durant tout le moyen âge jusqu'au siècle dernier, malgré les protestations de Pinel et d'Esquirol, contre l'épilepsie, l'hystérie, la manie, la mélancolie, l'idiotie et la paralysie générale, toujours à titre révulsif et dérivatif.

La race des brachycéphales néolithiques ne paraît pas avoir été aussi saine et aussi vigoureuse que celle des troglodytes magdaléniens. Vivant plus sédentaires, moins aguerri aux intempéries, séjournant au bord des lacs et des marais, ils étaient plus exposés à l'humidité et aux brouillards, et on décèle chez eux des cas de maladies plus fréquents : arthritisme et rhumatisme, suites de coxalgies et de tumeurs blanches, cancer du maxillaire et même des lésions syphilitiques (crâne dolménitique de l'Aumède et exostose luétique sur un tibia d'un dolmen de Maintenon).



## Le mot d'Ambroise Paré

Par le D<sup>r</sup> E. LACOSTE.

On le lit plus communément, ce mot célèbre, affublé d'une graphie non moins fantaisiste qu'archaïsante, sur la base de « bronzes » qui doivent quelquefois plus à la galvanoplastie qu'à l'art. Mais enfin, il se trouve au moins une fois dans les écrits du célèbre chirurgien. C'est dans le récit de la prise de Turin, en 1536 (*Apologie et traité contenant les voyages faits en divers lieux*) :

« Le château... fut pris en partie par le capitaine Le Rat, « qui grimpa avec plusieurs soldats de sa compagnie sur une « petite montagnette, là où ils tiraient à plomb (*perpendicu- « lairement*, Huguet) sur les ennemis : il reçut un coup d'ar- « quebuse à la cheville du pied dextre, où tout subit tomba « en terre et alors dit : « A cette heure, Le Rat est pris. » Je « le pensai et Dieu le guérit ».



Fort bien. Mais dans un manuel d'histoire des plus vraiment recommandables (R. Jalliffier et H. Vast, *Histoire du moyen âge et des temps modernes*, 1904, Paris, p. 305), on lit :

« (Ambroise Paré) a le premier renoncé au traitement qui « consistait à cautériser les blessures, faites avec des armes « à feu, au moyen de l'huile bouillante. « Je panse mes malades, disait-il, et Dieu les guérit. »

Que voilà le mot bien amené, bien *accroché*, bien justifié par une circonstance particulière. Après tout, les deux textes ne sont pas contradictoires. A. Paré a pu d'abord, dans l'esprit et l'intention que marquent les historiens cités, prononcer son mot-aphorisme. Et il a pu le répéter quand l'occasion, — tel le cas de Le Rat, — se présentait de l'appliquer.

Il faudrait pour répondre avoir sous la main les Œuvres complètes de Paré. Précisons bien la question. Il est certain que le chirurgien de trois rois de France fit renoncer à la coutume de verser de l'huile bouillante dans les plaies d'armes à feu et en institua un pansement plus doux. Il n'est pas moins assuré que le mot fameux cité plus haut dans un contexte est de lui. La question porte sur le rapport, — dont on ne nie pas *a priori* la possibilité, — entre le mot et la méthode nouvelle d'appareil chirurgical (1).

Achevons par une autre notule concernant Paré. Au massacre de la Saint-Barthélemy, Charles IX le fit épargner disant (à ce que rapporte Brantôme) « qu'il n'était raisonnable qu'un qui pouvait servir à tout un petit monde fût ainsi massacré ».

Les mots que nous avons soulignés ne seraient pas mal placés dans une note au vers Λ, 514 de l'*Iliade* :

Ἰητρος γὰρ ἀνὴρ πολλῶν ἀντάρσις ἄλλων.

(1) *Je le pansai, Dieu le guérit*. Voilà comme on cite d'ordinaire. Cela fait une sentence octosyllabique, et une antithèse (*tandis que je n'ai fait que panser, C'est Dieu qui guérit*) : double satisfaction d'un penchant à l'éloquence facile. Qu'on rétablisse la copule, il n'y a qu'une simple consécution (*je panse et dès lors il reste à attendre de la bonté divine la cicatrisation*)

**Errata.** — Dans l'article de M. E. A. Grandjean-Hirter, publié dans notre numéro du 1<sup>er</sup> août dernier, nous prions nos lecteurs de bien vouloir lire :

Page 204, ligne 3. — les brachycéphales lacustres, aux cranes *larges*...

Page 206, ligne 29. — moutons domestiques, et qui, dans l'autre...

## A propos d'une orthographe défectueuse

Par le D<sup>r</sup> A. VILAR.

Relisant, il y a peu de jours, un article où il était question de *dyshydrose*, je n'ai pu m'empêcher d'être frappé de la fréquence de cette orthographe critiquable. Il est évident qu'il ne s'agit pas ici d'une faute banale, et que, si l'on rencontre *dyshydrose*, *bromhydrose*, *hyperhydrose*, plus souvent que *dysidrose*, *bromidrose*, *hyperidrose*, c'est que les partisans des premières formes les croient plus correctes et plus conformes à l'étymologie ; peut-être même supposent-ils que les formes en *idrose* ont été imaginées seulement dans un but de simplification, pour ne pas surcharger les mots d'y pédants et d'h rébarbatives. Il n'en est rien. *Idrose* traduisant ἰδρώς, ou ἰδρωσις, sueur, sécrétion, humeur, l'étymologie exige l'orthographe *hidrose*, ou *idrose* ; je reviendrai tout à l'heure sur les raisons qui peuvent justifier cette dernière, *hydrose* étant en tout cas défectueux.

Mais cette erreur si naturelle n'est pas sans intérêt. Elle n'est possible qu'en vertu d'une ressemblance réelle, encore qu'accrue par la prononciation actuelle, entre deux mots proches parents. En entendant le mot *dysidrose*, si l'on en connaît le sens, on est, en effet, irrésistiblement porté à voir, après le *dys* qui indique la perversion de la sécrétion, le *hydro* qui sert de préfixe à beaucoup de mots, venant ici désigner cette sécrétion, assez analogue à l'eau, comme en fait foi l'expression : suer sang et eau.

Si la parenté indéniable de *hydrose* et de *hidrose* ou *idrose*, de ἵδωρ et de ἰδρώς, offre matière à réflexions, notamment au sujet du son de l'*o*, qu'on dit s'être prononcé *ou* au siècle de Périclès, le mot ἰδρώς nous permet encore bien d'autres remarques curieuses. En effet, à côté des formes ἰδρώς, ἰδρωσις, ἰδρός (ce dernier appartenant à la langue poétique), nous avons les synonymes ἰδισις et ἰδος (celui-ci également spécial à la langue poétique). Suer, être en sueur, se traduit par les verbes ἰδῆω et ἰδρώω.

Cette remarquable synonymie me rappelle les très justes remarques que faisait un jour, ici même, M. Baqué au sujet de l'importance généralement admise de l'esprit rude en grec, importance qu'il montrait contredite par certain passage de Platon. Il s'agissait de l'étymologie du mot héros que Platon prétendait apparenter à Eros. J'ajouterai tout de suite que cette étymologie, en dépit d'un tel patronage, me paraît hautement fantaisiste. *Amicus Plato...*

Cependant ce rapprochement, si discutable soit-il, n'est peut-être pas linguistiquement inadmissible. La riche synonymie dont je parlais montre qu'il existe en grec des mots, provenant évidemment de la même racine, commençant les uns par un esprit doux, les autres par un esprit rude, car il est impossible de ne voir là qu'une ressemblance fortuite entre des mots auxquels on imaginerait une origine différente. Il serait intéressant de savoir s'il existe des exemples analogues ; à de plus hellénistes de nous l'apprendre.

Il convient d'ajouter, à l'appui de ces constatations sur la faible importance de l'esprit rude, que s'il a pu disparaître, en certains cas, *au début* d'un mot, la chose est beaucoup plus fréquente *dans le corps* des mots. C'est ce qui a lieu dans un mot composé à l'aide d'un préfixe et d'un mot simple commençant par un esprit rude. Sans doute l'aspiration qu'il représente se retrouve dans la transformation de  $\acute{\omicron}\pi\acute{o}$  en  $\acute{\omicron}\varphi$ , de  $\acute{\alpha}\pi\acute{o}$  en  $\acute{\alpha}\varphi$ , de  $\acute{\epsilon}\pi\acute{\iota}$  en  $\acute{\epsilon}\varphi$ , de  $\acute{\alpha}\nu\tau\acute{\iota}$  en  $\acute{\alpha}\nu\theta$ , de  $\mu\epsilon\tau\acute{\alpha}$  en  $\mu\epsilon\theta$ ... Mais plus rien ne la rappelle quand le mot simple est précédé de  $\acute{\alpha}\nu$ ,  $\acute{\upsilon}\pi\epsilon\rho$ ,  $\pi\omicron\lambda\upsilon$ ,  $\varphi\acute{\iota}\lambda$ , etc. Nous sommes donc autorisés, par parenthèse, à écrire, si bizarre que cela soit, hématie et anémie, hématocele et hyperémie..., comme nous écrivons d'ailleurs hippopotame, hippique et Philippe.

De même, nous sommes autorisés à écrire, sans *h*, bromidrose, dysidrose, et cela d'autant plus que la langue grecque non classique avait déjà associé le préfixe  $\delta\upsilon\zeta$  à  $\iota\delta\rho\acute{\omega}\varsigma$ , avec il est vrai un sens très différent de celui de notre composé analogue.

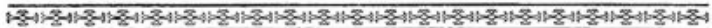
On peut rapprocher de ce phénomène la disparition complète, dans le corps de certains mots, de l'ancien digamma que l'on retrouve en latin sous la forme d'un *v* :  $\omicron\lambda\acute{\iota}\varsigma$ , *ovis*. Mais nous voilà un peu loin des fâcheuses hyperidroses qui m'ont suggéré ces remarques : il est temps d'y mettre un terme si je ne veux, pour avoir écrit ces quelques lignes... bien senties, me voir reprocher, non des discours qui empestent l'huile, mais des dissertations qui puent la bromidrose, ce qui serait cent fois pis !



## ❧ Enigme ❧

*Du repos des humains implacable ennemie  
J'ai rendu mille amans envieux de mon sort ;  
Je me repais de sang, et je trouve ma vie  
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.*

(BOILEAU).





## MÉDECINS - POÈTES

Le D<sup>r</sup> René Bretonnayau (Bretonneau), qui naquit à Vernantes en Anjou vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, exerça sa profession à Loches en Touraine et eut l'idée d'occuper ses loisirs à écrire en vers un traité où se mêlent poétiquement l'anatomie, la physiologie et la pathologie. Portal, dans son *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*, signale l'œuvre gravement sous un titre latin qu'elle n'a jamais eu. Avec plus de simplicité, le médecin de Loches avait mis pour titre : *La génération de l'homme et le temple de l'âme, avec autres Œuvres poétiques extraites de l'Esculape de René Bretonnayau*. Cet in-4<sup>o</sup>, paru à Paris en 1583, est devenu fort rare.

Voici un échantillon emprunté au début (folio 9) :

*Jusques icy liseur sous la plaisante feinte  
D'un fort, et d'un Archer j'ay la forme dépeinte  
Des membres naturels, qui fertilement pleins  
Repeuplent l'un et l'autre hémisphère d'humains.  
C'est affin que la femme, encore qu'elle sache  
Que c'est, en me lisant, modeste ne se fasche,  
Et que la fille aussi, qui jà s'en doute bien,  
Feigne honteusement de n'y entendre rien.  
Or, sans dissimuler à chanter je m'appreste  
Ce qui ne fera point rougir la femme honneste,  
Ny le teint virginal, la génération  
De l'homme et les moyens de la conception.*

En ce temps-là, il y avait une liberté de parole que notre hypocrisie a supprimée : mais, tout de même, il n'est point certain que l'*Effort de Vénus*, l'*Arc de Cupidon* du poète n'aient pas rougi quelque teint virginal.

En tout cas, la versification est facile et il ne manque pas de morceaux charmants. Ainsi une invocation à Vénus. Ainsi le poème du *Singe*, qui, mourant submergé, raconte l'ingratitude des hommes :

*N'est-ce une ingratitude grande,  
Digne que la pareille on rende  
A quiconque me faist ce tort !  
Se rire et gosser de ma mort  
Au lieu de me pleurer et plaindre !  
Et laisser ma mémoire atteindre !  
Pour les cent mille gentils tours  
Que pour toy j'ay faits en mes jours  
Et pour mainte gaye singerie  
Faut-il, ingrat, que tu te ries  
Des trépassés !.....*



*Singe je dy quant à l'espèce,  
Mais presque homme quant à l'adresse ;  
Voire qu'on l'eus pris aisément  
Pour quelque docteur fort savant,  
Ou pour quelque sage personne,  
Tant il avoit la trongne bonne,  
Avec un accoutrement long,  
Une cornette, ou bonnet rond.*

François de la Croix du Maine, qui parle de René Bretonneau dans sa *Bibliothèque Française*, assure qu'il fut autant habile dans la poésie que dans la médecine. Mais voilà bien l'ironie des choses ; du savoir de notre confrère, voire de sa bienfaisance professionnelle, aucun souvenir n'est resté ; et ce sont seulement ses vers qui l'ont sauvé de l'oubli.



## Ephémérides



— 1532 —

18 septembre. — Traité de Londres par lequel Henri VIII d'Angleterre renonce à ses prétentions sur la couronne de France.

— 1632 —

17 septembre. — Mort à Louvain du médecin Jean Paludanus, autrement nommé Vanden Brœck.

26 septembre. — Mort à Nuremberg du médecin Grégoire Quec-  
cius, physicien de l'hôpital du Saint-Esprit, connu surtout par son  
*Anatomie philologique*.

— 1732 —

25 septembre. — Mort à Leipzig de Michel-Ernest Ettmüller.  
fils de Michel Ettmüller, professeur de pathologie et directeur de  
l'*Académie des Curieux de la Nature*.

— 1832 —

12 septembre. — Mort du Dr Distel, membre de l'Académie  
de médecine de Paris (pathologie chirurgicale).

20 septembre. — Mort du célèbre romancier Walter Scott, né à  
Edimbourg le 15 août 1771.

29 septembre. — Naissance au Merlerault (Orne) de Léon Labbé :  
interne des hôpitaux de Paris en 1856 ; aide d'anatomie en 1861 ;  
prosecteur en 1862 ; agrégé en 1863 ; chirurgien des hôpitaux le  
25 juin 1864 ; membre de l'Académie de Médecine le 16 mars  
1880 ; mort à Paris, le 21 mars 1916.

LÉON LABBÉ



Portrait-charge dessiné par Choubrac

Extrait de *Les Hommes d'aujourd'hui* (6<sup>e</sup> vol., n° 290).

## La Médecine des Praticiens

### A propos des Marques de fabrique.

A chaque nouveau-né, on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de sa personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la *marque de fabrique*, à laquelle est attachée la réputation du fabricant, et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque.

Ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations, de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations, qui se font dans la famille, de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque qui ont fait leurs preuves. Formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

Dans ces formules, tout est généralement faux : la nature des composants, comme leurs proportions respectives.

Et il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques, et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de Messieurs les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui, seuls, présentent toute garantie (1).

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations.  
Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**, nom déposé.

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE**  
**VARICES — PHLÉBITE**  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
**SPÉCIFIQUE DES STASES VEINEUSES**

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée de liquide au moment des repas.

---

# **NOVACETINE**

# **PRUNIER**

Saccharure à base de :  
Sulfosalicylate de Pipérazine, Lithine et Soude

**Antirhumatismal énergique ; Agréable à prendre**

DOSES HABITUELLES : 3 à 6 cuillerées à café par jour.

---

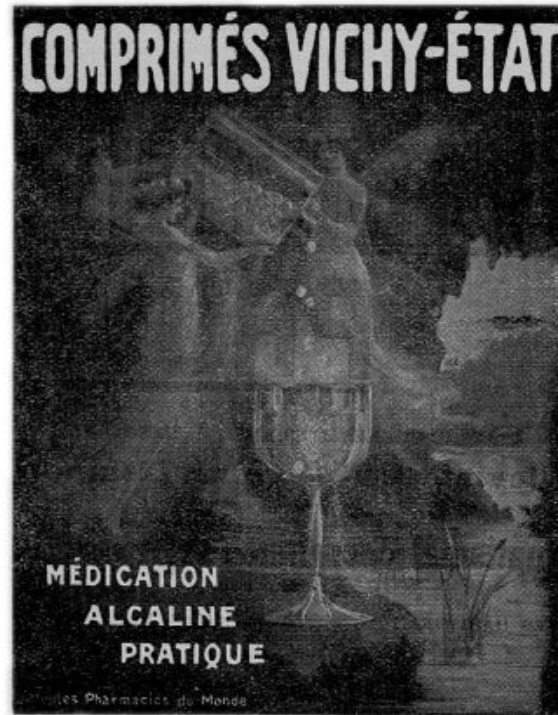
# **NEUROSINE PRUNIER**

**GLYCÉRO-PHOSPHATE DE CALCIUM**  
**ASSIMILABLE**

*Doses habituelles :*

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.  
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.





*Dose habituelle :*  
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

*Le sérum de Paul Bert.* — M. Pierre de Luz dans son *Henri V* (in-12, Plon, Paris, 1931) nous apprend (pp 461-462) que, à la mort du prince, Paul Bert aurait envoyé à Frohsdorf un « sérum » (*sic*) destiné à le sauver. Un confrère pourrait-il donner des éclaircissements à ce sujet ? Dans quelles conditions aurait-on fait appel à Paul Bert ? Quel était son « sérum » ? Etc., etc.

D<sup>r</sup> MEIGNIÉ (*Lesparre*).

*Médecins militaires non reçus docteurs.* — Dans sa rubrique des Médecins-poètes, *La Chronique Médicale* a rappelé la mémoire de notre confrère amiénois Albert Cahon. Non seulement celui-ci était né à Amiens, mais il avait commencé là ses études médicales puisque sa thèse parisienne de 1872 (Président de thèse : P<sup>r</sup> Richet) porte parmi les dédicaces : A mes premiers maîtres, MM. les Professeurs de l'Ecole d'Amiens.

Cette thèse a posé pour moi un problème. *La Chronique Médicale* a indiqué que Cahon figure sur quelques annuaires avec le titre de médecin major de territoriale. Or, sa thèse porte cette autre mention : Ancien médecin militaire au 46<sup>e</sup> de Marche (Armée du Nord). Campagne de 1870 1871. Dès lors, le problème se pose : comment Cahon avait-il fait la campagne *en qualité de médecin militaire* sans son diplôme de docteur ?

J.-P. Gama, dans son *Esquisse historique du Service de Santé militaire en général* (in-8°, Baillière, Paris, 1841) ne va pas au delà de l'Ordonnance du 12 août 1836 dont l'article xxxiii disait : « Nul ne peut être chirurgien aide-major s'il n'a servi au moins trois ans comme chirurgien sous-aide et s'il ne justifie du diplôme de docteur en médecine. »

Plus près de nous, si j'interroge A. Boisson (*Précis de législation militaire*, in-8°, Doin, Paris, 1901), je vois que le décret présidentiel qui, le 23 mars 1850, avait supprimé les hôpitaux d'instruction et l'hôpital de perfectionnement, décida que les médecins militaires se recruteraient parmi les docteurs en médecine des facultés. Plus tard, l'article 13 du décret du 23 mars 1852 exigeait toujours le titre de docteur pour être nommé médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

Les nécessités de la campagne de 1870 1871 firent-elles nommer médecins militaires de simples étudiants ? Cahon était-il officier de santé quand la guerre éclata ? A ces questions, un lecteur de *La Chronique Médicale* voudra bien peut-être répondre.

D<sup>r</sup> Ch. DARRAS (*Paris*).

## Réponses.

*Épilation du triangle sacré* (xxxix, 19, 125, 126). — Pour trouver l'origine de cette coutume, il faut remonter plus haut que ne le font MM. Boutarel et M. Beneditti. Les Grecques, les hétaires du moins, s'épilaient par le feu à l'aide d'une lampe à huile ; il y a un vase grec qui reproduit la scène. Chez les Romains, l'épilation se faisait à l'aide de la chaux vive, mais atténuée. Comment ? Mystère.

Sans aller si loin dans le temps, les musulmanes, les Berbères professionnelles de l'amour, s'épilent encore... comme aux premiers siècles et avec une chaux aussi. Tous les coloniaux savent cela et vous diront que la prescription est utilitairement hygiénique. Je l'ai écrit et le redis : une ville arabe est la plus vivante image d'une cité du moyen âge, mœurs comprises.

René-Louis Doyon (*Paris*).

*Autre réponse.* — Pour retrouver ce qui se fit aux jours d'autrefois, il suffit de relire les Anciens ; mais nous ne les regardons plus. Sur le sujet qui intéresse M. le Dr T.... (de Bordeaux), ouvrons Pline. Si l'on en juge par le nombre des dépilatoires qu'il recommande, l'épilation était commune à son époque. Je relève : les cendres de troncs de choux incorporées dans du vinaigre et mêlées d'assa foetida (xx, 9), le souchet (xxi, 18), la gomme qui sort des ceps de vigne (xxiii, préface), le sang de lièvre (xxviii, 19) et celui de chauve-souris (xxx, 14), le fiel de chèvre (xxxviii, 19) et celui de hérisson (xxix, 6).

Et voici pour le triangle sacré :

La racine du vaciet, bulbeuse et faite à mode d'oignon, est assez connue des maquignons d'esclaves : car s'en frottant le penil ou la motte avec du vin doux, elle garde d'y venir du poil (XXI, 26).

J'ai cité la traduction de A. du Pinet (in-fol. L. Giffart, Paris, 1622, t. II, p. 171). Le vieux traducteur ajoute la note suivante en marge du texte de Pline :

Ces paillards (les maquignons d'esclaves) faisaient cela pour faire sembler plus jeunes les esclaves qu'ils vendaient. Toutefois, ceci se peut entendre des hardaches et courtisanes qui se mettaient eux-mêmes en vente.

Il est probable qu'en cherchant un peu on trouverait ailleurs pour le même usage l'emploi de la chaux, éteinte à l'eau de pluie ou à l'eau de fontaine.

REBECQUE (*Caen*).

*Quéquète* (xxxviii, 267 ; xxxix, 20, 78). — De la quéquète, je n'aurais rien dit sans une trouvaille. En 1913, parut chez l'auteur, à Angers, une brochure intitulée *Les origines humaines* de Jean-Pierre Brisset. Elle résumait de multiples publications antérieures sur lesquelles *Le Petit Parisien* du 29 juillet 1904, dans un article intitulé *Chez les fous*, avait porté le jugement suivant ;

On cite même un aliéné qui, sur un système d'allitération et de coq-à-l'âne, avait prétendu fonder tout un traité de métaphysique intitulé *La Science de Dieu*.

Remarquons, en passant, que *Les Origines humaines* sont la deuxième édition de *La Science de Dieu*.

Pour lui, en effet, le Mot est Tout. Et les analyses des mots expriment les rapports des choses. La place me manque pour citer des passages de cette affolante philosophie. On garde d'ailleurs de leur lecture un trouble réel dans l'esprit. Et mes lecteurs me sauront gré de vouloir le leur épargner.

Il est vrai que l'auteur se donne comme le septième ange de l'Apocalypse et qu'il annonce qu'après la publication de son ouvrage aura lieu le retentissement des sept tonnerres qui doivent annoncer la fin du monde. Mais ce n'est pas une raison pour « épargner » aux lecteurs de *La Chronique Médicale* ce que Jean-Pierre Brisset dit de *Quéquète*, puisque quéquète en intéresse un certain nombre.

Page 87-88. — L'Ancêtre n'avait pas de sexe apparent ; c'est à sa venue que la parole commença à se développer pour atteindre une quasi-perfection chez les êtres de première formation...

Qu'ai, qu'ai qué qu'ai ? quéque ai, Qu'ai que c'est ? quéque c'est. Qué qu'es te ? quéquette. Qué que tu veux ? quéque tu veux. Qu'ai, que c'est, que c'ai à ? Qu'ai, que sexe ai à ? keksekka ? Qu'est ce, que c'est, c'ai à ? Qu'est ce, que sexe ai à ? Qu'est-ce que c'est que ça ? Les questions les plus fréquentes furent créées à la venue du sexe.

Vous n'êtes pas convaincus de l'origine réelle de quéquète ! Soit ! Il faut donc que les grenouilles viennent vous instruire. Les grenouilles ? — Au point où nous en sommes, pourquoi pas ?

Page 80. — Nos grenouilles parlent notre langue ; nous avons noté les cris : coaque, coèque, quéquète, que re r'ai haut, cara-cara, cate-cate, et aussi couique. On leur attribue : ololo, brekekex, que nous n'avons pas entendu.

Jean Pierre Brisset était un auteur consciencieux.

Coac vaut encore accède, c'est un appel à la coaction. et le mâle y obéit. Coèque dit la même chose, c'est l'origine de coexister et aussi de quoique. Coaque, coèque quoique valait : viens encore. Le cri quéquète est un appel dans les prés fleuris et dit qu'ai quète — viens chercher. On en dit qu'elle demande une quéquète. Le petit enfant a une quéquète. le dictionnaire ignore ce nom ; la grenouille n'en a pas.

C'est ainsi que le septième ange versait sa fiole dans l'air, c'est-à-dire écrivait son ouvrage d'une évidence scientifique et probante. Dame ! Celui qui le dicte, c'est l'Esprit créateur lui-même : c'est lui qui se révèle par notre bouche et nous ne sommes que son instrument (page 7).

Et tout de même, M. Jean-Pierre Brisset, officier de police judiciaire, resta incompris.

FERRARI (Paris).



**Dates à retrouver** (xxxix, 182). — Pierre Magnol est né le 8 juin 1638 et mort le 20 mars 1715. Il a eu un fils, Antoine, professeur, lui aussi, à la Faculté de médecine, et un arrière-petit-fils, François, Félix, Villars Magnol, docteur en médecine.

Dr E. MAGNOL (Montpellier).

**Autre réponse.** — Jean Saltzmann, né à Strasbourg, le 29 juillet 1679, est mort dans sa ville natale, le 4 février 1738, et non pas en 1734.

Dr G. BATIER (Strasbourg)

**Impuissance consécutive à la saignée des veines de l'oreille** (xxv, 269). — La réponse doit être cherchée dans Hippocrate. Au chapitre *De la génération* (traduction Littre, t. VII, p. 471), celui-ci dit que, pendant l'acte génital, l'humide, dans le corps de l'homme, est très agité et devient écumeux, comme le fait tout liquide par l'agitation ; que la partie la plus active et la plus grasse de cette écume s'en sépare pour constituer le liquide spermatique et va à la moelle ; que le cerveau fournit une part très importante du liquide ainsi formé et que celle-ci gagne la moelle par des veines partant de l'oreille et descendant le long du cou et de la colonne vertébrale ; que, de la moelle, les veines efférentes amènent la liqueur séminale d'abord aux reins ; puis aux testicules et enfin au membre génital.

A plusieurs reprises et notamment au chapitre *Des lieux chez l'homme* (t. VI, p. 283), il revient sur ce mécanisme et sur le rôle important du cerveau et des veines de l'oreille et du cou.

Or, il a constaté au chapitre *Des Airs, des Eaux et des Lieux* (t. II, p. 471) qu'il y a beaucoup d'impuissants chez les Scythes. C'est, dit-il, parce qu'ils sont toujours à cheval, que le fait d'avoir les jambes constamment pendantes leur donne des engorgements articulaires et qu'ils y remédient en se faisant couper les veines derrière les oreilles. Mais cela les rend impuissants, car la cicatrice ferme la voie du passage du sperme.

Rabelais a utilisé ces données dans les conseils que Rondibilis donne à Panurge (*Pantagruel*, livre III, chap. xxx) et je les ai exposées plus longuement que dans cette courte note dans un bulletin du *Lyon médical* (février 1932).

Dr M. LANNOIS (Lyon).

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE  
PRUNIER**

Saccharure Granulé

*Belzébuth* (xxxix, 113, 153). — Je regrette pour M. Darlette de n'être pas ce *docteur es diableries* dont il attend une explication au changement de sexe de Belzébuth. Mais qu'il me permette de regretter aussi qu'il ait tronqué le texte de son grimoire. A le reproduire en entier, on trouve, du moins si je ne me trompe, le nom des fils de notre diable.

La recette pour se faire aimer d'une rebelle consiste, en effet, à cueillir un bouquet de verveine de la main gauche en prononçant l'invocation suivante :

*Je te cueille par la force de Lucifer, prince des démons et de Belzébuth, mère des trois démons. Qu'elle commande à Attos, à Effetan, à Canabo, qu'ils aillent tourmenter N... du haut en bas, et qu'en vingt-quatre heures de temps s'accomplisse ma volonté !*

En vingt-quatre heures... Notre grimoire suppose que les invocateurs amoureux sont des gens pressés.

Quant à *Attos*, *Effetan* et *Canabo*, je ne sais malheureusement rien de ces grands personnages infernaux. Collin de Plancy, dans son *Dictionnaire infernal* (du moins dans ses 1<sup>re</sup> édition 1818 et 2<sup>e</sup> édition 1825-1826) ne les mentionne point. Le *Dictionnaire des Sciences occultes* de la collection Migne (édition 1846) n'en parle pas davantage ; il n'est d'ailleurs qu'une réédition de l'ouvrage précédent. Je n'ai rien trouvé non plus dans *La Grande diablerie*, scène du xv<sup>e</sup> siècle, rééditée en 1884 par Hutrel, à Paris. Et j'avoue que je n'ai pas poussé plus loin mes recherches.

BRIGNIER (Narbonne).

*Serment et salive* (xxxv, 336 ; xxxvi, 47, 88, 76, 78, 133 ; xxxvii, 49, 130 ; xxxviii, 272 ; xxxix, 129). — J'ai quelque peu hésité à revenir sur un sujet qui paraîtra peut-être ressassé à quelque lecteur de *La Chronique Médicale*. Pourtant, ma trouvaille de lecture m'a semblé mériter d'être envoyée à notre revue.

Il est dans l'*Edda* de Snorre Sturleson un chapitre qui porte le titre de *Entretien de Brage avec Æger*. Or, j'y lis dans la traduction française de R. du Puget (in-8, Garnier, Paris, s. d.) les lignes suivantes (p. 93) :

Les dieux faisaient la guerre à un peuple appelé les Vanes ; ils convinrent d'une entrevue pour la paix, qui fut conclue de la manière suivante : Les parties se réunirent près d'un cuvier ; elles crachèrent dans ce cuvier, et, au moment de se séparer, les Ases, ne voulant pas laisser détruire ce signe de paix, en firent un homme appelé Qvaser.

Quelque interprétation qu'on donne à ce passage, il en vient que les rapports entre la salive et les serments remontent à une très haute antiquité.

H. VILLAIN (Chartres).

*Autre réponse.* — Puisque *La Chronique Médicale* revient sur quelques curieux usages de la salive, voici deux trouvailles de lecture. J'emprunte la première au récent ouvrage de M. le Commandant Baudesson, *Au pays des superstitions et des rites ; chez les Moïs et les Chams* (in-12, Plon, Paris, 1932).

Il s'agit d'abord de la cérémonie nuptiale chez les Moïs.

*Page 22.* — Le Guru ou sorcier, avec son coupe-coupe, tranche le cou à un coq blanc dont il jette le corps par-dessus son épaule droite. Décapité, le volatile se débat un instant, étend ses ailes dans un dernier spasme, puis, la mort ayant achevé son œuvre, reste étendu sur le ventre. L'officiant crache dans un vase de cuivre en signe de satisfaction, car la position de la victime présage aux jeunes époux une nombreuse postérité.

Il est bien peu probable que le Guru crache ainsi *en signe de satisfaction* et tout juste dans un vase de cuivre, qui ne se trouve assurément pas là par hasard, mais tout exprès. M. Baudesson a interprété ici en Européen, sans chercher à découvrir la signification secrète du crachat.

Plus loin, le voyageur parle de la vénération religieuse que les Moïs ont pour les arbres. Lorsque les travaux topographiques de la mission que dirigeait M. Baudesson le forçaient à abattre quelque arbre, cela n'allait pas, pour les indigènes, sans cérémonie.

*Page 92.* — Le chef de nos coolies s'approche respectueusement de l'arbre condamné et lui tient ce discours : « Esprit habitant cet arbre séculaire, je te respecte et viens réclamer ton indulgence. Les mandarins blancs, nos maîtres, m'ordonnent de couper l'arbre qui te sert de retraite. Pareille besogne me contriste : je ne détruis ton habitation qu'à regret. Pars de suite te chercher un autre gîte, oublie l'injure involontaire que je te fais malgré moi. » Et après avoir terminé cette harangue, il la souligne d'un crachat et d'une prosternation.

Ici comme tout à l'heure, le sens caché du geste m'échappe : mais il en a un, car ce n'est pas fortuitement que le crachat se retrouve dans les deux circonstances fort différentes qu'on vient de voir.

Les circonstances changent encore dans ma seconde trouvaille, faite celle-ci dans *Hypnotisme et religion* du Dr R. Regnault (in-12, Reinwald, Paris, 1897, p. 18). L'auteur vient de rappeler qu'en maints pays, on évite de prononcer le nom des morts dans la crainte où l'on est d'attirer ainsi leur attention.

Et il ajoute :

Chez les Australiens, le nom du mort n'est prononcé qu'en chuchotant. Nommer le défunt, c'est l'appeler et sa colère serait terrible. Dans les conversations, on évite les syllabes de même résonance. S'il en échappe par mégarde, on annule l'appel inconsideré en crachant par trois fois.

M. F. Regnault, lui aussi, est passé à côté du geste sans en rechercher l'explication.

J. CASSAN (*Rabastens*).

*Action de la lune* (xxxv, 142 ; xxxvi, 131 ; xxxvii, 209-238 ; xxxviii, 19 à 21, 44, 101, 189, 208 à 210, 217, 298, 316 ; xxxix, 127, 213). — Puisque M. A. Martignac est revenu sur la question de la lune, je vous envoie une note prise lors des premières communications faites à *La Chronique Médicale* sur ce sujet, restée sur ma table d'abord par négligence, puis parce qu'il me sembla trop tard pour l'envoyer. Ce n'est qu'une pièce à joindre au dossier de la lune. Elle est prise aux *additamenta* qu'un pseudo-Théodore ajouta aux *Gynaecia* de Théodore Priscien. Il s'agit d'un remède destiné à rendre les femmes fécondes.

Tolles corticem arboris a fulgure percussae et piperis grana XXVIII; teres simul et die Jovis luna decrescens potui dabis (Théodore Priscien, édité par Valentin Rose, in-8°, Teubner, Leipzig, 1894, p. 346).

Ce n'est point la bizarrerie de la recette qui m'a retenu, mais la condition qu'elle pose de faire le remède *en lune décroissante*.

CERCATORI (Trieste).

*Charades et Logogriphe* (xxxix, 85). — Le mot de la première charade donnée par *La Chronique Médicale* d'avril dernier est *Mi-Graine* : migraine.

Celui de la seconde : *Sage-femme*.

La solution du logogriphe est *Hémorrhoides*. Avec les lettres de ce mot on peut former : de — des — dés — dehors — déisme — dème — demi — derme — désir — désire — dièse — diéser — dieu — dime — dimer — dire — do — dom — dome — doré — dose — doser — dos — eh — ès — eider — emeri — émier — ère — éroder — hé — hem — Henri — hère — Hermès — herse — héros — héroïsme — hie — hier — hom — hormis — hors — idée — ides — idem — ire — isomère — mer — mère — merise — mes — mi — mie (dans ses trois sens) — mire — mise — misère — moi — moire — mois — Moïse — moise — moiser — morose — mors — morse — o — oh — ohé — oie — or (deux sens) — ores — orme — ormoie — oter — remise — rémois — Reims — remore — rime — ris — risée — roi — Rome — ros — rose — rosé — rosée — se — seime — semer — semi — série — si (deux sens) — sire — soi — soir — soirée, et sans doute d'autres mots encore que j'oublie. Si j'en indique tant, c'est que je n'ai pas retrouvé tous ceux que demande le problème. Le roi sanguinaire est certainement *Hérode* ; le prince musulman : *émir* ; le grand poète : *Homère*. Pour le fleuve du Canada, je trouve bien *Ohio*, mais c'est un fleuve des Etats-Unis. Pour le second fleuve à trouver, on a le choix entre l'*Oise*, l'*Isère* et la *Drome*, et d'autres sans doute. Ce qui joint les deux hémisphères pourrait être *Méridien*, mais la dernière lettre *n*, manque au mot *hémorrhoides*. Quant au monstre mort depuis longtemps, je donne ma langue au chat.

CARTERIC (Paris).



## LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

✠ De M. H. de Graffigny dans *Cyclisme et cyclistes*, Paris, s. d. (1894), p. 30 :

*La vélocipédie ayant démontré d'une façon péremptoire son incontestable supériorité, il était tout naturel qu'on songeât à l'utiliser pour les besoins de la guerre. Tous les arts, toutes les sciences, tous les métiers sont tributaires de cet agréable passe-temps.*

✠ De M. Charles Picard dans *La vie privée dans la Grèce classique*, Rieder, Paris, s. d. (1930).

Page XLIV, titre d'une gravure :

*L'Auscultation médicale. — Le physicien Jason palpant un estomac dilaté.*

Page 91. — On élevait vivants *des chiens, des canards ou des caïlles*.

✠ De M. Victor Glachant, traducteur des *Géorgiques* de Virgile, Payot, Paris, 1923 :

Page 136. — *Une lionne à la fauve crinière.....*

✠ De Notre Fanion (Perpignan), n° 105, février 1932, p. 1, col. 3 :

*Après les tourbillons diurnes et nocturnes, le P. B... rentrait ses nerfs exacerbés, dans ses moustiques de Pinoukapa, où il trouvait une nourriture sans goût.*

✠ De M. le Dr A. Fontan dans le *Journal de Médecine de Bordeaux*, n° 5, du 20 février 1932, p. 129 :

*Les minimas trompeuses.*

En revanche, la Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. a fait peindre en gros caractères, à Paris, au-dessous du n° 210 de la rue de Bercy, l'avertissement suivant :

*Attention. Ralentir. Vitesse maximum : 10 kilomètres.*

✠ De M. E. de Pomiane dans les *Cahiers de Radio-Paris*, n° du 15 février 1932, sous le titre : *Le haut de côtelette aux haricots* (p. 205) :

*La demoiselle n'a pas le sourire avec ses yeux bleus et sa figure de fromage de Hollande bien astiquée.*

*Je trie les haricots ; j'enlève les cailloux et les plonge dans une casserole d'eau froide où ils tremperont toute la nuit.*

Par la suite, l'auteur oublie de dire ce qu'on doit faire de ces cailloux après qu'ils ont trempé toute la nuit.

## ❧ Chronique Bibliographique ❧

Dr A. MAURIZIO. — **Histoire de l'alimentation végétale, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.** Traduction de F. Gidon, professeur à l'Université de Caen, un vol. in-8°, Payot, Paris, 1932. (Prix : 60 francs.)

Comme son titre l'indique, cet ouvrage est consacré à l'histoire de l'alimentation végétale depuis les époques les plus lointaines, car, la culture des terres à blé, pour ne prendre qu'un exemple, est antérieure au néolithique. On conçoit facilement l'abondance de documents que l'auteur a dû rassembler, et la patience tenace et raisonnée qu'il lui a fallu. Son ouvrage est de ceux qui obligent à réfléchir, à raisonner sur un sujet si vaste dans son érudition, si profond dans son entendement. Il est riche en enseignement ; l'agriculture, la diététique, la botanique, la philosophie, l'ethnologie ont leur place à chaque page.

L'Auteur s'applique à nous démontrer que les aliments bruts ont été peu à peu et lentement remplacés par des aliments artificiels ; la civilisation a eu pour effet la disparition d'espèces végétales dont l'homme fit sa nourriture. L'alimentation primitive riche en eau, fut au cours des siècles transformée en une alimentation plus riche en éléments solides. Beaucoup de variétés de plantes utilisées en alimentation disparurent, ou furent abandonnées ; le millet, le sarrasin, les graines oléagineuses, les légumineuses nous en donnent de nombreux exemples. En revanche, de mauvaises herbes ont par le développement de la culture donné naissance à des espèces alimentaires. Tout cela résulte moins d'un progrès que de l'évolution biologique. L'économie agricole limite la production des céréales à quatre variétés ; les terres deviennent plus rares par l'extension de l'habitat ; on leur demande une surproduction et on raréfie les espèces.

L'histoire de l'utilisation du règne végétal se confond avec l'histoire de la civilisation. D'après Ed. Halm, le stade initial du ramassage des plantes conduisit l'homme au stade de la culture avec des instruments, bâton à fouir, houe, pioche. Le ramassage fut, dans la préhistoire, commun à l'homme et aux animaux, ce qui aboutit à des rivalités et à la chasse. Avec la civilisation apparaît le jeu capricieux du goût qui modifie les plantes utilisées, en introduit de nouvelles et en supprime d'autres qui disparaissent complètement. Aux siècles passés, la châtaigne de terre, *Barrium bulbocastanum*, ombellifère à racine bulbeuse, était cultivée pour l'alimentation et fut abandonnée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, après l'introduction de la pomme de terre. La châtaigne d'eau,

*Trapa natans*, cultivée comme aliment essentiel, n'est plus qu'un objet de curiosité, en Pologne et dans quelques régions du midi européen. Le scorsonère noir était une plante médicinale avant de devenir le salsifis de nos tables. Ces exemples, pris parmi cent autres, dont l'Auteur fait l'énumération, montrent l'ampleur de l'ouvrage.

La multiplicité des notes, la précision des références, la simplification des dénominations botaniques, l'accumulation des citations font de ce livre une œuvre de science pure et justifient le mot de son traducteur, M. F. Gidon : *c'est un livre qui fait penser*. Il serait injuste de ne pas signaler la part très grande que M. F. Gidon a eue dans la présentation de cet ouvrage. Sans parler des notes personnelles dont il a avec bonheur enrichi le texte, il faut, en effet, reconnaître que la traduction d'une œuvre pareille offre des difficultés que peu, à coup sûr, peuvent aborder. Moins encore sont capables de les vaincre aussi bien qu'ici elles ont été vaincues. Tous ceux que passionne le problème de l'évolution, de ses causes et de ses effets, devront lire et méditer cet ouvrage, puis le placer en bon rang parmi les livres à garder. (G. Petit.)

Paul MONMARSON. *L'Équateur Français*, un vol. in-12, éditions Baudinière, Paris, 1932. (Prix : 12 francs.)

Un empire immense, grand comme cinq fois la France, peuplé par trois millions d'indigènes et environ quatre mille Européens, tel nous apparaît l'Afrique équatoriale ; terre de Brazza, de Stanley, limitée au sud par deux fleuves grands comme des mers, l'Oubangui et le Congo, avec de larges espaces inhabités. M. Paul Monmarson nous y entraîne, et nous fait voir les efforts immenses tentés, les déceptions, les rancœurs, la réussite des uns, l'incapacité des autres. Terre d'avenir, de richesse, de travail, d'énergie, où l'action bien coordonnée peut faire une grande chose. L'auteur s'efforce, avec conviction, à nous démontrer tout cela, et, en l'écoutant, la pensée est saisie tout à la fois d'inquiétude, de désir et d'espoir de réussite. Il n'y a que soixante ans que les explorateurs pénétraient dans ces régions mystérieuses. Sur leurs pas, les villes se sont élevées, avec des routes, des chemins de fer. Pour leur gloire, ces pionniers légendaires ont créé un monde. C'est ce monde que M. Monmarson excelle à nous faire connaître. (G. Petit.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.  
R. C. Paris, 53.320

D<sup>r</sup> DARTIGUES. — **Faisceau scriptural, t. II, Guerre et Paix**, un vol. in-8°, Doin, Paris, 1932.

L'Auteur prévient le lecteur qu'il ne veut pas écrire une ébauche de ses mémoires ; il a rassemblé, en cet ouvrage copieux, un certain nombre de ses souvenirs inclus entre 1914 et 1919. Il présente avec beaucoup d'ordre ses écrits qui lui semblent mériter d'être retenus. Après un exposé tout personnel, qui prouve son activité, son ardeur à produire, M. le D<sup>r</sup> Dartigues consacre la deuxième partie de son livre à résumer l'histoire de l'*Umfia*, dont il explique le développement et l'évolution. C'est un plaidoyer vibrant pour une œuvre à laquelle il a attaché son nom, œuvre de rapprochement fraternel entre les peuples qu'il faut le féliciter d'avoir entreprise.

Cet ouvrage mérite d'avoir sa place dans nos bibliothèques, car il plante, sur la route des belles œuvres, une borne qui indique le chemin parcouru et fait prévoir celui qui reste à parcourir. (G. Petit.)

Friedrich GUNDOLF. — **Goethe**, traduit de l'allemand par Jean Chuzeville, un vol. in-8° carré, Bernard Grasset, Paris, 1932. (Prix : 20 francs.)

On a eu grandement raison de célébrer hautement ce premier volume d'un livre capital. Tous ceux qui l'ont lu attendent impatientement la suite qui formera deux volumes. On goûte en cet ouvrage d'un écrivain dont on déplore la mort prématurée, la critique, le sentiment littéraire les plus compréhensifs, les plus vivants et pénétrants. Rien mieux qu'une citation ne ferait juger de la profondeur de réflexion et de l'émotion consciente qui animent toutes les pages :

La faute tragique relève non du domaine moral mais de celui de la nature. C'est la conscience, non pas le libre arbitre, qui chez Goethe est le principe de la faute. Le tragique est une maladie, non un crime, et la faute résulte de l'attaque d'une maladie d'humanité sur une vie saine. Les tragédies de Goethe décrivent des démarches de la nature dans le domaine de la conscience. La faute résulte de la contradiction non avec le bien moral, mais avec la santé ; elle n'est point mal mais *démésure*. Plus tard, Goethe montre pour tout le tragique en général une répulsion étroitement liée à son dégoût de ce qui est *pathologique*. Il lui arrive même parfois d'employer ces deux expressions comme synonymes. L'homme reçoit en partage, comme la plante, une règle fixe intérieure, une norme qui lui est innée. Seulement chez lui cette norme est consciente et il a envers elle une responsabilité individuelle, personnelle : est faute, par conséquent, ce qui la viole, que ce soit volontairement, par étourderie, ou sous l'empire des circonstances.

Le mérite de la traduction, si agréable à lire de M. Jean Chuzeville, est très grand, l'auteur étant des plus difficiles à faire passer en notre langue. (E. Lacoste.)



Comtesse de NOAILLES. — *Le livre de ma vie*, un vol. in-16, Hachette, Paris. (Prix : 15 francs.)

Ces Mémoires ne pourront manquer d'éveiller la curiosité. Afin d'en donner une première idée, glanons quelques rubriques : « Première leçon d'anglais, Napoléon bâtisseur et devin, Découverte amoureuse de Musset, Alarmes physiques, Le corset et les liqueurs, L'Exposition Universelle, La Tour Eiffel et François Coppée ».

Les premières émotions musicales de la poétesse sont curieusement attestées par la déclaration qu'elle fit à sa mère mourante, qui les lui avait procurées : « Je suis issue tout entière du bois de ton piano » (page 21). L'atmosphère des premières années se recrée au moyen de quelques évocations : « Mon enfance s'écoula dans un paysage humain où les gorges et les croupes féminines, livrées à la pression du corset, que ces innocentes croyaient apte à résorber ce qu'il ne faisait que répartir curieusement, n'entraient ni les élans, ni les gestes intrépides, ni la candide sécurité de l'âme dans l'amour ». — « La nourriture considérée en ce temps-là comme salubre, honnête et valeureuse, les vins, les cigares, les alcools entretenaient chez les hommes, avec la hardiesse et l'élégant libertinage, un sentiment de l'honneur dans l'amour, qui faisait d'eux des amants courtois et sûrs, dévoués à leurs conquêtes féminines (*j'espère !*) comme un officier l'est à son épée ».

Le livre s'achève sur l'évocation de « la main économe du destin, qui repousse avec une maussade moquerie l'élan filial des jeunes êtres, toujours prêts à l'enlacer, à oublier ses dédains, à lui prodiguer leurs confiants embrassements ! ». « Un poète..., dit encore M<sup>me</sup> la comtesse de Noailles, qui, pour être plus vrai, s'est exprimé avec une sorte d'humble impertinence envers les lexiques et les grammaires, assemblant les vocables comme on hèle le passant, l'inconnu dont on attend un prompt secours, croit s'être livré entièrement » .. (E. Lacoste.)

*La marque de fabrique étant  
une propriété, nul n'a le droit d'en  
faire usage. Spécifier la marque déposée  
Phosphatine Falières, aliment inimitable.*

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932



## NAPOLÉON ET LA MÉDECINE

Par Claude CAIRUAM

**N**apoléon, qui avait des notions sur chaque chose, dissertait agréablement et avec subtilité de la médecine. Le docteur Warden s'étonnait, un jour, des connaissances de l'Empereur en cette matière et, à Sainte-Hélène, le docteur Antomarchi fut frappé lui aussi de la science de son auguste malade.

Napoléon s'étant, en effet, mis à parler d'anatomie, de physiologie, des phénomènes de la génération, Antomarchi ne put s'empêcher de trouver que « sa discussion était savante, juste, précise et qu'elle étincelait d'aperçus nouveaux ». Sur ce sujet, le malade incrédule qu'était Napoléon, posait malicieusement à ses doctes interlocuteurs des questions bien faites pour les embarrasser. Il n'était jamais à bout d'arguments, ne voulait à aucun prix s'avouer vaincu et, « quand il n'avait pas d'exemples sous la main à citer à l'appui de ses raisons, il ne se faisait pas scrupules d'en inventer » (1).

*Les médecins, disait-il, introduisent dans le corps de l'homme des instruments bizarrement construits, sans voir ce qu'ils font, et c'est grand miracle s'ils touchent utilement à cette pauvre machine (2).*

(1) CONSTANT, *Mémoires*.

(2) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

C'était surtout Corvisart qui servait de partenaire à l'empereur dans ces joutes scientifiques quand, soit par malice, soit parce qu'il y prenait un réel intérêt, Napoléon venait à mettre la conversation sur ce sujet brûlant. Il avait coutume de dire que, s'il n'avait pas foi en la médecine, il croyait en Corvisart. L'horreur que ce dernier professait pour les médicaments aurait du reste suffi à lui attirer les bonnes grâces de l'Empereur qui, nous ne tarderons pas à le voir, avait la phobie des drogues.

*Eh bien ! grand charlatan*, disait-il quelquefois à Corvisart, *combien avez-vous tué de personnes aujourd'hui ?* C'est sur ce ton railleur que Napoléon commençait le plus souvent une discussion qui peu à peu devenait plus animée et plus sérieuse. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* nous en donne d'intéressants spécimens.

NAPOLÉON. Ne croyez-vous pas, vu l'incertitude de la médecine en elle-même et l'ignorance des mains qui l'emploient, que ses résultats, pris en masse, sont plus funestes au peuple qu'utiles ?

CORVISART. J'en conviens, sire.

NAPOLÉON. Mais vous-même n'avez-vous jamais tué personne ? N'est-il pas de malades qui sont morts évidemment de vos remèdes ?

CORVISART. Sans doute ; mais je ne dois pas l'avoir plus sur la conscience que Votre Majesté, qui aurait fait périr des cavaliers, non parce qu'elle aurait ordonné une mauvaise manœuvre, mais parce qu'il s'est trouvé sur leur route un fossé ou un précipice qu'elle n'aurait pu voir.

NAPOLÉON. Si Hippocrate entraînait tout à coup dans votre hôpital, ne serait-il pas bien étonné ? Adopterait-il vos maximes, vos mesures ? Ne vous réprouverait-il pas ? Vous-mêmes entendriez-vous son langage ? Vous comprendriez-vous l'un l'autre ? Pour mon compte, je trouve du bon à la médecine de Babylone, où l'on exposait les malades à la porte et où les parents assis auprès d'eux arrêtaient les passants pour leur demander s'ils n'avaient jamais eu pareille chose et ce qui les avait guéris. On avait au moins la certitude d'éviter ceux que les remèdes avaient tués.

Voici comment, un jour, l'Empereur définit la médecine à un de ses médecins : *C'est un recueil de prescriptions aveugles qui tuent le pauvre, réussissent quelquefois au riche et dont les résultats pris en masse sont bien plus funestes qu'utiles à l'humanité.*

Qu'il discutât avec Corvisart, Ivan, O'Meara ou Antomarchi, il finissait toujours par dire que la médecine était un art conjectural, que les médecins travaillaient dans les ténèbres, qu'ils faisaient mourir plus des trois quarts de leurs malades parce qu'ils administraient leurs remèdes au hasard. *Notre corps*, disait-il, *est une machine à vivre ; il est orga-*



*nisé pour cela ; c'est sa nature ; laissez-y la vie à son aise, qu'elle s'y défende elle-même ; elle fera plus que si vous la paralysez en l'encombrant de remèdes. Notre corps est comme une montre parfaite qui doit aller un certain temps ; l'horloger n'a pas la faculté de l'ouvrir, il ne peut la manier qu'à tâtons et les yeux bandés. Pour un qui, à force de la tourmenter à l'aide d'instruments bicornus, vient à bout de lui faire du bien, combien d'ignorants la détruisent (1) !*

Il est pénible et douloureux de voir le grand malade de Sainte-Hélène en lutte perpétuelle avec les remèdes... Il usait de tous les moyens pour esquiver les potions et les pilules que prescrivait Antomarchi : discussion, force persuasive, douceur, colère. *La vie est une forteresse où ni vous ni moi ne voyons rien*, disait-il au médecin ; *n'entravons pas sa défense, ses moyens valent mieux que tout l'attirail de vos pharmacies : vos sales préparations ne sont bonnes à rien... Je ne suis pas un homme à potion.*

Il appuyait de preuves son argumentation et rappelait ironiquement que Marie-Louise malade ayant exigé de Corvisart un médicament, celui-ci lui avait donné des pilules faites de mie de pain et de sucre. *Elles faisaient cependant merveille*, disait Napoléon en riant. *Marie-Louise s'en trouvait fort soulagée et ne manquait pas un jour de m'en vanter les bons effets.*

De tout temps, Napoléon porta une aversion inouïe — le mot est de lui — aux médicaments. Empereur, il ne prenait jamais aucune médecine, si ce n'est de l'eau de poulet ou de chicorée et du sel de tartre (2). Corvisart lui avait, du reste, enjoint de rejeter toute boisson qui aurait un goût âcre et désagréable, peut-être — note Constant — « dans la crainte qu'on ne cherchât à l'empoisonner ».

Que de luttes avait à soutenir à Sainte-Hélène le docteur Antomarchi. *J'ai déjà trop pris de votre cuisine*, disait Napoléon à chaque requête. *J'expire si je me sou mets aux juleps... Pouvez-vous seulement me dire en quoi consiste ma maladie ? pouvez-vous m'en assigner le lieu ?... Gardez vos remèdes ! Je ne veux pas avoir deux maladies, celle qui me travaille et celle que vous me donnerez... Il faut laisser faire la nature, la vie n'a pas besoin des secours de l'art.*

Et quand le médecin insistait, il entraînait en de violentes colères : *Charlatan ! Allez au diable avec vos drogues !* Mais une fois calmé, il avait des remords : *Je me résigne*, disait-il à Antomarchi. *Quela médecine ordonne, je me soumettrai à ses décisions. Je vous confie ma santé.*

(1) LASCASES, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

(2) CONSTANT, *Mémoires*.





## La conque de Vénus

Par le D<sup>r</sup> E. LACOSTE.

Une scène (III, 111) du *Rudens* de Plaute montre la jeune Palestra et sa compagne Ampélisca, vêtues encore de tuniques trempées du naufrage, qui vont, échappant aux violences du *leno* Labrax, se blottir tremblantes sur l'autel de Vénus, devant le temple qui domine le rivage. Elles implorent la protection de la déesse, honteuses encore de leur dénûment et d'une mise peu décente. A deux pas, Trachalion, esclave de l'*adulescens* Plésidippe, veille à la sûreté des colombes mouillées, et appuie de cette invocation (vers 702 à 704) leur prière :

Vénus, c'est chose juste que celles-ci demandent, je le vois. Il convient qu'on l'obtienne de toi. Ton rôle est de leur faire un indulgent accueil. C'est l'effroi qui les rend ici tes suppliantes. En naissant tu sortis, dit-on, d'une coquille : et ces coquilles-ci, tu les dédaignerais !

*Te ex concha natam esse autumant, caue tu harum conchas spernas.* « On affirme que tu naquis d'un coquillage : garde-toi de repousser avec mépris les coquillages de celles-ci. »

Vénus, en tant qu'Aphrodite grecque, est née de la façon qu'a chantée Hésiode. Armé d'une serpe par sa mère la Terre, Cronos, au moment où le grand Ciel, son père, s'approche avide d'amour de son épouse, lui fauche les bourses. Puis il les jette derrière soi en la mer qui les emporte au large. « Et tout autour une blanche écume sortait du membre divin. De cette écume une fille se forma, qui toucha d'abord à Cythère la divine, d'où elle fut ensuite à Chypre qu'entourent les flots (1) ».

Mais un fait bien connu, notamment des poètes latins (2), est que, voyageant sur mer, et d'abord pour aller de Cythère

(1) *Théogonie* 160-193. M. Mazon, dont on a cité l'incomparable traduction, observe qu'il ne s'agit pas d'écume marine, mais du sperme d'Ouranos. Pour les monuments figurés, on peut voir, de Henry Houssaye, en son *Histoire d'Apelles*, 3<sup>e</sup> édit., 1868, le chapitre très littéraire concernant la *Κόρινθ ἀναδυομένη*. La tradition rapporte que Phryné avait servi de modèle au peintre.

(2) Tibulle (Lygdamus), III, 3, 34. Stace, *Silu.*, I, 2, 118 ; v. encore Properce, III, 13, 6. Par suite, certains coquillages furent nommés *Veneriæ* (Sen., *Epist.* 95, 26 ; Plin., *N. H.*, IX, 52). Cependant l'*Hymne homérique VI*, 4 s, montre Aphrodite portée jusqu'en Chypre sur la molle écume marine.



*Offrande à Vénus*

Tableau de Vien, gravé par Beauvarlet)



à l'île de Chypre, la divine Aphrodite voguait dans une conque.

On voit par là que, sur la naissance de la déesse, le pieux et pitoyable esclave a un peu confondu les données légendaires. Cependant, il faut encore expliquer le *harum conchas*.

M<sup>me</sup> Dacier entend que les jeunes femmes présentaient à Vénus des coquillages, « tout ce qu'elles peuvent donner, tout ce qu'elles peuvent avoir, après leur infortune, sur ce rivage. » Et la docte Anne, fille du docte Tanneguy-Lefèvre, ne pensait pas qu'on y dût chercher malice.

Naudet a loué sa réserve, estimant qu'on ne la peut blâmer « de n'avoir pas compris ou de n'avoir pas voulu comprendre ». Après Naudet, c'est pour avoir compris que Benoist, puis M. Romain, ont sauté le vers dans leurs extraits de Plaute *ad usum*.

Mais déjà le bon Lambin, dont le latin, Dieu merci, n'est pas tellement prude, avait fait le modeste. Il note simplement : *puellis conchae dono dabantur*, et s'appuie d'une citation d'Ovide.

Que ne s'avisent-ils, M<sup>me</sup> Dacier ou lui, en leur honnêteté, de dire, qu'à la tunique des jeunes femmes, souillée par le naufrage, se sont accrochés quelques coquillages ! Dès lors, la plaisante allusion de l'esclave serait à leur habillement peu présentable : Ne leur tiens pas rigueur de ces débris mais que porte leur tunique, ô toi qui es née d'un coquillage !

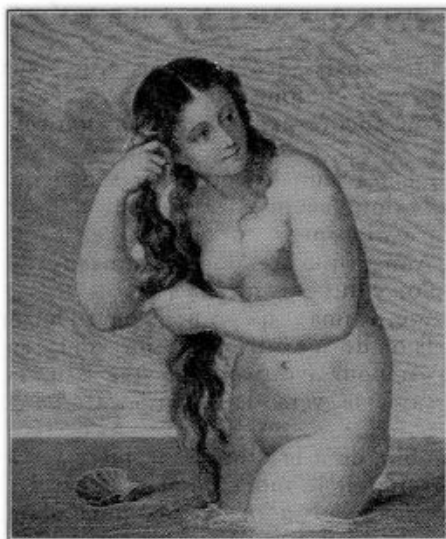
Pour nous, et à cause de la situation, et vu les habitudes du poète comique, nous estimons que la réflexion de l'esclave (apparemment soulignée d'un geste) n'est pas à interpréter en toute candeur.

Trachalion désigne par *concha* les « muliebria pudenda » et, la partie, si on ose dire, étant prise pour le tout, les personnes de Palestina et d'Ampeliscia. Si nous rédigeons quelque commentaire savant nous ajouterions : *Conchae enim similitudini τῶν γυναικείων τῶ ἐλδοῦ minime repugnat*. On a donc ici un jeu de mots sur *concha* et aux sens figurés de ce mot (1) il en faut joindre un, dit « obscène ». C'est le lieu de rapporter quelques lignes du Littré, à l'article *porcelaine*.

*Porcellana*... nom italien de coquilles, provient de *porca*, vulve de truie, par quelque assimilation semblable à celle qui fait appeler *pucelage* un certain coquillage.

(1) Objet ressemblant à un coquillage : sorte de mesure ; concavité ; voile du palais. Voir le tout récent *Dictionnaire étymologique latin* de MM. Ernout et Meillet.





Vénus à la coquille

Tableau du Titien, gravé par Benoist

Comme nom de coquillage pris en un sens obscène, on peut citer gr. *σωλήν* (*ô*), proprement « manche de couteau », sorte de coquillage, qui dans Sôphrôn désigne ce que vous pensez.

Encore ne cachons-nous point qu'un texte de Callimaque (*Épigr.* V) favoriserait la vertueuse interprétation de M<sup>me</sup> Dacier. L'épigramme, ainsi qu'il est fréquent (on se rappelle le *Phaselus ille* de Caillie) fait parler l'ex-voto même :

« Autrefois, Zéphyrienne, j'étais un coquillage ; voilà que maintenant, Kupris, je t'appartiens, nautile, prime offrande de Sélènaia. »

Il s'agit d'un grand mollusque nageur, dont parle Pline (*N. H.*, ix, 47). Sélènaia en consacre la coquille à l'Aphrodite alexandrine du promontoire Zéphyrion.

On pourrait donc, à la rigueur, penser que semblablement les jeunes femmes de Plaute se sont munies de coquillages à offrir à Vénus. C'est, en l'occurrence, tout ce qu'il y a de moins probable.

---

**DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES**  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

---

## La Médecine et les Médecins en Russie

D'un fructueux voyage d'étude en Russie subcarpathique, M. P. Bogatyrev a rapporté les éléments d'une intéressante étude, qui forme le t. XI des *Travaux publiés par l'Institut d'Etudes slaves* (1). Quelques pages arrêtent de façon particulière l'attention du médecin.

Les paysans de la Russie subcarpathique considèrent la médecine et les médecins en général avec méfiance, et quelquefois même avec hostilité. Non seulement ils ne jugent pas nécessaire de s'adresser aux médecins, mais, dans quelques cas, ils s'opposent directement à leurs prescriptions. Dans un village, par exemple, ils se refusèrent à vacciner les enfants contre la diphtérie. Les Juifs se joignirent à eux, quoique ceux-ci d'ordinaire se fassent volontiers soigner par les médecins et suivent leurs ordonnances. Ce ne fut qu'après la guérison d'un enfant juif, après vaccination, que les autres paysans mirent plus d'empressement à permettre au médecin de vacciner leurs enfants (p. 80).

Passons sur la confusion probable que fait l'auteur, non médecin, entre la sérothérapie antidiphtérique curative, qui a guéri l'enfant juif malade, et la vaccination préventive de tout un village. Le fait de la méfiance paysanne demeure.

Une autre fois, la fièvre typhoïde sévissait en Verchovina (comitat d'Uzhorod). L'administration avait envoyé une automobile d'ambulance de la Croix Rouge, qui transportait les malades dans des baraquements spéciaux. Mais le bruit se répandit qu'au lieu de trouver la guérison, les malades voyaient leur mal empirer. Aussi la crainte des habitants était si grande qu'ils s'enfuyaient et cachaient leur maladie de toutes les manières, dès qu'ils apprenaient qu'on voulait les mettre à l'hôpital. Cette crainte était d'autant plus incompréhensible qu'il n'y avait presque pas alors de cas mortels et que, même d'après le sophisme *post hoc ergo propter hoc*, il était difficile de croire que l'hôpital causait la mort. De plus, la famine sévissait alors dans cette contrée, et il semble que la perspective de recevoir une nourriture plus fortifiante à l'hôpital eût dû y attirer les malades. Mais la peur l'emportait sur tout le reste (p. 81).

On pourrait donner bien des raisons à l'éloignement que, d'une façon générale, le paysan a pour le médecin. L'une d'elles est son avarice. Celle-ci, une note même de M. P. Bogatyrev la met en relief.

Une femme me demanda un remède contre des maux de tête qui la faisaient souffrir depuis longtemps. Comme je lui recommandais de s'adresser à un médecin, elle me répondit : « Oh ! oui, un médecin, pour le payer ! » (p. 81).

(1) P. BOGATYREV. *Actes magiques, rites et croyances en Russie subcarpathique*, un vol. in-8 Champion, Paris, 1929.

Toutefois, ce n'est là qu'un détail et, sans nul doute, intervient ici beaucoup plus puissamment la tendance des esprits incultes à regarder comme surnaturels beaucoup de faits et, en particulier, les maladies, d'où découle une moindre confiance dans la médecine que, par exemple, dans ces forces surnaturelles que les sorciers sont supposés détenir. En fait, la sorcellerie a gagné avec la Révolution russe un splendide développement.

Autrefois, la sorcellerie était interdite et n'était pratiquée que clandestinement ; maintenant, elle s'exerce ouvertement. Le sorcier a ses heures de consultation ; les malades y viennent souvent en foule. Dans un village, par exemple, le sorcier en reçoit 4.000 par an, deux fois plus que l'officier de santé. Il lit l'avenir devant les miroirs, fait des passes magnétiques, évoque toutes sortes d'esprits (p. 12).

Et c'est ainsi qu'en 1923, dans un quartier ouvrier de Leningrad (Porochovoe) à la fête de Sainte Prascovie, on assista à un exorcisme en masse de femmes possédées. La foule était considérable. Des possédées furent mises en croix.

Par un juste retour, une sorcière accusée par une femme possédée, devait être précipitée du haut d'un pont ; et, comme un prêtre intervenait pour la sauver, la foule se mit à le frapper brutalement. C'est qu'on change les Constitutions politiques plus aisément que les hommes.

## ❧ Enigme ❧

*Dans un réduit qu'un demi-jour éclaire,  
Loin du salon et tout près du boudoir,  
Je fais, lecteur, mon séjour ordinaire :  
Là, je reçois, le matin et le soir,  
Qui se dispose à me rendre visite  
Ne doit s'attendre à me quitter bien vite ;  
Une heure au moins je le garde avec moi.  
En m'abordant, on ressent quelque effroi,  
Le pied frémit, le cœur même palpite.  
Eh ! quels amans n'envieraient pas mon sort ?  
A mon aspect, la pudeur est sans armes,  
Elle s'approche et laisse sans effort  
Tomber le lin qui me voilait ses charmes...  
Mais à quoi bon, lecteur, parler encor ?  
Tu tiens le mot ou tu perds patience.  
Nomme-moi donc te souvenant d'abord  
Que honni soit qui mal y pense.*

(M. VIGÉE.)



## La Médecine des Praticiens.

### Novacétine Prunier.

Définissons bien, encore une fois, la *Novacétine Prunier*, pour en comprendre l'action thérapeutique. La *Novacétine* est un sulfo-salicylate de soude, lithine et pipérazine. Le simple énoncé des composants indique son rôle dans l'organisme. C'est un antigoutteux, un antirhumatismal, un antilithiasique énergique.

Rappelons brièvement les effets des corps, qui forment la *Novacétine*, dans les états uricémiques. L'uricémie est constituée par la présence en excès, dans la circulation générale, de l'acide urique et des urates insolubles. Ceux-ci proviennent des aliments azotés qui sont employés à la reconstitution des tissus organiques. Ils subissent normalement un certain nombre de transformations dont la dernière est l'urée, qui est éliminée par les urines. Trop souvent, le métabolisme est incomplet. Il s'arrête au stade d'acide urique ou d'urates insolubles, qui encombrement l'économie et, d'une façon générale, produisent les désordres de l'arthritisme.

L'organisme devient incapable de se débarrasser de ces résidus incomplètement oxydés, soit par excès des corps quaternaires, soit, le plus souvent, par carence du ferment uricolytique. De là résulte une double indication : 1° Diminuer l'azote du régime. 2° Rendre solubles, pour en favoriser l'élimination, les urates ou l'acide urique arrêtés dans leurs métamorphoses. Or, c'est là le but principal de la *Novacétine Prunier*.

Une autre caractéristique de la *Novacétine*, qui en accroît considérablement la valeur thérapeutique, est la sulfoconjugaïson. Sous cette forme, le soufre joue le rôle d'un mordant en teinture. Il rend plus actifs les éléments avec lesquels il est combiné. Il prépare les divers corps, qu'il s'agit de modifier, à l'attaque de leurs antagonistes ; ici, les corps uriques ou uratiques, à l'action de l'acide salicylique, de la lithine et de la pipérazine.

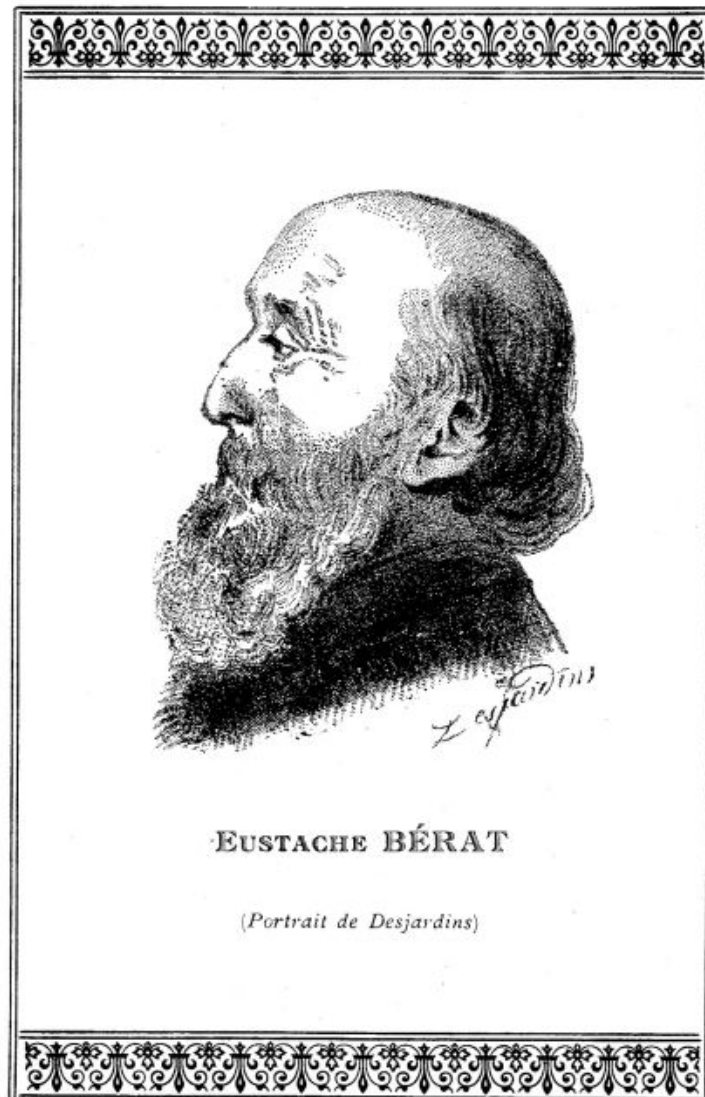
C'est à ce fait qu'il faut attribuer la remarquable efficacité de la *Novacétine Prunier* dans tous les états arthritiques : goutte, rhumatisme sous toutes ses formes, lithiase hépatique et rénale, névralgies rhumatismales, etc.

---

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, n<sup>os</sup> 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

---





## MÉDECINS - POÈTES

Le 4 décembre 1791, Eustache Bérat naquit à Rouen, troisième fils d'un honorable commerçant, qui fut père de sept fils. G. Vapereau (*Dictionnaire universel des contemporains*, 3<sup>e</sup> édit., Hachette, 1865) n'en connaît qu'un : Frédéric (1800-1855), compositeur, dont Curmer édita les chansons. Pourtant, Eustache fut autant, sinon plus, célèbre à son époque. Dessinateur, professeur de dessin, violoniste, harpiste, compositeur, imitateur, chansonnier, poète, il dut à tant de talents des amis de la plus haute notoriété et une réputation presque aussi grande qu'elle est aujourd'hui oubliée. C. Boissière lui a consacré une biographie en 1859 et un *médecin* l'a chanté en vers deux ans plus tard : *Eustache Bérat ou le moderne trouvère, épître à M. le Marquis de Ribeyre*, par le Docteur Prosper Viro (in-8°, E. Thunot, Paris, 1861).

Voilà le point qui dans cette rubrique nous intéresse.

Prosper Viro a su donner d'Eustache Bérat une biographie bien venue ; il fut assez habile pour vaincre la difficulté d'être complet et de donner la liste des nombreuses chansons de son trouvère. Fut-il grand poète ? Il ne le semble pas, témoin ces vers que la présente reprise de la querelle des Anciens et des Modernes rend amusants (p. 7).

*Ce fut, vous le savez, pour la France guerrière,  
Une terrible époque, et la plus meurtrière,  
Epoque peu propice aux précepteurs atteints  
De ce culte fiévreux des Grecs et des Latins  
Dont on chauffa plus tard nos esprits enfantins.*

Toutefois, Prosper Viro est un versificateur agréable. Tels passages méritent d'être redits, par exemple ces vers à l'occasion du mariage de Bérat à vingt-deux ans (p. 16) :

*Bravo, jeunes époux ! Un précoce hyménée  
Consacre de vos nœuds la trame fortunée.  
Bravo ! Vous appelez, encore adolescents,  
Un joug, doré par l'âge et l'ardeur de vos sens ;  
Vos âmes avec lui familiarisées  
Oublieront ses rigueurs par d'autres accusées.  
Bravo ! Quand des époux l'amour et la raison  
Illuminent ainsi le lointain horizon,  
Plus leur brillant soleil est près de son aurore,  
Et plus rose est le ciel que sa clarté colore.*

Et encore cette page où P. Viro conte l'origine de la chanson *Le Pleureur* (pp. 19-20) :

Or, un beau soir d'été qu'il gagnait son logis,  
 Par le soleil couchant les nuages rougis,  
 Et les chauds horizons par la brume élargis,  
 Fascinaient ses regards, tant qu'ils pouvaient s'étendre,  
 Quand tout à coup un bruit plaintif se fait entendre :  
 Il se retourne, il voit sanglotant, éploré,  
 Un pâtre qui cherchait son fouet au bord d'un pré.  
 Ces pleurs touchent son âme affectueuse et tendre ;  
 Il les sèche aisément, et, sa bonne action  
 Devenant pour sa lyre une inspiration,  
 Il rentre, il se renferme, il chante avec des larmes,  
 Il improvise enfin ce récit plein de charmes,  
 Auquel un avenir si lointain était dû,  
 Et nommé *Le Pleureur* ou *Le Coutiau perdu*.

Hélas ! cet avenir si lointain promis à la chanson fut bien court. Qui chante encore *Le Coutiau perdu* ? Qui d'ailleurs se souvient encore d'Eustache Bérat ? Et qui connaît son biographe-poète, notre confrère Prosper Viro ?

A la vérité, Prosper Viro n'existe pas. Sous ce pseudonyme se cachait Félix Andry, né à Paris en 1808, chef de clinique et lauréat de la Faculté, Docteur en médecine du 20 août 1835 avec une thèse sur *l'Influence des progrès de la Civilisation sur la vie de l'homme*. Les hydrologistes citent parfois son *Coup d'œil sur les eaux principales des Pyrénées* (1839) ; et on peut lire encore non sans quelque profit le *Manuel de Diagnostic des maladies du cœur, précédé de recherches cliniques pour servir à l'étude de ces affections* qu'il publia en 1843.

Andry serait cependant tout à fait oublié sans ses vers. Car il en écrivit d'autres que ceux consacrés à Eustache Bérat. A une *Épître à M. Requin, D. M. P. sur le rhumatisme articulaire aigu* (Paris, 1838) où, en 556 vers, il défend les idées de son maître Bouillaud contre Requin ; à deux mille cinq cents vers écrits pour raconter les impressions et les aventures d'*Un touriste en Algérie* (1845), notre collaborateur de *La Gazette des hôpitaux* doit de figurer dans *Le Parnasse Médical français* d'Achille Chereau (in-12, A. Delahaye, Paris, 1874, pp. 15-16).

Mais Chereau n'a pas connu *Le Moderne trouvère*, dont la découverte inattendue dans une pauvre boîte de nos quais vaut aujourd'hui à Andry de revivre dans notre mémoire pour un instant.

### **La Phosphatine Falières** *n'est pas une farine chocolatée.*

*Dans sa composition figure une proportion infime (moins de 4%) d'un cacao débeurré mécaniquement et spécialement traité, qui joue le seul rôle d'aromate.*



Antoine LEUWENHOECK (1632-1723)



## Ephémérides



732. — 11 octobre. — Victoire de Charles Martel à Poitiers.  
 1531. — 23 octobre. — Naissance à Freystadt (Silésie) du médecin Joachim Cuneus  
 1632. — 21 octobre. — Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, revient à Saint-Germain à la suite d'un traité de paix, dans lequel il promettait « d'aimer » le cardinal de Richelieu.  
 24 octobre. — Naissance à Delf du physicien naturaliste Antoine Leuwenhoeck.  
 28 octobre. — Naissance à Strasbourg du médecin Marc Mappus.  
 30 octobre. — Exécution du duc de Montmorency (Henri II).  
 1732. — 6 octobre. — Mort du médecin Christian Vater, père de l'anatomiste.  
 31 octobre. — Mort de Victor Amédée II, roi de Sardaigne et de Savoie, dans le château de Moncalieri, où son fils le retenait prisonnier.  
 1832. — 9 octobre. — Samuel Morse invente l'appareil télégraphique qui porte son nom.  
 29 octobre. — Assassinat de Jacques Mathieu Delpech à Montpellier.



## LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

☞ De Mademoiselle le Professeur Condat dans *Toulouse-Médical*, n° 5, 1<sup>er</sup> mars 1932, sous le titre : *Les Accidents de la puberté* :

*Les jeunes filles chez lesquelles la phase pubérale est viciée présentent du déséquilibre psychique... leur apparence est normale, les caractères sexuels existent, mais l'utérus reste infantile ou pubescent.*

☞ De M. Geo London, dans *Gringoire*, n° du 4 mars 1932, p. 7 :

*Aux assises plus encore qu'au théâtre s'impose autant que faire se peut la fameuse règle d'Aristophane : unité de temps, unité d'action, unité de lieu.*

☞ Du *Médecin de France*, reproduisant le *Tarif des frais médicaux* en matière d'accidents du travail, numéro du 1<sup>er</sup> mars 1932. Bien entendu, les mêmes indications se retrouvent dans la plupart de nos journaux :

Désarticulation inter-scapulo-thoracique de la hanche. 1125 fr.  
Une pareille intervention vaut bien cela !

☞ De *La Science Médicale Pratique*, numéro du 15 mars 1932, p. 292, sous le titre : *Excellent poste de médecine générale* dépourvu de titulaire :

*Les habitants réclament à corps et à cris un médecin.*

☞ De *L'Alliance des médecins*, n° 2, mars 1932, revue éditée par E. Figuière, p. 4, col. 3. Le journal annonce que la revue *Sibylla* vient de proposer une enquête sur les rapports de la Médecine et de l'Occultisme, et l'éditeur met à ses extraits le titre suivant :

*Une curieuse enquête médico-occulte.*

☞ De M. R. K., dans *Le Temps*, numéro du 20 mars 1932 :

*... prouver qu'on sait gagner de l'argent chez les trapézistes, comme dit Renan.*

Comme Renan n'avait en vue aucune allusion à la gymnastique, il est certain qu'il aurait économisé S au milieu du mot trapézites.

☞ Dans sa rubrique *La Terre* (numéro du 25 avril 1932), le *Petit Provençal* reproduit un dessin de J.-R. Buisson, emprunté à *La vie à la campagne* et représentant un porc énorme, — un seul, — que conduit un paysan armé d'un bâton. Et notre confrère imprime tranquillement cette légende :

*Beaux spécimens de porcs.*

**RECONSTITUANT  
GÉNÉRAL**

*Dépression  
du  
Système Nerveux,  
Neurasthénie.*

**NEUROSINE PRUNIER**  
NEUROSINE-GRANULÉE - NEUROSINE-CACHETS  
NEUROSINE-SIROP

*Débilité  
générale,  
Anémie,  
Phosphaturie,  
Migraines.*

Dépôt Général :  
**G. PRUNIER & C<sup>ie</sup>, 6, Rue de la Tacherie, PARIS.**

*Doses habituelles :*

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.  
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE



3 à 4 Comprimés Vichy-Etat pour un verre d'eau.  
12 à 15 Comprimés Vichy-Etat pour un litre.

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

**Pomme de terre en robe de chambre.** — Tout le monde sait ce que l'expression signifie ; elle est si ordinaire, si souvent employée que personne ne s'en étonne et qu'on ne la trouve plus ridicule et privée de sens. Est-il vrai que primitivement et beaucoup plus justement nos pères ont dit : pomme de terre en robe des champs ? Ainsi préparée, la pomme de terre est bien servie dans sa robe des champs, c'est-à-dire au naturel. Un confrère pourrait-il donner des exemples de l'expression *robe des champs* et indiquer quand sa déformation en *robe de chambre* s'est produite ?

BRIARELLE (Nîmes).

**Médecins grecs.** — Un mot de l'*Agamemnon* d'Eschyle m'arrête. Agamemnon vient d'être assassiné par Clytemnestre, et Egysthe (l'amant de celle-ci) se réjouit du meurtre qu'elle a commis. Alors, le Coryphée menace Egysthe de la lapidation ; mais celui-ci de répondre, menaçant à son tour (Eschyle, édition Boissonade, in-16, Lefèvre, Paris, 1825, t. II, p. 78, v. 1593-1795) :

Δεσμὸς δὲ καὶ τὸ γῆρας, αἴ τε νῆστιδες  
Δύαι, διδάσκουσιν ἐξοχώταται φρενῶν  
Ἰατρομάντις...

Ad. Bouillet (*Les Tragédies d'Eschyle*, in-12, Hachette, Paris, 1865, p. 80) traduit : *La prison pourtant, même pour la vieillesse, les angoisses de la faim, voilà de fameux maîtres, d'habiles médecins des âmes.* — Ch. Renel, incidemment, dans son *Evolution d'un mythe* (in-8°, Masson, Paris, 1896) traduit par *habiles médecins de la colère*. Ce n'est pas le sens habituel de ἰατρομάντις (médecin qui est à la fois devin), tel qu'on le retrouve dans Eschyle même (*Les Suppliantes*, loc. cit., t. I, p. 86, v. 264-265) :

Ἀπὶς γὰρ ἐλθὼν ἐκ πέρας Ναυπακτίας  
Ἰατρομάντις παῖς Ἀπόλλωνος...

Bouillet, à ce coup, traduit exactement : *Venu du pays de Naupacte, Apis, en effet médecin-devin fils d'Apollon...* Un confrère pourrait-il dire comment, dans le premier passage, des traducteurs ont pu passer du sens étymologique au sens fort éloigné que l'on a vu, et qui supposerait une spécialisation médicale invraisemblable en Grèce en ce temps ?

VIMADA (Paris).



**Caducée.** — Je trouve dans Guibert de Nogent (1053-1124), annaliste français, étudié par G. Bourgin en 1907, à la page 225 du *De Vita Sua* :

Taxonem ergo male fugacem cavæ intrudentes, immo cum dæmonem intrusissent, intrusisse putantes, sacco excipiant. Quem summa vi inde eximentes, et plus quam animul illud patitur, ponderosum sentientes, cum asportare nocte jam incidente cœpissent, ecce vox a monte contiguo per mediam sylvam ruit. « Audite, inquit, audite. » Cumque altrinsecus post ipsos plurimæ succlamassent voces : « Quid illud ? » vox denno intulit : « Caduceum, inquit, hinc portant. »

Le Caducée devenu emblème médical est-il ici l'emblème du démon ou le blaireau (*taxo*, le taison) a-t-il jamais représenté le démon ? Et pourquoi est-il appelé caducée ?

D<sup>r</sup> DAUTHÉUIL (*Saint-Leu-d'Esserent*).

**Le Palastr-sko.** — En ce bon Finistère de 1932, les guérisseurs les plus occupés, après les rebouteux bien entendu, sont ceux qui confectionnent, vendent et appliquent le « palastr-sko » pour des affections de natures diverses. J'aimerais connaître l'opinion de confrères qui me fixeraient aussi sur l'exacte composition de ce remède. On s'est toujours refusé à me l'indiquer.

D<sup>r</sup> DUJARDIN (*Saint-Renan*).

---

### Réponses.

---

**Enigme** (xxxix, 144). — Le mot de l'énigme proposée par *La Chronique Médicale* de juin dernier est : *Café*.

CARTERIC (*Paris*).

**Les Druides. La lune. Paris.** — Trois titres pour quelques lignes de réponse ; cela peut sembler beaucoup. La faute en est à une brochure, peu originale mais assez curieuse, que J. N. Déal publia en 1826 chez Didot (in-8°) sous le titre *Dissertation sur les Parisii ou parisiens et sur le culte d'Isis chez les Gaulois*. Elle m'a reporté, en effet, à trois sujets abordés par *La Chronique Médicale* ; je résume en peu de mots ce qui touche à chacun d'eux.

*Il n'y a qu'une Phosphatine :  
La Phosphatine Falières (nom déposé),  
aliment inimitable.*

*Les Druides.* — M. le Dr Peigney nous a donné (xxxix, 145) les principales maximes des Druides. On en trouvera un plus grand nombre dans la brochure de Déal. Deux en particulier sont intéressantes : celle qui permet aux femmes de juger les affaires particulières pour fait d'injures ; et celle qui a trait à l'obligation d'établir les hôpitaux.

*La lune.* — *La Chronique Médicale* s'est beaucoup occupée de la lune (Cf. pour son action sur l'organisme : xxxviii, 21, 44, 101, 189, 208, 209, 210, 217, 298 ; xxxix, 227). Or, tout juste parmi les maximes des Druides, Déal indique celle-ci, malheureusement sans commentaire : *La lune guérit tout, comme son nom celtique le porte.*

*Paris.* — Plusieurs confrères, enfin, ont abordé autrefois le problème de l'origine du mot Paris (xxxvii, 46, 73 ; xxxviii, 159). On pense que M. Déal offre une solution. Et la voici :

L'époque de l'établissement des Parisii sur les rives de la Seine et surtout dans l'île de la Cité est absolument inconnue, mais infiniment ancienne. Une partie de ces peuples habitant une île, cette circonstance les fit navigateurs. — D'où deux hypothèses étymologiques :

La première est empruntée à E. Salverte : l'origine du mot Parisii vient de la nature du pays qu'habitaient ces peuples de temps immémorial, de leur position et de la demeure de ces peuples. Les Celtes auraient, en effet, appelé *Baris* (d'où Paris) un pays situé au-dessous des bois, une contrée basse, inférieure aux territoires qui l'environnent, et couverte de bosquets.

La deuxième est empruntée à Court de Gebelin : Paris est tiré du primitif *Par* ou *Bar*, qui désigne une barque et tout ce qui sert à traverser. *Isis* est la déesse Isis, dont le vaisseau se confondit avec celui qui représentait la ville des Parisii et qui était connue et vénérée de ces peuples.

Mais voici où paraît l'originalité de M. Déal. Pour lui, le culte d'Isis n'a existé en Gaule qu'après la conquête romaine, donc après que Paris avait reçu déjà son nom. En revanche, une très ancienne divinité gauloise fut *Esus* ou *Hesus*, qui, comme Isis égyptienne, représentait la Nature défilée. Cette double analogie de nature et de nom aida à la confusion de Bar-Esus et de Bar-Isis. Et voilà la solution proposée.

Je ne dis pas qu'elle soit exacte, car en 1826, on s'abandonnait à des fantaisies étymologiques extraordinaires. C'est ainsi, par exemple, que M. Déal fait du nom Isis l'onomatopée qui traduit le sifflement, le bruit du feu ; et qu'il dérive Dieu de Deus, Deus de Dseus, Dseus de Zeus, Zeus de Theuth, et Theuth de Thoth, ce qui semble aujourd'hui parfaitement ridicule. Cependant, la théorie de M. Déal au sujet de Paris m'a semblé assez amusante pour mériter que je vous l'envoie.

EBUROX (Liège).

*Les Abeilles* (xxxvii, 69, 161, 185 ; xxxvii, 73, 132, 245 ; xxxix, 102, 157). — Cette question est inépuisable. Cela explique tant de communications que déjà vous avez reçues. Si je ne m'abuse, celles qui tentent de retrouver l'origine des traditions signalées sont plus curieuses que les souvenirs personnels de faits récents.

M. Hildebrandt (cité par M. Ch. Renel dans *L'Evolution d'un mythe*, in-8°, Masson, Paris, 1896, p. 126, note) fait remonter le rôle mythologique des abeilles au delà même d'une origine aryenne et jusqu'à la préhistoire. Il croit, en effet, que dans les sacrifices de l'époque védique l'emploi du miel (*mādhu*), qu'il distingue à de nombreux égards du *soma*, reposait sur une tradition antique déjà. Il est permis de discuter sur la traduction *mādhu* = miel. Elle est juste par endroits, mauvaise dans d'autres ; et M. Ch. Renel semble bien avoir raison de préférer : *mādhu* = chose douce. Mais il n'en vient pas que le miel n'ait pas réellement servi aux libations du Rig-Véda où l'on lit entre autres passages : *Avec les mêmes réconforts... vous avez apporté aux abeilles le doux miel, avec ces (réconforts), Açvins, venez !* (Ch. Renel, *loc. cit.*, p. 123).

Miel et abeilles sont tout proches : et, de même que le Rig dit souvent vache pour lait, les anciens poèmes ont dû dire abeilles pour miel. Bien entendu, lorsqu'il s'agit, comme à propos des Açvins, du sacrifice, les abeilles sont une simple métaphore.

On sait que les poètes des hymnes, dans leurs descriptions du sacrifice, racontent les perpétuelles transformations du feu : il revêt, depuis la libation trouble et froide, jusqu'à la flamme claire et brûlante, mille formes diverses que l'imagination des prêtres changera (tardivement) en autant de personnes divines (Ch. Renel, *loc. cit.*, p. 127). La flamme légère et rapide éveille l'idée d'un oiseau et beaucoup de ses mouvements font songer à des battements d'ailes. De là cette comparaison que les hymnes ont faite avec la caille, dont le vol brusquement montant et descendant rappelle les mouvements de la flamme. Une autre comparaison vient à l'esprit pour un autre phénomène que présente le foyer embrasé du sacrifice. Lorsque, de la flamme et de la fumée, s'élèvent un bouquet d'étincelles et des flammèches, celles-ci et celles-là s'envolent comme un essaim doré sortant du rucher. Cette comparaison n'est pas écrite, que je sache, dans le Rig-Véda : mais elle est probable si on tient compte de la présence du miel et des abeilles dans les développements littéraires de la description des phénomènes physiques du sacrifice.

Si les abeilles ont été ainsi mêlées par la grâce de métaphores aux premières manifestations du culte aryen, on comprend que, par la suite, quand s'est constituée une mythologie sur des données poétiques qui n'étaient plus exactement comprises, il leur ait été attribué un rôle et une importance que je suis incapable de préciser, mais qui, étant donnés peuvent expliquer nos lointaines survivances.

VIMADA (Paris).



**Belzébut** (xxxix, 113, 153, 245). — Avant de répondre à la question posée par M. Darlette, il convient, je crois, d'exposer les faits suivants :

L'antiquité phénicienne qui vénérât Baal ne discernait ordinairement pas le sexe de ses divinités. Arnobe (*A. contra gentes*) assure d'ailleurs que les païens commençaient toujours leurs invocations par la formule : *Sive tu Deus es, sive tu Dea* ; et Macrobe (*Saturn.*, III, 9) rapporte une prière faite pour évoquer les dieux d'une ville assiégée et qui commence par cette dernière formule.

Plutarque (*de Iside et Osiride*) nous apprend de même que la Lune était vénérée indifféremment sous l'un et l'autre sexe : tantôt *Deus lunus*, tantôt *Dea luna*. — La lune, Astarté, passait pour un Dieu dans la Syrie, l'Arménie, et on la représentait vêtue en homme avec des armes à la main.

Enfin, Spartien rapporte (*in Caracall.*), d'une part, que quiconque en Mésopotamie tenait la lune pour une déesse était pour toujours asservi à sa femme, et que le mari avait soin d'invoquer le dieu lune pour s'assurer la maîtrise dans le ménage ; — d'autre part, que les Egyptiens et les Grecs attribuaient familièrement un nom de femme à la Lune, mais la nommaient toujours « Dieu » dans leurs mystères (*Mystice tamen Deum dicunt*).

Bacchus était représenté souvent sous la figure d'une femme, dit Porphyre. Le même auteur pense qu'en Phénicie, Moloch désignait indifféremment le Soleil et la Lune.

Strabon (l. XL, p. 347, et l. XV, p. 485) remarque que, dans les pays voisins de l'Assyrie, on invoquait la lune sous le nom de Anamalec, signifiant littéralement « roi doux et bénin ».

Macrobe (*Satur.*, l. 3, ch. viii) dit que les Philistins représentaient Baal et Apollon vêtus en femme, et que, par contre, Vénus-Astarté paraissait armée et avec de la barbe.

Enfin, la statue de Baal qu'on adorait dans le temple fameux d'Héliopolis était celle d'une femme vêtue d'une longue robe (Pline, *Hist. natur.*, V, 25).

Ceci dit, rappelons-nous encore que, pendant que le paganisme évoluait, s'adaptait aux temps, aux peuples, puis disparaissait devant le Christianisme, les sciences hermétiques à l'usage unique d'initiés se transmettaient intactes par la tradition. Ainsi, les pratiques, les incantations des « kabbalistes » du moyen âge, celles des sorciers plus modernes s'inspirent pour bonne part de la fameuse *table d'Emeraude* due à Hermes Trimégiste.

Dès lors, le vieux grimoire rappelé par *La Chronique Médicale* se montre fidèle à la tradition. Il ne transforme pas Belzébut dieu mâle en un dieu femelle ; imitant les anciens mages qui n'attribuaient pas de sexe défini à leurs divinités, il emploie une formule rigoureusement établie pour la circonstance.



Alors pourquoi notre sorcier emploie-t-il le vocable « Belzebuth mère » plutôt qu'un autre ? Nos faibles connaissances en sorcellerie ne permettent pas de préciser.

Nous pourrions peut-être dire qu'il était d'usage d'invoquer la divinité sous le vocable *Belzebuth mère* lorsqu'il était question d'amour, de mariage, du foyer, réservant le vocable *Belzebuth père* lorsqu'il s'agissait de questions viriles ; mais ce ne serait qu'une hypothèse, hypothèse du reste inutile, car, en réalité, on s'adressait en tout et pour tout à l'unique déité : *Toutes choses ont été d'Un, par la pensée d'Un, toutes choses sont nées de cette chose Unique par adaptation*, lit-on en tête de la *Table d'Emeraude*.

D<sup>r</sup> PEIGNEY, Paris.

*Le livre d'Evaux de Virtutibus gemmarum* (xxxix, 153). — Je ne connais pas Pierre-Antoine Buoni et ne sais rien du livre d'Evaux *De virtutibus gemmarum* ; mais, dans un problème de solution aussi malaisée que celui que pose M. le D<sup>r</sup> Casoli, les détails à côté ne sont pas inutiles. En voici un qui peut-être mettra notre confrère sur la voie, s'il dispose d'une bibliothèque publique, qui, ici, me fait défaut.

Dans l'ouvrage d'Alexandre Monteil, *Les Médecins en France* (in-12, P. Dupont, Paris, s. d.), je trouve mention, page 160 : du *Lapidaire en françois de Jehan de Mandeville, suivi du lapidaire indien et hébreu*. L'œuvre de Jehan de Mandeville ne doit pas être introuvable.

Le rapprochement que fait la citation précédente du lapidaire indien et hébreu n'est pas fortuit. On trouve plusieurs fois cités dans le *De virtutibus lapidum* attribué à Albert le Grand, tantôt séparément, tantôt (et plus souvent) ensemble : Euax et Aaron. Il ne faut pas chercher cette mention dans les éditions populaires de colportage. Même dans plusieurs éditions anciennes davantage soignées, elle ne se rencontre qu'amputée de détails qui tout juste pour notre présent problème sont précieux ; cela est vrai surtout pour plusieurs traductions françaises. Mais si on consulte l'édition latine donnée en in-16 par Jean Bringer, à Francfort, en 1615, sous le titre *Tractatus Henrici de Saxonia, Alberti Magni discipuli*, etc., on trouve, à propos d'une certaine pierre appelée *Tabrices*, page 21 : *De hoc referunt antiqui Philosophi, ut Euax et Aaron*. Quelques lignes plus loin, à propos de la chrysolithe : *ut dicit Aaron et Euax in libro De naturis herbarum et lapidum*. Et enfin page 328 : *In libro mineralium in Aaron et Euax multa similia alia inuenies*.

Cet Evax, par hasard, ne serait-il pas Evaux, notre pseudo-roi de l'Inde ? Son *Livre sur la nature des herbes et des pierres* ne serait-il pas le *De virtutibus gemmarum* que cherche M. le D<sup>r</sup> Casoli ? Mais pourquoi Henri de Saxe écrit-il : *ut dicit Aaron et Euax*, et non point *ut dicunt* ? J'avoue que je ne sais pas.

J. CASSAN (*Rabastens*).

*Sprue* (xxxiv, 124). — Je crois que ce mot vient de l'allemand : *Spreu* (substantif féminin sans pluriel) : balle d'avoine menue, glume.

En botanique : poussière, paille légère, fêtu, *déchet*. On s'explique que soit venu, en médecine, le sens : déchets de la muqueuse intestinale par desquamation.

Dr CART (Paris).

*Le mot d'Ambroise Paré* (xxxiv, 232). — L'idée traduite par le « mot d'Ambroise Paré » est aussi vieille que la pensée religieuse des hommes. On la retrouve dans *Le Kalevala*, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois, que l'on peut faire remonter au viii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècle. Au neuvième chant, le héros Väinämöinen, blessé d'un coup de hache, demande le secours d'un vieillard. Celui-ci fait aussitôt préparer un baume ; et voici la traduction française de L. Léouzon Le Duc (in-8°, Marpon et Flammarion, Paris, 1879, t. I, pp. 75-76).

Le vieillard envoya son fils pour préparer un baume, un baume fait avec de la semence de gazon, avec des tiges de mille plantes saturées de miel.

Le jeune homme rencontra un chêne et lui dit : « As-tu du miel sur tes branches, du miel sur ton écorce ? »

Le chêne répondit avec sagesse : « Hier, le miel a coulé sur mes branches, il a inondé ma couronne, un miel tombé du haut du ciel, du haut des nues liquéfiées. »

Le fils du vieillard coupa les branches du chêne, les rameaux de l'arbre fragile ; il prit ensuite de la semence de gazon, il prit les tiges de mille plantes, de ces plantes qu'on ne voit pas croître dans tous les lieux du monde.

Et il mit une chaudière sur le feu, et il la remplit de l'écorce de chêne et des mille plantes belles à voir.

La chaudière commença à bouillonner avec force ; elle bouillonna trois minutes entières, trois jours de printemps. Alors, le fils du vieillard examina si le baume était prêt, s'il possédait une vertu infaillible.

Le baume n'était pas encore prêt ; il ne possédait pas une vertu infaillible. Le fils du vieillard y ajouta de nouvelles semences de gazon, de nouvelles plantes, qui avaient été rapportées de loin, d'au delà de cent chemins ; des semences de gazon, des plantes données par neuf sages, par neuf sorciers qui, par leur seul regard, communiquent aux choses une vertu magique.

Et il fit de nouveau bouillir la chaudière pendant trois nuits, pendant neuf nuits ; puis il examina encore si le baume était prêt, s'il possédait une vertu infaillible.

Un tremble s'élevait au milieu d'un champ, un tremble chargé d'une foule de branches. Le fils du vieillard l'abattit, le fendit en deux parties, et après l'avoir frotté avec le baume magnifique, il dit : « Si ce remède est bon, s'il peut s'appliquer avec efficacité sur les blessures, que le tremble reprenne sa forme première, qu'il devienne plus beau qu'il n'a été ! »

Soudain, les deux parties séparées du tremble se rejoignirent et il devint plus beau, plus entier qu'il n'avait jamais été.

Le fils du vieillard expérimenta le baume sur les fentes des pierres, sur les crevasses des rochers. Les fentes des pierres se rejoignirent, les crevasses des rochers se comblèrent.

Alors, le fils du vieillard porta à son père le baume qu'il avait préparé. « Voilà le remède sûr, le remède infaillible ; avec lui tu peux souder les pierres, tu peux unir ensemble tous les rochers. »

Le vieillard goûta le baum avec sa langue, avec sa bouche nue et trouva qu'il était bon.

Et il en frotta le corps de Wainämöinen, il en oignit sa plaie dans tous les sens, et il dit : « Je ne te touche point avec ma propre chair, mais avec la chair du Créateur ; je ne te traite point avec ma propre force, mais avec la force du Tout-Puissant ; je ne te parle pas avec ma bouche, mais avec la bouche de Jumala. Oui, si ma bouche est agréable, plus agréable encore est la bouche de Jumala ; si ma main est belle, plus belle encore est la main du Créateur. »

Ainsi la blessure de Wainämöinen fut guérie. Ce passage du *Kalevala* méritait d'être reproduit. D'abord, il inspirera peut-être le désir de lire cette épopée finnoise, qui est aussi belle qu'elle est peu connue en France. Ensuite, il oppose la préparation lente et soigneuse des remèdes aux jours lointains de la Finlande au taylorisme pressé de notre époque. Enfin, il nous découvre que nous n'avons pas inventé la pharmacodynamie expérimentale.

Par surcroît et pour en revenir au « mot d'Ambroise Paré », ne trouve-t-on pas, dans les dernières lignes du texte cité, l'inspiration même qui a dicté la phrase de notre vieux chirurgien ?

RUNO (Paris).

*Autre réponse.* — Nos associations d'idées sont pleines de fantaisie et parfois elles sont la cause d'inattendus rapprochements. C'est ainsi que le mot d'Ambroise Paré, auquel M. E. Lacoste vient de consacrer une intéressante note, est venu me rappeler un voyage au Zambèze et une légende des Balumbous, tribu de langue Ila.

Le dieu du Ciel Leza avait une mère, une femme, une belle-mère, trois fils et deux filles. Sa mère mourut. Comme il allait la rappeler à la vie, sa femme s'écria : « Non, non. Que pour toujours elle soit morte ! Elle a mangé mes haricots. » En bon époux, Leza s'inclina devant la volonté de sa femme : mais, cinq mois plus tard, ce fut au tour de sa belle-mère de mourir. En vain, la femme de Leza supplia-t-elle ; le dieu ne pouvait accorder à sa belle-mère ce qu'il avait refusé à sa propre mère à la prière même de sa femme. C'est ainsi que la mort s'installa dans le monde par la cupidité d'une femme et pour une poignée de haricots.

L'aventure eut pour les hommes une conséquence fâcheuse, car Leza leur dit : « Puisque au Ciel, ma mère est morte, sur la terre vous mourrez tous ». Là-dessus, il leur envoya les maladies ; mais, comme au fond il était pitoyable, il leur envoya du même coup les remèdes capables de guérir. « Je vous donne les unes et les autres, ajouta-t-il ; quand quelqu'un des vôtres sera malade, soignez-le. Il vivra, si je veux qu'il vive ; il mourra, si j'ai décidé sa mort. »

Et c'est ainsi que les sorciers-médecins Balumbous ont un particulier et religieux motif de dire, eux aussi : « Je l'ai soigné, Leza l'a guéri », avec cet avantage qu'en cas d'insuccès de leur thérapeutique, ils peuvent échapper aux responsabilités en changeant la formule : « Je l'ai soigné ; Leza l'a tué. »

PÉRÉGRIN (Paris).



## ❧ Chronique Bibliographique ❧

M. KLIPPEL. — **La vie aventureuse de Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples**, un vol. in-8° jésus, Editions du Trianon, Paris, 1932.

Ceci est l'histoire romancée de cinq années d'une vie de reine dans l'Italie troublée du XIV<sup>e</sup> siècle. Point n'est de faire la critique du roman historique. S'il y en a d'exécrables, d'autres ont instruit notre jeunesse ; et le roman historique vaut ce que vaut son auteur. Tout est dans le choix qu'il fait de son sujet, dans l'honnête documentation sur laquelle il travaille, dans la juste mesure avec laquelle il accorde la vérité de l'histoire et la fantaisie du roman.

Par exemple, Galien se prête mal à pareil genre littéraire, auquel Jeanne I de Naples convient à souhait ; et, à cet égard, M. Klippel a su bien choisir. De même, il prit avant d'écrire la peine de s'informer. Enfin, ce qui revient en propre à son imagination est vraisemblable ; et, encore qu'il soit *toujours bien malaisé*, comme vient d'écrire M. A. de Maricourt, *de saisir les moments fugitifs d'une lointaine existence, les mouvements d'un cœur profond et les aspects multiples d'un visage fermé par la mort*, le portrait que M. Klippel a tracé de Jeanne I a toutes les apparences de la vérité.

Ses autres personnages sont de second plan ; mais Emilia est une sympathique figure d'amoureuse malheureuse, et surtout un Cardinal-Légit, bien étudié, est représentatif du milieu et du temps. Le fonds solide du roman apparaît de façon particulière dans les nombreux souvenirs du passé classique de Naples, dans les descriptions des sites, et dans tels tableaux comme celui d'une fête de cour. Au contraire, la part d'invention et de fantaisie est à son extrême dans des pages de vers les uns imprimés à la manière coutumière de la poésie, les autres mis bout à bout comme de la prose.

Au total, œuvre d'agréable lecture, instructive et où l'esprit médical de son auteur ne pouvait manquer de mettre en relief cet *enchaînement fatal des erreurs suivies de châtement, des meurtres nouveaux renaissant de fautes nouvelles*, par quoi l'histoire contient une philosophie et nous donne d'utilisables leçons.

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE  
PRUNIER**

Saccharure Granulé



L. TERSIAN. — **L'Odontotechnie ancienne. Historique.** un vol. in-8°, Editions N. Maloine, Paris.

Dans cette plaquette de 74 pages, l'auteur a réuni de nombreux détails sur l'histoire de l'*Odontotechnie*, de la préhistoire jusqu'à nos jours et un peu chez tous les peuples du monde. C'est une compilation amusante et sans prétentions, illustrée de quelques dessins au trait et de la reproduction hors texte du *Barbier arménien* de Bida.

L. BABONNEIX. — **Précis de thérapeutique infantile**, un vol. in-8° de la *Collection des Précis médicaux*, Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1932. (Prix : 45 francs.)

Divisé en trois parties consacrées respectivement : 1° aux médications (chimiques, physiques, biologiques) ; 2° aux traitements ; 3° aux régimes, cet ouvrage contient sous un format restreint toute la thérapeutique infantile utilisable en pratique courante par le médecin. A ce dernier, la recherche est rendue facile par un index alphabétique de près de deux mille noms qui termine le volume.

Précis, clair et pratique, ce manuel est d'une incontestable utilité. Il permet de prescrire sans hésitations et de conseiller avec profit.

Gaston LYON. — **Précis de Clinique sémiologique. Diagnostics, Pronostics et Traitements**, un vol. in-8, Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1932. (Prix : 50 francs.)

*J'ai tenté*, écrivait M. Gaston Lyon, lorsque pour la première fois parut cet ouvrage, *de transposer dans un livre à dessin élémentaire et de lecture facile, les enseignements journaliers de la clinique au lit du malade ; j'ai procédé à l'interrogatoire, à l'examen, montrant comment le malade devait être exploré des pieds jusqu'à la tête et indiquant au fur et à mesure les indications essentielles qu'on peut tirer de cet examen méthodique des différentes régions du corps.*

A cela, l'Auteur avait si pleinement réussi que son véritable *Précis de Médecine*, plus concret que bien des manuels classiques et où la clinique sert de lien à la sémiologie, à la pathologie générale et à la thérapeutique, devait être vite épuisé et qu'il le fut. Cela, joint aux progrès incessants des sciences médicales et à la nécessité qui en résulte de tenir au courant de ces progrès une œuvre pareille, nous vaut cette *seconde édition*, augmentée d'additions multiples, claire et précise, instructive et profitable, appelée à rendre les plus utiles services non seulement à l'étudiant dans son service hospitalier, mais encore au praticien dans sa clientèle.

LUCIEN ROMIER. — **Plaisir de France**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1932. (Prix : 12 francs.)

Il fallait, pour composer ce beau livre, très émouvant, être géographe et ethnographe, homme de sens, écrivain de bonne allure, et Français au cœur bien placé, à l'œil net. Tel s'y est montré M. Lucien Romier. Sur cent aspects du sujet, beaucoup de formules, nombre de pages dénoncent une peu ordinaire clairvoyance. Presque jamais la généralisation, loi de ce genre d'essais, n'a induit l'auteur en inexactitude. Les premières pages installent un fond de tableau mélancolique : *De tous les pays, la France est celui où le passé meurt aujourd'hui, avec le plus de douceur*. Les uns vivent les changements de notre temps, dans une peu enviable ignorance de la stabilité. Avides de sensations multipliées, tournés vers un énigmatique avenir, ils s'accommodent étourdiment d'une perpétuelle incohérence. Les autres sont inconsolables. Dans l'irisation de leurs souvenirs tout semble précieux. Tout l'est effectivement, à chaque heure un peu plus. Pensée obsédante : est-ce que vraiment peut mourir le passé de la France ? *A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !* Est-il vrai que la patrie puisse changer de visage ? Nous savons bien que non. La lumière des yeux aimés ne s'éteint ni ne change. (E. Lacoste.)

Wladimir d'ORMESSON. — **Enfances diplomatiques**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1932. (Prix : 12 francs.)

Curieux livre qui nous révèle la vie intime des cours, la vie mondaine des ambassades, la vie secrète des chancelleries. Voilà de quoi exciter la curiosité. Le tout est bien observé, bien écrit et fidèlement rapporté ; l'Auteur raconte ce qu'il a vu à Saint-Pétersbourg, Copenhague, Lisbonne, Athènes, Bruxelles ; il sème les anecdotes avec à-propos, et le lecteur est captivé par un récit dont la suite se déroule avec une continuité parfaite et un attrait qui ne faiblit jamais. Fils de diplomate, W. d'Ormesson rappelle son enfance nomade à travers l'Europe ; de délicieux racontars deviennent, sous sa plume d'observateur avisé, des faits charmants et instructifs, d'où la leçon se dégage d'elle-même, dans le ravissement du passé et la douceur des choses vécues.

On retrouve, en lisant ce livre, une série de faits politiques souvent oubliés et des personnages entrevus à l'ombre d'une anecdote ou d'une aventure, qui réveillent des souvenirs et font revivre les hommes et les choses enfouis dans le temps.

Tout cela est présenté avec simplicité, ce qui en fait le charme ; l'Auteur raconte, et on l'écoute avec plaisir ; l'empreinte du passé marque chaque page et laisse une douce impression de choses que ce lointain enveloppe d'une ombre discrète. M. W. d'Ormesson a su sauver de l'oubli ce qui méritait d'être gardé. (G. Petit.)

**Petit Album de l'Hôpital de Chalon-sur-Saône**, à l'Economat des Hospices Civils, Chalon-sur-Saône, 1932. (Prix : 5 fr. 50.)

Intéressante collection de vingt vues anciennes et modernes établies sur cartes postales. Cet Album est publié par le *Comité du Souvenir des Hospices de Chalon*, comité constitué dans le but de perpétuer la mémoire des bienfaiteurs des hospices et de veiller à la conservation des objets de valeur artistique ou historique possédés par l'Hôpital.

André de MARICOURT. — **Ce bon abbé Prévost**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1932. (Prix : 12 francs.)

*En notre temps*, Antoine, François Prévost apparaît aux hommes de l'art comme un anxieux et un fugace. Il relève de la pathologie (p. 32). Il est vrai et, par là, l'abbé Prévost peut intéresser le médecin de particulière façon ; mais, Dieu merci ! M. A. de Maricourt n'est pas médecin. Grâce à cela, sans s'inquiéter de nos étiquettes nosologiques, il a fait véritablement revivre son personnage et, mieux encore qu'un personnage, toute une époque. Revivre n'est pas trop dire, car ce ne sont pas seulement les multiples et si variés événements d'une vie troublée que raconte cette étude, mais un caractère qu'elle révèle, un esprit qu'elle découvre et un cœur aimant qu'elle met à nu.

Il est impossible en quelques lignes de résumer tant de choses. L'œuvre y perdrait et elle est à lire. A le faire, nous éprouvons pour les faiblesses réelles de Prévost, *créé pour l'amour mais qu'on voulut d'église*, selon le mot de Voltaire, une indulgence qui pardonne, pareille à celle qu'il inspira à nombre de ses compagnons de cloître et non des moindres. Puis, en face de son existence laborieuse, pauvre et souvent difficile, il vient une réelle sympathie ; en face de son œuvre et de l'influence qu'elle eut, un étonnement qui n'est pas sans quelque admiration.

Car, il faut avouer que l'abbé Prévost est assez peu connu. On a parcouru quelques biographies plus ou moins partiales. On a lu *Manon*. Peu sont allés plus avant. Pourtant l'homme et l'œuvre sont tout autre chose ; et c'est merveille qu'en moins de trois cents pages, sans qu'on sente la longue recherche qui seule autorise un jugement, sans l'alourdissement qui menace toute critique littéraire qui ne veut rien laisser dans l'ombre, M. A. de Maricourt nous ait donné de l'un et de l'autre une vue aussi juste et aussi claire. Il l'a fait, par surcroît, dans un style doué de ces deux mêmes qualités bien françaises, auxquelles trop de romanciers de notre temps ont fâcheusement renoncé.

---

Le Gérant : R. DELISLE.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.



## Médecins d'autrefois

Par le D<sup>r</sup> Jean GODONNÈCHE (La Bourboule)

**R**ien aux regards de l'éternité, tout aux yeux des hommes qui, en ce cycle étroit, vivent leur pleine maturité — trente ou quarante ans, n'est-ce point l'espace où nous percevons l'amitié, l'amour, la joie, les cuisantes désillusions et ces ombres fugitives qui s'estompent et qui s'appellent nos souvenirs ? O mes confrères, nous qui passons en des temps de vie trépidante, changeant si vite, arrêtons notre course, recueillons-nous, *souvenons-nous*. Dans l'Automne, saison des choses défuntes et des défunts, alors que, de ma fenêtre, je contemple tant de feuilles mortes, alors que la nuit rapidement tombe, j'évoque, ce soir, les images vénérées des médecins d'autrefois — que nous connaissons.

Des époques lointaines, il est quelques survivants, parfois octogénaires, prolongés par l'âge, mais n'a-t-on point l'âge de ses artères et même de sa santé ? Ces survivants, nous les retrouvons ici ou là. Leurs traits, comme ceux des vieillards, sont empreints de toute la dignité, la majesté que confèrent l'expérience et les années. Tant de pulsations ils



comptèrent, tant de fois ils se penchèrent au lit du malade ! Ont-ils un peu ou n'ont-ils plus de clientèle ? Ils ne sortent plus la nuit. Ils ne font plus d'accouchements. Tous, je les aborde plein de respect, d'émotion indéfinissable : avec eux le Passé a déjà poursuivi sa route. Ah ! que le vieux médecin est bien dans son cadre ! Voici le cabinet chargé de tentures, aux papiers passés. Le bureau où s'inscrivirent tant d'ordonnances est surchargé de livres ou de revues poussiéreuses, d'instruments, de flacons divers. Et la chaise longue, dans le coin, a son étoffe usée, déteinte.

Des disparus, honorons la mémoire. S'ils ne connurent point l'ère pastorienne, ni les vaccins, ni les sérums, ni les rayons X, ni le radium, gardons-nous de les mépriser. Ce qu'ils surent, nous en avons bénéficié, et, tout le reste, ils l'ont pressenti. L'humanité n'est-elle point comme un seul homme qui subsiste et apprend éternellement ? Nous nous attachons aux choses ; n'oublions point nos aînés. Que ces lignes consacrées aux anciens médecins soient un pieux nécrologe et que vibrent en nos âmes les nobles sentiments de notre idéal professionnel !

Les médecins d'autrefois étaient souvent issus du pays même où ils exerçaient. Fils d'avocats, de notaires et fils de médecins, leur thèse passée, ils revenaient à la ville ou au village natal. A la ville, nous les voyons encore par la pensée dans leurs coupés antiques, vêtus de longues redingotes et coiffés de chapeaux hauts de forme. Ils étaient connus et respectés ; ils faisaient partie des familles dont ils possédaient l'absolue confiance. N'est-ce point que la clientèle ou plutôt les clients leur étaient fidèles ? N'est-ce point qu'à ces époques traditionalistes, la trinité de l'âme, du corps, de l'argent, avait, ainsi qu'un tableau fameux nous les représente, ses ministres : le prêtre, le médecin, le notaire ? Les grands consultants étaient omniscients, médecins et chirurgiens tout à la fois. Je les vois, ces anciens médecins de ville en leurs appartements où l'on accède par un escalier monumental et froid, bordé par une rampe de pierre, en leurs appartements où les larges fenêtres ouvrent sur la rue étroite, sous les plafonds élevés.

Quels drames se jouaient (il s'en joue d'autre espèce maintenant) dans les campagnes ! Amis de tous, pleins de mérites, d'un dévouement et d'un désintéressement sans bornes, francs, simples, causant patois, tels étaient les praticiens auprès des paysans droits, loyaux, sympathiques, mais sales en leurs chaumières honnêtes. Foin des théories

savantes et inutiles ! Le secours est là et non point à la ville distante. Il est là, vous dis-je : les dents cariées s'arrachent, le croup se cautérise, les fractures sont reconnues et traitées sur place. Vésicatoires, cautères, sangsues, saignées, purgations et autres vieilles médications, que vous avez sauvé de malades ! Faisons-nous souvent mieux que vous, ô confrères disparus, et par qui nos aïeux ont été soignés ? Le bistouri, que vous aiguisiez aux pierres du chemin et que vous traîniez en votre poche sans autre précaution, ne donnait-il point au pus l'issue nécessaire quand, d'une main sûre, vous ouvriez l'abcès ?

Et par la pluie et par le vent et par la neige et le jour et la nuit, vous avanciez lentement, lentement en la voiture que vous conduisiez vous-même. Vous partiez avant l'aube et vous traversiez les bois obscurs aux heures les plus diverses. Quand le cheval allait au pas, vous consultiez votre formulaire. Que votre carrière fut féconde ! Vous circuliez en voiture, vous vous mettiez en selle, vous montiez par les sentiers de chèvres de la montagne, et quand vous apparaissiez derrière une haie, les marmots sauvages s'enfuyaient. Vous glissiez en traîneau, vous versiez, et, dans la tourmente, vous ne reconnaissiez les lieux qu'en entendant chanter les coqs d'un village voisin.

A nous donc qui avons connu, qui connaissons encore des survivants de ces temps si lointains et si proches tout à la fois, il nous est demandé de leur succéder dignement. Notre vie ne doit pas s'écouler parmi les mêmes contingences.

Nous avons plus de ressources thérapeutiques, tant l'arbre de la médecine a poussé de branches ; s'il y a beaucoup de spécialistes pour venir à notre aide, il nous faut à tous savoir plus, car nous sommes médecins avant tout, spécialistes par surcroît.

Si nous pouvons partir en auto dès l'appel pressant du téléphone, il nous faut encore multiplier les déplacements devenus aux yeux des familles de plus en plus urgents. Les populations ne sont point pénétrées du même esprit qu'autrefois, mais à plus d'exigence et à moins de reconnaissance, il nous faut répondre par le même dévouement, dans certains cas par la même charité.

Telles sont les réflexions suggérées en ce jour de recueillement à l'auteur de ces lignes, fils, neveu, cousin, parent de médecins d'autrefois et d'à présent et médecin lui-même. Tel est notre lourd héritage, telle est la noble tâche qui nous est offerte.

## La Médecine dans la Littérature

Par le D<sup>r</sup> SOUBIGOU.

Depuis longtemps déjà, on recueille en des articles variés, les opinions émises sur la médecine par des romanciers, des dramaturges, ou des auteurs qui se disent philosophiques, et prétendent au titre envié de penseurs ; dernièrement, un jeune docteur soutenait une thèse sur *Le médecin dans la littérature* ; et, il y a deux mois à peine, un écrivain allemand collationnait les sentences de philosophes, les épigrammes de satiristes, que l'art médical intéressait.

C'est une lecture instructive, récréative que ces documents, où les imitateurs d'Esculape sont, en général, bien traités ; cependant, nous préférierions voir publier un jour le groupement des expressions dont usent les malades, pour décrire leurs malaises, dans un langage expressif et non sans finesse. On pourrait aussi relever les marques d'ignorance de littérateurs, qui veulent traiter, avec compétence, des matières bien complexes de la pathologie. Qu'il soit permis à un collectionneur de glaner, dans quelques notes, certaines coquilles originales, et de les grouper, ici, sans prétention.

Bernardin de Saint-Pierre, si riche de mièvreries subtiles et de naïvetés charmantes, écrit quelque part : *il y a dans le visage, du blanc très pur aux dents et aux yeux, du rouge qui éclate aux joues, le bleu des veines, et enfin le noir de la chevelure qui fait ressortir les couleurs du visage*. Cet éloge de la beauté naturelle finit évidemment par des élans de reconnaissance envers la Providence, qui découpa le melon en tranches, pour qu'on puisse le manger en famille.

Beaucoup d'auteurs ont, comme Bernardin, vanté les beaux coloris du visage, et tenté d'en déduire le caractère de l'âme qui l'habite. Ne serions-nous pas justement étonnés de lire, en saint Grégoire, que la fraîcheur du teint est le signe des âmes bien nées : *la pâleur est la couleur des grands hommes*, ce qui, d'un trait de plume, élimine maint candidat à un titre respectable ?

Ovide est d'un avis identique, mais il y reconnaît plutôt l'expression d'une âme passionnée : *une femme qui aime doit être pâle*,... tout comme une héroïne d'Alexandre Dumas.

Avec un éclectisme heureux, Gilbert trouve dans l'éclat du teint le résultat d'un *bel esprit* et d'un *bon cœur*.

Pourquoi faut-il qu'en notre siècle, ce teint soit devenu hors de mode ? On ne peut pourtant pas en tirer une déduc-



tion désobligeante ? Ces opinions doivent cependant nous rendre prudents à l'excès, dans le choix de nos compliments : gardons-nous à l'avenir de louer imprudemment, chez une femme, l'agrément de son teint artificiellement bronzé, et de trop remarquer le bon résultat de sa cure de soleil. Si, par hasard, elle avait lu Ovide ou saint Grégoire, nous aurions vite fait de passer pour insolent.

Bernardin de Saint-Pierre continue dans un langage ampoulé : *On ne voit pas* (chez l'homme), *les oppositions après et rudes des bêtes, telles que les cornes des taureaux, les défenses des sangliers, les griffes des lions*. Sauf dans les romans de Wells, il n'est pas courant, en effet, de trouver chez l'homme les défenses des sangliers. Cependant, un auteur délicat, excellent écrivain (tenant de son grand-père Renan, le sens harmonieux de la phrase et de la musique des mots) trouve à certaines peuplades de l'Afrique, *des dents pointues, signe qu'elles mangent de la viande*. Je ne crois pas que Gide ait contrôlé ce détail ; cependant, les coloniaux riront toujours moins de la simplicité de Psichari que de la prétention maladive de Gide d'avoir reconquis l'Afrique.

Il n'est pas coutumier, non plus, de trouver dans la race humaine les pointes des hérissons ni les cornes des taureaux. et le cas de madame Dimanche, que représentent les traités de chirurgie, est, du moins au sens propre, une originale exception. Cela nous fait trouver toujours curieux le passage si souvent cité de Proust : *ma mère tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade, sur lequel à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses beaux cheveux, et où les vertèbres transparaissaient comme les pointes d'une couronne d'épines, ou les grains d'un rosaire*. On a donné une explication anatomique savante de ces vertèbres, mais l'expression recherchée de la phrase et le dédale du rêve de Proust restent étranges.

Les griffes des lions nous manquent aussi, fort heureusement, mais les mains en paraissent plus belles, au point que tous les poètes en vantent la finesse. André Rivoire s'extasie devant *les mains nues*. Pierre Frondaie, la princesse Bibesco vantent leur esprit (?). Tourgueniev en décrit le symbolisme : *mains longues, spirituelles, attachées comme des fleurs à la tige d'un étroit poignet*.

Nous avouons humblement ne pas oser déduire le courage d'un homme ou l'esprit d'une femme du coloris du visage ou des contours de la main. Cependant l'habitude de juger les sentiments d'après la physionomie est profondément ancrée. Déjà Salomon reconnaissait *l'homme corrompu marchant de travers, faisant signe de ses yeux, parlant de ses pieds, désignant de ses doigts*. C'est un lieu commun de



décrire la fourbe dont le regard fuit, et l'hypocrite *timide en son respect* ; tous les romanciers transcrivent ces inductions psychologiques, qui sont désormais du domaine commun. Un journal hebdomadaire, s'occupant de questions policières et touchant de très loin à la littérature, décrivait récemment *les hanches étroites des heureux*, ce qui n'est pas enseigné dans les cours d'anatomie, mais se trouve peut-être expliqué dans les traités volumineux des émules de Lavater.

Si l'anatomie, voyons-nous, n'est guère plus respectée par les littérateurs que par le pinceau d'un artiste futuriste, la *physiologie* n'est pas mieux comprise ; et les poètes abusent à son égard des licences poétiques. Verhaeren, par exemple, écrit parmi de si beaux vers des *Heures claires*, que

*C'est à travers les yeux que l'âme écoute une âme,*  
vers semblable à celui de Racine qu'on nous forçait d'admirer au collège :

*J'entendrai des regards que vous croirez muets.*

Ce qu'un grand nom signé est loué sans réticence, et nous paraîtrions bien malicieux de blâmer ces au-laces que la critique, depuis longtemps, commente avec éloges. Mais les poètes sont imités en cela par les écrivains. L'un d'eux, un romancier de grand renom, dont les livres de guerre ont obtenu un succès mérité, qui dernièrement écrivait, dans les scènes de la vie future, un ouvrage moins digne de lui, Duhamel, nous conte dans la *Géographie cordiale de l'Europe* des émotions ressenties en parcourant, en Grèce, une route tracée par les Français durant notre passage à Salonique : *J'écoutai, avec mon dos, avec mes cuisses, la route exilée qui me raconte à sa manière des histoires de chez nous*. Cet analyste en rupture de ban avec la médecine, prend des libertés audacieuses avec la physiologie ; mais, en ces temps de recherche, l'étude des phénomènes physiques est si activement poussée que l'on arrive à entrevoir la ressemblance des phénomènes lumineux et acoustiques.

Cette analogie est à peine entrevue, mais les cœurs épris de merveilleux s'en emparent pour décorer la rigueur de leur style. Un romancier prolifique, qui a longuement chanté les paysages de Savoie, Henri Bordeaux, trouvait que, par un bel après-midi d'été, il lui semblait, à la campagne, *entendre la vibration de la lumière*. Il est donc bien vrai que les poètes ont des sens plus aiguisés que les nôtres ; ils vibrent aux moindres excitations ; et souvent ne peuvent traduire les impressions qui les assaillent, quand *ils écoutent la nuit venir* (Debouquet) ou s'émeuvent du tremblement *de leurs fibres sonores* (A. France).

(A suivre.)

## Cour des miracles et Mendiants.

Sauval, en 1660, a classé de la manière suivante les mendiants très nombreux à cette époque et réunis en Cours des miracles :

1<sup>o</sup> Les *Courtauds de Boutange*, semi-mendiants, qui n'avaient le droit de mendier et de filouter que pendant l'hiver.

2<sup>o</sup> Les *Capons*, chargés de mendier dans les cabarets et lieux publics ; aidés de compères, ils feignaient de perdre au jeu pour attirer les passants et les engager à risquer leur chance.

3<sup>o</sup> Les *Hubains*, porteurs d'un certificat constatant qu'ils avaient été guéris de la rage par saint Hubert. Rappelons qu'à cette époque, on reconnaissait à saint Hubert une puissance si grande qu'un moine ne craignait pas d'affirmer que, *si le Saint-Esprit était mordu par un chien enragé, il serait forcé de faire le pèlerinage de Saint-Hubert des Ardennes pour être guéri.*

4<sup>o</sup> Les *Francs-Mitoux* qui feignaient d'être malades et qui portaient l'art de se trouver mal dans les rues à un tel degré de perfection qu'ils trompaient les médecins accourus pour les secourir, ajoute gravement Sauval.

5<sup>o</sup> Les *Mercandiers*, grands pendards qui allaient d'ordinaire deux à deux, vêtus d'un bon pourpoint et de mauvaises chausses, criant qu'ils étaient de bons marchands ruinés par les guerres, le feu ou l'eau.

6<sup>o</sup> Les *Malingreux*, malades simulés qui se disaient hydropiques, se couvraient les bras et les jambes d'ulcères factices. Ils demandaient l'aumône dans les églises afin, disaient-ils, de réunir la petite somme nécessaire pour faire le pèlerinage qui devait les guérir.

7<sup>o</sup> Les *Millards*, munis d'un grand bissac dans lequel ils mettaient les provisions mendrées. C'étaient les pourvoyeurs de la Société.

8<sup>o</sup> Les *Marjauds*, gueux bons à tous les mauvais coups et surveillant, en outre, leurs femmes qui se décoraient du titre de *marquises*. Inutile d'insister sur le genre d'industrie de ces dernières.

9<sup>o</sup> Les *Narquois* ou *Drilles*. Ils se recrutaient parmi les soldats et demandaient, l'épée au côté, une aumône qu'il pouvait être dangereux de leur refuser.

10<sup>o</sup> Les *Orphelins* étaient de jeunes garçons presque nus, chargés de paraître gelés et de trembler de froid même en été.

11° Les *Piètres* contrefaisaient les estropiés et marchaient toujours avec des béquilles.

12° Les *Polissons* allaient quatre à quatre, vêtus d'un pourpoint, mais sans chemise, avec un chapeau sans fond et une bouteille sur le côté.

13° Les *Rifodés*, toujours accompagnés de femmes et d'enfants, portaient un certificat attestant que le feu du ciel avait détruit leur mobilier et leur maison.

14° Les *Coquillards*, faux pèlerins tout couverts de coquilles, demandaient l'aumône, afin, disaient-ils, de pouvoir continuer leur voyage.

15° Les *Callots* étaient des pèlerins encore, mais sédentaires ; ils étaient choisis parmi ceux qui avaient de belles chevelures et passaient pour avoir été guéris de la teigne en se rendant à Flavigny de Bourgogne au sanctuaire de Sainte-Reine.

16° Les *Cagous* ou *Archi-supots*. On donnait ce nom aux professeurs chargés d'enseigner l'argot, d'instruire les novices dans l'art de couper les bourses, de faire le mouchoir, de créer des plaies factices... etc..

17° Enfin les *Sabouleux*. Ces mendiants se roulaient à terre comme s'ils étaient épileptiques et jetaient de l'écume au moyen d'un morceau de savon qu'ils gardaient dans la bouche.

Sauval ne s'en tient pas à une classification et, entre autres amusants détails qu'il fournit, il consacre un chapitre à exposer la manière de recevoir, parmi les voleurs, la maîtrise de coupeur de bourses. Il fallait, pour cela, faire deux chefs-d'œuvre en présence des frères.

Dans la première épreuve, on attache aux solives d'une chambre, au bout d'une longue corde, un mannequin chargé de grelots et portant une bourse. L'aspirant doit mettre le pied droit sur une assiette, tenir le pied gauche en l'air et couper la bourse sans faire sonner les grelots ; s'il déclenche le moindre bruit, il est roué de coups et hué copieusement. Les jours suivants, on continue de le bien étriller pour l'endurcir et le rendre insensible aux mauvais traitements : c'est ce qui faisait dire au comédien Hauteroche qu'il fallait montrer de la vertu et du courage pour être reçu fripon.

Pour la deuxième épreuve, les compagnons conduisent l'aspirant dans un lieu public ou dans quelque église. S'ils voient une dévote à genoux devant la Vierge, avec une bourse au côté, ils lui ordonnent de faire ce vol en leur présence et parmi la foule.

À peine est-il parti, qu'ils disent aux passants en montrant l'aspirant du doigt : « Voilà un coupeur de bourse qui





LA COUR DES MIRACLES



va voler cette pauvre ! » Chacun s'arrête pour l'examiner. Le vol fait, les compagnons se joignent aux passants pour injurier, assommer le voleur qui doit tout supporter en silence en ignorant ses acolytes.

Le bruit attire beaucoup de monde ; les fripons pressent, fouillent, vident les poches, coupent les bourses, finissent par tirer subtilement leur nouveau camarade des mains de la foule et se sauvent avec lui, tandis que chacun se plaint amèrement d'être volé sans savoir à qui s'en prendre.

Après cette expérience, on enrôle le candidat dans une compagnie et on lui donne la patente de maître coupeur de bourse.

D<sup>r</sup> A. PEIGNEY (*Paris*).

---

### LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

✠ De M. André Bellessort dans la *Revue hebdomadaire* du 23 janvier 1932 (p. 395) :

*Ni la Philosophie expérimentale de Claude Bernard, ni..... ne doivent rien à l'Empire (au second empire).*

✠ De M. René Patris dans les *Nouvelles Littéraires* du 6 février 1932 :

*Ces grâces de chair, dont les fleurs s'humectent de vin, au regard des pures (sic) kytharèdes éthérées (!) ceintes de roses de Piérie (?) qui forment la cohorte (!) de Sappho.*

✠ De l'*Art Médical*, n° 137, 15 avril 1932, sous le titre *M<sup>me</sup> de Sévigné au tribunal de l'Histoire* :

*Madame de Sévigné, coupable d'exercice illégal de la médecine, médecin consultant, est condamnée..... à continuer.*

✠ De MM. Morro-Chebert et Henry Brongniart, dans une enquête sur la guerre, publiée par la *Revue des Indépendants*, n° de mai 1932, p. 20 :

*La guerre éclatera soit par la phobie de revanche d'Hitler...*

✠ De *Candide*, n° 427, 19 mai 1932, sous le titre : *Le général Weygang* :

*Là... des sabres turcs, hommages pacifiquement offerts par des chefs havanais..... interprètent la gratitude du Levant.*

## MÉDECINS - POÈTES

En août dernier (xxxix, 210-212), *La Chronique Médicale* est revenue sur le médecin-poète Albert Cahon, dont elle avait cité des vers, déjà en 1930 (xxxvii, 153). Notre confrère vient même d'être l'objet d'une question posée par M. Ch. Darras (xxxix, 241). A cette question, je ne puis répondre ; mais puisque tant se sont intéressés à l'œuvre poétique d'A. Cahon, peut-être ne trouverez-vous pas excessif que je vous parle de ses *Vaincus*.

*Les Vaincus* sont une œuvre de la maturité. L'auteur avait trente et un ans lorsqu'il les publia chez Mendel, à Paris, en 1877, sous la marque de Jouaust, en édition pour bibliophiles. C'est un in-8° de 284 pages de belle présentation, orné en frontispice d'une eau-forte dessinée et gravée par Marie Duclos-Cahon, sans doute une fille de l'auteur.

Les 7.131 alexandrins de l'ouvrage, — car un sept mille cent trente-deuxième (p. 12), s'est perdu en route

*Amhra, le front baissé, lève les mains et dit :*  
*« Je te salue, ô toi, déesse de la nuit.*  
*Devant ma fiancée accours majestueuse,*  
*Conduis-nous jusqu'au pied des murs de la cité,*  
*Guide nos pas errants vers le toit attristé, —*

sont répartis en neuf chants, à chacun desquels l'auteur a donné le nom d'une des Muses, à la manière dont les Anciens désignèrent les neuf livres de l'*Histoire* d'Hérodote. Après tout, ceci aussi est de l'histoire, non pas celle qu'on venait de vivre en 1870-1871 et à laquelle le titre fait penser, mais la conquête des Gaules par Jules César. Il est possible toutefois qu'écrivant ceci, A. Cahon ait pensé à cela.

A côté de faiblesses, peu nombreuses d'ailleurs, et certaines amusantes :

*A ses côtés hennit son cheval en avant*  
 (Chant I, p. 9).

*La noire Lydia, s'approchant de Plancus,*  
*Enroule sur son cou ses deux bras blancs et nus,*  
 (Chant VII, p. 195).

il y a dans cette œuvre de l'inspiration, du souffle et de jolis vers. M. J.-F. Albert a eu raison d'écrire que A. Cahon fut vraiment poète ; malheureusement, il était tant amoureux de coups de lance et de coups d'épée, de casques fendus, d'horribles blessures, d'incendies et de massacres que le lecteur, après tant de lutttes et d'efforts, est si las et si rompu que les plus certaines beautés lui échappent.

De médical dans tout cela : rien ou presque. On peut citer ce court passage du chant II intitulé *Le Culte des Eaux* (p. 71) :

*On descend à la source, et dans son onde heureuse  
Les mères ont plongé l'enfant que la langueur  
Sur leur sein enfiévré dévore de douleur ;  
Les filles y vont boire, espérant pour l'année  
Qui suivra leur voyage, un prospère hyménée ;  
Les vieillards malades recherchent dans ces eaux  
Un retour à leur force, et les époux nouveaux  
Un fils en leur maison. On y voit la nourrice  
Sur son sein desséché porter l'onde propice.*

On peut citer encore, au chant V, cette brève description des soins donnés aux blessés après la bataille (p. 129) :

*Les Eubages, le front voilé, vont parcourant  
Les groupes, et leur main verse sur le mourant  
Le baume qui guérit. Divine est leur science,  
Transmise par Belen aux humains, confiance,  
Crépuscule d'espoir dans le suprême mal,  
Lutte d'atome avec l'entraînement fatal.  
Edorix, qui reçut du sombre esprit lui-même  
Le livre de la vie, est là près d'eux qui sème  
Le calme sur ses pas. Son sourire divin  
Fait reflourir l'espoir du blessé. Le chagrin  
S'épanouit (1) bientôt à son souffle ineffable.  
La force s'insinue au cœur du misérable,  
Et l'âme, qui déjà s'appêtait à partir,  
Reprend ce que la mort commençait à roidir.  
Une douce chaleur rayonne en flots rapides ;  
Le cœur bat. On voit fuir les délires livides,  
L'empyement soudain, les larmes et les cris.  
Le mourant même suit ses regards attendris.*

description reprise au chant VI, car A. Cahon ne craint pas de revenir à deux reprises sur un sujet (p. 155).

*Sur une table en chêne on voit, en tas pressés,  
Les baumes et le linge utiles aux blessés.  
Des eubages, debout près des femmes assises,  
Veillent sur leurs apprêts. Leurs paroles précises  
Et divines, dictant à ces cœurs généreux  
La science de Bel, rassurent chacun d'eux.*

(1) Vraisemblablement faute typographique pour *s'évanouit*.



*« On n'entendait que l'eau courir sous la feuillée »*

Frontispice du poème « Les Vaincus »

*(Dessiné et gravé par Marie Duclos-Cahon)*



Quelle mère n'a point le fils de ses entrailles,  
 Quelle femme un époux, au hasard des batailles ?  
 Quelle sœur, en gonflant ces corbeilles, n'a pas  
 En sa pensée un frère, et dans tout cet amas  
 Qui pourrait lui marquer quelle part est la sienne ?  
 C'est toujours un bonheur pour tous qu'on se souviene,  
 Camma non loin d'Edwige est ardente au travail,  
 Nulle n'ose lever les yeux. Aucun détail  
 N'est négligé. Leurs mains font voler la charpie.

Ces vers ne sont ni les meilleurs ni les plus mauvais du poème.  
 Je les ai recopiés à l'intention de *La Chronique Médicale* parce que  
 ce sont les seuls qui se rapportent un peu à la médecine. Ils suf-  
 fisent à donner une idée des qualités et des défauts de notre mé-  
 decin-poète.

CUREROT (Béziers).

---

## Charades et Logogriphe

---

Verse dans mon premier le doux jus de la treille ;  
 Au sein de mon amie attache le dernier,  
 Et crains, ami lecteur, crains, je te le conseille,  
 Les noirs effets de mon entier.

✧

Mon premier d'un pronom a quelquefois l'usage ;  
 Mon second fut un droit qu'aimait peu le village ;  
 Mon tout croît loin d'ici ; c'est un don précieux,  
 Qu'on prodigue aux humains, mais qui n'est dû qu'aux dieux.

✧

Je suis un instrument brutal.  
 Dur et bruyant par caractère ;  
 C'est dans la pierre et le métal  
 Que j'exerce mon ministère ;  
 Arrache-moi le cœur, je marche obliquement,  
 Les dames sont pour moi d'une rigueur extrême,  
 Et je tâche, en les imitant,  
 De devenir dame moi-même.

---

## La Médecine des Praticiens.

### Le Sirop Coclyse et la toux.

Au début de la saison hivernale, où la toux sévit d'une façon particulière, nous voudrions de nouveau appeler la bienveillante attention du Corps médical sur le *Sirop Coclyse*, qui rend de si précieux services contre la coqueluche.

Procédant de la médecine des « simples », ce médicament renferme, en effet, des produits particulièrement actifs contre la toux, d'une façon générale, et, en particulier, contre la toux nerveuse.

Ses composants renferment :

*La canelle* : de puissants antiseptiques et antispasmodiques, allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

*Le safran* : une essence très active et décongestionnante, asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

*Les roses de Provins* : des tannins, quercitin, acide gallique, acide quercitannique ; et, surtout, une essence, formée principalement de geraniol

En résumé, grâce à leurs principes volatils et aromatiques, ces composants sont des sédatifs et des analgésiques éprouvés ; des décongestionnants ; des antiseptiques énergiques ; des modificateurs sûrs des sécrétions de l'arbre aérien, qu'ils fluidifient, assèchent par les balsamiques et les terpènes qu'ils contiennent.

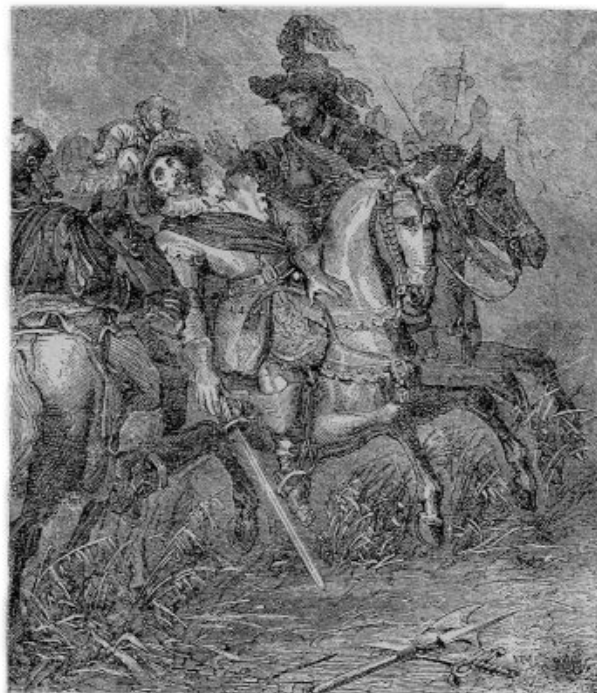
Ces propriétés pharmacodynamiques s'ajoutent à la qualité caractéristique du *Sirop Coclyse* : celle d'être un médicament très agréable à prendre, n'offrant aucun danger et de tolérance parfaite, même pour les estomacs les plus délicats.

#### MODE D'EMPLOI HABITUEL

|                                        |   |            |           |                |
|----------------------------------------|---|------------|-----------|----------------|
| Nourrissons. . . . .                   | 5 | cuillerées | à café    | par 24 heures. |
| Enfants au-dessous de 8 ans. . . . .   | 7 | —          | à dessert | —              |
| Au-dessus de 8 ans et adultes. . . . . | 7 | —          | à bouche  | —              |

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.



*Mort de Gustave Adolphe, d'après une vieille gravure*



## Ephémérides



532. — 8 novembre. — Mort du pape Boniface II.  
 1632. — 16 novembre. — Mort de Gustave Adolphe, le héros de la guerre de Trente ans. Ayant créé une puissante armée, il avait étendu l'influence de la Suède dans tout le nord de l'Europe, gagné contre le général de Tilly la sanglante bataille de Breitenfeld, pris toutes les places fortes de la Prusse polonaise, encourageant en même temps le commerce, l'industrie et les lettres, lorsqu'il remporta sur les généraux Wallenstein et de Tilly réunis la grande victoire de Lutzen. Mais il fut frappé mortellement au milieu de son triomphe par deux coups de feu, dès le début de l'action, tandis qu'il chargeait à la tête de sa cavalerie, disent les uns, assassiné prétendent les autres.  
 17 novembre. — Mort du maréchal-comte de Schomberg.  
 22 novembre. — Mort à Nuremberg du médecin Jérôme Besler.  
 1832. — 7 novembre. — Arrestation à Nantes de la Duchesse de Berry.  
 8 novembre. — Naissance de M. A. Guéniot, membre de l'Acad. de Médéc.  
 9 novembre. — Mort de Montaigne, de l'Académie de Médecine.  
 13 novembre. — Naissance du médecin Charles Mauriac.  
 15 novembre. — Mort de J.-B. Say, économiste français.  
 22 novembre. — Première représentation du *Roi s'amuse*, drame de Victor Hugo.

---

**ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE**  
**NOVACÉTINE PRUNIER**  
**TOUTES PHARMACIES**

---

La dose habituelle est de 3 cuillerées à café par jour à prendre  
au moment des repas.



*Doses habituelles :*

Neurosine granulés. — 3 cuillerées à café par jour.  
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.

---

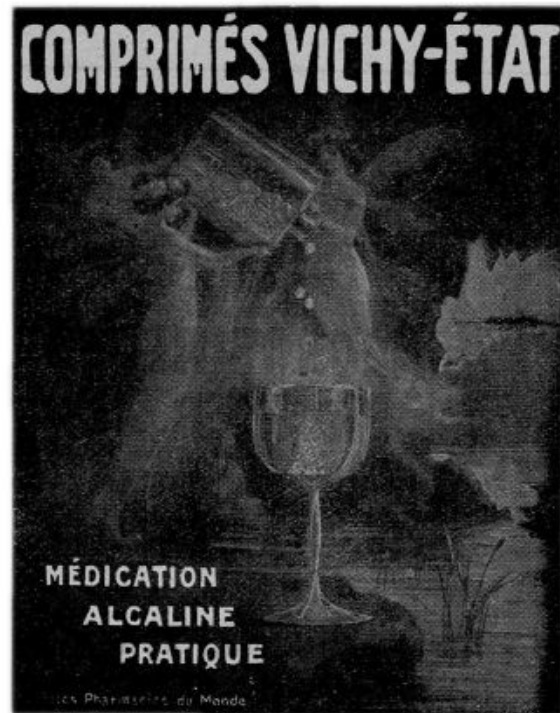
**HYPERTENSION - ARTÉRIOSCLÉROSE**

**DIOSÉINE PRUNIER**

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES**

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée  
de liquide au moment des repas.





*Doses habituelles :*  
3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

*Glück et Liszt.* — Glück est né dans le Haut Palatinat le 4 juillet 1714, à Weidenwang pour les uns, à Weissenwangen pour les autres. Liszt est né le 22 octobre 1811 dans un village de Hongrie, Raiding pour les uns, Reiding pour les autres. Ni le grand atlas allemand de Stieler, ni la grande carte Tarride d'Allemagne ne mentionnent ces localités.

Un confrère géographe ou simplement voyageur pourrait-il dire où, exactement, se trouvent ces deux villes et quels cours d'eau les arrosent ?

MARCAILHOU D'AYMERIC (Toulouse).

*Personnage à retrouver.* — Dans *les Rayons et les Ombres*, pièce XI : *Fiat volantas*, à la date du 17 février 1837, Victor Hugo parle d'une femme dont le lait est monté à la tête. Il raconte que le fils de cette femme étant mort, le lait avec la fièvre soudaine troubla sa tête et fit trembler sa lèvre. Elle devient folle et, deux mois après, elle meurt. Il s'agit probablement d'une assez grande dame, car Victor Hugo l'oppose à une femme du peuple et parle de la foule qui accourt sur ses pas.

Un confrère connaîtrait-il le nom de cette femme ?

D<sup>r</sup> CART (Paris).

*Sainte Magdeleine et la pharmacie.* — M. Reutter de Rosemont au tome II de son *Histoire de la pharmacie*, vient d'écrire à propos des pharmaciens de Nîmes au XVII<sup>e</sup> siècle :

Ils créèrent une confrérie religieuse placée sous le vocable de sainte Magdeleine. Elle devint une des corporations les plus puissantes et les plus riches de la cité, ce qui n'eût pas eu lieu, s'ils s'étaient associés, comme dans d'autres localités, sous le patronage de saint Cosme (p. 67).

Glissons sur l'infériorité de saint Cosme et la supériorité de sainte Magdeleine pour doter leurs filleuls en puissance et en richesse. Un confrère pourra-t-il seulement dire quel rapport unit sainte Magdeleine et la pharmacie et quels motifs ont pu la faire choisir pour patronne par une confrérie d'apothicaires ?

EPITHYME (Paris).

*D'où vient le mot Sigisbée ?* — Edouard Le Hérichier, dans *Les Étymologies difficiles* (in-8°, Gibert, Avranches, 1886), escamote la difficulté que présente le mot « sigisbée » en l'oubliant. Auguste Scheler, que Littré dans son dictionnaire a suivi et complété, donne le terme comme une imitation de l'italien *cicisbeo* (*Dictionnaire d'Étymologie française*, in-8°, Didot, Paris, 1862, p. 306).

Voici le texte littréen (*Dictionnaire de la langue française*, Hachette, Paris, 1878, t. IV, p. 1938, col. 1) :

Quelques-uns écrivent et disent Cicisbée.

ETYM. Ital. *cicisbeo*, galant, dameret, qui vient, d'après Pasqualino, cité par Diez, du français *chiche*, petit, et *beau*.

Or, dans les douze volumes que forment les *Voyages autour du monde et dans les contrées les plus curieuses du globe depuis Christophe Colomb jusqu'à nos jours* (l'introduction est datée du 1<sup>er</sup> juin 1841), ouvrage mis en ordre par William Smith, se trouve, au tome VII, un *Voyage en Nubie et en Abyssinie pendant les années 1768 à 1772*, par James Bruce. Et, là, je lis les passages suivants, où une autre étymologie est proposée.

Ceux qui ont diné à table sont alors très animés. L'amour leur fait sentir tous ses feux ; et tout se permet avec une excessive liberté. Point de pudeur, point de délais, point d'asile secret et mystérieux pour satisfaire leurs désirs. L'autel de Bacchus devient celui où Vénus reçoit leurs sacrifices. Un couple d'amants descend de son banc pour se placer plus commodément. Aussitôt, les deux hommes qui sont le plus près d'eux élèvent leurs manteaux et les cachent aux autres convives ; mais si l'on doit en croire le bruit qu'ils font, ils regardent comme une aussi grande honte de garder le silence en faisant l'amour qu'en mangeant. Quand ils ont repris leur place à table, tous les convives boivent à la santé du couple heureux ; et son exemple est imité de chaque côté, suivant qu'on se trouve placé. Tout cela se passe sans causer le moindre scandale, sans même qu'on se permette des paroles licencieuses, ni des plaisanteries.

Les femmes qui assistent à ces festins sont pour la plupart distinguées par leur naissance et par leur caractère ; et elles et leurs amants se donnent réciproquement le titre de woodage, qui répond à ce qu'on appelle en Italie un sigisbé. Je ne sais pas si je me trompe, mais il me semble que ce mot de sigisbé, et l'usage qui l'a fait créer, est hébreu. Dans la langue hébraïque, *Schas chis beum* signifie compagnon de l'épouse (en Angleterre *l'homme de l'épouse* ; en France *l'ami de la maison*). La seule différence, c'est qu'en Europe les assiduités des sigisbés durent toujours, et que chez les Juifs elles cessaient quelques jours après la noce. L'aversion qu'ont nos dames pour le judaïsme les a sans doute engagées à prolonger cette pratique pour mieux la dénaturer (T. VII, p. 196).

Un confrère pourrait-il trancher le débat et dire d'où vient réellement le mot *sigisbée* ?

D<sup>r</sup> MARIDORT (*Bihorel lès-Rouen*).

|                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;">DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES</p> <p style="text-align: center;"><b>VIN DE CHASSAING</b></p> <p style="text-align: center;">BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Réponses.

**Auteur à retrouver** (xxxix, 182). — Feu M. le sénateur Bour-ganel, mon compatriote, m'a souvent cité le quatrain rappelé par M. le Dr Paul-Léon (Paris) ; et il l'attribuait à Paul Arène.

Dr Gilbert LAURENT (Roanne).

**Enigmes** (xxxix, 172). — La solution des deux Enigmes proposées dans le numéro de juillet dernier est facile. Le mot de la première est *Café*. Le mot de la seconde, *Lèvres*.

GRIGNONDAC (Castres).

**Le mot d'Ambroise Paré et le Kalevala** (xxxix, 275). — Notre confrère parisien « Runo » (pour *runoia*, sans doute) a été bien inspiré de ramener l'attention sur l'épopée nationale de la Finlande. Presque inconnu chez nous, le *Kalevala* est, en effet, une œuvre remarquable.

Pour en rester sur le détail particulier par quoi le *Kalevala* rappelle le « mot d'Ambroise Paré », il est un passage de l'épopée, autre que celui du neuvième runo cité par *La Chronique Médicale*, où la même idée est exprimée, plus nettement encore peut-être. Au quarante-cinquième runo, une conjuration ennemie a jeté sur la nation du héros du poème la pleurésie, la colique, la goutte, la phthisie, l'ulcère, la gale, le chancre, la peste, etc. Et voici la traduction de Léouzon Le Duc (Paris, 1879, t. I, p. 441-442) :

Alors, le vieux Wainämöinen frotta les endroits malades, les plaies douloureuses avec neuf espèces de baume, et il dit : « O Ukko, dieu suprême entre tous les dieux.... fais pleuvoir l'eau salulaire, le suave miel, pour adoucir les douleurs, pour guérir les maladies !

« Je ne puis rien par ma propre puissance si mon créateur ne vient à mon aide. Que Jumala accoure donc me seconder, maintenant que j'ai vu ces maladies de mes yeux, que je les ai touchées de mes mains.... que j'ai soufflé sur elles toute la vertu de mon esprit !

« Que tout ce que ma main n'a point touché, la main de jumala le touche ! Que tout ce que mes doigts n'ont pu atteindre, les doigts du créateur l'atteignent ! Les doigts du créateur sont meilleurs que les miens, les mains de Jumala sont plus légères. »

C'est ainsi que le vieux Wainämöinen pansa les plaies de son peuple et que Dieu les guérit.

F. DELASSUS (Toulouse).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.  
 R. C. Paris, 53.320 —



*Le pain ferré* (xxxix, 153). — Le *pain ferré* est un dessert populaire assez répandu dans le Nord de la France. Il se compose de tranches de pain, trempées légèrement dans du lait, puis enduites superficiellement d'œufs battus (blanc et jaune). Ces tranches sont ensuite frites au beurre dans la poêle, saupoudrées de sucre et servies chaudes.

Dans le midi, cet entremets sucré, doré seulement au jaune d'œuf (sans le blanc) et préparé de même, porte le nom de *pain doré*.

A Paris, la même préparation s'appelle *pain perdu*.

Dans l'Est, ce qu'on nomme *pain doré* n'est pas exactement semblable : il n'y a pas imprégnation préalable avec du lait et le pain doré se mange sans sucre.

L'expression *pain doré* tient à l'aspect doré de l'entremets. *Pain perdu* s'explique parce qu'on y emploie du pain rassis, qui pourrait être perdu si on ne l'utilisait de cette manière. En revanche, j'avoue ne pas découvrir le sens de l'appellation *pain ferré*.

Dr C. HOUARD (Calais).

*Le jeu de kéké* (xxxviii, 267 : xxxix, 20, 78). — Sur le plateau de Hesne près de Liège, le jeu de kéké est appelé le jeu de Caë. Le substantif caë, en wallon, est le mot cru, trivial, crapuleux, qui désigne le membre viril, de même que le verbe caë est le terme grossier et bas qui sert à désigner l'acte de la copulation. Cependant les enfants n'y entendent pas malice : pour eux, c'est un simple jeu d'adresse. Il est tout à fait différent du jeu de bouchon. Ici, il n'y a pas d'enjeu ; on joue pour la gloire. La Caë est une pierre levée, un menhir minuscule ; un des joueurs, que le sort désigne comme au jeu de cache-cache, a la garde de la Caë, du phallus si on veut. On trace une ligne sur laquelle les joueurs se placent armés de gros cailloux, et ils tâchent d'abattre la pierre érigée. Le gardien doit la relever pendant que les autres ramassent leurs projectiles ; il s'efforce alors de rattraper un des joueurs avant qu'il n'ait dépassé la ligne ; s'il y réussit, ce joueur devient le gardien de la Caë.

Ce jeu a-t-il quelque rapport avec les anciens cultes phalliques ? Il est difficile de l'assurer, mais la chose n'est pas impossible. Sans remonter à l'opinion de certains auteurs, qui voient dans les menhirs des images phalliques, il est certain que parmi les cultes étrangers que les marchands et les soldats romains apportèrent dans l'Ardenne belgo-romaine, se rencontrent ceux consacrés aux divinités phrygiennes : Cybèle et Attys. On a trouvé à Vervoz (province de Liège) un buste d'Attys dans l'attitude du *pensiero* de Michel-Ange. Dès lors, il n'est pas déraisonnable d'imaginer que la forme du *bat* des joueurs de caë et le nom même du jeu soient les lointains souvenirs de la malheureuse et ridicule aventure du bel Attys.

Dr. L. NEURAY (Fléron-Liège)

*Plica polonica* (xxxix, 181). — On trouve la description de cette maladie dans le *Dictionnaire de Médecine* de Litré et Gilbert.  
D<sup>r</sup> BRIQUET (Lille).

*Autre réponse.* — *Plica polonica*, la plique ordinaire des Français, est une teigne endémique précédée de céphalée, de desquamation furfuracée du tégument épidermique et qui se manifestait par des douleurs articulaires, de l'atrophie des ongles, enfin par un entrelacement insolite des cheveux, etc. On trouvera ces renseignements et bien d'autres dans *Clinique de l'Hôpital Saint-Louis ou Traité complet des maladies de la peau*, par le Baron J.-L. Alibert (in-8°, Paris, 1833).

D<sup>r</sup> Ch. LAURENT (La Rochelle).

*Autre réponse.* — Le trichoma ou plique polonaise n'est pas une entité morbide, mais un état pathologique caractérisé par l'enchevêtrement et le feutrage des cheveux et des poils. Cette affection a été observée principalement en Pologne; de là son nom. On comprend qu'une chevelure peuplée de poux et de lentes, exhalant une odeur infecte, provoque du malaise, des douleurs de tête, des vomissements, etc., influant ainsi nocivement sur la santé générale.

Ainsi qu'il convient à son origine exogène, la plique polonaise a disparu des pays où le bien-être et l'habitude des soins de propreté ont pénétré.

La plique polonaise a été étudiée scientifiquement, et non à la manière du reste fort pittoresque des médecins du xvii<sup>e</sup> siècle, par Gunsbourg (1845), Beschorner (1843), Hamburger (1811), Dietl (1863) et d'autres.

D<sup>r</sup> CART (Paris).

*Autre réponse.* — *Plica polonica* était un terme consacré et parfaitement courant, il y a cinquante ans, à Vienne, à la consultation externe de Kaposi. On voyait défiler là de trop nombreux cas d'impétigo du cuir chevelu avec lésions de grattage et formation d'eczéma impétigineux. Les sécrétions purulentes plus ou moins hémorragiques formaient avec les cheveux un magma impénétrable contre lequel il n'y avait qu'un remède : la tondeuse. Ces lésions ne se rencontraient pas exclusivement certes, mais bien avec une certaine prédilection chez les Israélites polonais qui venaient très nombreux à cette clinique où ils défilaient majestueusement. Cela a-t-il beaucoup changé aujourd'hui ?

Je n'ai jamais vu, à Paris, à Saint-Louis, l'impétigo pédiculaire représenté avec la même fréquence.

D<sup>r</sup> P<sup>r</sup> DEMIEVILLE (Lausanne).

*Autre réponse.* — Laissons les spécialistes répondre à la question posée au sujet de *Plica polonica*. Nous voulons seulement rappeler que cette curieuse manifestation morbide se rencontre aussi chez le cheval, particularité connue de tout temps et cependant non mentionnée dans la description parfois fantastique d'Alliot de Mussey.

C'est ainsi qu'un mémorialiste de la Campagne de Russie raconte qu'en 1812, lorsque Napoléon faisait, en Pologne, de grandes réquisitions d'animaux de trait pour les attelages de la grande armée, il s'en trouvait « beaucoup qui étaient atteints de la plique, maladie fort connue en Pologne parmi les habitants. Dans cette maladie, les crins ou les cheveux sont tellement mêlés entre eux qu'ils ne forment plus qu'une masse qu'il est presque impossible de séparer, et, lorsqu'on essaie de le faire, des crins qu'on casse découle une matière visqueuse. Au reste, les chevaux atteints de ce mal n'en étaient pas moins en état de servir. » (Griois, *Mémoires*, t. II, p. 18).

D<sup>r</sup> DROMPT (*La Tour de Peilz*).

*L'énergie de la lune* (xxxix, 213). — La note de M. Martignac soulève plusieurs problèmes différents.

a) L'imitation latine des *séries* dites à tort druidiques prouve que les chansons burlesques remontent à l'établissement du christianisme en Gaule. Un exemple de telles chansons a été publié par J. Bugeaud, pour l'Angoumois. On retrouve de pareilles chansons, dites du type *énumératif*, en Poitou, avec la chanson de la *Foi de la Loi* du frère Grégoire.

b) Le chant bardique recueilli par Hersart de la Villemarqué a été publié sous une autre forme par Jérôme Bujeaud (*Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, 1895, t. II, pp. 277-278).

c) Aux six petits enfants de cire, etc., du chant bardique correspondent dans le chant chrétien *Sex hydriae positae in coena Galileae*. Or, qu'est-ce qu'une *hydria*? Evidemment une aiguière, c'est-à-dire un vase et, en l'espèce, un des vases de Cana, contenant de l'eau qui se transforma en vin. Mais nous savons qu'un vase est le symbole des Pléiades d'automne et qu'il n'y avait plus que six pléiades depuis qu'Electre (septième pléiade), au cours de la guerre de Troie, disparut des cieux. Les *enfants de cire* sont donc des statuettes, des têtes d'anges en cire, christianisation des Pléiades.

Les enfants de cire n'ont ainsi rien à voir avec l'envoûtement. La cire ne mène pas forcément à l'envoûtement, comme je l'ai prouvé dans un article sur la *Cire-totem*, en 1931.

Quant à l'énergie de la lune sur les étoiles, les Pléiades, c'est un problème résolu. Tout le monde sait que la lune peut passer devant les Pléiades, comme devant la Grande-Ourse, ce que le soleil ne fait pas d'ordinaire, puisqu'il est couché quand, en novembre, les Pléiades se lèvent en Orient.

D<sup>r</sup> Marcel BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).



## ❧ Chronique Bibliographique ❧

A.-Joseph RIVIÈRE. — **Esquisses cliniques de Physiothérapie**, tome II, un vol. in-8°, Maloine, Paris, 1932.

Cet ouvrage est une sorte de synthèse des nombreux travaux que le Dr A.-J. Rivière a publiés sur la physiothérapie. Depuis plus de trente ans, notre savant confrère s'est fait remarquer par ses études intéressantes et originales dans le domaine de la physiothérapie, et son nom fait autorité parmi ceux qui ont contribué à développer cette importante spécialisation médicale. Il a réuni en cet ouvrage tout ce qu'il a dit, écrit et vu en cette matière, faisant une large place au traitement du cancer par la scintillation, obtenue par le résonateur de Oudin, dont il revendique la priorité de l'emploi, bien avant l'électrocoagulation. A l'appui de son travail, l'Auteur rapporte une série d'observations cliniques, réunies avec méthode, classées avec tact et qui sont autant d'arguments à l'appui d'une thèse soutenue avec conscience et présentée avec compétence. (G. Petit.)

Edmond et Etienne SERGENT. — **L'Armée d'Orient délivrée du Paludisme**, un vol. in-8°. Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1932. (Prix : 25 francs.)

Beaucoup de grandes entreprises ont échoué parce que ceux qui les dirigeaient ne surent pas défendre la santé des effectifs nécessaires à leur accomplissement. L'expédition de Madagascar faillit de peu d'être un échec par dédain des conseils médicaux contre le paludisme ; et si les Français perdirent la gloire de terminer le canal de Panama, c'est faute d'avoir étudié le mode de propagation de la fièvre jaune avant d'envoyer ingénieurs et travailleurs pour creuser le sol.

Parce que nous sommes sourds aux leçons de l'Histoire, le général Sarrail devait écrire au ministre de la Guerre en novembre 1916 : « Mon armée est immobilisée dans les hôpitaux. » En fait, en décembre de cette même année, l'armée d'Orient comptait 60.000 paludéens et 20.000 hommes avaient dû être rapatriés.

Le petit livre, vécu, de MM. Sergent raconte cette histoire et comment l'armée, ainsi éprouvée, fut ensuite préservée du fléau dès que ses chefs, convaincus de l'efficacité des moyens qu'on leur proposait, les imposèrent. Livre d'histoire et d'une histoire encore si proche de nous que beaucoup la revivent sans effort ; livre de médecine aussi, d'une médecine aux leçons profitables. Par surcroît, ce volume est d'une présentation originale et charmante. De nombreuses reproductions en deux tons de dessins et croquis originaux, des lettrines et des ornements variés ajoutent le plaisir amusé des yeux à l'agrément de la lecture.



CRAFTY. — **La chasse à courre**, notes et croquis, un album in-4° oblong de 48 compositions en couleurs, avec texte explicatif, E. Nourry, Paris, s. d. (tirage original). (Prix : 20 francs.)

En publiant sa *Chasse à courre*, Crafty n'avait en vue que d'enseigner aux jeunes veneurs et aux invités les premiers éléments du noble art de venerie ; mais il a fait mieux, et son immortel album trace, sous une forme malicieusement humoristique, un tableau animé de ce qu'était la chasse à courre en France vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tableau qui est l'évocation pittoresque d'une époque disparue.

VARIORUM. — **Actualités infantiles**. Leçons faites à l'hôpital Saint-Louis, sous la direction de L. Babonneix, un vol. in-8° raisin, Masson et C<sup>ie</sup>, Paris, 1932. (Prix : 35 francs.)

Les quinze leçons qui composent ce recueil sont toutes instructives et d'un grand intérêt pratique. Nous citerons particulièrement le chapitre des *réactions méningées* et, plus curieuse encore, l'étude, vraiment actuelle, des *encéphalites aiguës* : deux leçons du Dr Babonneix. M. Sigwald a fait un exposé de la *néphrose lipéidique* ; cependant qu'en deux leçons, M. Gilbert Robin a traité de l'*arriération mentale*, avec toutes ses subdivisions ; puis de la pratique des *Tests psychiques*. Comme on l'a bien dit, de tout temps les éducateurs se sont servis de « tests », mais il y a eu avantage à en rendre l'usage méthodique et à en codifier l'interprétation. (E. Lacoste).

Dr LENCLOS. — **L'étude objective du tempérament**. Applications à la thérapeutique homéopathique, un vol. in-8°, J. Peyronnet, Paris, 1932. (Prix : 12 francs.)

Dans tous les temps, l'étude des tempéraments a inspiré des œuvres nombreuses. Celle-ci est la dernière venue ; mais non pas le moins intéressante. D'une part, en effet, l'auteur, pour déterminer et pour classer les différents types de tempérament recourt à la physiognomie et à la chiromancie, aidées au besoin de l'astrologie et de la graphologie. D'autre part, il établit les correspondances entre les syndromes endocriniens et les types planétaires. Enfin, homéopathe convaincu, mais indépendant, il a écrit une matière médicale originale qui relie aux types planétaires les « pathogénésies » hahnemanniennes.

Tel est l'ouvrage, dont une brève analyse ne peut discuter le fonds. Quelle que soit d'ailleurs, l'opinion qu'on ait sur les moyens d'étude des tempéraments employés par M. Lenclos et sur la théorie thérapeutique d'Hahnemann, l'œuvre originale que l'auteur nous donne est trop curieuse pour ne pas attirer et retenir l'attention.

L. REUTTER de ROSEMONT. — **Histoire de la pharmacie à travers les âges**, t. II, un vol. in-8°, J. Peyronnet, Paris, 1932.

En avril dernier, nous avons annoncé la publication du tome premier de cet ouvrage. Le tome II vient de paraître, gros volume de près de 700 pages, où se déroule l'histoire de la pharmacie du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et que terminent trente-trois petits chapitres consacrés aux drogues sensorielles, depuis le tabac jusqu'au kwass, en passant par le peyotl, la kola, le rhum, etc.

Cette histoire, qui rappelle par endroits la *Geschichte der Pharmacie* de Schelenz, représente un travail de compilation considérable et constitue une mine presque inépuisable de renseignements. Par là, l'œuvre est précieuse pour le médecin curieux de l'histoire de la pharmacie. Bien éditée, elle est illustrée de multiples hors texte pour le plaisir du lecteur ; mais il lui manque cet *index copiosissimus* à si bon droit cher à nos pères et qui serait, ici, de la plus grande utilité.

E. HERRIOT. — **La porte océane**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1932. (*Prix : 10 francs.*)

La première partie du livre, et qui lui donne son titre, est une description historique du Havre, tableau animé et poétique de la cité commerçante au développement hardi et couronné de prospérité. Plusieurs pages sont consacrées à un « naturaliste peintre » havrais, très admiré de l'auteur, Charles-Alexandre Lesueur, qui vécut en Amérique au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La deuxième partie s'intitule : *Sur les terres des abbayes*. On y lit cet agréable morceau poétique, dont une prosaïque séquence des lignes ne dissimulerait la mesure et les rimes qu'à un lecteur ultra-rapide :

*J'aime le quai d'Honfleur et son air vieille France,  
Ses pignons écaillés, le porche à pans de bois,  
Ce logis au toit brun qui fut la Lieutenance,  
L'ancien bassin, son eau déserte et son silence,  
Ses arbres surannés qu'un vent discret balance,  
Chantant au sable d'or un motet d'autrefois.*

La forme poétique d'un autre passage du même livre a été signalée à l'admiration dans *Le Temps* du 22 juin.

Quelques pages raniment à propos en son cadre enviable la savante activité de l'abbaye du Bec.

La troisième partie est consacrée aux *Foyers spirituels de Rouen*. Premier foyer : le lieu du supplice de celle qui fut toujours, et bien avant que l'Eglise l'agrégât à son culte, la grande Sainte de

la France : la place du Vieux-Marché. Deuxième foyer : Notre-Dame de Rouen et sa couronne d'églises. C'est dans ce chapitre qu'on lit, au cours de pages admiratives sur Chartres, ces lignes bien senties : *C'est à Chartres qu'il faut venir admirer comment l'ordre français précède, et de bien loin, les manifestations du prétendu grand siècle.* Troisième foyer : l'imposant Palais de Justice de la capitale de ce pays d'élection des Chicaneux mais aussi de la tradition juridique. (E. Lacoste.)

Mary TRIVAS. — **Le douloureux calvaire d'Alphonse Daudet**, Thèse de Paris, un vol. in-8°, Editions Vega, Paris, 1932.

Nul aujourd'hui qui ne sache qu'Alphonse Daudet fut atteint d'un tabes sensitivo-moteur à localisation dorso-cervico-céphalique, de symptomatologie classique presque complète et dont l'évolution lente se termina par une mort subite. Plusieurs de ses contemporains l'avaient écrit et ses héritiers l'ont confirmé en publiant des extraits du journal intime du malade (*La Doulou*). A l'étude de ce journal, M<sup>e</sup> M. Trivas a consacré sa thèse.

Après avoir rappelé quelques faits biographiques étroitement en rapport avec le sujet qu'ils éclairaient, je me suis attachée à établir, par l'étude attentive de *La doulou* et des témoignages indispensables des contemporains du célèbre romancier, quel fut le début, quelles furent la forme et l'évolution du tabes d'Alphonse Daudet ; comment il a souffert dans sa chair et dans son âme ; quels médecins le soignèrent et quels traitements lui furent appliqués ; comment enfin, après avoir gravi son long calvaire, il mourut (p. 10).

Elle l'a fait avec une sympathie franche pour son héros ; et cela même ôte sa banalité à l'observation d'un cas classique et rend cette étude attachante. Je ne parle pas des leçons multiples qu'elle nous donne, sur les erreurs de diagnostic de nos plus grands maîtres, sur les succès de nos thérapeutiques qui faisaient écrire à Daudet : *Les médecins font bâtir à Lamalou ; ils ont la foi... et des chapeaux noirs* ; mais celle-ci doit être reçue et méditée : la période terminale de la maladie fut pour le romancier la phase de la croissance morale et intellectuelle (p. 53).

*Ce n'est rien de souffrir*, disait-il : le tout est d'éviter de faire souffrir ceux qu'on aime. Sentiment touchant qui découvre un cœur ; belle pensée qui honore Alphonse Daudet et qui le grandit (J.-F. Albert).

*La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée Phosphatine Falières, aliment inimitable.*



Emile MAGNE. — **Le château de Saint-Cloud**, un vol. in-8° Jésus de la collection *Châteaux, décors de l'histoire*, Calmann-Lévy, Paris, 1932. (Prix : 15 francs.)

La Collection *Châteaux, décors de l'histoire* répond bien à ce que dit son titre. Si les études qui la constituent sont remplies de détails artistiques, architecturaux, économiques aussi, qui, il faut l'avouer, pourraient n'attirer que quelques lecteurs, en revanche, les auteurs qui les ont écrites n'ont pas perdu de vue que les châteaux qu'ils décrivaient furent les *décors* de l'histoire. Ainsi, ces ouvrages font véritablement revivre le passé et, par là, sont d'un intérêt très grand pour tous.

Le château de Saint-Cloud ne pouvait trouver un meilleur historien que M. E. Magne. Peu connaissent comme lui le XVII<sup>e</sup> siècle ; peu ont un bonheur égal au sien dans la découverte de documents inédits ; moins encore sont capables de rendre vivante une époque, comme il sait le faire, Louis XIV, Monsieur et ses passions diverses, et ses deux mariages mal assortis, Henriette d'Angleterre si fine, si remuante et si vite morte, Elisabeth-Charlotte de Bavière incapable d'être autre chose que la Palatine, sont sous nos yeux, comme si le temps était retourné en arrière et que quelque « diable boiteux » nous eût, invisibles, conduits à Saint-Cloud. Il n'est pas jusqu'à maints personnages secondaires qui ne soient, ici, mis en pleine lumière, tel, pour n'en citer qu'un, ce chanoine Feuillet dont la farouche austérité fut presque une seconde mort pour Henriette d'Angleterre.

Il serait permis à l'égard de cette dernière, de reprocher à M. E. Magne d'avoir négligé plusieurs articles médicaux parus dans notre presse spéciale, si, précisément parce qu'ils sont publiés là, les travaux historiques des médecins ne passaient d'ordinaire inaperçus et ne devenaient vite introuvables. C'est ainsi que l'auteur n'a pas fait justice de la thèse de l'empoisonnement de Madame. Certes, il n'affirme pas le crime ; mais il est tout près d'y croire, alors que les médecins, aujourd'hui, n'y croient plus.

Franchissons des années. Arrivons à l'Epilogue de l'ouvrage. Le château de Saint-Cloud appartient maintenant à Marie-Antoinette. Il y a là des pages curieuses qui, sans le vouloir, sont un réquisitoire contre cette reine inconsciente, qui fit du château une maison théâtrale et lui donna une atmosphère foraine avec bals publics, saltimbanques et bateleurs, musiques vulgaires et comédies données sur des scènes portatives. Passons. Marie-Antoinette a payé cette faute avec d'autres.

Incendié en 1870 par les obus et pillé sans vergogne par les Allemands, le château de Saint-Cloud s'effondra dans une gerbe de flammes. Les démolisseurs le rasèrent en 1891. De lui, il ne serait resté qu'un souvenir effacé chez quelques érudits sans cette merveilleuse résurrection qu'est l'étude de M. E. Magne.



Marquis de NOAILLES. — **Le bureau du roi.** Le comte de Chambord et les monarchistes. Un vol. in-16, Hachette, Paris 1932. (Prix : 12 francs.)

En écrivant ce livre, l'Auteur n'a pas eu l'intention de démêler un écheveau politique, tissé d'embûches et de trahison, il a écrit un point de l'histoire de France. Il analyse des notes et des lettres conservées dans les archives du château de Champlataux, et collectées par le comte Molé qui contribua, avec énergie, à la fusion des monarchistes et des légitimistes ; à ces papiers s'ajoutent ceux du marquis de la Ferté-Meun, membre du bureau du roi ou bureau politique du comte de Chambord. Vingt-cinq années d'histoire en des temps troublés, obscurs, dont les légendes ont caché la vérité. M. de Noailles fait revivre tout cela avec une précision, une autorité et une clarté qui font l'intérêt de ce livre ; c'est un ouvrage révélateur d'une haute portée historique et philosophique, écrit avec simplicité et impartialité. (Georges Petit.)

Raymond ESCHOLIER. — **Souvenirs parlés de Briand.** Un vol. in-16, Hachette, Paris, 1932 (Prix : 12 francs.)

M. Raymond Escholier ayant vécu dix ans, pendant les heures dramatiques, près d'Aristide Briand, dont il fut le chef de cabinet, n'a pas entendu écrire une histoire romancée de la vie de cet homme. Il a fait mieux. Il a analysé ses idées, ses gestes, ses paroles, et c'est tout cela qu'il fait revivre dans son livre avec beaucoup de tact et de sincérité. Il suit son modèle avec un attachement fidèle qui donne à l'ouvrage un intérêt qui croît avec la lecture. L'histoire classera Aristide Briand à son rang parmi les hommes d'Etat ; le public le jugera ; mais personne n'aura mieux exposé la psychologie intime qui a guidé sa vie publique que M. Ed. Escholier. Il accompagne son modèle jusqu'au moment où l'ombre du petit cimetière de Passy accueille dans le repos le corps de celui qui fut l'« homme de la paix ». Le beau livre de M. Escholier est un pieux hommage à la mémoire d'A. Briand ; une leçon de philosophie que ne trouble pas le bruit de la politique. (Georges Petit.)

Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne

**NÉO - NEUROSINE  
PRUNIER**

Saccharure Granulé

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1932.



## La Médecine dans la Littérature

Par le D<sup>r</sup> SOUBIGOU.

(Fin)

**S**i, grâce à une vulgarisation excessive des découvertes, les auteurs, en mal d'images nouvelles, cherchent à adapter leur style au mouvement du progrès, ils ne peuvent cependant assimiler entièrement le détail de la *pathologie*, et lorsqu'ils en parlent, on voit paraître des inexactitudes amusantes.

Un reporter au bain dépeignait, il y a quelques mois, en un style courant dans les bas quartiers de Marseille, la *vie des hommes punis*, et l'auteur, voulant à toute force émouvoir le lecteur sentimental, décrivait les bagnards, *le corps rongé par les bacilles de Koch ou de Hansen, et bourré de larves d'anophèles*. Il est vrai que les lecteurs de ce journal policier ne doivent pas être exigeants.

On retrouve la même faiblesse chez des romanciers à court de sujet, qui veulent imaginer une existence, comme par « on dit », et décrire des lieux où ils n'ont jamais séjourné. C'est un peu pour cette raison que Marc Le Guillérin nous semble peu autorisé à peindre les milieux maritimes, encore moins à traiter de sujets médicaux. Un des marins du « Bora » est pris soudain d'un accès de delirium : *Je crois, dit le jeune enseigne* (qui est conventionnellement

conquérant et cascadeur, depuis Farrère et Larrouy), *je crois qu'il n'a rien fait pour cela ; mais il a une triste hérédité, le pauvre garçon !* La vérité est que les officiers de marine, très avertis des questions médicales, sont au courant de la pathogénie du *delirium* et ne la rapportent pas avec ce ton apitoyé à un atavisme incertain.

Cependant quelques nuances peuvent leur échapper, naturellement. Ainsi Paul Shack semble ignorer la différence qu'un étudiant de première année sait établir entre syndrome et maladie ; il écrit dans *L'homme d'Ouessant* que *les maladies, ténésme, diarrhées et fièvres aiguës attendaient les nouveaux débarqués à Saint-Domingue*. Peut-on lui reprocher cette légère erreur, en ses ouvrages où il contribue à augmenter le prestige de la marine ?

Ce commandant, voyons-nous, découpe le syndrome dysenterie en trois maladies différentes. À l'inverse, de Goncourt attribue deux fois l'atteinte du même mal à la *belle Elisa*, qui eut à subir probablement deux affections distinctes : *en l'espace de six années, elle avait eu deux fois la fièvre typhoïde*. On peut croire plutôt à deux atteintes du genre typhique par des germes de souche différente. C'était l'époque, il est vrai, où les bacilles n'avaient pas encore reçu des médecins une lettre ou un chiffre matricule. La pauvre fille pourtant n'en mourut pas.

Où a-t-il été raconté par Alexandre Dumas, que *Jacques, n'ayant pu digérer l'épingle du papillon, fut atteint d'une perforation de la péritonite* ? N'ayant pas la référence, je ne puis me porter garant de cette affirmation.

En revanche, je crois avoir, tout comme Cabanès, diagnostiqué une maladie de cœur chez l'inspiratrice d'un grand poète. Le Dr Ramond, frappé par le signe de Musset que présentait une dame, dont la plume de chapeau décrivait dans l'espace un tracé sphygmographique, fit un jour à l'église le diagnostic d'insuffisance aortique. Il nous semble qu'une femme chantée par Verhaeren a présenté la même affection.

Il remarqua un jour que :

*Les seins se soulèvent au rythme de son pouls  
Qui bat comme son cœur immense et ingénu.*

Un cœur immense, un choc violent, deux arguments qui éclairent un diagnostic ; nous pourrions ajouter à la liste déjà longue des symptômes cardio-artériels de cette maladie le signe de Verhaeren, si déjà le nombre des appellations n'était suffisant.

D'autant que cette recherche pourrait être indiscrète ; nous n'avons pas tous le flair de Ph. Soupault, dont le regard pé-



néirant dévoile d'une œillade toute l'anatomie : *j'examinai attentivement sa bouche et je vis qu'elle avait les seins un peu lourds*, — ce qui, évidemment, ne frappe pas la vue en regardant la bouche, même avec attention.

Il nous semble que Ph. Soupault, pour empêcher cette obésité, fait partie d'un club d'écrivains sportifs qui prétendent, à jus et titre, qu'il n'y a aucune antinomie entre la culture physique et le travail de l'esprit. Autrefois, c'est Tourgueniev qui nous le rappelle, *tout homme intelligent était forcément un malade*. Mais il n'y a pas qu'en Russie que cette opinion avait cours. Dans un livre, qui eut son heure de célébrité, Gaston Chérau écrivait : *Chez Champi-Tourtu, l'enveloppe était restée faible, et l'esprit avait rompu le fragile équilibre de la nature qui met dans un plateau les muscles et dans l'autre la pensée*.

Laissons cette curieuse balance. Quant à la Russie, elle ne fait pas exception, quoi qu'en disent les articles de M. Ph. Soupault, à cette remarque célèbre, souvent répétée, qu'on attribue à Montalembert ou au Père Gratry : *L'Europe est en état de péché mortel*. Une affiche colorée, placardée en Géorgie, enseigne l'origine du monde à l'âme indifférente et passive des Slaves ; on y compare l'anatomie du singe et de l'homme, les rapports de leurs crânes, la variété de leurs muscles ; on peut examiner la coupe des organes sexuels, la position d'un enfant dans l'utérus gravide, la forme de différents fœtus d'animaux. Le sens d'une image nous a échappé : un homme était comparé au kangaroo ; les muscles abdominaux semblaient l'équivalent de la poche marsupiale, et un appendice énorme s'enroulait autour du cæcum. Y avait-il là une analogie avec la queue de l'animal si bien décrit par Dernaïson ? Cela rappellerait la parole de Lombroso : *Les singes ont plus de muscles que nous et un organe tout entier qui nous manque, la queue ; c'est seulement en perdant ces avantages que nous avons acquis notre supériorité intellectuelle*. Voilà, comme dirait de Flers, ce qu'un homme de génie peut dire, lorsqu'il se met à être bête. Mais il est possible que l'on enseigne cela aux Russes, car vérité en deçà du... Caucase, et erreur au delà.

On peut en particulier le dire pour la médecine : rien n'est plus fragile qu'une théorie. Suivant le temps et selon les pays, la *thérapeutique* surtout est variable, ce qui faisait penser au Dr O'Gratry que les médicaments ont une patrie. On peut ainsi croire que vérité aujourd'hui sera erreur demain ; qui sait ce qu'il restera bientôt de la sérothérapie dont le mécanisme mystérieux excite l'imagination du public ?



C'est ce qui a frappé Romain Coolus qui, dans une pièce souvent jouée (ce qui ne veut pourtant pas dire qu'elle soit bonne), *Une femme passa*, fait inventer par un médecin un sérum contre la neurasthénie. D'ailleurs M<sup>me</sup> Machord n'avait-elle pas aussi, dans un roman, découvert un sérum contre l'éclampsie ?

Ce mot de *sérum*, employé avec la même superstition que les *rayons*, étonne le client moins par le mirage des appellations que par l'effet magique et si mal expliqué de son action. M. Léon Daudet a tenté d'en découvrir le mécanisme : *De même que les spirites convaincus finissent par soulever la table à force de vouloir un soulèvement et transmettent au bois leur désir ardent de lévitation, de même les premiers Pasteurs, penchés sur leurs bouillons de culture, ayant au milieu d'eux un maître fascinateur, communiquaient à ces bouillons une vertu curative, d'une durée moyenne de X années, du moins je suppose que c'est ainsi que les choses se sont passées. — (Si les sérums guérissent moins aujourd'hui), ne serait-ce pas que le temps les a désaimantés du fluide pastorien, du fluide pithiatique qui agissait sur eux ?*

Cette explication ne cessera de nous paraître ridicule que le jour où, par l'effet du *fluide pithiatique*, on aura fait voler un avion sans moteur ; cette solution nous ramène au baquet de Mesmer et autres facéties.

Esprit universel, Léon Daudet connaît pourtant bien les choses de la médecine, tout comme un Paul Bourget, Or, nous avons senti, comme Barrès, le petit choc au cœur, la joie du collectionneur qui découvre un vieux timbre, en lisant une nouvelle de cet éminent romancier, *le Tapin : Te souviens-tu que, tout petits, vous vous amusiez à faire flamber des feuilles de papier, en posant sur elles, sous le soleil, le verre des lunettes qui corrigeaient ta myopie ?* Paul Bourget doit mal se souvenir : il me semble difficile de faire converger des rayons sur un foyer réel avec des verres biconcaves ; et cela prouve qu'on peut être un grand écrivain, un psychologue délicat et, ignorant les lois de la physique, confondre myopie et hypermétropie.

Qu'on pardonne à un collectionneur d'avoir recueilli quelques erreurs d'écrivains connus, comme ces fautes d'impression qui donnent aux timbres une valeur élevée et qui font la joie d'un philatéliste à l'effort.

Deux sortes de gens se croient facilement infaillibles : les hommes politiques et les hommes de lettres. Les écrivains, voyons-nous, sont régis par la loi commune, et se trompent couramment. Quant aux hommes politiques... mais qui se soucie d'eux aujourd'hui ?

## Le crachat dans l'Afrique noire

Maintes communications ont été envoyées à *La Chronique Médicale* au sujet de sens fort divers et nombreux donnés par différents peuples en différents temps à l'acte de cracher. Or, ayant eu entre les mains l'ouvrage de J.-G. Frazer publié en 1927 par la *Librairie de France* et intitulé *Les Dieux du ciel*, j'ai été frappé de l'extraordinaire fréquence avec laquelle les crachats viennent et reviennent sous la plume de l'auteur, dans les pages qu'il a consacrées à l'Afrique.

Pour les Noirs, l'acte de cracher est tout à l'opposé de ce qu'il est pour nous. Aussi y a-t-il bien peu de leurs traditions à ce sujet auxquelles nous trouvions une explication. Il en est cependant. Lorsque les Koudes, qui habitent l'extrémité nord du lac Nyassa, souffrent de la sécheresse, leur chef, ayant rempli d'eau une gourde, en prend une gorgée dans sa bouche et la fait gicler en grande cérémonie sur le sol, mêlée avec sa salive. Puis, il recommence jusqu'à ce que la gourde soit vidée (p. 215). La salive, ici, n'est qu'un accessoire ; l'eau joue le rôle principal ; répandue en pluie avec la bouche, elle appelle la pluie du ciel ; c'est de la magie imitative. On peut admettre la même explication pour la coutume des Akans de l'Afrique orientale britannique, qui, pour demander la pluie au ciel, se remplissent la bouche de bière et la crachent en pluie au pied d'un arbre sacré (p. 280). De même et dans un même but, les Naudis (plateau de Naudi) crachent de la bière ou du lait face au soleil (p. 322).

Si nous découvrons un sens à pareils usages, la signification de beaucoup d'autres nous échappe. Ainsi, lorsque chez les Wahibes (à l'est du lac Nyassa) un homme se sent près de mourir, il fait venir son fils et lui crache dans la main en formant pour lui des vœux de bonheur (pp. 227-228). Lorsque les Bagesus du mont Elgon veulent faire cesser la stérilité de leurs vaches, leur sorcier s'empli la bouche de bière et la crache sur le troupeau (p. 272). Et quand les Naudis, dont nous parlions il n'y a qu'un instant, fêtent la rentrée de la récolte, leurs guerriers défilent devant un portique entre deux rangs des anciens du village et ceux-ci crachent sur les guerriers à pleine bouche soit de la bière, soit du lait (p. 371). Pure ou mélangée de liquides alimentaires, la salive paraît dans ces traditions comme une sorte de porte-bonheur ; mais, en réalité, nous ne savons pas.

De même, on la dirait purificatrice, quelque paradoxal que cela nous semble, — mais ce n'est qu'un peut-être, — dans une autre coutume des Wachaggas, qui habitent les flancs du mont Kilimandjaro. En effet, ils n'immolent un bouc à leur dieu qu'après avoir craché une fois sur la tête de l'animal (p. 237), ou quatre fois entre ses cornes (p. 238).

Il y a plus. Partout, on voit le crachat être une offrande à la divinité, cracher être un geste d'adoration.

L'offrande est manifeste quand lait, bière, bouillie ou d'autres substances sont mêlées au crachat. Ainsi dans la plupart des tribus que nous venons de voir : chez les Wachaggas (p. 237) et chez les Wahibés (p. 227) crachant de la bière ou du lait avant de prier ; chez les Naudis crachant dans la direction de l'est, après le premier panier de grain récolté, une pleine bouche de bouillie. De même, les Ba-Ilas, de la vallée de Kafue, crachent une gorgée d'eau avant de traverser une rivière, et les Koudes « soufflent contre Dieu » suivant leur expression, c'est-à-dire, pour lui faire offrande, s'emplissent la bouche de certaines feuilles qu'ils mâchent, prennent ensuite un peu de bière et crachent ce mélange sur les arbres d'un bosquet sacré (p. 214).

L'idée d'offrande disparaît, elle fait place à l'adoration pure, quand la salive est seule en cause, et ceci est extrêmement fréquent. Cracher à Dieu se retrouve partout. Le long des rives nord-est du lac Victoria Nyansa, les Kavirondos crachent à leur réveil dans la direction du soleil levant, et, le soir, à la lune nouvelle (p. 316). Pareille expectoration pieuse est la prière matinale des Changas (p. 325), la prière du milieu du jour des Wachaggas (p. 235) qui crachent alors trois fois vers le ciel et crachent d'ailleurs toujours après avoir prié (p. 239). Chez les Naudis, les mères crachent à leur réveil du côté du soleil pour faire revenir leurs fils vainqueurs d'un combat (p. 319). Chez les Wahibés, le chef crache deux fois vers le levant et deux fois vers le couchant pour détourner de son peuple une guerre injuste, et il n'est pas jusqu'aux médecins Wahibés qui n'usent de cette méthode, qui serait chez nous fort mal reçue. Quand ces médecins ont soigné un malade, ils sortent de sa hutte, crachent vers l'est, puis vers l'ouest, et crient au soleil : « Emporte la maladie » (p. 229).

Ces usages magiques ou pieux de la salive sont bien loin du geste d'enfant qui a été le point de départ des multiples notes que *La Chronique Médicale* a publiées. Il n'y a plus, là, aucun rapport avec le serment. Il m'a cependant paru intéressant de vous envoyer cette cueillette de faits curieux, faite au cours d'une lecture.

BLAISOT (Toulouse).



## Le peintre et le cautère

Par le D<sup>r</sup> E. LACOSTE.

Les dieux me préservent de passer pour un émule de l'original docteur dont Fechner, l'esthéticien, rapporte ce trait (cité ap. Victor Basch, *Essai critique sur l'esthétique de Kant*, 1896, page 392) : Le médecin, auteur de travaux sur l'hygiène populaire, est conduit devant la *Sistine Madonna* de Raphaël qui se trouve à la Galerie de Dresde. Il examine le petit Jésus, puis s'écrie : « Pupilles dilatées ! l'enfant a des vers, qu'on lui fasse avaler telles pilules ! » Humour qui a bien un petit air allemand !

C'est très involontairement qu'au cours d'une récente visite du Mauritshuis de La Haye, j'échappai, par vaine et puérile distraction d'un instant, à ce particulier et désirable envoûtement qu'exercent tant de hauts chefs-d'œuvre réunis, pour me souvenir, à propos d'un détail, que j'étais médecin.

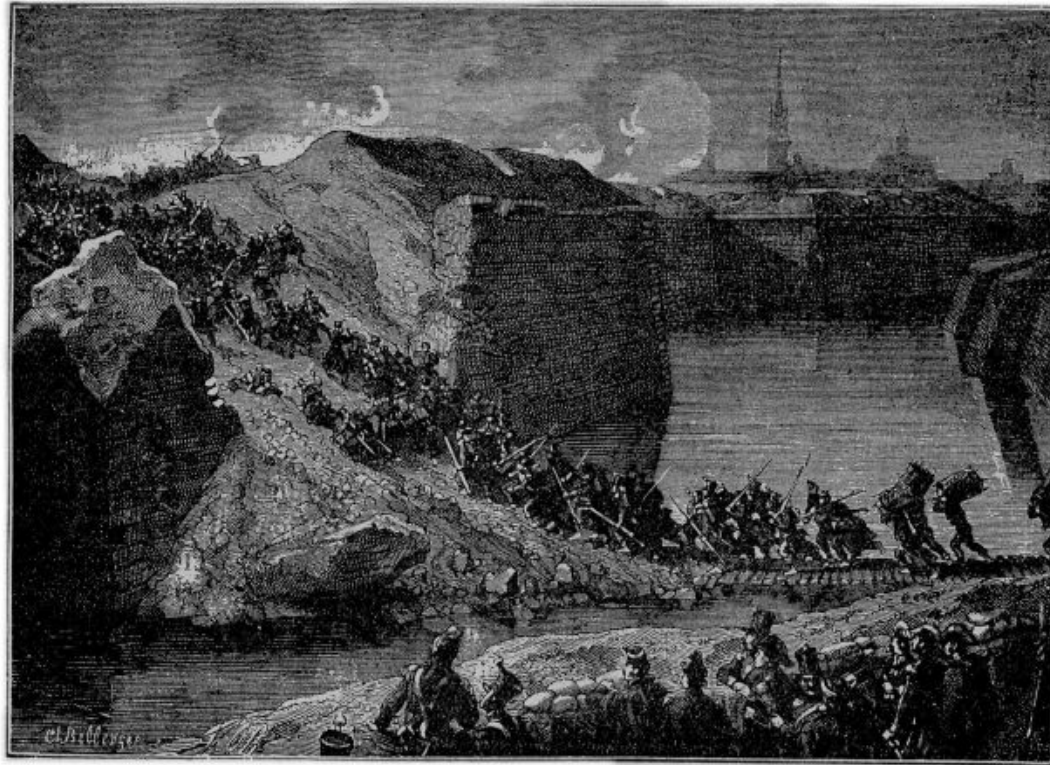
Je regardais deux tableaux bien connus de Jan Steen, les n<sup>os</sup> 167 et 168 qui font pendant : *La visite du docteur* (jeune fille assise ; le docteur s'est avancé pour lui tâter le pouls) et *La jeune malade* (la demoiselle est couchée, le regard tourné vers le docteur assis à qui l'on présente un verre). L'une et l'autre de ces belles peintures montre à la tempe droite de la jeune fille une tache noire grande à peu près comme une pièce de quarante sous. Mouche ? Ce n'est pas bien la place, outre que le raffinement de coquetterie ne serait pas en situation. Plutôt, croirais-je, trace d'un moyen thérapeutique employé : cautère, ou sangsue. Mais il importe grandement d'ajouter que, surtout, le point noir, à cette place et sur ce visage, faisait très bien l'affaire du peintre. Et cela me fait souvenir du large nœud de ruban bleu sombre qui barre horizontalement la joue et le cou de l'extraordinaire *Jeune fille lisant* de Jan Vermeer de Delft au Rijks-museum.

Si j'en juge d'après une photo, la *Jeune fille malade* du même Jan Steen, qui fait partie de la collection Steengracht, à La Haye, scène où le réalisme ne le cède pas à la gaieté (c'est plutôt un apothicaire qu'un médecin qu'on y voit), montre, toujours à la tempe droite de la malade, la même marque noire.

### **La Phosphatine Falières** *n'est pas une farine chocolatée.*

Dans sa composition figure une proportion infime (moins de 4%) d'un cacao débeurré mécaniquement et spécialement traité, qui joue le seul rôle d'arôme.





Siège de la citadelle d'Anvers (23 décembre 1832)

## ❁    Ephémérides    ❁

— 1732 —

4 décembre. — Mort de Gay, poète anglais, fabuliste de mérite, auteur d'églogues et de pièces de théâtre si chargées en grotesque qu'elles ont fait considérer leur auteur comme le père de la tragédie burlesque.

— 1832 —

15 décembre. — Première représentation du *Pré aux Clercs*, le plus célèbre des opéras-comiques d'Hérold.

20 décembre. — Victoire de Komieh (Anatolie) remportée par Ibrahim Pacha, fils du vice-roi d'Egypte Méhemet Ali, sur le grand vizir Reschid Pacha, qui fut fait prisonnier.

23 décembre. — Le maréchal Gérard, à la tête d'une armée française, force à capituler le général Chaussé et la garnison hollandaise de la *citadelle* d'Anvers. Ainsi cette citadelle fut rendue au territoire belge.

26 décembre. — Naissance à Pont-Levoy (Loir-et-Cher) du violoncelliste Louis-Auguste Jacquard.

=====

### Charade et Logogriphe du Chirurgien-poète Lalleman

Faites bien cuire mon *premier*,  
Faites bien frire mon *dernier*,  
Faites bien hacher mon *entier*,  
Et vous aurez bon poisson, bon potage,  
Avec pâtisserie. En faut-il davantage ?

✧

Avec mon cœur, je sers sur terre,  
Et tranquille au milieu des apprêts de la guerre,  
Palais chéri de Bellone et de Mars,  
Je vois autour de moi flotter leurs étendards ;  
Mais *sans mon cœur*, soumis au trident de Neptune,  
Je ne sers plus que sur les eaux,  
Et bravant la fureur des flots,  
A travers mille écueils, je cours à la fortune.  
Avec et *sans mon cœur*, humble habitation,  
C'est sous mes yeux qu'on s'élève à la gloire ;  
Que de fois je vis un Bourbon  
Au sortir de chez moi voler à la victoire.

## La Médecine des Praticiens.

### La double action de la *Neurosine* Prunier.

Le phosphore est absolument nécessaire à tout être vivant. Il en conditionne le développement ; il en assure intégralement les fonctions.

Il maintient la vitalité organique : *Pas de phosphore, pas de vie*, a dit Buchner.

Le médecin a donc le devoir essentiel, primordial, de conserver à la normale le taux phosphoré de l'économie. Il n'a eu longtemps à sa disposition, pour cette tâche, que les phosphates minéraux. Mais il a vite constaté que leur action était à peu près nulle parce que, en général, ils ne sont pas solubles et, par conséquence, ne sont pas assimilables.

La découverte des glycérophosphates fit faire un pas décisif à la question. L. Portes et G. Prunier découvrirent un procédé de préparation, qui donne un phosphoglycérate de chaux, tout à fait pur, soluble, entièrement assimilable. On trouve leur communication dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, 1894, p. 393. La *Neurosine* Prunier est sortie de ces travaux.

La *Neurosine* Prunier est donc un glycérophosphate de chaux pur, soluble, assimilable. Son action est assurée, constante. Elle se porte surtout sur le système nerveux qu'elle régénère. C'est donc le médicament capital de tous les troubles résultant de la dépression nerveuse. Elle rend leur vigueur aux cerveaux fatigués. C'est le tonique par excellence de tous les grands travailleurs intellectuels : écrivains, artistes, professeurs, étudiants, industriels, financiers, etc. Elle leur restitue le phosphore qu'ils ont dépensé en excès.

Ce n'est pas tout. La *Neurosine* Prunier a une action puissante sur le système osseux. La *Neurosine* Prunier est, ne l'oublions pas, un phosphoglycérate de chaux. Or, le calcium joue dans l'économie un rôle de premier ordre. On le trouve, en plus ou moins grande quantité, dans tous les organes et appareils. Il domine dans le système osseux. Le calcium entre pour 97 à 98 pour 100 dans la constitution des os.

En général, l'organisme trouve dans les aliments le calcium dont il a besoin. Trop souvent il est incapable de l'utiliser, par défaut de la vitamine appropriée. Or, le phosphore est un puissant agent de fixation du calcium. La *Neurosine* Prunier apporte ainsi à l'économie non seulement le calcium qui lui est indispensable, mais encore le moyen de s'en servir.

La *Neurosine* Prunier est digne de sa réputation comme anti-rachitique, autant que comme régénérateur du système nerveux.

---

**ANTI-ARTHRITIQUE ÉNERGIQUE**  
**NOVACÉTINE PRUNIER**  
**TOUTES PHARMACIES**

---

La dose habituelle est de 3 cuillères à café par jour à prendre  
au moment des repas.



*Doses habituelles :*

Neurosine granulées. — 3 cuillères à café par jour.  
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.  
Neurosine sirop. — 3 cuillères à bouche par jour.

---

**HYPERTENSION - ARTÉRIOSCLÉROSE**

**DIOSÉINE PRUNIER**

**TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE - STASES VEINEUSES**

La dose habituelle est de 3 comprimés par jour à prendre avec une gorgée  
de liquide au moment des repas.



MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE



3 à 4 Comprimés Vichy-Etat pour un verre d'eau..  
12 à 15 Comprimés Vichy-Etat pour un litre.

## ✱ Correspondance médico-littéraire ✱

### Questions.

**Auteur à retrouver.** — Un confrère pourrait-il dire quel est l'auteur de cette énigme :

*Mon premier de tout temps excita les dégoûts.  
Mon second est cent fois plus aimable que vous.  
Quant à mon tout, dont vous êtes l'image,  
Tout haut, j'en fais l'éloge, et tout bas j'en enrage.*

Inutile, je crois, d'ajouter que le mot de cette énigme est « ver-tu ».

Dr G. ROLAND (Poitiers)

**Médecins de Louis XV.** — Un érudit lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner une réponse aux questions suivantes :

- 1° A quelles dates les deux Chycoyneau furent-ils nommés à la charge de premier médecin du roi ?
- 2° Qui fut premier médecin de Louis XV entre 1711 et 1719 ?
- 3° Quelles étaient les armes de ce premier médecin du roi ?
- 4° A quelle date les premiers médecins du roi devinrent-ils surintendants des Eaux minérales ?

Dr L. LORION (Sulzbach).

**Auteur à retrouver.** — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il découvrir de quel auteur est le quatrain suivant :

*Certain apothicaire,  
Chantant un Te Deum,  
Brailla d'une voix claire :  
Te Deus laudanum.*

Dr G. ROLAND (Poitiers).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

3 à 4 Comprimés pour un verre d'eau. 12 à 15 pour un litre.  
R. C. Paris, 53.329

## Réponses.

*Le licencié de verre.* — Dans *La Chronique Médicale* du 1<sup>er</sup> février 1929 (page 41), j'ai proposé une question touchant la maladie dont aurait été atteint à la fin de sa vie Gaspar van Baerle (*Barleus*, 1584-1648). Il croyait, lit-on à son article dans le *Dictionnaire* de Bayle, être de verre, et craignait d'être cassé en morceaux quand il voyait que l'on s'approchait de lui. Une « réponse » parue la même année (n° de juillet, page 187) signalait un cas pathologique analogue, actuellement observable.

Il me semble utile de rappeler que cette bizarrerie est le sujet d'une *Nouvelle exemplaire* de Cervantès, *Le licencié de verre*. Voici une partie du résumé qu'en a donnée Lucien Biart (1828-1897) :

« A la longue, on respecte la folie de Vidriera, et personne ne le tourmente plus. Il s'est vêtu d'une longue robe, marche pieds nus et porte un vase à l'extrémité d'un bâton, vase dans lequel on dépose les aliments que l'on veut lui offrir. Il marche au milieu des rues afin de fuir tout contact étranger, et surveille avec soin les toits, redoutant la chute d'une tuile qui, si elle l'atteignait, le mettrait en pièces. L'hiver, il se loge dans un grenier, et s'entoure de paille jusqu'au cou... Au début, les enfants, curieux de savoir s'il était véritablement de verre, lui lancèrent des cailloux qui le firent hurler de belle façon. »

Vidriera finit par guérir et va se battre en Flandre.

Biart indique que le savant humaniste Barthius (Gaspar von Barth, 1587-1658) est généralement tenu pour l'original de cette nouvelle. Or, à l'article *Barthius* de son *Dictionnaire*, Bayle ne dit rien d'une telle maladie. On peut soupçonner qu'il se sera produit quelque part une confusion entre Barleus et Barthius.

Mais comme les *Nouvelles exemplaires* sont de 1613, il est peu vraisemblable qu'on y trouve décrite ce que Bayle dit avoir été la dernière maladie de Barleus, mort en 1648. En revanche, il n'est pas impossible que Barthius ait montré de bonne heure les signes de son curieux dérangement cérébral.

Après Cervantès, il ne paraît pas oiseux de citer Edgar Poe. Dans *Le système du docteur Goudron et du professeur Plume*, sont mentionnés nombre de cas du même ordre que celui qui nous occupe : fous se croyant *théière*, *fromage* (« il invitait ses amis à couper, seulement pour y goûter, un morceau de sa cuisse »), *bouteille de champagne*, *grenouille*, *citrouille*, *pincée de tabac*, *toton*, *âne*, *coq*, *poulet*. On peut remarquer que c'est une femme qui se croit coq.

E. LACOSTE.

*Chanson populaire des nombres* (xxxix, 213). — A la question précise qu'a posée M. Martignac, je ne puis donner la réponse; mais que notre confrère me permette une remarque. La litanie sur les nombres, dont il a rapporté plusieurs exemples, est beaucoup plus ancienne qu'on ne croit et que peut-être lui-même ne le pense. On la trouve déjà dans la *Vana-Parva* (10658, sq) On y lit, par exemple, pour le nombre deux :

Indra et Agni sont deux, qui marchent associés ; il y a deux devarsis, Nārada et Parvata ; il y a les deux Aṣvins ; il y a deux roues à un char et le créateur veut que l'époux et l'épouse soient deux.

Et ainsi le vieux texte sanscrit poursuit la série de un à treize. Notre chanson populaire vient donc de beaucoup plus loin que les poèmes calédoniens.

H. VILLAIN (*Chartres*).

*Autre réponse.* — M. de la Villemarqué reconnaît dans son *Argument* que les difficultés que présente le chant, que *La Chronique Médicale* vient de rappeler, sont telles qu'il n'ose se flatter d'avoir toujours parfaitement réussi soit dans sa traduction, soit dans les explications dont la pièce est suivie. Rien d'étonnant à cela, car M. de la Villemarqué, d'une part, ne savait pas le breton à fond et il dut se faire aider, d'autre part, la phonétique expérimentale lui était aussi inconnue.

Les différences dialectales et sous dialectales sont abondantes ; et les deux vers dont *La Chronique Médicale* a cité la traduction sont incompréhensibles. Les voici tels que M. de la Villemarqué les donne :

*C'houec'h mabig great e koar*  
*Poellet gaud galloud loar ;*

et il traduit « six petits enfants de cire vivifiés par l'énergie de la lune ».

Or, *poellet* signifie attachés ; *poellat* (infinitif) arrêter l'écheveau ; *loar* signifie lune, mais aussi bas, chaussettes, et s'écrit et se dit selon les dialectes *loar* ou *loer*. Il existe même *poell-loer* : fil, ficelle, jarretière.

Ceci dit, reportez-vous au paragraphe VI des *Notes* qui suivent le chant : « Quiconque voulait faire tomber son ennemi en langueur fabriquait une petite figure de cette espèce (enfant de cire), et la donnait à une jeune fille qui la portait *emmaillotée* (c'est moi qui souligne) durant neuf mois dans son giron. »

Je ne comprends donc pas M. de la Villemarqué d'avoir maintenu un vers et une traduction incompréhensibles, qu'éclaire si bien le paragraphe VI des *Notes*. A mon humble avis, il faudrait écrire *Poellet gaut bannou gloans*, rattachés par des écheveaux de laine ou *bannou loar*, écheveaux de bas, terme qui se comprend quand on a vu faire et défaire un bas ou chaussette.

D<sup>r</sup> DUJARDIN (*Saint-Renan*).



*Pluca polonica* (xxxix, 181, 301). — Je me permets de vous signaler un mémoire paru en 1838 sur ce sujet en un recueil où peu penseront aujourd'hui à le chercher. C'est l'article donné par M. Charbonnier dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (t. XLIV, p. 255). Cet article est trop étendu pour qu'il soit possible de le reproduire. En voici le plus intéressant passage :

De nombreuses contestations se sont élevées parmi les médecins au sujet de la plique : l'auteur les remplacera par le résultat de quelques observations qu'il a pu faire personnellement en Pologne durant la campagne de 1806. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il put voir des exemples de cette affection : les individus qui en étaient affectés répugnaient, par une espèce de honte, à se découvrir la tête ; ce ne fut que par l'intervention officieuse des curés qu'il put y parvenir... La plique se rencontre assez communément sur la chevelure des paysans qui, en général, est tenue plus ou moins courte. Ces cheveux sont gras, ne peuvent être effectivement mieux comparés qu'à de la boue, principalement sur les côtés de la tête, assez souvent sur le derrière, rarement sur le sommet ; quelquefois les cheveux sont *pliqués* en totalité. Chez les paysannes polonaises, qui conservent pour la plupart leurs cheveux dans toute leur croissance, il n'est pas rare d'en trouver des portions mêlées ou comme agglutinées, mais il est difficile de les isoler par mèches ; l'ensemble de la chevelure est quelquefois mêlé dans toute sa longueur, ce qui néanmoins ne l'empêche pas de croître. Dans aucun cas l'observateur, qui toutefois n'exprime ici que le résultat de ses propres recherches, n'a pu découvrir des cheveux pliqués avec une augmentation de masse et un aspect sanguinolent. L'état de la chevelure dans la plique lui a paru révéler la cause de cette affection. Comme on l'observe principalement sur les régions de la tête les plus comprimées par des bonnets de peau de mouton, que les paysans portent presque toute l'année jour et nuit et qui servent de point d'appui durant le sommeil, il est facile de concevoir que cette pression doit produire à la longue un mélange de cheveux aussi inextricable.

Après quelques commentaires sur les discussions médicales de cette époque (1838), M. Charbonnier conclut :

Les chirurgiens des régiments russes ne considèrent pas cette altération de la chevelure comme une maladie primitive et constitutionnelle ; ils ne voient dans cet état anormal qu'un résultat de la malpropreté et de l'incurie. En conséquence, dès qu'un Polonais pliqué revêt l'habit martial, les ciseaux font promptement disparaître le fentre dégoûtant qui nous occupe, et il n'est pas démontré que le moyen ait des inconvénients et qu'il faille respecter la plique comme une crise salutaire.

On peut croire encore que cette affection cesserait d'être commune en Pologne si les paysans de ce malheureux pays étaient traités avec humanité au lieu d'être dégradés et ravalés à l'état de la brute par une tyrannie révoltante...

Il semble que l'auteur de ces lignes soit un ancien officier du service de santé des armées impériales. Il parle de ce qu'il a vu en Pologne et c'est là ce qui fait l'intérêt principal de son article.

D<sup>r</sup> RENAUT (*Paris*).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

*Épilation du triangle sacré* (xxxix, 19, 125, 126, 242). — M. le Dr T... (de Bordeaux) et ceux qui ont pris la peine de répondre à la question qu'il a posée fournissent, — qu'ils me pardonnent cette remarque, — de parfaits exemples des deux plus grands maux dont souffre notre époque. Le premier est l'ignorance, car nous ne savons rien vraiment du passé. Encore serait-ce un demi-mal puisque l'homme ne peut tout savoir ; il y a par malheur le second. Le second est la paresse, qui nous interdit de peiner pour apprendre. On pose une question pour s'éviter l'effort d'en chercher la solution. Quand on répond, on le fait au hasard de son inspiration ou de quelque lecture ; mais l'effort, l'effort est en horreur à notre époque d'électricité, d'auto, d'avion, de téléphone, de T. S. F., de vitesse pour tout dire.

En cherchant un peu, en effet, voici ce que l'on trouve. On trouve que, en ce qui regarde l'antiquité et l'érudition classique, la question de l'épilation du triangle sacré a été épuisée par Friedrich-Karl Froberg. Humaniste érudit et philologue, Froberg (1770-1848), après de nombreuses publications philosophiques et autres, donna à Cobourg, en in-8°, en 1824 *Antonii Panormitae Hermaphroditus* suivi d'*Apophoreta*. Ces *Apophoreta* constituent un véritable *Manuel d'Érotologie classique*. C'est sous ce titre d'ailleurs qu'un éditeur français vient d'en donner une traduction intégrale (in-8°, René Bonnel, Paris, 1932) faite par M. Alcide Bonneau.

Disons, en passant, qu'il est fort malheureux que l'éditeur français ait seulement pensé à intéresser les lecteurs chez lesquels frétille le « petit cochon » que, paraît-il, nous portons tous en nous. Froberg avait pourtant écrit son œuvre pour satisfaire sa passion de l'érudition et seulement celle-là ; et cette œuvre est précieuse seulement pour ceux qu'une même passion tourmente. Or, pour ces derniers, il eût fallu joindre à la traduction française le texte traduit, surtout le texte des innombrables citations semées dans chaque page. L'idéal eût même été de donner en note pour chacune de ses citations traduites, les traductions antérieures des éditions classiques *ad usum*. Tel rapprochement aurait été d'un prodigieux intérêt. Il n'en a rien été sans doute parce que les humanistes ne constituent plus aujourd'hui une clientèle commerciale dont il vaille la peine de tenir compte. Tant pis ; c'est encore un autre malheur des temps présents.

Je m'excuse de cette digression et j'en reviens à l'épilation du triangle sacré. La question, disais-je, est épuisée par Froberg. Elle l'est dans quatre à cinq pages du chapitre II (*De la pédication*). Ne pouvant les reproduire, — je ne crois pas d'ailleurs que *La Chronique Médicale* oserait les réimprimer toutes, — je me contente de renvoyer à l'ouvrage, soit à l'édition originale, la meilleure, qui n'est pas introuvable quoique rare, soit à la traduction française récente, non vendue en librairie et qui fut réservée à ses seuls souscripteurs.

MALAYSIT (*Carpentras*).

*Racine et la Voisin* (xxxviii, 103; xxxix, 216). — On ne semble plus mettre en doute actuellement que Racine ait aidé à l'avortement de la Du Parc. J'ai tenté de mettre au clair les renseignements qu'on possède à ce sujet dans un article d'*Esculape*, n° 4, 1932 : *Un nerveux : Jean Racine*.

D<sup>r</sup> Le TESSIER (*Jurieux*).

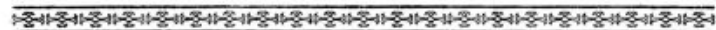
*Glück et Liszt* (xxxix, 295). — Glück est né le 2 (pas le 4) juillet 1714 à Weidenwang, petit village près de Berching (Franconie moyenne). Berching, située sur la Sulz est à mi-chemin (au sud) de Nuremberg à Ingolstadt.

Liszt est né en Autriche à Raiding, village proche de Oedenburg (province d'Oedenburg). Cette ville, à 60 kilomètres au sud de Vienne, n'est pas sur une rivière, mais à petite distance du lac de Neusidler.

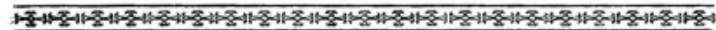
D<sup>r</sup> H. STAUFFER (*Neuchâtel*).

*Rôle magique de la salive* (xxxix, 129, 245). — Les notes récentes de MM. Cassan et Villain sur la salive me rappellent un fait dont je fus témoin lors d'un voyage à Constantinople, en 1894, sous le règne d'Abdul Hamid. Me rendant dans la mer de Marmara à l'île de Prinkipo, avec un ami, fonctionnaire britannique, je vis sur le vapeur qui nous emportait un garçonnet de quatre à six ans et je fis remarquer à mon compagnon les beaux yeux de l'enfant. Mon ami fit aussitôt le simulacre de lui cracher au visage. Devant ma surprise, il me fit connaître que cet enfant était le fils de l'ambassadeur de Perse, que pour les Orientaux l'observation que j'avais faite jetait un mauvais sort sur les yeux de l'enfant et qu'il était nécessaire de cracher, comme lui-même en avait fait le geste, pour conjurer ce mauvais sort. Une superstition populaire locale veut, ajouta-t-il, qu'on fasse, en pareil cas, un tel geste pour éviter une maladie ou un accident provoqué par le mauvais œil.

D<sup>r</sup> Georges GUILLAUME (*Paris*).



|                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Médication Phosphorée, Calcique, Magnésienne</p> <p><b>NÉO - NEUROSINE</b></p> <p><b>PRUNIER</b></p> <p>Saccharure Granulé</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|





## Caricature

### MONDMANES.



179. A. Robert & Co.

Chez Rouget & Co. 2, rue de Valenciennes 18.

#### LE MALADE IMAGINAIRE.

Cette classe de citoyens est la providence de la médecine, la bénédiction de la pharmacie, c'est la *Nymphe Egérie* qui a inspiré la moutarde blanche, le *Paraguay-Roux*, la pâte *Regnault*, le *Clyso-bol* et généralement tous les inventions destinées à soulager l'humanité non souffrante. Le malade imaginaire se donne tour à tour une pleurésie, une phthisie, etc. Il varie ses maux afin de varier ses plaisirs et chaque jour il s'écrit, en se tâtant le pouls : « Il faut vraiment que j'aie une santé de fer pour pouvoir résister à toutes ces maladies ».

(Cliché de la Revue des spécialités).





## TABLE DES GRAVURES

|                                                                                                                  |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Alet-les-Bains</i> . — Vieille maison aux poutres gravées. . . . .                                            | 97     |
| <i>Alet-les-Bains</i> . — Detail des inscriptions sur les poutres. . . . .                                       | 95, 96 |
| <b>Allix</b> (Jules). — Portrait et signature. . . . .                                                           | 155    |
| <i>Apollon poursuivant Daphné</i> (Bois du XVIII <sup>e</sup> siècle). . . . .                                   | 86     |
| <b>Appolonius de Tyane</b> . — Ancienne gravure. . . . .                                                         | 217    |
| <b>Baudelaire</b> . — Composition de Joseph Hémard. . . . .                                                      | 6      |
| <b>Baudelaire</b> . — Portrait dessiné par lui-même. . . . .                                                     | 229    |
| <b>Berat</b> (Eustache) — Portrait de Desjardins. . . . .                                                        | 264    |
| <i>Carnac</i> (Baie de Quiberon) — Dessin de L. Duval-Gozlan. . . . .                                            | 51     |
| <b>Carus</b> (Carl Gustav). — Buste de David d'Angers. . . . .                                                   | 68     |
| <b>Chaptal</b> (Jean, Antoine). — Portrait. . . . .                                                              | 179    |
| <b>Chirac</b> . — Portrait. . . . .                                                                              | 72     |
| <i>Cimetière de Saint-Médard</i> . — Gravure du XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .                               | 16     |
| <b>Cosme et Damien</b> . — Tableau de Beato Angelico. . . . .                                                    | 33     |
| <i>Cour des Miracles</i> . . . . .                                                                               | 289    |
| <i>Crânes préhistoriques</i> . . . . .                                                                           |        |
| Crâne de la 1 <sup>re</sup> race humaine. . . . .                                                                | 198    |
| Crâne du fossile de la Quina. . . . .                                                                            | 199    |
| Crâne de la 2 <sup>e</sup> race humaine. . . . .                                                                 | 202    |
| Crânes trépanés préhistoriques. . . . .                                                                          | 232    |
| <i>Daphné changée en laurier</i> . — Gravure du XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .                               | 86     |
| <b>Desbordes-Valmore</b> (Marceline). — Cuivre de Georges Corvel. . . . .                                        | 9      |
| <b>Deschamps</b> (Emile) — Portrait. . . . .                                                                     | 174    |
| <i>Festin à l'époque du renne</i> . — Composition de E. Bayard. . . . .                                          | 201    |
| <i>Fracture consolidée d'un fémur préhistorique</i> . . . . .                                                    | 232    |
| <b>Fournier</b> (Albert). — Portrait. . . . .                                                                    | 122    |
| <b>Gœthe</b> . — Portrait. . . . .                                                                               | 55     |
| — Son monument. — Tableau de C.-G. Carus. . . . .                                                                | 169    |
| — Sa maison natale à Francfort. . . . .                                                                          | 60     |
| <b>Gœthe et Schiller</b> à Weimar. . . . .                                                                       | 57     |
| <b>Gustave Adolphe</b> à Lutzen (mort de). — Ancienne gravure. . . . .                                           | 296    |
| <b>Hippocrate</b> . — Gravure du XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .                                              | 148    |
| <i>Intaille d'un scarabée phénicien trouvé à Tharros</i> . . . . .                                               | 115    |
| <i>Journées de Juin 1832</i> . — Attaque de la barricade de Saint-Martin. . . . .                                | 150    |
| <b>Labbé</b> (Léon). — Portrait-charge dessiné par Choubrac. . . . .                                             | 239    |
| <b>Lamarque</b> (Le général Maximilien). — Portrait. . . . .                                                     | 151    |
| <b>Leuwenhoeck</b> (Antoine). — Portrait. . . . .                                                                | 267    |
| <b>Mahomet</b> . — Gravure sur bois du XVI <sup>e</sup> siècle. . . . .                                          | 41     |
| <b>Martignac</b> (Jean-Baptiste Silvère Gage de). — Portrait. . . . .                                            | 94     |
| <i>Monomanes : le malade imaginaire</i> . — Caricature de Daumier. . . . .                                       | 325    |
| <i>Offrande à Vénus</i> (Tableau de Vien). . . . .                                                               | 258    |
| <b>Pâris</b> (le diacre). — Portrait du temps. . . . .                                                           | 17     |
| <i>Pèlerinage à La Mecque</i> . — Tableau de L.-A. Belly. . . . .                                                | 40     |
| <i>Ragondins</i> (Un ménage de). — Dessin de A. Maurice. . . . .                                                 | 132    |
| <b>Reichstadt</b> (Le Duc de) Napoléon II]. — Dessin de Lalauze. . . . .                                         | 178    |
| <b>Rimbaud</b> (Arthur). — Portrait. . . . .                                                                     | 227    |
| <b>Rousseau</b> herborisant aux Charmettes. . . . .                                                              | 84     |
| <b>Sand</b> (George). — Caricature de Lorenz. . . . .                                                            | 111    |
| <i>Scène de chasse d'après une ancienne gravure</i> . . . . .                                                    | 223    |
| <i>Siège d'Anvers en 1832</i> . . . . .                                                                          | 316    |
| <i>Siège de La Rochelle</i> . . . . .                                                                            | 118    |
| <i>Son du cor au 1<sup>er</sup> jour de l'an à la Synagogue</i> . — Composition et gravure de B. Picart. . . . . | 2      |
| <i>Sous-bois</i> , de Marie Duclos-Cahon (Frontispice au poème <i>Les Vaincus</i> ). . . . .                     | 293    |
| <i>Vénus à la roquille</i> (tableau du Titien). . . . .                                                          | 260    |
| <i>Vertèbres craniennes</i> . . . . .                                                                            | 61     |



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                    |                        |                                              |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------|---------------------|
| <b>Aaron</b> . . . . .                                                             | 274                    | <b>Aristophane</b> . . . . .                 | 146                 |
| <b>Abeilles</b> (Deuil porté par les) . . . . .                                    | 102                    | <b>Armes de médecins</b> . . . . .           | 309                 |
| 157, 272                                                                           |                        | <b>Artémis</b> . . . . .                     | 219                 |
| <b>Académie de Chirurgie</b> . . . . .                                             | 160                    | <b>Astarté</b> . . . . .                     | 273                 |
| <b>Accessoires testamentaires</b> . . . . .                                        | 98                     | <b>Asa foetida</b> . . . . .                 | 242                 |
| <b>Accouchement aux Célèbes</b> . . . . .                                          | 32                     | <b>Attos</b> . . . . .                       | 245                 |
| — par l'oreille . . . . .                                                          | 45, 216                | <b>Audition colorée</b> . . . . .            | 225, 226            |
| <b>Achille</b> . . . . .                                                           | 207                    | <b>Audry</b> . . . . .                       | 188                 |
| <b>Acvins védiques</b> . . . . .                                                   | 34                     | <b>Auteurs à retrouver</b> 43, 182, 299, 319 |                     |
| <b>Afrique noire</b> (le crachat dans) . . . . .                                   | 313                    |                                              |                     |
| <b>Akambas</b> . . . . .                                                           | 313                    |                                              |                     |
| <b>Alet-les-Bains</b> (Ancienne inscrip-<br>tion) . . . . .                        | 95, 96                 | <b>Baal-Zéboub</b> (Belzébut) . . . . .      | 113, 153, 245, 273  |
| <b>Algophilie</b> chez les écrivains . . . . .                                     | 3                      | <b>Baccalauréat</b> (Etymologie) . . . . .   | 90                  |
| <b>Alimentation des races préhistori-<br/>ques des montagnes suisses</b> 197 à 206 |                        | <b>Bacchus</b> . . . . .                     | 273                 |
| <b>Aliments fraudés</b> . . . . .                                                  | 101                    | <b>Backer</b> (le médecin) . . . . .         | 12                  |
| <b>Allègre</b> (Baronnie et Marquisat d') . . . . .                                | 101                    | <b>Bagesus</b> . . . . .                     | 313                 |
| <b>Allix</b> (Jules) . . . . .                                                     | 154 à 156              | <b>Ba-Ilas</b> . . . . .                     | 314                 |
| <b>Amants de la douleur</b> . . . . .                                              | 3, 4, 10               | <b>Baltimore</b> (lord) . . . . .            | 94                  |
| <b>Ame</b> . . . . .                                                               | 32, 39, 77             | <b>Balumbous</b> . . . . .                   | 275                 |
| <b>Amitié amoureuse antique</b> . . . . .                                          | 207                    | <b>Banquet des Chambrières</b> . . . . .     | 125                 |
| <b>Ammon</b> , l'oculiste . . . . .                                                | 168                    | <b>Barbaut</b> (Antoine, François) . . . . . | 179                 |
| <b>Amour</b> (Recette pour se faire<br>aimer) . . . . .                            | 153, 245               | <b>Barbe</b> . . . . .                       | 125, 126            |
| <b>Anatomie comparée</b> . . . . .                                                 | 165                    | <b>Barbiers</b> . . . . .                    | 126                 |
| — philologique . . . . .                                                           | 238                    | — et Barbrières d'étuves . . . . .           | 125                 |
| <b>Antomarchi</b> . . . . .                                                        | 254                    | <b>Bardaches</b> . . . . .                   | 241                 |
| <b>Anatomistes</b> (Imagination chez les) . . . . .                                | 129                    | <b>Barleus</b> . . . . .                     | 320                 |
| <b>Ancône</b> (Prise d') . . . . .                                                 | 41                     | <b>Barres</b> . . . . .                      | 10                  |
| <b>Andronic II</b> (Paléologue) . . . . .                                          | 41                     | <b>Barthez</b> . . . . .                     | 188                 |
| <b>Andry</b> (Félix) . . . . .                                                     | 266                    | <b>Barthius</b> . . . . .                    | 320                 |
| <b>Anesthésie d'autrefois</b> . . . . .                                            | 123, 215               | <b>Basile</b> (Saint) . . . . .              | 45                  |
| <b>Anglomanie</b> . . . . .                                                        | 176                    | <b>Bassi</b> (Laure) . . . . .               | 122                 |
| <b>Annonciation</b> . . . . .                                                      | 157                    | <b>Bataille de la Lech</b> . . . . .         | 94                  |
| <b>Anomalies des impressions sense-<br/>rielles</b> . . . . .                      | 225                    | — Lutzen . . . . .                           | 94                  |
| <b>Anthelmintiques</b> . . . . .                                                   | 73, 90                 | <b>Baudelaire</b> . . . . .                  | 5, 7, 228, 229, 230 |
| <b>Anthologie littéraire du Corps Mé-<br/>dical</b> . . . . .                      | 185                    | <b>Baume</b> . . . . .                       | 46, 78, 185         |
| <b>Anthropophagie préhistorique</b> . . . . .                                      | 206                    | — de Judée . . . . .                         | 186                 |
| <b>Antiféminisme de Napoléon</b> 137 à 140                                         |                        | — de petits chiens . . . . .                 | 186                 |
| <b>Anvers</b> (siège d') . . . . .                                                 | 317                    | — magique . . . . .                          | 275, 299            |
| <b>Apollon</b> . . . . .                                                           | 87, 114, 115, 219, 273 | <b>Beaumarchais</b> . . . . .                | 17                  |
| <b>Apollonius de Tyane</b> . . . . .                                               | 217                    | <b>Belette de diacarthame</b> . . . . .      | 46, 78, 185         |
| <b>Arbres</b> (Culte des) . . . . .                                                | 246                    | <b>Ben</b> . . . . .                         | 46                  |
| <b>Archi-suppôts</b> . . . . .                                                     | 288                    | <b>Benoît</b> (Jacques, Toussaint) . . . . . | 155                 |
| <b>Ardres</b> (Arnoul d') . . . . .                                                | 177                    | <b>Béquette</b> . . . . .                    | 20                  |
| <b>Arène</b> (Paul) . . . . .                                                      | 299                    | <b>Bérat</b> (Eustache) . . . . .            | 265                 |
|                                                                                    |                        | <b>Berry</b> (Duchesse de) . . . . .         | 151, 296            |
|                                                                                    |                        | <b>Bert</b> (Paul) . . . . .                 | 241                 |
|                                                                                    |                        | <b>Berthe et Gerbaut</b> , poème . . . . .   | 210                 |
|                                                                                    |                        | <b>Berzelius</b> . . . . .                   | 170                 |
|                                                                                    |                        | <b>Besler</b> (Jérôme) . . . . .             | 296                 |

|                                                  |                     |                                                 |                   |
|--------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Billaud-Varenne.</b> . . . .                  | 27                  | <b>Chaptal</b> (Jean, Antoine). . . .           | 179               |
| <b>Bilocation.</b> . . . .                       | 174                 | <b>Charodes</b> . . . .                         | 85, 247, 294, 317 |
| <b>Blaireau.</b> . . . .                         | 270                 | <b>Charles-Emmanuel</b> , de Savoie. . . .      | 179               |
| <b>Blé dans le folklore.</b> . . . .             | 157                 | <b>Charles VI.</b> . . . .                      | 17                |
| <b>Blumenthal.</b> . . . .                       | 165                 | <b>Charles X.</b> . . . .                       | 43, 94, 173       |
| <b>Bolus anthelminthicus.</b> . . . .            | 90                  | <b>Chartier</b> (Philippe). . . . .             | 213               |
| <b>Boniface II.</b> . . . .                      | 296                 | <b>Chateaubriand.</b> . . . .                   | 5                 |
| <b>Bonum vinum laetificat.</b> . . . .           | 18, 184             | <b>Chaussé</b> (le général). . . . .            | 317               |
| <b>Bordeaux</b> (Duc de). . . . .                | 13, 241             | <b>Chauve-souris</b> (Sang de). . . .           | 242               |
| <b>Bordeaux</b> Henry). . . . .                  | 286                 | <b>Chèvre</b> (Sang de). . . . .                | 242               |
| <b>Borle</b> (le Médecin). . . . .               | 179                 | <b>Chevreuse</b> (Madame de). . . .             | 138               |
| <b>Borne.</b> . . . .                            | 100                 | <b>Chiens</b> (Baume de petits). . . .          | 186               |
| <b>Bouillaud</b> (Jean-Baptiste, Vincent). . . . | 35                  | <b>Chine</b> (Médecine en). . . . .             | 123, 215          |
| <b>Bourse.</b> . . . .                           | 98                  | <b>Chirac.</b> . . . .                          | 72                |
| <b>Bouvard</b> (le Médecin). . . . .             | 36                  | <b>Choléra en 1832.</b> . . . .                 | 41, 72            |
| <b>Brachycéphales néolithiques.</b> . . . .      | 205, 233            | <b>Chou.</b> . . . .                            | 242               |
| <b>Branche-ursine.</b> . . . .                   | 181                 | <b>Choulant.</b> . . . .                        | 168               |
| <b>Bretonnayau</b> (Bretonneau) (René). . . .    | 237                 | <b>Chrysolithe.</b> . . . .                     | 274               |
| <b>Brisset</b> (Jean-Pierre). . . . .            | 242                 | <b>Chycoyneau.</b> . . . .                      | 319               |
| <b>Brocken</b> le mont). . . . .                 | 167                 | <b>Cire</b> (enfants de). . . . .               | 214, 302, 321     |
| <b>Bruyère</b> (Madame). . . . .                 | 174                 | — totem. . . . .                                | 301               |
| <b>Buc'hoz</b> (médecin-naturaliste). . . . .    | 78                  | <b>Civilisation solutréo-magdaléenne.</b> . . . | 200               |
| <b>Buckingham.</b> . . . .                       | 117                 | <b>Clarke</b> (Adam). . . . .                   | 212               |
| <b>Buoni</b> (Pierre-Antoine). . . . .           | 153                 | <b>Classiques.</b> . . . .                      | 55                |
| <b>Byron.</b> . . . .                            | 5                   | <b>Colombe.</b> . . . .                         | 45, 216           |
| <b>Caducée.</b> . . . .                          | 270                 | <b>Combe</b> (Jean de). . . . .                 | 91                |
| <b>Cagous.</b> . . . .                           | 288                 | <b>Commandements d'hygiène den-</b>             |                   |
| <b>Cahon</b> (Léopold, Albert). . . . .          | 210 à 212, 241, 291 | taire. . . . .                                  | 149               |
| <b>Callots.</b> . . . .                          | 288                 | <b>Communion.</b> . . . .                       | 92                |
| <b>Canabo.</b> . . . .                           | 245                 | <b>Comprimés de Vichy-Etat.</b> . . . .         | 16, 209           |
| <b>Cancer du sein.</b> . . . .                   | 35                  | <b>Conception par l'oreille.</b> . . . .        | 45, 216           |
| <b>Capons.</b> . . . .                           | 287                 | <b>Conque de Vénus.</b> . . . .                 | 257               |
| <b>Caraccioli.</b> . . . .                       | 212                 | <b>Consultation maternelle.</b> . . . .         | 207               |
| <b>Carlier, de Lille.</b> . . . .                | 155                 | <b>Constant</b> (Benjamin). . . . .             | 5                 |
| <b>Carrier.</b> . . . .                          | 27                  | <b>Constipation.</b> . . . .                    | 39                |
| <b>Carus</b> (Carl, Gustav). . . . .             | 65, à 70, 165 à 172 | <b>Coelus</b> (Romain). . . . .                 | 311               |
| — (Frédéric, Auguste). . . . .                   | 65                  | <b>Coq sacrifié à Esculape.</b> . . . .         | 142 à 144         |
| — (Ernest, Victor). . . . .                      | 171, 172            | <b>Coquillards.</b> . . . .                     | 288               |
| — (Victor, Julius). . . . .                      | 172                 | <b>Coquille.</b> . . . .                        | 185               |
| <b>Cavère.</b> . . . .                           | 315                 | <b>Cor à la Synagogue.</b> . . . .              | 2                 |
| <b>Cazotte</b> (Jacques). . . . .                | 173                 | <b>Cornélie.</b> . . . .                        | 8                 |
| <b>Ceinture d'Orion.</b> . . . .                 | 181                 | <b>Corps étrangers de l'œil.</b> . . . .        | 146               |
| <b>Célebes</b> (Médecine aux). . . . .           | 32                  | <b>Correspondances sensorielles.</b> . . . .    | 228               |
| <b>Célestin I<sup>er</sup>.</b> . . . .          | 212                 | <b>Corvisart.</b> . . . .                       | 12, 188, 254      |
| <b>Cérémonie nuptiale.</b> . . . .               | 246                 | <b>Cosme et Damien</b> (Saints). . . .          | 34, 297           |
| <b>Cervantes.</b> . . . .                        | 320                 | <b>Cour des miracles.</b> . . . .               | 287               |
| <b>Chambord</b> (Comte de). . . . .              | 13, 241             | <b>Gourtauds de Boulange.</b> . . . .           | 287               |
| <b>Chams.</b> . . . .                            | 246                 | <b>Coutumes mortuaires.</b> . . . .             | 157               |
| <b>Chancelade</b> (Race de). . . . .             | 200                 | <b>Coytier.</b> . . . .                         | 11                |
| <b>Chanson d'Antioche.</b> . . . .               | 177                 | <b>Crachat.</b> . . . .                         | 246, 313, 324     |
| — du Vieux Quartier Latin. . . . .               | 76                  | <b>Crâne</b> (Théorie vertébrale). . . .        | 62, 69            |
| <b>Chants burlesques.</b> . . . .                | 213, 302, 321       | — (Trépanations préhistoriques). . . .          | 232               |
| — druidiques. . . . .                            | 214, 321            | <b>Crochet à remuer les dents.</b> . . . .      | 75                |
| — mnémotechniques. . . . .                       | 213, 214            | <b>Crookes</b> (William). . . . .               | 151               |
| <b>Chanvre.</b> . . . .                          | 215                 | <b>Culte des arbres.</b> . . . .                | 246               |
|                                                  |                     | <b>Cuneus</b> (Joachim). . . . .                | 267               |
|                                                  |                     | <b>Ouvier</b> (Georges). . . . .                | 122, 168          |
|                                                  |                     | <b>Cycle de Meton.</b> . . . .                  | 179               |
|                                                  |                     | <b>Cyclopes.</b> . . . .                        | 206               |



- D**ames de Charité (Manuel des). 158 à 160  
**Damien et Cosme** (Saints). . . . . 34  
**Danites arctiques**. . . . . 208  
**Danzel**. . . . . 13, 153  
**Daphné** changée en laurier. . . . . 87  
**Daphnomantie**. . . . . 88  
**Darriot** (Claude). . . . . 213  
**Dates à retrouver**. . . . . 182, 213, 244  
**Daudet** (Alphonse). . . . . 229  
 — (Léon). . . . . 312  
**David d'Angers**. . . . . 67, 168, 170, 171  
**Déboisement**. . . . . 246  
**Debout les Morts !**. . . . . 211  
**Delavigne** (Casimir). . . . . 41  
**Delort** (Jean). . . . . 182  
**Delpech** (Jacques-Mathieu). . . . . 267  
**Delphes** (Oracle de). . . . . 88  
**Dépilatoires anciens**. . . . . 242  
**Desbordes-Valmore**. . . . . 3  
**Descartés**. . . . . 8  
**Deschamps** (Emile). . . . . 173  
**Desmoulin** (Camille). . . . . 27  
**Deuil** porté par les abeilles. 102, 157  
**Diacalcitheos Galeni**. . . . . 46, 78  
**Diacarthame**. . . . . 46, 78, 185  
**Dia Caryon Nicolaï Myrepsi**. . . . . 140  
**Diapalma**. . . . . 46, 78, 185  
**Dieu mexicain de la Syphilis**. . . . . 208  
**Dieux** Chasse-mouches. . . . . 113  
**Distel** (le Médecin). . . . . 238  
**Divination** par les mouches. . . . . 113  
**Dioscures** et dioscureisme. . . . . 34  
**Doctoresse** en philosophie. . . . . 122  
**Docquois** (Georges). . . . . 226  
**Dolicocephales nordiques**. . . . . 205  
**Domna Julia**, impératrice. . . . . 217  
**Dourneau** (l'Abbé). . . . . 35  
**Drilles**. . . . . 287  
**Druides** (Maximes des). . . . . 145, 271  
 — (Chant des). . . . . 214  
**Duhamel**. . . . . 286  
**Dumas** (Alexandre). . . . . 29, 32, 310  
**Dumont d'Urville**. . . . . 29, 32  
**Duret** (Louis). . . . . 64  
**Dysenterie d'armée**. . . . . 117  
  
**Eckermann**. . . . . 68, 79  
**Eddas**. . . . . 245  
**Education sexuelle**. . . . . 56  
**Effetan**. . . . . 245  
**Electrocution**. . . . . 43  
**Eloi** (Saint). . . . . 184, 215  
**Empicasser**. . . . . 129  
**Emplastrum diacalcitheos**. . . . . 78  
 — *diapalma*. . . . . 46, 78, 185  
 — *palmeum*. . . . . 46  
  
**Enfantement** par l'oreille. . . . . 45, 216  
**Enfants de cire des druides**. 214, 302, 321  
**Enigmes**. 144, 172, 236, 262, 270, 299  
**Ephémérides**. 17, 41, 72, 94, 122, 151, 179, 212, 238, 267, 296, 317  
**Epilation**. . . . . 19, 125, 242, 323  
**Epilepsie**. . . . . 89  
**Epreuve professionnelle**. . . . . 288  
**Erotologie** classique. . . . . 323  
**Erreurs d'érudits**. . . . . 22, 48  
**Escargots symboliques**. . . . . 154 à 156  
**Esculape**. . . . . 89, 124, 142 à 144  
**Espatar**. . . . . 44  
**Esprit rude grec**. . . . . 100, 235  
**Esus**. . . . . 271  
**Ettmüller** (Michel-Ernest). . . . . 238  
**Etuves**. . . . . 125  
**Etymologies**. . . . . 47, 90, 235  
**Evaux** (Le livre d'). . . . . 153, 274  
**Exogamie**. . . . . 82  
**Ex-voto**. . . . . 142  
  
**Fausse reconnaissance**. . . . . 174  
**Fécondité**. . . . . 247  
**Féodor** (le Czar). . . . . 17  
**Femme**, d'après Goethe. . . . . 75  
**Ferrier** (Saint Vincent). . . . . 28  
**Fièvre pourpreuse**. . . . . 117  
 — *quarte*. . . . . 141  
**Filiation**. . . . . 81, 82  
**Flagellation** des jeunes Spartiates. 92  
**Florentino**. . . . . 29  
**Foi de la Loi** (chanson). . . . . 302  
**Folklore**. . . . . 102, 127, 157  
**Fondation** de l'Université de Poitiers. . . . . 151  
**Fontainebleau** (Inscription sur un meuble). . . . . 19  
**Formules** d'autrefois et d'aujourd'hui. . . . . 73, 90, 140  
**Foubert** (le Médecin). . . . . 160  
**Fouché**. . . . . 27  
**Foudre** (protection contre la). . . . . 89  
**Fouquet** (Remèdes de Madame). 186  
**Fouquier-Tinville**. . . . . 27  
**Fournier** (Albert). . . . . 122  
**Fractures** consolidées préhistoriques. . . . . 232  
**François 1<sup>er</sup>**. . . . . 125, 126  
**Francs-mitoux**. . . . . 287  
**Fraudeurs** sous l'ancien régime. . . . . 101  
**Friederich** (Caspar, David). 167, 168  
**Friggiarocken**. . . . . 181  
  
**Gaillardet** (Frédéric). . . . . 29  
**Gandoger** (Pierre-Louis). . . . . 212  
**Gargamelle** (Accouchement de). 45, 216



- Gaston d'Orléans** (Révolte contre Richelieu). . . . . 179, 267  
**Gay**. . . . . 317  
**Gayette**. . . . . 20, 78  
**Gemmes** (Le livre d'Evaux). . . 153, 274  
**Gérard** (le général). . . . . 317  
**Germain** (Anciens). . . . . 81  
**Gervais** (Saint). . . . . 34  
**Gilde**. . . . . 285  
**Gilbert**. . . . . 179, 285  
**Gill** (André). . . . . 225  
**Glück**. . . . . 297, 324  
**Godefroy de Bouillon**. . . . . 96  
**Goethe**. 4, 53 à 70, 71, 75, 165, 167, 171  
**Gomme de vigne**. . . . . 242  
**Grégoire le Grand**. . . . . 45, 285  
**Guéniot** (Alexandre). . . . . 296  
**Guercheville** (Marquise de). . . 17  
**Guérin** (Charles). . . . . 3  
**Guerre du Péloponèse**. . . . . 122  
**Guilbert de Préal**. . . . . 47  
**Guillemot, ou Guillot, ou Guiot** (le roi). . . . . 123, 219  
**Guinée** (Médecine en Nouvelle-). 39  
**Gustave-Adolphe**. . . . . 94, 296  
**Gutenberg**. . . . . 21
- Hahnemann**. . . . . 170  
**Hallé**. . . . . 188  
**Halley** (John). . . . . 41  
**Haschich**. . . . . 215  
**Haydn** (Joseph). . . . . 72  
**Hébert**. . . . . 26, 46  
**Henri II**, duc de Montmorency. 267  
**Henri V**, de France. . . . . 13, 241  
**Henri VIII**, d'Angleterre. . . . 238  
**Henry**, père, pharmacien. . . . 179  
**Herbe de Cor**. . . . . 181  
 — *de Gwion*. . . . . 181  
**Hercule**. . . . . 114, 115, 208  
**Hérisson** (Sang de). . . . . 242  
**Hérme**. . . . . 100  
**Hermès** (bornes). . . . . 99  
**Hermès**. . . . . 98 à 100, 143  
**Héronidas**. . . . . 143  
**Hésus**. . . . . 271  
**Hippocrate**. . . . . 147  
**Hoa tho**, médecin chinois. . . . 215  
**Honoraires médicaux**. . . . . 32  
**Hubains**. . . . . 287  
**Hubner** (Jules). . . . . 168  
**Hugo** (Victor). . . . . 227, 297  
**Huile de Baume**. . . . . 46, 78, 185, 186  
**Humboldt**. . . . . 168  
**Hydrologie**. . . . . 91  
**Hygiène dentaire**. . . . . 149  
**Hyperhidrose** (étymologie). . . 235  
**Hypopepsie**. . . . . 180
- Ibrahim Pacha**. . . . . 122, 317  
**Ictère**. . . . . 35  
**Imagination chez les anatomistes**. 129  
**Impressions sensorielles anormales**. 225  
**Impuissance**. . . . . 244  
**Inconscience**. . . . . 25 à 27  
**Incubation**. . . . . 34, 144  
**Infidélité féminine**. . . . . 182  
**Inscriptions sur maisons**. . . . 95, 96  
 — *table de nuit*. . . . . 19  
**Insuffisance mitrale**. . . . . 151  
**Irmén**. . . . . 100  
**Irménul**. . . . . 100  
**Isis**. . . . . 271  
**Ivan**. . . . . 254
- Jacquard** (Louis-Auguste). . . . 317  
**Jacquet**. . . . . 29  
**Jäger**, le chimiste. . . . . 65  
**Jammes** (Francis). . . . . 10  
**Jean** (Saint). . . . . 21, 22  
**Jésus-Christ et Apollonius de Tyane**. . . . . 217, 218  
 — *médecin*. . . . . 28  
**Jeu de mots à éclaircir**. . . . . 98  
 — *du bouchon*. . . . . 20  
 — *du Kéké*. . . . . 20, 78  
**Jörg**. . . . . 166  
**Juin 1832** (Journées de). . . . . 151  
**Jupiter Apomyius**. . . . . 114, 115  
**Jusquiam**. . . . . 214  
**Juvénal**, hostile aux médecins. . 183
- Kalevala**. . . . . 275, 299  
**Kavirondos**. . . . . 314  
**Kéké** (le jeu de). . . . . 20, 78, 300  
**Komieh** (Bataille de). . . . . 317  
**Koudes**. . . . . 313, 314  
**Kreysig**. . . . . 168  
**Kronos**. . . . . 114
- Labbé** (Léon). . . . . 238  
**Lacroix** (Paul). . . . . 29  
**Lacustres brachycéphales**. . . . 206  
**La Fontaine**. . . . . 8  
**Lait remonté**. . . . . 297  
**Lalleman** (Nicolas). . . . . 317  
**Lamarque** (le général Maximilien). 151  
**Lamartine**. . . . . 4  
**Lamiral** (J.-A.). . . . . 175  
**Langage des bêtes**. . . . . 242  
**La Rochelle** (Siège de). . . . . 117  
**La Roche-Guyon** (Comte de). . 117  
**Lasone** (de), le médecin. . . . 160  
**Laugier** (A.), le médecin. . . . 94  
**Laurier d'Apollon**. . . . . 87 à 90, 219  
**Lavater**. . . . . 60

|                                                   |                   |                                                  |                                   |
|---------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Le Bon</b> (Jean). . . . .                     | 26, 27            | <b>Martens</b> (Thierry). . . . .                | 21                                |
| <b>Lech</b> (Bataille de la). . . . .             | 94                | <b>Martignac</b> (J.-B. S. Gage de). . . . .     | 94                                |
| <b>Légende de la syphilis</b> . . . . .           | 208               | <b>Maryland</b> (Etat de). . . . .               | 94                                |
| <b>Le Guillerm</b> (Marc). . . . .                | 309               | <b>Mathématiques en Médecine</b> . . . . .       | 54, 120                           |
| <b>Lelong</b> (Michel). . . . .                   | 147               | <b>Mauriac</b> (Charles). . . . .                | 296                               |
| <b>Le Monnier</b> . . . . .                       | 160               | <b>Maximes druidiques</b> . . . . .              | 145                               |
| <b>Lepois</b> (Charles). . . . .                  | 213               | <b>Mayer</b> (Georges). . . . .                  | 213                               |
| <b>Le Preux</b> . . . . .                         | 188               | <b>Médard</b> (Le cimetière de Saint). . . . .   | 17                                |
| <b>Leroux</b> . . . . .                           | 94                | <b>Médecine chinoise</b> . . . . .               | 123, 215                          |
| <b>Lestrignons</b> . . . . .                      | 206               | — <i>en Finlande</i> . . . . .                   | 275, 299                          |
| <b>Leuwenhœck</b> (Antoine). . . . .              | 267               | — <i>dans la littérature</i> . . . . .           | 284, 309                          |
| <b>Léza</b> . . . . .                             | 276               | — <i>préhistorique</i> . . . . .                 | 231                               |
| <b>Libanori</b> (Antoine). . . . .                | 153               | — <i>en Russie soviétique</i> . . . . .          | 261                               |
| <b>Licencié de verre</b> . . . . .                | 320               | — <i>au Zambèze</i> . . . . .                    | 276                               |
| <b>Lièvre</b> (Sang de). . . . .                  | 242               | <b>Médecin</b> (jugé par Sénèque). . . . .       | 116                               |
| <b>Liszt</b> . . . . .                            | 168, 297, 324     | — (rang du). . . . .                             | 77, 183                           |
| <b>Litré</b> . . . . .                            | 22                | <b>Médecins aux Célèbes</b> . . . . .            | 32                                |
| <b>Locomotion</b> . . . . .                       | 174               | — d'autrefois. . . . .                           | 281                               |
| <b>Logogriphe</b> . . . . .                       | 85, 247, 294, 317 | — de Goethe. . . . .                             | 58, 60                            |
| <b>Lois thermales</b> . . . . .                   | 91                | — grecs. . . . .                                 | 269                               |
| <b>Lolottes</b> . . . . .                         | 76                | — de Louis XV. . . . .                           | 319                               |
| <b>Lombroso</b> . . . . .                         | 311               | — en Nouvelle-Guinée. . . . .                    | 39                                |
| <b>Lorges</b> (Madame de). . . . .                | 138               | — militaires. . . . .                            | 241                               |
| <b>Louis XI</b> . . . . .                         | 11, 41, 101, 141  | — poètes. 13, 35, 71, 91, 119,                   | 147, 175, 185, 210, 237, 265, 291 |
| <b>Louis XVI</b> . . . . .                        | 43                | <b>Méfiance à l'égard des médecins</b> . . . . . | 145                               |
| <b>Louis XVIII</b> . . . . .                      | 43                | <b>Melanus</b> . . . . .                         | 182                               |
| <b>Lucain</b> . . . . .                           | 8                 | <b>Memoire et oreille</b> . . . . .              | 187                               |
| <b>Lune</b> (Action de la). 127, 184, 213, 215,   | 247, 271, 302.    | <b>Mendiants</b> . . . . .                       | 287                               |
| <b>Lune</b> (divinité). . . . .                   | 273               | <b>Méquet</b> (A.). . . . .                      | 29                                |
| <b>Lunettes</b> . . . . .                         | 58                | <b>Mercandiers</b> . . . . .                     | 287                               |
| <b>Lupercal</b> . . . . .                         | 92                | <b>Mercure</b> (dieu). . . . .                   | 99, 100                           |
| <b>Lütichau</b> (Ida de). . . . .                 | 168               | <b>Merdaille</b> (le capitaine). . . . .         | 175                               |
| <b>Lutzen</b> (bataille de). . . . .              | 296               | <b>Merlin l'enchanteur</b> . . . . .             | 216                               |
|                                                   |                   | <b>Métamorphoses des plantes</b> . . . . .       | 62, 71                            |
| <b>Madeleine</b> (sainte). . . . .                | 297               | <b>Méton</b> (Cycle de). . . . .                 | 179                               |
| <b>Magdaléniens dolicocephales</b> . . . . .      | 206               | <b>Métrodore</b> . . . . .                       | 8                                 |
| <b>Magnol</b> (Antoine). . . . .                  | 244               | <b>Metzli</b> . . . . .                          | 208                               |
| <b>Magnol</b> (François, Félix, Villars). . . . . | 244               | <b>Meurice</b> . . . . .                         | 29                                |
| <b>Magnol</b> (Pierre). . . . .                   | 182, 244          | <b>Michel-Ange</b> . . . . .                     | 8                                 |
| <b>Mahomet</b> . . . . .                          | 41, 151           | <b>Millards</b> . . . . .                        | 287                               |
| <b>Malaria-thérapie</b> . . . . .                 | 141               | <b>Mime d'Hérodas</b> . . . . .                  | 143                               |
| <b>Malebranche</b> . . . . .                      | 8                 | <b>Mimique d'amoureux</b> . . . . .              | 187, 188                          |
| <b>Malingreux</b> . . . . .                       | 287               | <b>Minerve</b> . . . . .                         | 115                               |
| <b>Mallarmé</b> (Stéphane). . . . .               | 225               | <b>Mirecourt</b> . . . . .                       | 29, 174                           |
| <b>Malouet</b> . . . . .                          | 188               | <b>Mois</b> . . . . .                            | 246                               |
| <b>Mandeville</b> (Jehan de). . . . .             | 274               | <b>Montaigne</b> . . . . .                       | 8                                 |
| <b>Mansion</b> (Colard). . . . .                  | 21                | <b>Montaigu</b> . . . . .                        | 296                               |
| <b>Manuel des Dames de Charité</b> . 158, 160     |                   | <b>Montmorency</b> (duc de) (révolte             |                                   |
| <b>Mappus</b> (Marc). . . . .                     | 267               | contre Richelieu). . . . .                       | 179, 267                          |
| <b>Mariage</b> (Cérémonie). . . . .               | 246               | <b>Monument de Goethe</b> . . . . .              | 167                               |
| <b>Marie-Antoinette</b> . . . . .                 | 75                | <b>Moreau</b> (le Médecin). . . . .              | 11                                |
| <b>Marienspinrocken</b> . . . . .                 | 181               | <b>Moréas</b> (Jean). . . . .                    | 10                                |
| <b>Marillac</b> (Maréchal Louis de). . . . .      | 122               | <b>Morse</b> (Samuel). . . . .                   | 267                               |
| <b>Marjauds</b> . . . . .                         | 287               | <b>Mort</b> (Origine de la). . . . .             | 276                               |
| <b>Marot</b> (Clément). . . . .                   | 126               | <b>Mort de César, de Voltaire</b> . . . . .      | 212                               |
| <b>Marques de fabrique</b> . . . . .              | 240               | <b>Mots historiques</b> . . . . .                | 234                               |
| <b>Martel</b> (Charles). . . . .                  | 267               | <b>Mouches</b> (dieux chasse). . . . .           | 113                               |
|                                                   |                   | — (divination par les). . . . .                  | 113                               |

|                                                                         |                    |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 332                                                                     |                    |
| <b>Muralt</b> (Jean) . . . . .                                          | 213                |
| <b>Musset</b> (Alfred de) . . . . .                                     | 3, 110             |
| <b>Mutunus</b> . . . . .                                                | 34                 |
| <b>Mylagros</b> . . . . .                                               | 114, 115           |
| <b>Mgopie</b> . . . . .                                                 | 43, 58             |
| <b>Nanawalt</b> . . . . .                                               | 208                |
| <b>Napoléon</b> . 12, 43, 137 à 140, 188, 208, 253                      |                    |
| <b>Nappateuctli</b> . . . . .                                           | 208                |
| <b>Narquois</b> . . . . .                                               | 287                |
| <b>Naudis</b> . . . . .                                                 | 313, 314           |
| <b>Négres littéraires</b> . . . . .                                     | 29                 |
| <b>Némésis</b> . . . . .                                                | 187                |
| <b>Néolithiques suisses</b> . . . . .                                   | 232                |
| <b>Néo-Neurosine Prunier</b> . . . . .                                  | 93                 |
| <b>Néron</b> . . . . .                                                  | 153                |
| <b>Neurosine Prunier</b> . . . . .                                      | 152, 318           |
| <b>Nissoie</b> (Guillaume) . . . . .                                    | 182                |
| <b>Noblesse</b> (Privilèges de la) . . . . .                            | 17                 |
| <b>Nobleville</b> (Arnault de) . . . . .                                | 158                |
| <b>Noce de Cana</b> . . . . .                                           | 301                |
| <b>Nom</b> (Puissance magique du) . . . . .                             | 246                |
| <b>Nombres</b> (chanson des) . 213, 214, 321                            |                    |
| <b>Nonnantheuil</b> (Henri de) . . . . .                                | 182                |
| <b>Notre-Dame de Sal-s, de Bourges</b> . 141                            |                    |
| <b>Novacétine Prunier</b> . . . . .                                     | 263                |
| <b>Oken</b> , l'anatomiste . . . . .                                    | 62, 69             |
| <b>O'grady</b> . . . . .                                                | 311                |
| <b>Olifus</b> , le Père . . . . .                                       | 29, à 32           |
| <b>O'Meara</b> . . . . .                                                | 254                |
| <b>Ophthalmologie d'autrefois</b> . . . . .                             | 146                |
| <b>Opobalsamum</b> . . . . .                                            | 186                |
| <b>Oracle de Delphes</b> . . . . .                                      | 88                 |
| <b>Oreille</b> (accouchement par l') . 45, 216                          |                    |
| — (conception par l') . . . . .                                         | 45, 216            |
| — (saignée des veines de l') . 244                                      |                    |
| — (siège de la mémoire) . . . . .                                       | 187                |
| <b>Orphelins</b> . . . . .                                              | 287                |
| <b>Orthographe défectueuse</b> . . . . .                                | 235                |
| <b>Os incisif, ou intermaxillaire</b> . . . . .                         | 63                 |
| <b>Ovide</b> . . . . .                                                  | 285                |
| <b>Pain ferré</b> . . . . .                                             | 153, 300           |
| <b>Pajot</b> . . . . .                                                  | 158, 160           |
| <b>Palaffites et palaffiteurs</b> . . . . .                             | 204                |
| <b>Palastr-sko</b> . . . . .                                            | 270                |
| <b>Paléolithiques moustériens</b> . . . . .                             | 197                |
| <b>Pâles couleurs</b> . . . . .                                         | 14                 |
| <b>Paludanus</b> (Jean) . . . . .                                       | 238                |
| <b>Paracelse</b> . . . . .                                              | 59                 |
| <b>Parc</b> (la comédienne du) . . . . .                                | 216, 324           |
| <b>Paré</b> (Ambroise) . . . . .                                        | 64, 233, 275, 299  |
| <b>Paresse</b> . . . . .                                                | 47                 |
| <b>Paris</b> (étymologie) . . . . .                                     | 271                |
| <b>Pâris</b> (le diacre) . . . . .                                      | 17                 |
| <b>Pathologie dans la littérature</b> . . . . .                         | 309                |
| <b>Patrocle</b> . . . . .                                               | 207                |
| <b>Patron des Imprimeurs</b> . . . . .                                  | 21                 |
| — — Médecins . . . . .                                                  | 34                 |
| — — Pharmaciens . . . . .                                               | 297                |
| <b>Pêcheur de Perles</b> . 18, 42, 74, 130 186, 192, 220, 248, 268, 290 |                    |
| <b>Pèlerinage de l'Adieu</b> . . . . .                                  | 41                 |
| <b>Péloponèse</b> (Guerre du) . . . . .                                 | 122                |
| <b>Perier</b> (Casimir) . . . . .                                       | 122                |
| <b>Personnage à retrouver</b> . . . . .                                 | 297                |
| <b>Peste d'autrefois</b> . . . . .                                      | 128, 210           |
| <b>Philippe V</b> , dit Le Long . . . . .                               | 17                 |
| <b>Philostrate</b> . . . . .                                            | 217                |
| <b>Phosphatine Falières</b> . . . . .                                   | 73, 240            |
| <b>Physiognomonie</b> . . . . .                                         | 60                 |
| <b>Picumnus et Plumnus</b> . . . . .                                    | 34                 |
| <b>Pierre d'Alcantara</b> (Saint) . . . . .                             | 45                 |
| <b>Pierres précieuses</b> (Le Livre d'Evaux) . . . . .                  | 153 274            |
| <b>Piètres</b> . . . . .                                                | 288                |
| <b>Pinel</b> . . . . .                                                  | 12, 43, 188 233    |
| <b>Plagiats littéraires</b> . . . . .                                   | 29 à 32            |
| <b>Plantes à déterminer</b> . . . . .                                   | 181                |
| — — — — — <i>médicinales des druides</i> . . . . .                      | 214                |
| <b>Platon</b> . . . . .                                                 | 7, 77, 142         |
| <b>Pléiades</b> . . . . .                                               | 302                |
| <b>Plica polonica</b> . . . . .                                         | 181, 182, 301, 322 |
| <b>Poe</b> (Edgar) . . . . .                                            | 320                |
| <b>Poètes</b> (Anomalies de leurs impressions sensorielles) . . . . .   | 225 à 230          |
| <b>Poitiers</b> (Fondation de son Université) . . . . .                 | 151                |
| <b>Polignac</b> (M. de) . . . . .                                       | 94                 |
| <b>Polissons</b> . . . . .                                              | 288                |
| <b>Pologne</b> , réunie à la Russie . . . . .                           | 41                 |
| <b>Polygamie</b> . . . . .                                              | 128, 129           |
| <b>Pomme de terre en robe de chambre</b> . . . . .                      | 269                |
| <b>Porcellana</b> . . . . .                                             | 259                |
| <b>Portal</b> (le Baron) . . . . .                                      | 179                |
| <b>Poudre laxative de Vichy</b> du Dr Souligoux . . . . .               | 39                 |
| <b>Pragmatique Sanction</b> . . . . .                                   | 17                 |
| <b>Prascovie</b> (Sainte) . . . . .                                     | 262                |
| <b>Pré aux clercs</b> . . . . .                                         | 317                |
| <b>Précognition</b> . . . . .                                           | 173                |
| <b>Préhistoire en Suisse</b> . 197 à 206, 231 à 233                     |                    |
| <b>Premier jour de l'an</b> . . . . .                                   | 2                  |
| <b>Prescience et pressentiment</b> . . . . .                            | 173                |
| <b>Prévention et sentiment populaire</b> . 261                          |                    |
| <b>Prétuberculose</b> . . . . .                                         | 152                |
| <b>Primevère</b> . . . . .                                              | 214                |
| <b>Priscien</b> (Théodore) . . . . .                                    | 247                |
| <b>Prophéties</b> . . . . .                                             | 12                 |
| <b>Protals</b> (Saint) . . . . .                                        | 34                 |
| <b>Proust</b> . . . . .                                                 | 285                |



- Psilosis* . . . . . 124  
*Psychanalyse* . . . . . 167  
*Pubis* (Epilation). . . 19, 125, 242, 323  
*Pulvis antelminticus purgans*. . . 73  
*Pythie* . . . . . 88
- Quartier Latin** . . . . . 76  
**Quecoulus Grégoire** . . . . . 238  
**Quenouille de Marie**. . . . . 181  
**Quequette**. . . . . 20, 243  
**Quétineau (Catherine)** . . . . . 46  
**Qvaser**. . . . . 245
- Race de Chancelade**. . . . . 200  
**Race négroïde de Grimaldi**. . . 200, 206  
**Race suisse, dite alpine**. . . . . 205  
**Racine**. . . . . 8, 216, 324  
**Raidings** (ou Reiding). . . . . 297  
**Rang du médecin**. . . . . 77, 183  
**Recette pour se faire aimer**. . . 153, 245  
**Reconnaissance des malades**. . . 35  
**Reichel** (le professeur). . . . . 65  
**Reichenbach** . . . . . 168  
**Remèdes d'autrefois**. . . 46, 73, 78, 90, 140, 185  
**Restif de la Bretonne**. . . . . 47  
**Révolution française**. . . . . 25 à 27  
**Richelieu** (révolte de Gaston d'Orléans). . . . . 179, 267  
**Richepin**. . . . . 3  
**Richter** (Hermann). . . . . 168  
**Rietschel** (Ernest). . . . . 171  
**Rifodés**. . . . . 288  
**Rimbaud** (Arthur). . . . . 226  
**Rivoire** (André). . . . . 285  
**Robespierre**. . . . . 27  
**Roi Guillemot ou Guillot, ou Guiot**. . . 123, 219  
   — **Seizet**. . . . . 123, 219  
**Roi s'amuse** (première représentation du). . . . . 296  
**Rolland** (Romain). . . . . 8  
**Rollinat**. . . . . 230  
**Romantisme**. . . . . 55, 168  
**Rondeau des barbiers**. . . . . 126  
**Rothelin** (marquis de). . . . . 117  
**Rouanet et l'insuffisance mitrale**. . . 151  
**Rousseau** (Jean-Jacques). . . . . 83  
**Rudiger** (André). . . . . 11  
**Russie subcarpathique** (superstitions). . . . . 157
- Sabouleur**. . . . . 288  
**Sacrifices aux dieux de la Grèce**. . . 142
- Saignée des veines de l'oreille**. . . . 244  
**Sainte-Beuve**. . . . . 5  
**Saint-Georges de Bouhélier**. . . . 10  
**Saint-Jean-d'Acre** (prise de). . . . 122  
**Saint-Pierre** (Bernard n. de). . . . 224  
**Salive et serment**. . . 129, 245, 313, 324  
**Saltzmann** (Jean). . . . . 182, 244  
**Samolus**. . . . . 214  
**Sand** (George). . . . . 5, 109 à 112  
**Sang dans les cérémonies religieuses**. . . . . 92  
   — **de chauve-souris**. . . . . 242  
   — **— chèvre**. . . . . 242  
   — **— hérisson**. . . . . 242  
   — **— lièvre**. . . . . 242  
**Sangsue**. . . . . 313  
**Saramâ et Saraméyas**. . . . . 99  
**Say** (Jean-Baptiste). . . . . 296  
**Schelling**. . . . . 168  
**Schiller**. . . . . 56  
**Schomberg** (comte de). . . . . 296  
**Schröder-Devrient** (Wilhelmine). . 168  
**Schurig** (Martin). . . . . 166  
**Scorbut**. . . . . 117  
**Scott** (Walter). . . . . 238  
**Scythes** (leur impuissance). . . . 244  
**Seller** (Wilhelm). . . . . 168  
**Seizet** (le roi). . . . . 123, 219  
**Selage**. . . . . 214  
**Sémiotique**. . . . . 28  
**Sénancourt**. . . . . 5  
**Sénèque et les médecins**. . . . . 116  
**Séraphims**. . . . . 113  
**Séries druidiques**. . . . . 214, 302, 321  
   — **numériques chantées**. . . 213, 214, 323  
**Serment d'Hippocrate**. . . . . 147  
   — **et salive**. . . 129, 245, 313, 324  
**Sermons curieux**. . . . . 28, 184, 215  
**Sérum de Paul Bert**. . . . . 241  
**Shack** (Paul). . . . . 310  
**Shelley**. . . . . 174  
**Siège de La Rochelle**. . . . . 117  
**Sieyès**. . . . . 12  
**Sigisbée**. . . . . 298  
**Silence** (Malice du). . . . . 177  
**Sirènes**. . . . . 30  
**Sirop Coclyse**. . . . . 121, 295  
   — **de brou de noix**. . . . . 140  
**Six petits enfants de cire**. . . . . 214, 321  
   — **plantes médicinales druidiques**. . . . . 214  
**Société royale de Médecine**. . . . . 160  
**Socrate**. . . . . 8, 142  
**Songe de Poliphile**. . . . . 124  
**Sorcellerie en Russie**. . . . . 262  
**Souchet**. . . . . 242  
**Soulié**. . . . . 29  
**Soupault** (Philippe). . . . . 311



|                                                |             |
|------------------------------------------------|-------------|
| <hr/>                                          |             |
| Spécialistes grecs. . . . .                    | 269         |
| Spezzaferro. . . . .                           | 11          |
| Sprue. . . . .                                 | 124, 275    |
| Statue anatomique. . . . .                     | 124         |
| Sternberg (Gaspard de). . . . .                | 168         |
| Stomaciade (la). . . . .                       | 13          |
| Suarès. . . . .                                | 4           |
| Superstitions aux Célèbes. . . . .             | 32          |
| — en Russie sub-carpa-                         |             |
| thique. . . . .                                | 157         |
| Surintendants des eaux minérales. . . . .      | 319         |
| Sûryâ. . . . .                                 | 34          |
| Symbolisme mythologique. . . . .               | 99, 219     |
| — phallique. . . . .                           | 20          |
| Syphilis au Mexique. . . . .                   | 208         |
| <br>                                           |             |
| Tablettes diacarthami. . . . .                 | 46, 78, 185 |
| Tabrics. . . . .                               | 274         |
| Tacite. . . . .                                | 81, 82      |
| Tasse (Le). . . . .                            | 176, 177    |
| Télémaque. . . . .                             | 82          |
| Témoins. . . . .                               | 98          |
| Terminologie anatomique. . . . .               | 20, 129     |
| Testicules de bélier. . . . .                  | 98          |
| Théophagie. . . . .                            | 92          |
| Théorie de la métamorphose des                 |             |
| plantes. . . . .                               | 62, 71      |
| — vertébrale du crâne. . . . .                 | 62, 71      |
| Thérapeutique. . . . .                         | 28          |
| — dans la littérature. . . . .                 | 311         |
| Thomasius. . . . .                             | 11          |
| Thomassy (Edouard). . . . .                    | 77          |
| — (Marie, Joseph, Ray-                         |             |
| mond). . . . .                                 | 77          |
| Thornvaldsen. . . . .                          | 168         |
| Thot. . . . .                                  | 100         |
| Thieck (Louis). . . . .                        | 168         |
| Tilly (Comte de). . . . .                      | 94          |
| Tlalocan-teuctli. . . . .                      | 208         |
| Tour de Nesle. . . . .                         | 29          |
| Tourgueniev. . . . .                           | 285         |
| Traductions. . . . .                           | 54          |
| Traité de Londres de 1532. . . . .             | 238         |
| — — de 1832. . . . .                           | 72          |
| Transmigration des âmes. . . . .               | 77          |
| Trèfle. . . . .                                | 214         |
| Trépanations préhistoriques. . . . .           | 232         |
| Triangles sacré (Epilation). 19, 125, 242, 323 |             |
| Trinité. . . . .                               | 120         |
| Triomphe antique. . . . .                      | 89          |
| Troglodytes magdaléniens. . . . .              | 203, 231    |
| Trou oburateur. . . . .                        | 20, 129     |
| Tuberculose de Gæthe. . . . .                  | 59          |
| Tutunus. . . . .                               | 34          |
| <br>                                           |             |
| Urines (Examen des). . . . .                   | 28          |
| <br>                                           |             |
| Vaccination. . . . .                           | 54          |
| Vaciet (racine de). . . . .                    | 242         |
| Vaerhaeren. . . . .                            | 285         |
| Van Baerle. . . . .                            | 320         |
| Vanden Brœck. . . . .                          | 238         |
| Van der Linden (Antoine, Her-                  |             |
| drix). . . . .                                 | 213         |
| Vater (Christian). . . . .                     | 267         |
| Vaucaire (Gabriel). . . . .                    | 226         |
| Veines de l'oreille (Saignée des). . . . .     | 244         |
| Vendée (Soulèvement de 1832). . . . .          | 151         |
| Vénus. . . . .                                 | 257, 273    |
| Verhaeren. . . . .                             | 310         |
| Vermeulen (Jean). . . . .                      | 182         |
| Verrues et la lune. . . . .                    | 127         |
| Verveine. . . . .                              | 214         |
| Vichy (Poudre laxative du Doc-                 |             |
| teur Souligoux). . . . .                       | 39          |
| Vichy-Etat (Comprimés). . . . .                | 15, 209     |
| Victor Amédée II. . . . .                      | 267         |
| Vidriera. . . . .                              | 320         |
| Vigny (Alfred de). . . . .                     | 7           |
| Villemain (Eugène). . . . .                    | 71          |
| Villeneuve (Olivier de). . . . .               | 119         |
| Vin. . . . .                                   | 18, 184     |
| Vin de Chassaing. . . . .                      | 180         |
| Vin pramnéen. . . . .                          | 206         |
| Vindessi. . . . .                              | 39          |
| Viro (Prosper). . . . .                        | 265         |
| Vocation. . . . .                              | 11          |
| Vœux de nouvelle année. . . . .                | 1, 12       |
| Vogel. . . . .                                 | 168         |
| Voisin (La). . . . .                           | 216, 324    |
| Von Barth (Gaspar). . . . .                    | 320         |
| <br>                                           |             |
| Wachaggas. . . . .                             | 313, 314    |
| Wagner. . . . .                                | 168         |
| Wahibés. . . . .                               | 313, 314    |
| Washington (Georges). . . . .                  | 41          |
| Wäinämöinen. . . . .                           | 275, 299    |
| Watripou (Antonio). . . . .                    | 76          |
| Wells. . . . .                                 | 285         |
| Widenwang. . . . .                             | 297         |
| Wissenwangen. . . . .                          | 297         |
| Werther. . . . .                               | 4, 5, 55    |
| <br>                                           |             |
| Zaire, de Voltaire. . . . .                    | 212         |
| Zecchius (Jean). . . . .                       | 213         |



## TABLE DE LA CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

|                                                                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Album de l'Hôpital de Chalon-sur-Saône.</i> . . . . .                                                                         | 280 |
| <i>Anthologie des conteurs clariéistes.</i> . . . . .                                                                            | 164 |
| APPLETON (P.) et SALAMA (M.). <i>Le droit médical.</i> . . . . .                                                                 | 164 |
| BABONNEIX. <i>Précis de thérapeutique infantile.</i> . . . . .                                                                   | 278 |
| — <i>Actualités infantiles.</i> . . . . .                                                                                        | 304 |
| BAISSETTE (Gaston). <i>Hippocrate.</i> . . . . .                                                                                 | 52  |
| BERRE (Xavier). <i>Les chirurgiens navigants à Marseille avant la Révolution.</i> . . . . .                                      | 107 |
| BERRY (André). <i>Contes milésiens.</i> . . . . .                                                                                | 107 |
| BURILL (Ives M.). <i>La marquise de Sévigné docteur en médecine.</i> . . . . .                                                   | 105 |
| CATHLIN. <i>Autour de la Chirurgie.</i> . . . . .                                                                                | 105 |
| CAUVIN (Georges). <i>La médecine populaire en Provence.</i> . . . . .                                                            | 161 |
| CÉLARIÉ (Henriette). <i>Nos frères noirs. Cameroun, Dahomey.</i> . . . . .                                                       | 162 |
| <i>Chansons de Salle de Garde.</i> . . . . .                                                                                     | 80  |
| CLAOUÉ. <i>Premier congrès de la Société scientifique française de chirurgie réparatrice, plastique et esthétique.</i> . . . . . | 104 |
| COULON (Marcel). <i>La poésie priapique dans l'Antiquité et au Moyen Age.</i> . . . . .                                          | 135 |
| CRAFTY. <i>La chasse à courre.</i> . . . . .                                                                                     | 304 |
| DANIEL (Gaston). <i>Vaccin de Friedmann.</i> . . . . .                                                                           | 134 |
| DARTIGUES. <i>Faisceau scriptural, t. II, Guerre et Paix.</i> . . . . .                                                          | 251 |
| DORVRAUX (Paul) et GAUJA. <i>Les Membres et Correspondants de l'Académie royale des Sciences.</i> . . . . .                      | 133 |
| ESCHOLIER (Raymond). <i>Souvenirs parlés de Briand.</i> . . . . .                                                                | 308 |
| GIRARD (G.). <i>Discours prononcé à l'Académie française par Mgr Dupanloup pour la réception de M. Jules Michelet.</i> . . . . . | 189 |
| GIRAUD (Stanislas). <i>Gustave Ricard Sa vie et son œuvre.</i> . . . . .                                                         | 163 |
| GOETHE <i>Conversations avec Eckermann, traduction française de M. Jean Chuzeville.</i> . . . . .                                | 79  |
| — <i>Voyage en Italie, traduction française de M. M. Mutterer.</i> . . . . .                                                     | 221 |
| GUNDOLF (Friedrich). <i>Goethe, traduction française de M. Jean Chuzeville.</i> . . . . .                                        | 251 |
| HERRIOT. <i>La porte océane.</i> . . . . .                                                                                       | 305 |
| HUCKEL (Henri). <i>Du mysticisme à la médecine.</i> . . . . .                                                                    | 163 |
| IGERT (Maurice). <i>Le problème des guérisseurs.</i> . . . . .                                                                   | 24  |
| ITHURRIAGUE (Jean). <i>Les idées de Platon sur la condition de la femme au regard des traditions antiques.</i> . . . . .         | 161 |
| JEANNENEY (G.). <i>Sémiologie chirurgicale.</i> . . . . .                                                                        | 191 |
| KLIFFEL. <i>La vie aventureuse de Jeanne I<sup>re</sup>.</i> . . . . .                                                           | 277 |
| LENCLOS. <i>L'étude objective du tempérament.</i> . . . . .                                                                      | 304 |
| LEPRINCE (A.). <i>La vitalité humaine et celle de demain.</i> . . . . .                                                          | 162 |
| LEROY (Olivier). <i>Les hommes salamandres.</i> . . . . .                                                                        | 106 |
| LE VERRIER DE LA COUTERIE. <i>L'école de la chasse aux chiens courants.</i> . . . . .                                            | 223 |
| LYON (Gaston). <i>Précis de clinique sémiologique.</i> . . . . .                                                                 | 278 |
| MARICOURT (André de). <i>Ce bon abbé Prévost.</i> . . . . .                                                                      | 280 |
| MAGNE (Emile). <i>Le château de Saint-Cloud.</i> . . . . .                                                                       | 307 |
| MARTIN (Jean). <i>Les apothicaires de Vitry-le-François.</i> . . . . .                                                           | 191 |
| MAURICE (Albert). <i>Le Ragondin.</i> . . . . .                                                                                  | 133 |

|                                                                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| MAURIZIO (A.). <i>Histoire de l'alimentation végétale depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.</i> . . . . .             | 249 |
| MOLINERY (R.). <i>De Barèges à Luchon.</i> . . . . .                                                                     | 79  |
| MONCOURIER (L. L. F.). <i>L'Ecole médicale d'Alexandrie.</i> . . . . .                                                   | 136 |
| MONMARSON (Paul). <i>L'Equateur français.</i> . . . . .                                                                  | 250 |
| MONTAIGNE. <i>Essais</i> , liv. II, chap. XIII à XXVII, Collection <i>Les Textes Français</i> , t. IV. . . . .           | 108 |
| MOREUX. <i>Pour comprendre le latin.</i> . . . . .                                                                       | 79  |
| MOUCHON (Pierre). <i>La chasse aux oiseaux d'eau en France.</i> . . . .                                                  | 103 |
| NATHAN. <i>Les malades dits imaginaires.</i> . . . . .                                                                   | 23  |
| NICOLAS (Jules). <i>Marcel Proust et la femme.</i> . . . . .                                                             | 131 |
| NOAILLES (Comtesse de). <i>Le livre de ma vie.</i> . . . . .                                                             | 252 |
| — (Marquis de). <i>Le Bureau du roi.</i> . . . . .                                                                       | 308 |
| O' FOLLOWELL. <i>Le médecin de service.</i> . . . . .                                                                    | 164 |
| ORMESSON (Wladimir d'). <i>Enfances diplomatiques.</i> . . . . .                                                         | 279 |
| PLATTARD (J.) <i>Guide illustré au pays de Rabelais.</i> . . . . .                                                       | 49  |
| RAVINA (André). <i>L'année thérapeutique.</i> . . . . .                                                                  | 133 |
| RESTIF de la BRETONNE. <i>Œuvres</i> , t. VI de l'Édition Trianon ( <i>Le paysan et la paysanne pervers</i> ) . . . . .  | 224 |
| REUTTER de ROSEMONT. <i>Histoire de la Pharmacie à travers les âges.</i> 103, 305                                        |     |
| REY (Charles). <i>Comptez 444 ou la Médecine vraisemblable.</i> . . . . .                                                | 80  |
| RIVIÈRE (Joseph). <i>Esquisses cliniques de physiothérapie.</i> . . . . .                                                | 303 |
| ROMIER (Lucien). <i>Plaisir de France.</i> . . . . .                                                                     | 279 |
| ROUDIÉ (Emile). <i>S. O. S. dix grammes.</i> . . . . .                                                                   | 80  |
| SABRAZÈS (J.), JEANNENEY (G.) et MATHEY-CORNAT (R.). <i>Les tumeurs des os.</i> . . . . .                                | 189 |
| SEDILLOT (Jacques). <i>Qu'est-ce que le cancer ?</i> . . . . .                                                           | 162 |
| SERGEANT (Edmond et Etienne). <i>L'armée d'Orient délivrée du Paludisme.</i> . . . . .                                   | 303 |
| SICARD de PLAUZOLLES. <i>Education sexuelle. Génération consciente.</i> . .                                              | 49  |
| SOUËIX (Robert). <i>Gilles de Raiz devant les médecins.</i> . . . . .                                                    | 134 |
| TERSIAN (L.). <i>L'odontotechnie ancienne.</i> . . . . .                                                                 | 278 |
| THORN (A. Chr.). <i>Les désignations françaises du médecin et de ses concurrents aujourd'hui et autrefois.</i> . . . . . | 222 |
| TRIVAS (Mary). <i>Le douloureux calvaire d'Alphonse Daudet.</i> . . . . .                                                | 306 |
| TURPIN (Georges). <i>Dix-huit peintres indépendants.</i> . . . . .                                                       | 50  |
| VAUVILLIERS (René de). <i>Scintillements.</i> . . . . .                                                                  | 50  |
| WICART (A.). <i>Les puissances vocales. Le chanteur.</i> . . . . .                                                       | 221 |
| WIRTH (Oswald). <i>Les mystères de l'art royal.</i> . . . . .                                                            | 190 |



Le Gérant : R. DELISLE.